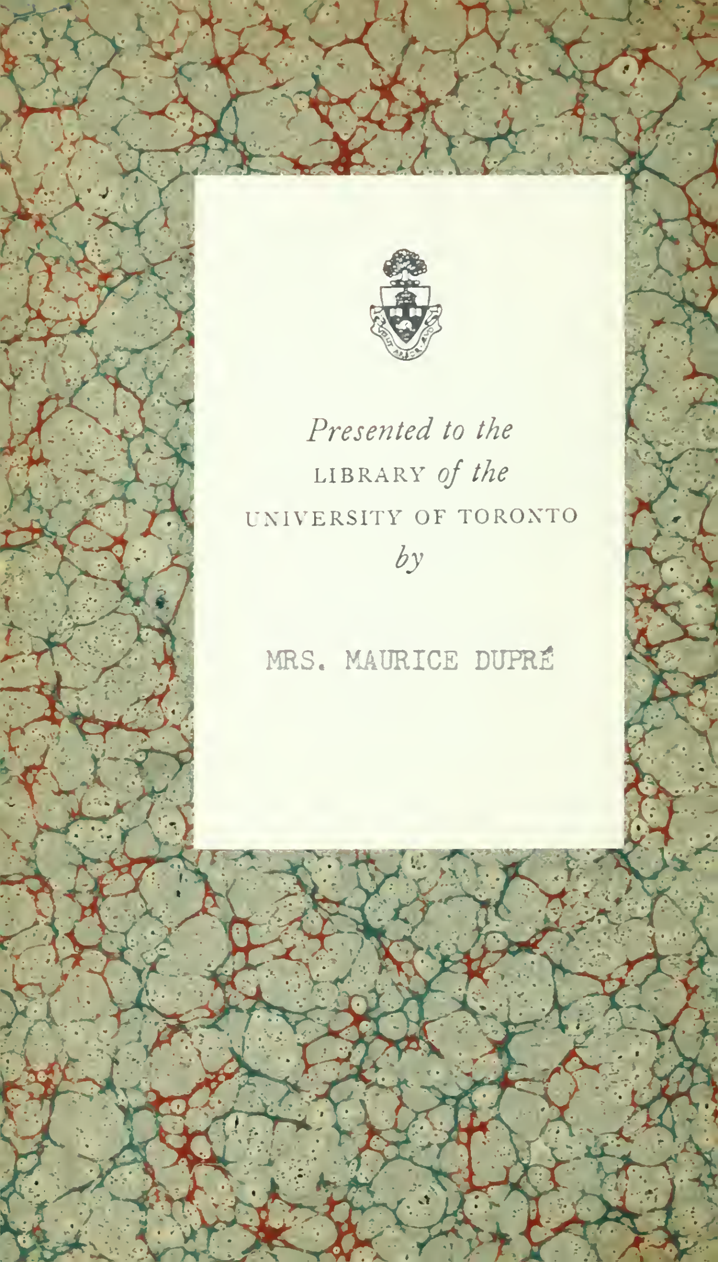
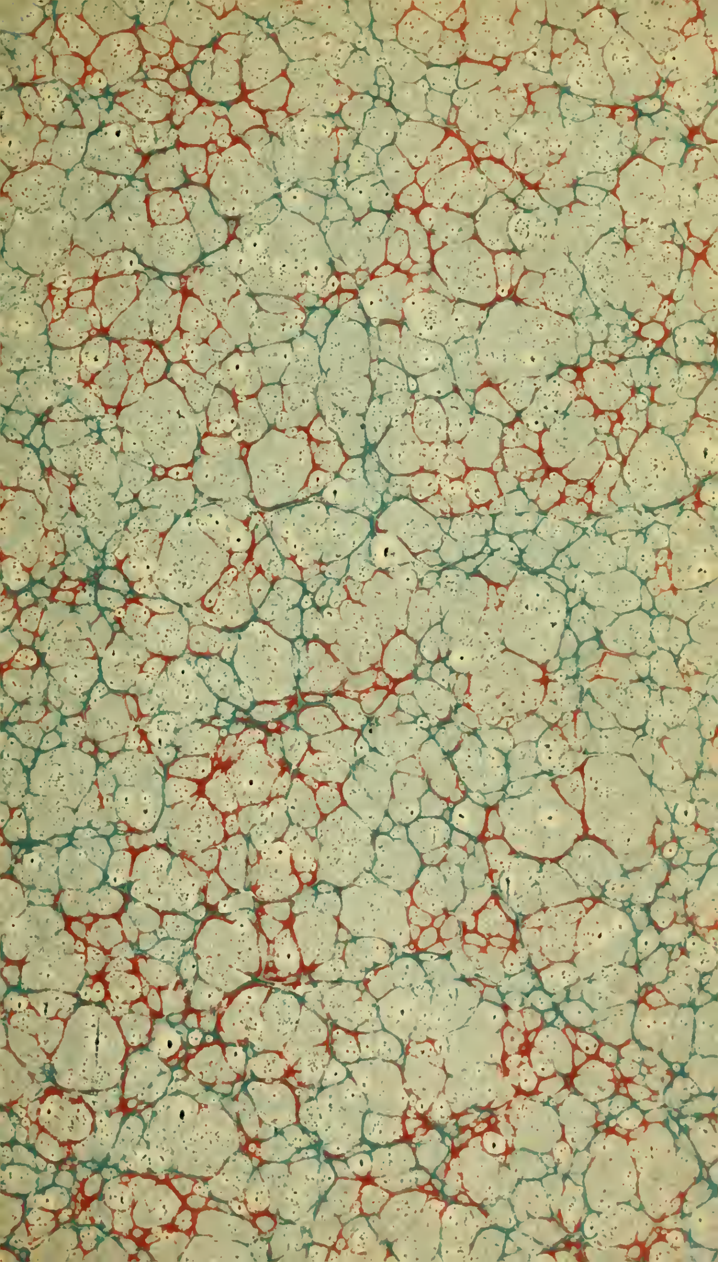

3 1761 07846486 4



VELUT ARBOR AEVO



L'ARSENAL

DE

LA DÉVOTION

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny

L'ARSENAL

DE LA

DÉVOTION

NOTES POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DES SUPERSTITIONS

PAR

PAUL PARFAIT

> L'Église est une grande reine : elle ne descend point à de vains détails... Maîtresse de la vérité, elle ne pratique ni ne patronne de superstitions ridicules.
>
> Mgr Gaume.
>
> *L'Eau bénite au XIXe siècle.*

TROISIÈME ÉDITION



PARIS

GEORGES DECAUX, ÉDITEUR

16, RUE DU CROISSANT, 16



Il semble qu'à mesure qu'une religion s'éloigne de son point d'origine, elle devrait, se dégageant des pratiques absorbantes ou bizarres qui ont pu entourer ses premiers pas, prendre vers les sphères de la morale éternelle un vol de plus en plus élevé. Le catholicisme paraît pourtant s'ingénier à donner le spectacle contraire. Austère et simple à ses débuts, on le voit avec surprise accroître d'âge en âge son bagage de superstitions, au point qu'il est à présent douteux qu'on y puisse rien ajouter de plus. « Le surnaturel nous déborde, »

lisions-nous dernièrement dans un ouvrage catholique. Si l'auteur entend dire par là que rarement la place a été faite plus large à la fantasmagorie, cet auteur est dans le vrai. Jamais les dévotions étranges et le culte des fétiches ne se sont autant multipliés. Au lieu de se mêler, en y puisant de nouvelles forces, au large courant des idées modernes, c'est à coups d'amulettes que le néocatholicisme prétend les combattre. Ces scapulaires, ces eaux, ces chapelets, ces cordons, ces médailles, que l'Eglise fait surgir plus nombreux tous les jours, sont présentés par elle comme autant d'armes puissantes destinées à protéger la société contre le grand ennemi, contre le Malin, sans cesse occupé de souffler autour de nous les tempêtes, de nous livrer en proie aux maux du corps aussi bien qu'à ceux de l'âme, et à ce mal détestable par-dessus tous les autres : l'esprit de discussion et de libre examen.

Dans un curieux petit opuscule[1] *qui est comme*

1. *Mois du sacré cœur de Jésus* pour le triomphe de l'Eglise et de la France, par le P. Marin de Boylesve, de la Société de Jésus, 61e édit. Paris, Taranne, 1876, in-32. Approbation de Mgr l'évêque du Mans.

le cri de guerre du jésuitisme contre la société moderne, opuscule si généreusement répandu qu'il a pu, en peu d'années, atteindre sa soixante et unième édition, le père de Boylesve présente avec raison l'œuvre du Sacré-Cœur comme « une croisade ». C'est bien une croisade, en effet, la croisade noire. « Tout chrétien, s'écrie-t-il, naît soldat. Ici donc les femmes, les enfants mêmes sont appelés au combat. » Et, poussant à la lutte ces alliés, d'autant plus sûrs qu'ils sont moins réfléchis, le père de Boylesve les arme chevaliers de toutes pièces, « chevaliers du Sacré-Cœur ».

« Les armes du chevalier du Sacré-Cœur sont le crucifix, dit-il, l'image du cœur de Jésus, le scapulaire, la médaille de la sainte Vierge et le chapelet.

» Le crucifix : c'est l'étendard. *Regardez-le souvent et baisez-le avec respect.*

» L'image du cœur de Jésus : c'est le bouclier. *Inscrivez-y votre devise, votre cri de guerre, et, en face de l'ennemi, répétez avec une sainte audace : « Arrête ! le cœur de Jésus est avec moi ! »*

» Le scapulaire : c'est la cuirasse. *Soyez fidèle*

à porter cette glorieuse livrée. Marie ne permettra pas que la mort vous surprenne dans le péché mortel, et vous serez préservé de l'enfer.

» La médaille de l'Immaculée Conception : c'est la décoration. *Soyez-en fier et dites souvent : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. »*

» Le chapelet : c'est l'artillerie. *Par le chapelet, les chrétiens ont exterminé les plus formidables ennemis de l'Eglise et de la société.* »

Ainsi médailles, scapulaires, images, amulettes de tout modèle et procédés cabalistiques de toute sorte, nous sont bel et bien offerts comme des armes sans rivales. Il ne nous faudrait pas chercher si loin pour montrer telle médaille jouant le rôle de pistolet [1], *et telle prière passant à l'usage de casse-tête* [2]. *Mgr Gaume, qui voit dans le signe*

1. « Les autres vous donnent des pistolets; moi, je n'ai pour vous défendre contre les sauvages, qu'une arme à vous donner, la médaille. » *Vertu miraculeuse de la médaille de la très sainte Vierge*, p. 7.

2. « L'*Ave Maria* bien dit est l'ennemi du diable, qu'il met en fuite et le marteau qui l'écrase. » *La Dévotion à Marie en exemples*, t. I., p. 15.

de la croix « une arme de précision » et qui compare l'eau bénite à « une armure », ne va-t-il pas jusqu'à nommer Dieu « le divin armurier ! »

C'est à travers ce véritable arsenal de la dévotion, magasin d'accessoires plein de mystères pour la masse du public, qu'il nous a paru curieux de porter la lumière. Tel qui connaît ces amulettes pour les avoir aperçues pendantes à quelque pieux étalage, en ignore le plus souvent et le but et l'histoire ; tel qui se laisse aller à s'en affubler n'en sait guère mieux l'usage. Pour se pénétrer de leurs vertus, il faut un courage singulier : celui de parcourir tous ces opuscules, toutes ces brochures dont la propagande cléricale nous inonde et qui sont comme autant de prospectus des amulettes courantes. Lecture souvent grotesque à la surface, attristante au fond, stupéfiante toujours, quand on voit sous quels hauts patronages les prôneurs du surnaturel sans frein ont réussi à placer leurs fétiches.

La façon dont nous avons entrepris ce voyage au pays des superstitions, en prenant pour guides et laissant toujours parler eux-mêmes les auteurs orthodoxes auxquels nous avons dû nous reporter,

aura ce mérite particulier de montrer les ultramontains peints par eux-mêmes. Puissent ces fragments, où notre plume est pour si peu, dénoncer aux indifférents l'influence inquiétante que l'éducation cléricale peut exercer sur l'esprit des générations nouvelles. Nous disons l'éducation cléricale et non l'éducation religieuse, n'oubliant pas que, derrière ces pratiques du fanatisme qui nous reportent à la barbarie des premiers âges, se dresse la grande et sereine religion du Christ. Cette religion, digne de tous nos respects, nous pensons fermement que la défendre contre les empiétements tous les jours plus hardis du jésuitisme, c'est la protéger mieux que ne font ceux qui, en la dénaturant, croient la servir.

Juin 1876.

L'ARSENAL

DE

LA DÉVOTION

LES EAUX PIEUSES

I

L'Eau de la Salette et ses *Annales.* — *L'Eau de Lourdes.* — Elle a aussi ses *Annales.* — Extraits de cette sorte de prospectus. — Le rôle piteux qu'y jouent les médecins. — Curieux procédé employé par la Vierge pour prouver que c'est son eau qui guérit. — Plumes trempées dans l'eau de Lourdes. — Pour guérir, il n'est pas toujours besoin de boire l'eau, il peut suffire d'avoir envie d'en boire. — L'eau de Lourdes précipitant le départ dans un monde meilleur. — Comment il se fait que nous obtenons parfois le contraire de ce que nous demandons. — Le ciel sait bien mieux que nous ce qu'il nous faut. — *L'Eau du Jourdain.* — Une relique en prime.

A tout seigneur tout honneur. Les eaux pieuses ne sollicitent pas seulement notre attention par le bruit qui se fait autour d'elles ; elles méritent encore le premier rang par l'intelligence commerciale qu'elles révé-

lent, car quoi de plus ingénieux que de débiter de l'eau claire et de s'en faire des rentes ?

Il faudrait n'avoir jamais franchi le seuil d'un de nos magasins d'objets de piété pour ne s'être pas vu offrir, à des prix qui varient selon les localités, et peut-être aussi suivant la mine de l'acheteur, de petits flacons de verre blanc, forme bidon, qui portent en relief l'apparition d'une bonne Vierge à deux enfants avec cette légende : *Vous le ferez passer à tout mon peuple.* Il y en a de deux tailles, pour les grandes et les petites bourses. Mortels, saluez ! Ce bidon renferme de l'eau puisée à la source de la Salette.

Un bulletin mensuel, publié par les Pères de la Salette, avec l'approbation de Mgr l'évêque de Grenoble [1] tient depuis onze ans le public au courant des guérisons obtenues à la faveur de l'eau merveilleuse.

J'ouvre un numéro au hasard, celui du mois d'août 1873, et je lis :

« A Aix, en Provence, une personne muette depuis huit ans, par suite d'une paralysie, a recouvré la parole par l'eau miraculeuse et en suivant les exercices du mois de Marie. »

Ou bien encore :

« M. F. V. de Torconne nous raconte avec d'intéressants détails la guérison de son père, auquel le méde-

1. *Annales de Notre-Dame de la Salette* publiées par les missionnaires de Notre-Dame de la Salette. In-8°. On s'abonne au pèlerinage de Notre-Dame de la Salette par Corps (Isère).

cin ne donnait pas une journée de vie, et qui, après avoir pris quelques gouttes d'eau miraculeuse, s'est trouvé soulagé et a été rendu à une santé parfaite. »

Le même numéro constate que l'eau de la Salette a le plus grand succès chez les Annamites. Il y aurait là de quoi rendre l'eau de Lourdes bien jalouse, si elle était accessible à un sentiment aussi vulgaire. Mais, loin de se traiter en ennemies, les deux eaux rivales, s'inspirant des véritables principes du christianisme, paraissent se traiter en sœurs.

Sans sortir de la boutique où vous êtes entré, demandez de l'eau de Lourdes : et vous verrez paraître de longues bouteilles emmaillottées de paille qui, par leur aspect extérieur, rappellent étonnamment le saint-galmier. C'est un peu plus cher, mais vous en avez bien près d'un litre.

Comme l'eau de la Salette, l'eau de Lourdes s'administre indifféremment en lotions, par cuillerées, en compresses ; comme elle encore elle opère instantanément, ainsi qu'en témoignent ses *Annales* [1], prospectus dont la rédaction s'inspire, elle aussi, de ceux de la Moutarde blanche et de la délicieuse Revalescière. Rien n'y manque, pas même le « En vous priant de m'adresser un second envoi d'eau miraculeuse, il importe, » etc. [2].

1. *Annales de Notre-Dame de Lourdes,* publiées par les RR. PP. missionnaires de l'Immaculée Conception, avec l'approbation de Mgr l'évêque de Tarbes. In-8°. Lourdes. B. Pujo, impr.
2. *Annales de Notre-Dame de Lourdes,* t. II, p. 87.

Il y a neuf ans déjà que cette revue paraît chaque mois pour enregistrer avec soin des faits comme celui-ci :

« A Liége (Belgique), une mère de famille était à l'agonie. On lui donne quelques gouttes d'eau de Lourdes. Elle reste évanouie quatre ou cinq minutes ; puis elle demande ses habits, se lève et parcourt ses appartements, à la stupéfaction de ceux qui l'assistaient pour l'aider à mourir [1]. »

Il est à remarquer que l'eau miraculeuse paraît surtout souveraine pour les maladies d'yeux : les cures de ce genre abondent. Mais qu'est-ce qu'une femme à qui une compresse d'eau de Lourdes rend la vue auprès d'une agonisante qui, pour en avoir bu quelques gouttes, se prend à courir à travers ses appartements!

En guise de repoussoir, les narrateurs de cures manquent rarement de mettre en scène un médecin qui, avant la guérison, déclare la maladie désespérée, et qui, après, reste piteusement confondu. Le fait est que les marchands d'eaux pieuses doivent tenir la Faculté en bien grande pitié.

A ceux qui ne feraient pas assez fi des médecins, les *Annales* se chargent d'ailleurs d'enseigner, par de piquants exemples, le mépris dans lequel il est sage de les tenir.

Une mère dont l'enfant est frappé d'ophtalmie reçoit du médecin une ordonnance. *Elle allume son feu avec*

1. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. 2, p. 198.

et s'écrie : « Pas de remède! C'est vous, ô Marie, qui guérirez mon enfant par l'eau de la grotte. » (P. 47.) Ce qui ne manque pas d'arriver, comme de juste.

Une autre enfant est à la dernière extrémité...

Mais il faut citer cela textuellement. C'est trop beau !

« Ces derniers jours, une petite fille était à toute extrémité ; la maladie paraissait devoir se terminer fatalement, lorsque la mère donna à son enfant, comme dernière ressource, de l'eau de la grotte, et l'enfant revint à la santé.

» Cependant, dans la maison, *on disait qu'elle avait guéri à la suite des remèdes administrés par le docteur*. AUSSITOT, L'ENFANT RETOMBA MALADE, et si grièvement que la mère, pour la seconde fois, eut recours à l'eau de la grotte, qui rendit la vie à sa fille. » (P. 29.)

Voyez-vous cette Vierge égoïste et vindicative qui préfère mettre une enfant au lit pour la seconde fois plutôt que de laisser attribuer la guérison de son premier mal à un autre.

— Ah ! on dit que c'est le médecin qui t'a remis sur pieds. Attends, ma petite !

Et vlan ! elle lui recasse les jambes. O sottise impie des dévots !

Pour que ces bruits si mal pris par le véritable auteur de la cure aient pu courir, il est à supposer que l'on continuait à médicamenter la petite fille, tout en lui prodiguant l'eau de Lourdes. Ce moyen terme

paraît ne pas nuire, en général, au succès des guérisons. Les *Annales* n'ont pas scrupule d'en enregistrer de cette catégorie.

« Nous avons trop attendu des remèdes humains, dit une pieuse personne en offrant une fiole d'eau de Lourdes à une jeune malade ; Dieu les a rendus inutiles. Je n'y compte plus, et ils ne peuvent rien ; *nous les continuerons cependant pour ne pas être taxés d'imprudence ; mais c'est Notre-Dame qui vous guérira*.

» La malade pria et but quelques gouttes. L'eau miraculeuse fut mêlée depuis lors à tous ses remèdes. Dès ce jour, la décomposition, déjà très active, fut arrêtée. » (P. 168.)

Mais les vertus de l'eau de Lourdes — jointe ou non aux médicaments — ne se bornent pas à la guérison des malades. Un des effets les plus curieux enregistrés par les *Annales* est certainement celui qu'elle produit dans les examens.

« Un très-grand nombre de jeunes gens attribuent à la protection de Notre-Dame de Lourdes leurs succès, quelquefois inespérés, dans des examens. Les élèves d'un grand collége catholique étaient venus s'y recommander d'une manière toute spéciale ; ils avaient même *trempé leur plume* dans la fontaine miraculeuse. Les premiers vingt-deux qui se sont présentés *ont été tous reçus et plusieurs avec mention honorable.* » (P. 85.)

D'autre part, une religieuse qui avait demandé de l'eau de Lourdes pour sa supérieure malade, constate :

« Notre bonne mère supérieure s'est trouvée mieux *dès le moment que ma petite missive parvenait au vénérable curé de Lourdes.* » (P. 164.)

Il semblerait, d'après cela, que pour guérir, il n'y a quelquefois pas même besoin d'user de l'eau, mais seulement d'avoir envie d'en user.

Je ne m'étonne pas que les révérends Pères de Lourdes reçoivent tant de commandes.

« Presque tous nos correspondants, disent les *Annales*, demandent de l'eau de la grotte. Plusieurs personnes sont constamment occupées à en faire l'expédition, et il en part de la gare de Lourdes 70, 80 caisses chaque jour. Trois hommes suffisent à peine au seul travail des écritures en s'y livrant la journée entière. » (P. 194.)

Seulement, à la place des révérends Pères, ayant le choix entre tant de réclames variées, j'éviterais d'en enregistrer dans le goût de celle-ci :

« Je ne saurais trop vous remercier, écrit un prêtre, non-seulement d'avoir répondu à mon désir, mais encore d'avoir eu la délicate attention de me faire remettre l'eau miraculeuse le jour même de l'Immaculée Conception. Un de mes malades en a profité aussitôt et à son insu. Je lui en ai fait boire sans qu'il s'en doutât pendant neuf jours, et lui qui, pendant quatre ans, était *resté entre la vie et la mort*, lui qui, pendant

quatre ans aussi, m'avait résisté avec une opiniâtreté désespérante et des blasphèmes qui font frémir, *expira doucement* après sa neuvaine, dans les sentiments d'une piété d'autant plus consolante qu'elle était moins attendue. Ce petit événement, ajoute le correspondant, a réveillé la ferveur de plusieurs âmes, et *je n'ai qu'à bien me tenir*, si je veux ménager mon eau, dont elles se montrent avides. » (P. 160.)

Que vous semble de ce bon prêtre, qui se vante d'avoir expédié en neuf jours, grâce à l'eau de Lourdes, un malade qui depuis quatre ans se défendait vaillamment. Et les demandes, des demandes avides, trop avides peut-être, pleuvent sur lui depuis une aussi belle cure ! Cet empressement ne mériterait-il pas de paraître suspect ?

Les histoires, du reste, ne manquent pas de gens qui expirent ainsi — dans d'excellentes conditions de douceur, j'aime à le reconnaître — mais enfin qui expirent après avoir été mis subrepticement ou s'être mis d'eux-mêmes au régime de l'eau de Lourdes. Dans le nombre il en est peut-être qui avaient plus idée de se guérir que de faire « une belle mort ». Ils n'en auraient pas moins tort. Nous avons nos vues, le Ciel a les siennes. Par exemple, nous buvons de l'eau de Lourdes pour être rappelés à la vie, le ciel nous fait passer *ad patres* : cela est fort bien et il ne reste, à la galerie, qu'à admirer, attendu que le Ciel « sait bien mieux que nous ce qui nous convient ».

Cette proposition, qui a cela de bon qu'elle peut

servir à expliquer tous les miracles manqués, est très ingénieusement soutenue par l'auteur de la *Petite neuvaine a Notre-Dame de Lourdes, à l'usage des malades* [1].

« Elle nous aime mieux, dit-il en parlant de la Vierge, que nous ne savons le faire nous-mêmes et nous accorde quelquefois l'*opposé de ce que nous lui demandons,* parce que c'est là ce qu'il nous faut et qu'elle sait mieux que nous ce qui nous convient. »

A l'appui de son assertion, M. l'abbé d'Ezerville raconte ainsi l'origine de la source de Lourdes :

« M. le curé de Lourdes, en signe de la vérité de l'apparition, avait fait demander à la sainte Vierge, par l'entremise de Bernadette, qu'elle fît fleurir le rosier sauvage qui se trouvait à ses pieds. (On était alors en février.) Quand la jeune fille s'acquitta de ce message près de Marie, la mère de Dieu se contenta de sourire; mais le lendemain, au lieu de ce très petit signe que le bon prêtre demandait, la Très-Sainte-Vierge lui en donna un très grand en faisant arriver de profondeurs inconnues une source miraculeuse. Le rosier fleuri n'eût été qu'un simple miracle, *un miracle d'agrément,* bien frêle, bien passager : la source surnaturelle était, non-seulement un miracle et un grand miracle, mais un miracle permanent, une source intarissable

1. Par l'abbé d'Ezerville. Chez l'auteur, curé à Saint-Valérien (Yonne), et à Paris chez Palmé. 1873. In-18. Approbation de l'évêque de Tarbes.

de miracles. *Oh! que la bonne Vierge s'y entend mieux que nous!* » (P. 29.)

Ce récit méritait bien de trouver place ici [1].

Autrement chère que l'eau de Lourdes ou l'eau de la Salette est l'eau du Jourdain. Celle-là ne s'emploie cependant que pour baptêmes. Mais elle vient de loin, s'il faut en croire l'étiquette ornée d'une croix séparant les mots *Aqua † Jordanis*. Cette étiquette, où le latin fait bien, est collée sur un petit flacon de verre grossier, haut comme le doigt, et s'enveloppe dans un prospectus que j'ai entre les mains, — comme tout ce que je cite d'ailleurs.

« Cette eau, dit le prospectus [2], qui peut être employée pour baptêmes, et par les familles pieuses, porte sur chacun de ses flacons le sceau authentique de la custodie de la Terre Sainte, seul cachet pouvant en attester la précieuse origine... »

1. Le même ouvrage donne, avec l'origine de l'eau de Lourdes, la « manière de s'en servir ».

« Quand vous aurez à votre disposition cette eau de Notre-Dame de Lourdes, faites-en usage avec foi et piété. En l'employant, vous pourrez réciter trois *Ave Maria* en l'honneur de l'Immaculée Conception.

» Pour l'usage, tantôt on lotionne avec l'eau la partie malade, tantôt on en boit; quelques personnes l'emploient de l'une et de l'autre manière selon ces paroles de Marie à Bernadette : « Allez boire et vous laver à la source. » (P. 11.)

Pour être complet, l'auteur aurait pu ajouter avec toutes les versions authentiques : « Et mangez l'herbe qui pousse à côté. » Les fervents ne se sont pas encore rendus à cette seconde invitation de la Vierge; mais il ne faut désespérer de rien.

2. Marseille, impr. et lith. Senès, rue Paradis, 36.

Le prospectus insiste sur ce que l'eau est puisée « au fleuve même », et fait observer que « la marque authentique que porte chaque flacon en fait en même temps une pieuse relique qui doit ranimer la foi, en rappelant aux fidèles ces saints lieux où se sont accomplis les divins mystères et où cette même eau fut sanctifiée par le baptême même de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

Prix du flacon : France, 5 francs ;
Étranger, 6 francs.

» Un dépôt est établi à Paris, rue Saint-Sulpice, 24.
» On demande des dépositaires en France et à l'Étranger. Écrire *franco*, à Marseille, au dépôt général.

Il n'aurait pas de foi pour vingt francs, celui qui se refuserait une commande immédiate de quatre bouteilles, en lisant cette mention épique :

« Il sera donné gratis, au nom des pauvres de la Terre Sainte, à toute personne qui demandera quatre flacons d'eau au dépôt général, UNE PRÉCIEUSE RELIQUE, avec authentique, d'un des sanctuaires vénérés de Jérusalem et de Bethléem. »

Après la « précieuse relique, avec authentique » donnée par-dessus le marché, comme les deux au quarteron, nous ne pouvons que tirer provisoirement l'échelle.

II

L'*Eau bénite,* ou à quoi bon Lourdes et la Salette? — Le champion de l'eau bénite. — Mgr Gaume jaloux des eaux thermales et des eaux de toilette. — Antiquité de l'eau bénite. — Comme quoi le Saint-Esprit en a fait le premier. — Les mystères de la bénédiction. — Les cinq vertus de l'eau bénite. — Le péché véniel gardant son secret. — Nos maladies proviennent de nos péchés. — Puissance médicale de l'eau bénite. — Elle va jusqu'à la résurrection. — Gens possédés et maisons hantées. — Le diable en fuite. — L'eau bénite souveraine pour la pèche et contre les ouragans. — Dieu nous envoyant des fléaux à seule fin de nous apprendre à les conjurer par l'eau bénite. — L'eau bénite en voyage. — Comment on marche à la victoire. — Armée aspergée la veille d'une bataille. — Préservatif universel. — Le diable dans un guéridon, sous une chaise. — Attestation pontificale.

Si l'on ne se rendait compte de l'étrange besoin de nouveauté dont l'homme est poursuivi sans cesse, on s'expliquerait difficilement la raison qui a jeté le public pieux sur les eaux de Lourdes et de la Salette quand il avait déjà l'eau bénite, la simple et primitive eau bénite, pour répondre à tous ses besoins spirituels et corporels. Mais, quand il y a des modes en pharmacie laïque, pourquoi n'y en aurait-il pas de même en pharmacie religieuse ?

La soif du changement a seule pu faire abandonner l'usage d'une eau qui se trouve partout, à la portée de tous les fidèles, pour des eaux envoyées de loin, à

grands frais, qu'on ne se procure en conséquence qu'avec peine dans beaucoup de localités.

Un ecclésiastique bien connu par ses écrits religieux, Mgr Gaume, protonotaire apostolique, paraît s'être ému de ce délaissement relatif dont l'eau bénite était victime. Désireux de prouver que cette eau est, après tout, de force à lutter avec celle des sources dont s'engoue le camp des dévots, il a consacré à l'exposé de ses vertus curatives un fort volume, sous le titre : *l'Eau bénite au XIXe siècle* [1].

S'autorisant des témoignages d'un glorieux passé, Mgr Gaume rêvait pour l'eau bénite un regain de succès propre à confondre notre siècle incrédule. Il doit être satisfait. Pie IX lui a, sur la réception de son livre, envoyé d'enthousiasme, avec un applaudissement, cette promesse qu'un bref devait bientôt confirmer : « Nous aurons soin de favoriser l'usage de l'eau bénite, même en y attachant le bénéfice des indulgences. » Voilà un triomphe de lecture ou je ne m'y connais pas !

« Chaque année, dit Mgr Gaume, ce qu'on appelle le beau monde et que j'ai le mauvais goût de ne pas trouver tel, s'empresse, lorsque la saison est venue, de quitter les villes et leurs plaisirs, et s'en va passer aux eaux une partie de l'été. Eaux de mer, eaux de Vichy,

(1) *L'Eau bénite au XIXe siècle*, par Mgr Gaume, protonotaire apostolique. 3e édition. Paris, Gaume et Duprey, 1866. In-18.

de Barréges, de Néris, de Bourbonne, de Plombières[1], d'Ems, de Bade; eaux purgatives, sulfureuses, ferrugineuses, il les connaît toutes, il les estime toutes. A toutes, il court et il recourt; seule, la plus salutaire, l'eau bénite, n'est ni connue, ni recherchée, ni employée.

» Aux eaux naturelles on ajoute les eaux artificielles. Pour n'en citer que quelques-unes, qui ne connaît l'eau de Cologne, l'eau de Mélisse, l'eau de Botot, et l'immense consommation qui s'en fait? On les vend partout, donc on en fait usage partout! Afin de les contenir, l'art s'ingénie à fabriquer des vases plus riches et plus gracieux les uns que les autres. Ils figurent avec honneur sur les étagères des salons, sur les meubles coquets des boudoirs. Eh bien, on peut parier que, dans nos villes soi-disant catholiques, sur cent familles, à peine s'en trouve-t-il trois ou quatre qui possèdent une goutte d'eau bénite. Et encore, cette goutte, cachée au fond de quelque armoire isolée, dans je ne sais quelle fiole plus ou moins poudreuse, ne révèle sa présence que pour des cas exceptionnels. »

Voilà ce qui chiffonne Mgr Gaume : l'eau bénite reléguée dans un coin au fond d'une fiole pou-

1. En parlant du beau monde qui se rue sur les villes d'eaux thermales, Mgr Gaume ne pouvait encore avoir en vue M. Louis Veuillot, qui, depuis quelques années, va passer la saison des eaux à Plombières, pour raison de santé. « Eh bien, et l'eau de Lourdes? demanderont les méchantes langues. Qu'en fait ce champion des sources miraculeuses? » Le rédacteur de *l'Univers* est intelligent. L'eau de Lourdes, il la laisse à ses abonnés.

dreuse, tandis que les eaux de Cologne ou de Botot se prélassent dans d'élégants flacons ornés de papier doré. Comment rendre à l'eau bénite la place qui lui est due dans chaque famille ? comment lui conquérir, à elle aussi, « les vases les plus riches et les plus gracieux » ? Tout simplement en la faisant connaître aux masses qui l'ignorent. Tel a été le but de Mgr Gaume en publiant son livre.

Plus soucieux des faits que des conjectures, nous ne nous égarerons pas avec l'auteur à la recherche des origines de l'eau bénite. Remonte-t-elle vraiment à la création du monde ? Pour peu que l'auteur y tienne, nous ne ferons pas de difficulté de l'admettre. On voit que nous sommes de bonne composition.

« Si l'antiquité, dit-il, est un titre de noblesse, rien n'est plus noble que l'eau bénite : elle remonte au commencement du monde. Le premier qui ait fait de l'eau bénite, c'est le Saint-Esprit. Que faisait ce divin Esprit alors qu'il planait sur les eaux primitives ? Il les bénissait. »

« Au commencement, dit tout bonnement la Bible, l'Esprit saint planait sur les eaux. » Comparez ces simples mots à l'ingénieuse paraphrase de Mgr Gaume, et vous pourrez admirer les ressources merveilleuses de la théologie.

« L'Esprit saint planait sur les eaux. » Cette assertion suffit à Mgr Gaume pour l'éclairer d'une pleine lumière. L'Esprit saint planant sur les eaux, il ne pouvait faire autrement que de les bénir. En les

bénissant, il produisait forcément de l'eau bénite. Donc, le premier qui ait fait de l'eau bénite, c'est le Saint-Esprit.

Avec un peu de subtilité et beaucoup d'imagination, vous voyez qu'on se tire encore assez proprement des problèmes historiques les plus ardus.

Mgr Gaume laisse pourtant percer une certaine timidité à tiavers sa hardiesse. Il ne va pas jusqu'à insinuer que, pour transformer en eau bénite l'immense étendue des eaux, l'Esprit saint s'était muni de sel. Le sel est pourtant un des deux éléments constitutifs de l'eau bénite. C'est sur ce condiment que le prêtre commence d'opérer : par un exorcisme d'abord, pour en « chasser le tyran (le diable) et rendre le sel à sa liberté primitive », puis par une bénédiction qui le transforme « en instrument de bienfaits naturels et surnaturels ». Vient ensuite le tour de l'eau d'être exorcisée, puis bénite. Et les deux éléments sont définitivement réunis l'un à l'autre dans une invocation dernière.

Pourquoi, du mélange ainsi opéré, ne tirerait-on pas en effet mille bienfaits « naturels et surnaturels »? Mgr Gaume se le demande :

« Est-ce que les eaux de Vichy, de Bourbonne, de Plombières, de Luxeuil, observe-t-il avec sa logique puissante, n'ont pas des propriétés dont ne jouissent pas les eaux ordinaires ? Qui les leur a données ? Je sais que ce n'est pas moi. Est-ce toi ? est-ce un homme quelconque ? Si c'est Dieu, pourquoi ne pourrait-il

pas communiquer à l'eau qu'on bénit par ses ordres (?) les propriétés qu'il lui plaît? Tu ne le sais pas, mon cher ami, ni moi non plus, ni personne au monde. »

Si nous ne savons rien ni les uns ni les autres des mystères de la bénédiction, il est bien inutile d'aller chercher d'aussi piètres arguments pour en démontrer l'évidence. Mgr Gaume paraît du reste se douter qu'avec de tels arguments, il n'arrivera guère à convaincre le lecteur... que de l'ingéniosité de son esprit, car il s'empresse d'en appeler à l'éclatant témoignage des faits.

« Tu as lu que, dans de grandes batailles, écrit-il en un style assez bravache chez un prélat, pour décider une victoire longtemps disputée, on fait avancer la réserve. Il en est de même dans les combats de la vérité contre l'erreur. La réserve de la vérité, ce sont les faits. Accessibles aux sens, ils présentent une force devant laquelle la science la plus hostile est contrainte de se rendre ou de périr dans l'absurde. Pour croire à l'efficacité des sacramentaux, il en est qui ne se contentent ni de l'enseignement de la théologie, ni de l'autorité de l'Église. Ils veulent des faits: ils en auront. »

Exemple :

« Entraîné comme tant d'autres, un soldat s'était distingué par son incrédulité et par sa corruption. Il tombe malade. Un prêtre va le voir et l'exhorte à recevoir les sacrements afin de mourir en catholique.

Prières, menaces, tout est inutile. « Ne me parlez pas » de ces billevesées, disait l'impie ; je ne m'en oc» cupe pas. Donnez-moi seulement à boire, je brûle » de soif ! » Sans qu'il s'en aperçoive, le prêtre bénit de l'eau et lui en donne à boire. A l'instant s'opère un changement miraculeux. Le malade rappelle le prêtre et le conjure de le confesser. » (P. 293.)

On apprend déjà par ce récit deux choses :

D'abord que l'eau bénite n'opère pas seulement par aspersion, mais aussi par ingurgitation.

Ensuite qu'il n'est pas indispensable d'avoir la foi pour en ressentir les effets.

Mgr Gaume énumère ainsi les vertus panachées de l'eau bénite :

1° *Elle remet les péchés véniels ;*

2° *Les peines temporelles dues au péché ;*

3° *Elle procure la santé ;*

4° *Elle chasse le démon et déjoue toutes ses ruses ;*

5° *Elle éloigne les épidémies et les fléaux de quelque nature qu'ils soient.*

Sous les numéros 1 et 2, Mgr Gaume n'hésite pas à reconnaître « les deux plus précieux effets de l'eau bénite ».

A sa place, je m'en serais tenu à cette assertion, sans ajouter :

« Pour les estimer à leur juste valeur, il faudrait savoir ce qu'est le péché le véniel en lui-même et quelle est l'étendue des peines temporelles réservées

au péché. *Double mystère dont Dieu s'est gardé le secret*[1]. »

D'où il ressort que les deux plus précieux effets de l'eau bénite sont précisément, pour Mgr Gaume, ceux dont il n'a pas pénétré le secret, partant dont il ne sait rien.

N'insistons pas.

La troisième vertu de l'eau bénite consiste à nous empêcher d'être malades. C'est fort bien ; mais, d'abord, savez-vous d'où nous viennent nos maladies. De ce que nous commettons des péchés !

Je n'oserais l'affirmer si je n'avais derrière moi la parole de Mgr Gaume.

« Vois-tu ces foules tumultueuses qui, dans la saison, encombrent les gares de chemins de fer et qui s'en vont tomber en avalanches sur les bords de la mer et autour des établissements d'eaux thermales ? (Décidément l'auteur paraît en vouloir très-fort aux eaux thermales. Affaire de concurrence, sans doute.) Vois-tu ces autres foules, moins nombreuses, mais aussi empressées, qui assiégent les cabinets des médecins (encore des concurrents !), les boutiques des pharmaciens, et même les demeures plus que suspectes

1. Une âme du purgatoire, citée par le P. Huguet (*Vertu miraculeuse de l'eau bénite*), a dit en propres termes à saint Martin, parlant à sa personne : « Toutes les fois que les fidèles jettent de l'eau bénite sur nos tombes, nos souffrances diminuent. Nous éprouvons ce qu'on éprouve sur la terre, lorsque dans les grandes chaleurs on fait usage d'eau fraîche pour boire ou pour se laver. » (P. 9.)

des somnambules et des spirites? Entends-tu les cris d'alarme qui retentissent à l'annonce d'une épidémie, d'une sécheresse, d'une révolution, d'une catastrophe qui menacent la vie, la tranquillité, le bien-être? Pourquoi tout cela? Pour éviter les maux temporels. *Or, les maux temporels sont les effets du péché mortel ou véniel*[1]. »

Cette assertion étonnera peut-être les médecins, mais il est constant qu'ils ignorent tant de choses!

« Aveugles que vous êtes! poursuit Mgr Gaume, puisque vous craignez tant les effets, pourquoi laissez-vous subsister la cause? Pourquoi la posez-vous sans cesse? Pourquoi vous moquer de ceux qui la signalent, et mépriser les moyens infaillibles de

1. Plus loin l'auteur revient sur la même idée : « Les miasmes délétères qui tuent les corps sont le produit de la corruption des âmes. *Le mal physique est né du mal moral.* » (P. 418.)

Et développant ailleurs cette curieuse théorie qui va jusqu'à montrer dans la plante malade une victime des fautes de l'homme :

« Les créatures matérielles, dit-il, étant incapables de bien et de mal, ne sont malades que par ricochet; elles suivent la condition de l'homme. L'homme étant le centre et l'abrégé de la création, renferme en lui toutes les lois qui régissent les créatures inférieures. S'il les viole, le résultat de la violation se fait sentir à toute la nature. Témoin le péché d'Adam. A la même cause, reproduite dans la suite des siècles, il faut attribuer les maladies des créatures, toujours en raison directe de l'intensité de la cause qui les produit. Isaïe ne semble-t-il pas avoir eu les yeux fixés sur notre époque lorsqu'il écrivait : « La terre a été » infecté par ses habitants. De là les larmes, le deuil, les lan- » gueurs de la terre, la décadence du globe, la maladie de la » vigne et les gémissements des cultivateurs ». *Le Signe de la Croix au XIXe siècle*, p. 380.

l'atteindre et de la détruire? Un de ces moyens, c'est l'eau bénite. »

Et pour preuve, sans remonter plus haut que le quatrième siècle, nous voyons une femme guérie de la dyssenterie par saint Jean-Chrysostôme... avec de l'eau bénite.

« Le saint ordonne d'apporter de l'eau bénite, prie l'évêque d'en répandre trois fois sur la malade en faisant le signe de la croix. A l'instant elle recouvre la santé. » (P. 279.)

L'eau bénite n'est pas moins précieuse dans les cas de fracture. Fortunat apprend qu'un roi Goth s'est cassé la jambe. « Il va, répand l'eau bénite, et à l'instant la fracture est guérie. » (P. 281.)

L'eau de Lourdes aurait tort de se croire seule souveraine pour les maladies des yeux. Un missionnaire écrit du Japon :

« Beaucoup de malades nous arrivent ici... Ces malades ont coutume de nous en amener d'autres, qui dix, qui quinze, les exhortant à se faire chrétiens. Pour guérir ces pauvres gens, nous ne leur donnons d'autre remède que de l'eau bénite. Dans tout le pays, sa vertu est tellement connue, qu'il nous vient des malades de dix et douze lieues. *Elle est surtout souveraine pour guérir ou rendre la vue...* »

D'après un autre missionnaire, l'eau bénite opère en Amérique une foule de guérisons :

« Le mutisme, la paralysie, la fièvre disparaissent devant ce remède divin. » (P. 339.)

Il n'est pas jusqu'aux couches laborieuses auxquelles elle ne soit favorable. On présente de l'eau bénite à une femme « dont la délivrance était tellement laborieuse que tout faisait craindre une catastrophe... A peine elle en eut avalé quelques gouttes, qu'elle fut heureusement délivrée. » (P. 290.)

Une autre femme est morte, tout à fait morte, si bien morte, que déjà « les démons s'en étaient emparés et la traînaient en enfer ». Situation grave s'il en fut. Heureusement, on songe à l'eau bénite. On l'en asperge, et crac ! « la morte sort comme d'un profond sommeil et s'assied sur son lit toute ruisselante de sueur, indice des fatigues qu'elle avait éprouvées ». (P. 291.) On serait ruisselant à moins !

Cette diabolique aventure nous amène tout droit à apprécier la quatrième vertu de l'eau bénite qui a pour effet de « chasser le démon et de déjouer toutes ses ruses », bienfait précieux entre tous « à une époque où les milliers de mauvais anges qui nous environnent sont plus entreprenants que jamais ». (P. 295.)

Il est certain que, pour chasser le diable, aucun spécifique connu n'a la puissance de l'eau bénite. Le crucifix même lui est en cela bien inférieur : il ne les chasse que pour un moment, tandis que l'eau bénite les chasse tout à fait. Nous avons là-dessus le témoignage de sainte Thérèse :

« Je l'ai éprouvé bien des fois : rien n'égale le pouvoir de l'eau bénite pour chasser les démons et les empêcher de revenir. Ils fuient aussi à l'aspect de la croix..., *mais ils reviennent*. » (P. 298.)

Dans les cas de possession, l'eau bénite est donc le topique clairement indiqué. Mgr Gaume multiplie à ce propos les exemples. Celui-ci doit suffire :

« L'homme de Dieu ordonne de verser de l'eau bénite dans la bouche de l'enfant. Celui-ci presse les lèvres et serre les dents, de manière à n'en point avaler. On est obligé d'employer un coin de bois pour lui ouvrir la bouche, et bon gré, mal gré, il est contraint de recevoir l'élément libérateur. A peine l'a-t-il avalé que *le démon, honteusement vaincu, sort en tourbillonnant et laissant après lui une odeur infecte.* » (P. 314.)

Or, il n'y a pas seulement des êtres, mais aussi des maisons où le diable établit domicile. « Il peut y avoir des maisons hantées, affirme Mgr Gaume. Non-seulement il peut y en avoir, il y en a toujours eu ». (P. 317.)

Dans l'une d'elles, les personnes « et les animaux eux-mêmes » éprouvaient « des molestations singulières ».

« Ainsi, lorsque les habitants prenaient leur repas du matin ou du soir, une grêle de pierres tombait sur les tables ; ce qui jetait tout le monde dans de grandes frayeurs. Les toiles se rompaient entre les mains des femmes. Il sortait parfois de toutes les parties de la

maison une telle quantité de rats et de serpents, que la crainte l'avait rendue déserte et que personne n'osait en approcher. » (P. 318.)

Dans une autre, « les mets placés sur la table, les vêtements, les autres choses nécessaires disparaissaient subitement et étaient jetés dans le feu. Une nuit même, pendant son sommeil, un jeune enfant fut enlevé d'entre les bras de ses parents et précipité dans le foyer. » (P. 319.)

Inutile de dire que, dans l'un et l'autre cas, quelques aspersions d'eau bénite ont suffi à délivrer les infortunés locataires de ces désagréments non prévus dans leur bail.

Et les démons ne se bornent pas à hanter les maisons et les hommes. On ne finirait pas s'il fallait dénombrer tous les endroits où s'insinuent ces « esprits entreprenants ». Le plus simple est de constater qu'on en trouve partout.

Quand vous voyez des pêcheurs qui ne prennent pas de poisson, vous vous imaginez peut-être, âmes simples, que c'est parce que le poisson se méfie ou parce que le pêcheur est maladroit. Quand vous voyez un orage éclater sur votre tête, vous croyez peut-être que la cause en est dans la dose excessive d'électricité que les nuages ont emmagasinée, ce n'est pas votre faute : les princes de la science vous ont appris cela. Pauvres princes, hélas! que l'Eglise et Mgr Gaume tiennent en profonde pitié! Sachez donc que lorsque des pêcheurs ne prennent pas de poisson, c'est géné-

ralement parce que le diable les en empêche, que lorsqu'il fait de l'orage, c'est parce que le diable a intérêt ou plaisir à troubler l'atmosphère [1].

D'où il suit que l'eau bénite ayant tout pouvoir sur le diable, se trouve avoir, par ricochet, tout pouvoir pour faciliter la pêche ou la chasse et conjurer les ouragans.

Un jour que les thons faisaient difficulté à se laisser prendre dans leurs filets, des pêcheurs de Lampsaque qui savaient, eux, à quoi s'en tenir, ont recours à leur évêque. Celui-ci « parcourt tous les lieux de pêche, jusqu'à Abydos, et y répand de l'eau bénite. Puis, se mettant en prière, il ordonne de jeter les filets. La pêche a lieu en sa présence. Elle devient tellement abondante... etc. » (P. 303)

« Passons maintenant en Espagne, — poursuit Mgr Gaume. — L'eau bénite n'y est pas moins puissante qu'ailleurs. C'est le cas de dire que pour elle il n'y a pas de Pyrénées... »

Le thaumaturge Vincent Ferrier allait prêcher :

« Une foule innombrable se préparait à l'entendre et le pêcheur d'hommes devait prendre bien des poissons engagés dans les filets de satan. *Celui-ci le savait.* Pour s'épargner une défaite, il recourt à sa formidable puissance.

» Le saint apôtre venait de finir la messe. Déjà il

1. « A lui, les Pères, les grands théologiens, l'Église elle-même dans ses livres sacrés, n'hésitent pas à attribuer *le plus souvent* les tempêtes, les trombes, les ouragans. » (*L'Eau bénite*, p. 306.)

ôtait les vêtements sacrés pour monter en chaire. Tout à coup, il s'élève une si affreuse tempête, qu'on eût dit que le ciel allait s'écrouler. La frayeur alors s'empare de la foule. Pas de sermon possible ! En vétéran expérimenté, Vincent connaît la ruse de l'ennemi ; il se fait apporter de l'eau bénite et en jette contre les nuages. A l'instant l'air s'éclaircit, le temps devient serein, le soleil resplendit de tous ses feux, et le sermon est fait au grand avantage des âmes et à la honte de Satan. » (P. 308.)

Étant une fois admis que le diable suscite les tempêtes, je ne vois nulle difficulté à admettre qu'il fait naître également les épidémies.

« Ennemi juré de l'homme..., le démon ne nous attaque pas seulement dans notre âme, dans notre corps, dans nos demeures, mais encore dans nos biens et dans les éléments dont l'équilibre et la salubrité sont nécessaires à notre existence. Nos pères savaient cela, et leur science était plus avancée que la nôtre ». (P. 321.)

De là les aspersions d'eau bénite sur les maisons, sur les troupeaux, sur les champs, sur les vignobles, sur les potagers.

« Pas plus que le règne animal, le règne végétal n'est à l'abri des attaques du démon. Soit pour punir les péchés des hommes, soit pour exercer leur vertu, soit pour réveiller leur foi à la puissance des moyens curatifs dont sa providence nous a pourvus (que dirait-on d'un médecin qui communiquerait la petite vérole

à un de ses amis pour lui montrer comme il la guérit bien?), Dieu permet souvent des fléaux dévastateurs des plantes. Tels sont les sauterelles, les chenilles, la maladie mystérieuse de la vigne, des pommes de terre et de cent végétaux actuellement malades.

» Nos pères ne furent pas exempts d'épreuves analogues. Dans leur détresse, ils rentraient en eux-mêmes ; ils priaient et recouraient aux puissants amis de Dieu, les saints. A leur tour tour ceux-ci employaient sans hésiter les remèdes surnaturels : le signe de la croix et l'eau bénite. Ici encore, l'histoire prouve que le succès justifiait leur confiance. » (P. 324.)

Ah! nous avons fort à apprendre de nos pères!

« Plus éclairés que nous sur les choses de l'ordre moral, parce qu'ils avaient plus de foi, les anciens chrétiens avaient, on peut le dire, l'intuition de deux vérités fondamentales : d'une part, la condition de l'homme obligé d'accomplir son épreuve au milieu d'ennemis innombrables, acharnés et supérieurs en force; d'autre part, la puissance de l'eau bénite pour lui assurer la victoire. » (P. 372.)

Aussi, non contents d'avoir de l'eau bénite à domicile, ils manquaient rarement de s'en charger dans leurs déplacements :

« Comme le soldat en campagne ne se sépare jamais de son armure, ils avaient soin de porter avec eux de l'eau bénite dans leurs voyages. » (P. 373.)

Ce que nous avons de mieux à faire si nous voulons

être dignes de nos ancêtres éclairés, c'est donc de glisser un flacon d'eau bénite dans notre valise au moment de monter en chemin de fer.

Même recommandation, plus expresse encore, bien entendu, au moment de partir en guerre, Mgr Gaume recommande aux chefs d'Etat l'exemple de l'empereur Léon VI, lequel « voulait qu'on eût recours à l'eau bénite, surtout dans les grandes circonstances où pouvait se décider le sort de l'empire. »

« Il en fit une loi pour ses armées. Au lieu de perdre le temps à écrire la vie de n'importe quel empereur païen, ce sage prince a composé un livre sur les *Préparatifs de guerre.* Là se trouve la recommandation incroyable aujourd'hui (incroyable en effet!) que je vais te citer textuellement : « La veille de la bataille, » le général en chef aura soin de faire répandre par le » prêtre de l'eau bénite sur toute l'armée. » (P. 374.)

Et nunc intelligite, reges! Le secret de nos revers nous est, hélas! trop clairement dévoilé.

Et si nous ne voulons pas nous en tenir à conjurer ce seul genre de défaites; si nous voulons éviter encore les défaites morales de la dernière heure, nous aurons grand soin d'asperger les malades.

« Que le prêtre, dit l'Église, jette de l'eau bénite sur le malade, sur son lit et sur les assistants, en disant : *Asperges me!* Cela se fait pour chasser les démons, qui redoublent de ruse et de malice contre les mourants. Ainsi, on asperge le malade et le lit afin de

les éloigner; les assistants, afin qu'ils ne les empêchent pas de prier ou ne nuisent pas aux prières qu'ils font pour le malade. » (P. 381.)

Il paraît que, de nos jours, « les plus graves théologiens » recommandent cette pratique « avec instance ». Ils sont là-dessus d'accord avec Mgr Gaume, il est à peine besoin de le dire. « Et pourquoi ne le ferions-nous pas ? » demande Mgr Gaume avec son accent le plus persuasif.

« Il n'est pas rare que les médecins prescrivent de donner à boire aux malades d'heure en heure, même de demi-heure en demi-heure. Les gardes se feraient scrupule de violer de pareilles ordonnances. Est-ce que les médecins de l'âme ne valent pas les médecins du corps ?... Les remèdes prescrits pour éloigner le mal moral sont-ils moins efficaces que les médicaments destinés à soulager le mal physique ? L'Eglise est-elle moins habile que l'Académie de médecine ? » (P. 385.)

En mainte autre circonstance, le recours à l'eau bénite est indiqué « et par la pratique des vrais chrétiens et par les effets qu'elle produit ».

« Tels sont les orages, les tempêtes, les épidémies des hommes, des animaux et des plantes. Nous savons *de science certaine*, que l'eau bénite est un préservatif excellent contre ces différents phénomènes dont la nature mystérieuse et le caractère particulièrement malfaisant indiquent assez qu'ils sont trop souvent l'œuvre du démon. » (P. 406.)

Vignes malades, nuées de sauterelles, invasions de rats dévastant les campagnes, tout cela, en effet, ne résiste pas un moment à l'action de l'eau bénite. Vos piéges à loups manquent-ils à leur office? « Prenez mon eau! » vous dira Mgr Gaume.

« Le prêtre à qui le calviniste s'était adressé (il n'est jamais mauvais de confondre un calviniste en passant) prend de l'eau bénite... et bénit les fosses à loups. Dès le lendemain matin, on fit une riche capture ». (P. 343.)

Ceci se passait au XVI[e] siècle. Mais vous n'embarrassez pas Mgr Gaume en lui faisant observer que ces faits-là sont bien vieux. « Vous voulez peut-être de l'actualité, s'écrie-t-il, vous en aurez ». Ah! ce n'est pas l'actualité qui l'embarrasse, ni rien autre chose d'ailleurs. Un théologien n'est jamais embarrassé.

Savez-vous ce qu'écrit « du fond de la Chine » un de nos évêques missionnaires, à la date du 12 mars 1862 :

« Dix villages se sont convertis. *Le diable est furieux et fait les cent coups.* Il y a eu, pendant les quinze jours que je viens de prêcher, cinq ou six possessions. Nos catéchumènes, avec l'eau bénite, chassent les diables, guérissent les malades. J'ai vu des choses merveilleuses. » (P. 353.)

Le 12 mars 1862! Ce n'est plus le XVI[e] siècle, cela. Vous objecterez peut-être, à présent, âmes peu crédules, que le fond de la Chine est bien loin. Qu'à si

peu ne tienne, Mgr Gaume prendra ses exemples tout près de vous. Il en a deux justement qui datent d'hier et qui ont la France pour théâtre. Toulouse, hein! ce n'est plus le fond de la Chine. Sachez donc que l'eau bénite a été appelée dernièrement à montrer dans cette ville son merveilleux empire.

Des spirites ne s'étaient-ils pas avisés d'évoquer le malin esprit dans un guéridon! Tout le monde sait, qu'en pareil cas, le premier mouvement d'un guéridon est d'exécuter des entrechats.

« Pendant que le guéridon était en train de courir, une des personnes présentes alla chercher de l'eau bénite et en versa dessus. Il entra aussitôt dans de terribles convulsions, frappant avec colère et se secouant vivement. Il finit par se renverser, et, dans cette situation, il donnait de la tête contre le parquet, *comme pour faire tomber l'eau bénite*. Il se releva enfin, et, la porte du salon se trouvant entr'ouverte, il s'y précipita et sembla vouloir sauter par-dessus la rampe... » (P. 355.)

Attention, l'histoire du guéridon n'est pas finie; elle va se compliquer d'une histoire de chaise qui n'a pas sa pareille.

« Vers onze heures du soir, nos amis intimes, M. et madame L..., étaient assis auprès de leur petit guéridon et lisaient. Madame L... avait mis de l'eau bénite à sa portée, espérant se préserver ainsi de toute frayeur nocturne. Ils étaient là depuis une demi-heure, lorsque les

mêmes coups se firent entendre de nouveau, et, comme ils avaient lieu surtout sous la chaise où était assise madame L..., celle-ci trempa ses doigts dans l'eau bénite et les secoua sous la chaise. Sa main fut aussitôt saisie et mordue au-dessus de la derrière phalange du pouce, et elle eut de la peine à la retirer. Son mari ne comprenait pas d'abord la cause des cris qu'elle poussait ; mais il fut bien surpris en voyant sur la chair rouge et enflée l'empreinte d'une double rangée de dents. Madame L. . n'était pas encore remise de l'émotion causée par cette attaque inattendue, qu'elle poussa de nouveaux cris et tomba en syncope. Quand elle eut recouvré ses sens, madame L... se sentit mordre à l'avant-bras. J'ai vu le lendemain, seize heures après l'événement, les traces des morsures. L'avant-bras présentait comme l'empreinte de deux dents canines ». (P. 355.)

Canines ? N'y aurait-il pas dans ce dernier mot toute une révélation. Et les fameuses morsures du diable ne seraient-elles pas dues par hasard aux simples crocs d'un toutou. Idée d'incrédule. Ce n'est donc pas celle de Mgr Gaume. L'auteur de l'*Eau bénite*, qui est un croyant, croit fermement que c'est le diable qui faisait du bruit dans la chaise, que madame L... s'est assise sur le diable et que c'est le diable qui s'est mis en colère quand la pieuse dame, qui le meurtrissait déjà de son poids, lui a jeté de l'eau bénite. Ce que prouverait au moins de plus clair ces morsures, c'est que, lorsque le diable est blotti sous le siége que vous occu-

pez, il est beaucoup plus prudent de l'y laisser faire ses farces que d'user de l'eau bénite à l'en déloger.

Brisons là.

J'ai déjà dit comment la lecture de ces choses étonnantes avait conquis à la cause de l'eau bénite employée en médicament l'infaillible Pie IX. Non-seulement le Saint-Père a voulu par l'appât des indulgences encourager le fréquent usage d'une eau si précieuse, mais encore il s'est plu à confirmer de son témoignage l'emploi varié que les fidèles en peuvent faire.

Sa lettre approbative à Mgr Gaume atteste « *la vertu dont elle jouit de chasser les esprits immondes et de rendre vaines toutes les méchancetés et toutes les ruses de la perfidie satanique, d'éloigner tout ce qui peut compromettre l'incolumité ou le repos des hommes, de purifier l'âme des fautes légères et de procurer la santé spirituelle et corporelle*[1]. »

C'est bien, en effet, le résumé de ce que nous venons de lire; et ceux-là seuls qui ne soupçonnent pas le tort que la cour de Rome fait à cette grande religion du Christ qu'elle prétend défendre, s'étonneront de voir au bas la signature du Souverain-Pontife.

1. *L'Eau bénite*, p. 2.

III

L'Eau bénite de Saint Ignace, ou eau bénite perfectionnée par les Pères Jésuites. — Médaille ou relique de saint Ignace trempée dans l'eau pendant l'opération. — Dévotion ancienne remise à la mode. — Propagande en Suisse, puis en Belgique. — Le Père Bernard. — Spécialité dans les épidémies. — L'eau bénite à pleins tonneaux pendant le choléra. — Notices et prospectus. — Succès merveilleux remportés avec quelques gouttes d'eau de saint Ignace. — Comment on l'emploie. — Son rôle dans les couches laborieuses et la stérilité. — Dans la misère. — C'est à qui en aura chez soi. — Fi des médecins et des apothicaires! — L'eau de saint Ignace fatale aux mauvais plaisants.

Après avoir énuméré aussi consciencieusement que nous venons de le faire lès étonnantes propriétés de l'eau bénite, tant sur le règne animal que sur le règne surnaturel, tant sur les éléments que sur les hommes, il semblerait que nous dussions briser là, tout au moins en ce qui regarde les eaux pieuses ; mais, en matière de superstitions, le *nec plus ultra* n'est jamais atteint. L'imagination, cette éternelle travailleuse, veut encore trouver mieux quand le suprême est déjà trouvé. Au risque de faire du tort à l'eau bénite ordinaire, en donnant à supposer que sa puissance laisse parfois à désirer, les Pères Jésuites ont imaginé de lancer dans la circulation une eau bénite perfectionnée : j'ai nommé l'Eau bénite de saint Ignace.

Elle diffère de son ancienne par une complication

légère dans le mode de fabrication. D'abord un Père Jésuite, seul, peut en élaborer ; ensuite le préparateur, pendant la récitation d'une formule spéciale, fait tremper dans le liquide, soit une médaille à l'effigie de saint Ignace, soit une de ses reliques.

« A Rome, dit le chantre des vertus de l'Eau de saint Ignace[1], la relique qu'on plonge dans l'eau est renfermée dans un tube de verre, afin qu'elle ne se gâte pas par l'humidité ». (P. 129.)

Les Jésuites n'affirment pas positivement que l'eau bénite ainsi fabriquée soit supérieure à l'autre, mais ils le donnent volontiers à entendre. A quoi bon, d'ailleurs, cette cérémonie supplémentaire, si elle ne devait ajouter aux vertus du spécifique, et pourquoi irait-on assaillir de préférence les maisons des Pères Jésuites dans les temps d'épidémie, si on avait la certitude d'obtenir une eau bénite analogue dans la première sacristie venue.

Ou les Jésuites ont, pour se livrer à une telle fabrication, la prétention de produire une eau surfine, ou il faut reconnaître, dans cette manière de tirer profit d'un produit qui ne leur est pas particulier, un étrange besoin d'accaparement.

Mais nous entrons ici dans le domaine des suppositions où il nous déplaît de mettre le pied. La mine des documents incontestables que nous fournit la presse

1. Le P. Terwecoren. *La dévotion à saint Ignace de Loyola*, fondateur de la Compagnie de Jésus. Vie. Eau bénite, etc Nouvelle édition. Bruxelles et Paris, 1867. In-18

religieuse est assez riche pour que nous n'allions pas au delà.

Le rénovateur, sinon l'inventeur de l'Eau bénite de saint Ignace est un Père Jésuite, du nom de Bernard, qui, de 1826 à 1838, commença de la distribuer en Suisse « comme moyen d'obtenir de Dieu la guérison et d'autres faveurs célestes ». En 1833, le Père Bernard passa au collége d'Alost, et, depuis lors, la Belgique est devenue le centre de son active propagande.

« Tous les jours, dit son biographe, on venait demander au Père Bernard de l'Eau de saint Ignace. Souvent cinq ou six personnes attendaient leur tour dans le vestibule du collége. Il n'en admettait qu'une à la fois, montait à sa chambre avec le flacon, déversait l'eau dans un vase, récitait la formule de bénédiction en y plongeant une médaille du saint, reversait l'eau dans la bouteille, et revenait la remettre au demandeur, en lui recommandant de faire une bonne confession de ses péchés et une neuvaine de prières en l'honneur du saint Sang de Notre-Seigneur et de saint Ignace... Des gens, qui n'avaient jamais voyagé par le chemin de fer, entreprenaient le voyage dans ce seul but. Bien que tout Père du collége pût bénir l'eau en invoquant saint Ignace, c'était au Père Bernard seul qu'on en demandait; et le peuple, dans sa simplicité, n'appelait pas autrement cette eau que l'*Eau du Père Bernard*... Après sa mort, lorsque son corps restait exposé, bien des personnes apportaient les flacons qui avaient contenu l'eau bénite par le Père, dans l'idée de

leur faire conserver cette bénédiction en les appliquant à ses mains et à sa bouche ». (P. 63.)

L'Eau bénite de saint Ignace est surtout recommandée dans les moments d'épidémie, et le fait est, s'il faut en croire les intéressés, qu'elle doit au choléra ses plus beaux succès. En 1849 et en 1859, ce n'était plus seulement à Alost, c'était de toutes parts que la Belgique assiégeait les maisons des pères Jésuites pour en réclamer.

A Anvers, « la foule était si grande, à certaines heures, que trois ou quatre personnes suffisaient à peine pour en faire la distribution ». (P. 65.)

A Bruges, « un homme vint trouver le supérieur de la maison des Jésuites, et lui dit : « Déjà cinq person-» nes sont mortes dans notre rue ; et il est bien à crain-» dre que nous n'y passions tous. » Le Père lui donna de l'Eau de saint Ignace, et lui inspira de la confiance en cette pieuse pratique. Ce ne fut pas en vain : l'épidémie cessa tout à coup dans cette rue. Dès ce moment, on accourut de tous côtés pour demander de cette Eau salutaire. Après quelques jours, il ne suffisait plus de la bénir par bouteilles, *il fallait bénir des tonneaux entiers* et les exposer dans la cour, où tout le monde pût venir puiser à volonté. En une semaine, plus de cinquante tonneaux avaient été bénis. L'empressement était si grand, que l'on y a vu, plusieurs fois, jusqu'à trois cents personnes réunies pour chercher le remède. Ce concours dura trois semaines, tout le temps que dura le fléau. Ce n'étaient pas seulement la classe pau-

vre et la classe ouvrière, mais aussi les riches et les nobles, les croyants et ceux qui se donnaient pour incrédules, qui recherchaient ce secours d'en haut. (P. 67.)

« Enfin, à Gand, dans l'espace de deux mois, plus de 10,000 flacons ont été demandés, et plus de 50,000 personnes de la ville ou des environs en ont fait usage. Des protestants mêmes en ont cherché ou fait chercher, par des catholiques, à la résidence des pères Jésuites. » (P. 94.)

Qui ne serait convaincu des mérites transcendants de l'Eau de saint Ignace en apprenant que, jusqu'aux incrédules et aux protestants, tous se ruaient sur les bouteilles, voire même sur les tonneaux pleins jusqu'au bord du précieux liquide.

Pendant ce temps, les pères Jésuites poussaient de leur mieux à la roue... je veux dire à la tonne, par un assaut de petites publications dans le goût de la circulaire ci-jointe, répandue à profusion dans Bruxelles pendant le dernier choléra.

USAGE DE L'EAU BÉNITE DE SAINT IGNACE,

FONDATEUR DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

avec une neuvaine en son honneur, contre le choléra, les maladies contagieuses et autres infirmités.

Depuis plus de deux siècles, l'Eau bénite de saint Ignace est connue pour son efficacité merveilleuse contre la peste, le choléra et autres maux de l'âme et du corps. Dieu récompense, par intercession de son serviteur, la foi et la confiance des chrétiens. En voici quelques exemples : — En 1599, la peste sévis-

sait cruellement à Burgos, en Espagne. Nul remède naturel ne pouvait sauver les malheureux que le fléau avait atteints; mais ils trouvèrent des secours dans l'Eau bénite de saint Ignace. Les pestiférés qui en burent avec confiance échappèrent à la mort (*Bolland.*, 31 *juillet*). — En 1712, la Bohême était affligée par les maladies, les plaies incurables et autres infirmités; les insectes détruisaient les moissons. Tout cédait à ce remède et à la confiance qu'on avait en ce puissant intercesseur (*Bolland.*, 31 *juillet*).

Plusieurs villes de notre pays ont éprouvé les consolants effets de la protection de saint Ignace, surtout en temps d'épidémies. Gand, Bruges, Courtrai, Alost, et surtout Anvers ont vu une affluence prodigieuse de personnes qui venaient demander l'Eau de saint Ignace, et qui attribuaient à ce remède surnaturel la faveur d'être préservées ou guéries du choléra, en 1849 et 1859. A Bruxelles même, beaucoup de faveurs ont été obtenues tout récemment encore, par le même moyen. Recourons à ce remède salutaire, et, pour l'employer plus efficacement, faisons une neuvaine en l'honneur de saint Ignace.

Suivent les prescriptions de la neuvaine.

1° Tous les jours, dans la famille ou en particulier, réciter les litanies de saint Ignace ou d'autres prières.

2° Tous les jours, boire de cette Eau bénite, en répandre quelques gouttes dans la maison ou sur le malade en disant : « Saint Ignace, priez pour nous, afin que nous nous rendions dignes des promesses de Jésus-Christ... »

D'autre part, les notices se multipliaient. Celle du père Terwecoren, plusieurs fois traduite en flamand, grossissait à vue d'œil d'édition en édition, et, de simple brochure, passait bientôt à la dignité de volume.

L'auteur de la circulaire insinue avec une certaine timidité que les innombrables individus sauvés du choléra *attribuaient* à ce remède surnaturel d'avoir été guéris. Le père Terwecoren n'a pas de ces timidités-là.

« Le Très-Haut, dit-il sans ambages, a visiblement approuvé cette pieuse pratique, en exauçant les vœux des personnages qui se sont servis de ce moyen avec foi et confiance, et en les récompensant par d'admirables et subites guérisons. » (P. 55.)

Les preuves à l'appui ne laissent rien à désirer :

« Près de Mells, Sophie B... fut atteinte du fléau, au milieu de la nuit du 26 octobre. On alla frapper à la porte d'un voisin pour demander du secours ; il donna de l'Eau de saint Ignace, disant : « Buvez, « et dites cinq *Pater* et cinq *Ave Maria.* » Elle le fit et la guérison fut complète. » (P. 93.)

Ou bien :

« La diarrhée persistait depuis huit jours. Le dimanche, dans l'après-midi, elle prend de l'Eau de saint Ignace : la diarrhée est arrêtée. » (P. 121.)

Cela est net, précis, convaincant.

Et notez que, pour opérer, la quantité d'eau n'a pas besoin d'être considérable. Trois ou quatre gouttes suffisent au besoin.

« Un homme fut rapporté à sa maison dans un état si pitoyable, que sa femme ne le reconnaissait plus qu'à la voix. Elle laissa tomber trois ou quatre gouttes de l'Eau bénite sur l'endroit du ventre où le patient tenait la main pour calmer ses souffrances ; les douleurs se calmèrent et le choléra disparut. » (P. 90.)

« Chaque jour, recommande le père Terwecoren,

l'on boira un peu de cette Eau [1], ou l'on en mettra quelques gouttes sur la partie du corps qui est malade et dont on demande la guérison, ou bien on en répandra quelques gouttes dans la maison ou sur le malade ; le tout en disant quelque prière, par exemple : *Saint Ignace, priez pour nous.* » (P. 142.)

On voit qu'il existe une certaine latitude dans la manière de se servir de l'Eau de saint Ignace. Sans doute a-t-on le droit de se laisser aller un peu à son inspiration, et je ne vois pas que le bon Père se récrie de ce qu'une femme en mêle aux cataplasmes qu'elle applique à son mari. (P. 82.)

L'Eau de saint Ignace ne restreint pas dans un cercle étroit les limites de son pouvoir. Maladie des os, hydropisie, cécité, surdité, libre pensée, maux de pieds, rien ne lui résiste. Elle n'est pas seulement spéciale pour les épidémies, elle l'est aussi pour les couches laborieuses et même pour la stérilité.

« Il y a deux circonstances dans lesquelles autrefois on recourait beaucoup à saint Ignace, et ce recours paraît aussi reprendre : c'est celle des femmes effrayées à l'approche du moment où elles doivent mettre un enfant au monde, ou désolées de ne pas avoir l'espoir de s'entendre appeler un jour du doux nom de *mère*.

1. « Quand l'Eau est gâtée, on ne doit pas en boire. Si l'on peut facilement s'en procurer de fraîche, on jette avec décence dans le jardin celle qui est gâtée. Il est bon de mettre quelques grains de sel dans l'Eau qu'on reçoit. » (*Note de l'auteur.*)

Dans l'une et l'autre de ces circonstances, l'intercession de saint Ignace a essuyé bien des larmes. » (P. 103.)

Peu s'en faut que l'Eau de saint Ignace, après avoir fait venir au monde des enfants qu'on n'y attendait pas, ne leur donne deux fois la vie en les ressuscitant quand ils se trouvent à toute extrémité.

« Dans la rue Sainte-Anne, une toute petite fille, Constance Van C..., âgée de cinq mois, *paraissait avoir expiré*, à la suite des attaques du choléra. On lui infusa deux gouttes de l'Eau vivifiante; l'enfant revint à elle *en deux minutes*, et se rétablit. » (P. 90.)

Quand j'aurai constaté qu'avec de l'Eau de saint Ignace on peut se nourrir et même s'habiller, je crois que je serai arrivé au *summum* de sa puissance.

« D'autres genres de faveurs encore sont dus *à la foi des simples*, avec lesquels Dieu aime à communiquer. Un ouvrier, avec femme et enfants, dépourvu de tout ouvrage, l'était aussi de tout secours. Il recourut à saint Ignace et à l'Eau bénite en son honneur. Un soir, il entend frapper du dehors sur la porte de sa maison ; on ouvre, et une personne inconnue apporte de la nourriture et des vêtements. » (P. 85.)

Il ne faut pas s'étonner après cela si les *simples* se jettent sur l'Eau de saint Ignace avec tant d'enthousiasme.

— Nous ne sommes pas tranquilles quand nous

n'avons pas d'Eau de saint Ignace à la maison, dit une pauvre femme. (P. 87.)

Et une autre :

— J'aimerais mieux tout laisser et tout perdre dans ma maison que d'être privée de l'Eau bénite de saint Ignace. (P. 122.)

Une autre déclare que ses enfants ne voudraient pas déjeuner le matin avant d'en avoir pris. (P. 89.)

Une autre encore que son mari ne consentirait pas à se mettre en route s'il n'en était muni. (P. 88.)

L'empressement avec lequel les malades se mettent au régime de l'eau de saint Ignace n'a d'égal que celui avec lequel ils envoient promener médecins et pharmaciens quand ils sont malades.

Une femme déclare (p. 96) qu'elle ne veut plus « d'autre médecine que de l'Eau de saint Ignace. »

A un individu malade on propose d'aller chercher le médecin. (P. 92.)

— Non, dit-il, donnez-moi de l'Eau de saint Ignace.

Et, comme on se rabat sur le pharmacien :

— Non, reprend le malade, de l'Eau de saint Ignace.

Il est presque superflu d'ajouter que cette ténacité lui réussit.

« Je vais mourir, disait à ses enfants une mère violemment attaquée du fléau ; je vais mourir : j'ai des douleurs atroces !

» — Mère, nous irons chercher une médecine.

» — Non ; allez demander dans le voisinage de l'Eau de saint Ignace.

» On obéit, et les enfants joyeux ont conservé leur mère. » (P. 90.)

Aux gens qui sont sauvés par l'opération de saint Ignace d'une mort presque assurée, il est bon d'opposer les malheureux que la sainte influence fait passer non moins instantanément de vie à trépas.

Ceux que l'ombre de Loyola frappe de mort, — frémis, lecteur ! — ce sont les mauvais plaisants qui se permettent de rire de son Eau.

« On nous a cité le fait d'un malheureux qui, après s'être moqué de l'eau bénite de saint Ignace, mourut le lendemain. » (P. 119.)

Très ingénieuse, l'idée de dire au public, en essayant de lui faire avaler comme acte de foi d'incommensurables bourdes :

— Prenez garde de ne pas vous moquer ; vous pourriez être frappé de mort instantanée.

Ma foi, tant pis ; je me risque !

LES IMAGES

Personnalité envahissante de saint Joseph. — Dévotion aux cœurs, aux entrailles. — L'œuvre des Mains divines. — Variétés de sacrés cœurs. — Le cœur de Jésus dessiné par Marie Alacoque. — Le petit jeu du sacré Cœur. — Curieux sujet de méditations offert aux jeunes filles. — *Le passe-port pour la sainte cité.* — *Le billet d'entrée pour le ciel.* — Utilité des portraits de saints démontrée. — Les Notre-Dame. — L'imagerie politico-religieuse. — Les portraits de Pie IX au point de vue de l'histoire. — Les mêmes au point de vue médical. — Images guérissantes de sainte Philomène. — Comme quoi la ressemblance des saints ne saurait être garantie.

Les images tiennent dans les pieux étalages une assez large place pour avoir leur chapitre ici.

Ce qui surprend d'abord, dans cette multitude de petites figures qui sollicitent l'attention par leur dorure, leur coloris ou la richesse de leurs découpures, c'est la fortune toujours décroissante de Dieu le Père.

Le paganisme expirant jetait le cri : « Les dieux s'en vont ! » ; on peut dire à présent : « Le bon Dieu s'en va ! » Il semble que les dévots le tiennent en bien petite estime, à voir le culte des images se tourner presque exclusivement vers Jésus, Marie et quelques saints à la mode Quoi de plus étrange notamment que de trouver le bon Dieu effacé, dans les vitrines pieuses, par la personnalité tous les jours plus envahissante de saint Joseph.

Très curieux, ce culte de saint Joseph que quelques révérends pères jésuites se sont mis en tête de lancer dans le public religieux, et auquel ce public facile a aussitôt mordu comme s'il n'attendait plus son salut d'autre part. Maintenant saint Joseph voit partout ses autels se multiplier, des confréries sans nombre se placent sous son invocation ; maints petits livres relatent les miracles dus à sa puissante intervention ; il a son journal à lui, *le Propagateur de la dévotion à saint Joseph* (quatorzième année !), qui célèbre chaque mois les vertus merveilleuses de sa médaille et de son saint cordon [1]; enfin, gage d'un succès exceptionnel, l'imagerie commence à révéler le tracé de son cœur, plan, coupe et élévation.

Je ne pense pas apprendre qu'à la dévotion à Jésus et aux saints tend tous les jours à se substituer la dé-

1. Il est peu de feuilles périodiques, même des mieux posées, qui pourraient inscrire comme celle-ci sur leur couverture, à l'époque des échéances :

« Les abonnés de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie sont priés de renouveler leur abonnement. » (N° d'octobre 1873.)

votion à leurs cœurs. La dévotion à leurs cervelles, principe de leur volonté et siége de leur intellect, serait un peu plus logique, et elle viendra peut-être ; mais pour le moment nous en sommes aux cœurs [1].

1. Ces lignes étaient écrites lorsque la dévotion « aux entrailles de la Vierge » nous a été révélée en ces termes par l'auteur de *la Dévotion à Marie en exemples :*

« Chaque jour, Berchmans saluait neuf fois les entrailles immaculées de la Sainte Vierge. » (T. I. p. 39.)

D'autre part nous arrivait le prospectus de lancement d'une nouvelle œuvre, *l'œuvre des Mains divines*.

S'il faut en croire le signataire de ce prospectus, le sieur Marie Arnichand, curé de Notre-Dame de la Feuillade, à Montech (Tarn-et-Garonne), l'utilité de l'invocation à ses Mains aurait été révélée par Notre-Seigneur à un religieux missionnaire. La portée de la nouvelle œuvre est ainsi exposée par M. le curé de Notre-Dame de la Feuillade :

« Un cri de confiance au sacré cœur est répété, et nous espérons ; mais Dieu veut que dans tout le monde on invoque aussi les Mains divines de Notre Sauveur.

» Quand les œuvres de la miséricorde restent incomprises, il faut bien que le Sauveur saisisse de ses Mains divines les armes et le bouclier ; les armes pour disperser ses ennemis, le bouclier pour protéger ses fidèles.

» Déjà elles se sont manifestées aux âmes, ces Mains divines de Notre Sauveur, instruments de son sacré Cœur, et leur *œuvre auxiliatrice* a fait de rapides progrès, quoique livrée à peu près à elle-même. Elle a été reconnue bonne par plusieurs évêques de France, approuvée et enrichie d'indulgences par quelques-uns de l'Italie. L'heure n'est-elle pas venue de lui donner une organisation plus forte ?

» Saintes âmes qui invoquez déjà les Mains divines de Notre Sauveur, formez-vous en armée de prières, établissez parmi vous des séries de sept ou de trente personnes qui, se partageant les jours de la semaine ou du mois, feront incessamment entendre, surtout dans l'union eucharistique, ce cri sauveur pour la sainte Église et toutes les nations du monde :

» *Mains Divines de Notre Sauveur, secourez-nous!* »

« Je lui parlerai au cœur, dit une image pieuse, et *j'en obtiendrai tout ce que je voudrai.* »

Si cette légende ne témoigne pas que le culte en question soit fort désintéressé, du moins peut elle donner la clé de son succès.

Au premier abord, tous ces cœurs rouges, généralement dégouttants de sang, produisent une impression peu agréable; mais, en les considérant de près, on est bientôt surpris, puis attaché par l'étonnante fantaisie qui a présidé à leur figuration.

Je ne connais rien qui dérange davantage les règles de l'anatomie. Il y a des cœurs que leurs propriétaires portent à la hauteur voulue, mais extérieurement, par-dessus leurs vêtements; d'autres que ceux qui auraient droit de les recéler tiennent à la main. Et ce qui n'amoindrit pas l'étonnement, c'est que ces cœurs flambent, rayonnent, voltigent.

En voici un qui, sous la pression de deux doigts, verse un jet de sang dans un calice. Ici le cœur paraît jouer le rôle d'une outre. « Qu'est-ce que le Seigneur, dit l'image, peut donner de meilleur à ses enfants que ce vin *qui fait germer les vierges?* » (???)

Ailleurs dans la plaie béante, une colombe vient d'élire domicile, c'est le cœur-nid cette fois.

Une autre espèce de cœur nous est révélée par cette inscription : « Heureuse l'âme qui établit son séjour dans le cœur de Jésus! Le cœur immaculé de Marie *en est la porte.* » A côté du cœur-nid, voilà maintenant le cœur-porte.

Ces cœurs sont donc censés représenter toute sorte

d'objets, à moins qu'ils ne figurent d'incompréhensibles individus, comme lorsqu'on les voit portant des fardeaux, enchaînés, fixés sur la croix, etc. Entre le cœur-objet et le cœur-individu, il y a même encore une variété intéressante, le cœur-oiseau, celui qui a des ailes.

Le plus curieux échantillon que j'en connaisse montre un cœur gigantesque couvrant au moins les deux tiers d'une croix sur laquelle il est attaché. Ce cœur monstrueux, qui figure, j'imagine, celui de Jésus, se trouve flanqué de trois autres cœurs d'une dimension plus modeste qui adhèrent à lui et qui sont, à ce qu'il paraît, ceux de la Vierge, de saint Joseph et de saint Jean. Faire l'assaut de ces quatre cœurs (un gros et trois moyens) qui jettent feu et flamme au sommet de la croix, c'est la besogne étrange à laquelle sont occupés une multitude de nouveaux cœurs, de tout petit modèle, ceux-là, dont les uns battent de l'aile, massés dans l'éther comme des compagnies de perdreaux, tandis que les autres, attachés au sol, soupirent tristement, ainsi que l'apprend la légende : « Mon Dieu, faites pousser nos ailes ! [1] »

Une image à transformations, *le Trésor inconnu*, laisse voir quand on l'ouvre, un oranger en caisse.

Mais l'emblème ne suffit pas;
Découvrez un peu la racine,
C'est là, dans le lieu le plus bas,
Qu'est cette richesse divine.

1. Paris, Ch. Letaille, édit. pontifical, rue Garancière, 15.

Fidèle à la recommandation du quatrain, vous découvrez le bas de l'image et la caisse se trouve remplacée par un cœur avec l'oranger planté dedans.

Nouveau quatrain :

Venez et vous verrez, si vous tournez le reste,
En un luth harmonieux (*aïe!*) ce cœur très saint changé,
Docile sous les doigts du Musicien céleste,
Rendre en accords parfaits sa sainte volonté.

Le musicien céleste est Dieu, dont les mains vous apparaissent — dès que vous avez tourné le reste — maniant le cœur-luth qui doit, bientôt après, se transformer en croix par un nouveau dépliage [1].

Ceci peut donner idée des étranges fantaisies que le culte bizarre des viscères inspire à l'imagerie religieuse. Avant de montrer, par le « petit jeu du sacré Cœur », jusqu'où l'aberration peut aller, je vous présenterai encore, sur un papier jauni à dessein, un vieux cœur jauni, lui aussi, et entouré de rayons vert-pomme. Dans la large plaie qui le traverse horizontalement de part en part, et d'où le sang suinte en modestes gouttes rosées, on lit en lettres d'or le mot *charitas*. Ce n'est pas la seule singularité de ce cœur qu'on puisse lire dedans. Il est en outre surmonté d'une croix, trois fers de lances s'en échappent aux trois angles, enfin il est bordé tout autour de petits jets de flamme qui lui font comme une auréole de pompons jaunes. Ce cœur fantastique apparaît au centre de deux couronnes de

1. Paris. Letaille, édit., rue Saint-Jacques, 30.

petits cœurs aux enlacements capricieux, le tout d'une nuance passée qui s'explique bientôt quand on lit :

COPIE DE L'IMAGE DU SACRÉ CŒUR DE N.-S.-J.-C. D'APRÈS LA B^se^ M^le^-MARIE ALACOQUE

et de l'acte de consécration[1] *fait par elle et écrit de sa main, envoyé par elle le 15 sept^bre^ 1686, au M^tère^ de Moulins. Les originaux se conservent au M^tère^ de Nevers.*

Comme on le voit par ce luxe de certificats, rien de plus authentique, en apparence, que cette image du Cœur de Jésus. Elle ne vous laisse pas moins très perplexe, attendu que le cœur représenté ne ressemble à aucun des cinq cents autres cœurs qui inondent les vitrines. Alors les cinq cents autres cœurs sont donc de faux cœurs de Jésus ? A moins que ce ne soit celui-là qui nous trompe. Enfin, il y a évidemment de faux cœurs de Jésus. Lesquels ? Je n'en sais rien, je ne tiens même pas à le savoir ; mais il y en a de faux, cela est un fait. Que les pieux acheteurs se défient !

J'annonçais tout à l'heure « le petit jeu du sacré Cœur ». Ce n'est pas le nom officiel du jeu en question ; mais je n'en vois pas qui lui convienne mieux.

Imaginez trente-trois petites cartes (une de plus qu'au piquet) portant chacune au recto un gros cœur

1. « Je N. N, me donne et consacre o (*sic*) sacré cœur de nre sgr J.-C., ma persone et ma vie, mes actions, peines et soufrance, p^r^ ne plus me servir d'aucunne partie de mon estre q p^r^ laymer, etc. » — Bouasse-Lebel, éditeur.

avec une prière, et, au verso, différentes notes disposées en manière de croix. Il paraît que ces cartes, dont le nombre représente le chiffre des années de Notre Seigneur, sont l'objet d'une distraction pieuse spécialement destinée aux petites filles.

On prend les trente-trois cartes et on les bat comme pour toutes les parties possibles ; puis on fait tirer une carte du jeu successivement à plusieurs jeunes filles. Chacune d'elles consulte alors le verso du carton qui lui est échu et apprend quel titre elle aura ce jour-là vis-à-vis du Cœur de Jésus, en même temps que l'heure à laquelle elle lui devra dévotion. Les heures varient suivant les cartons : de midi à une heure, de dix à onze, de six à sept, etc. Là, je pense, est la suprise du jeu. Les titres varient aussi. Ils sont étranges. La petite fille a le droit d'être appelée, tour à tour : *l'Amie désintéressée du sacré Cœur de Jésus, l'Aspirante*, *l'Amante*, *la Conquête*, *la Fidèle compagne*, *l'Épouse*, *la Captive*, *l'Heureuse privilégiée*, *la Bien-Aimée*, *la Victime*, *l'Immolée à l'amour du sacré Cœur de Jésus*.

Les épigraphes, aussi bien que les oraisons qui suivent ces titres, et dans lesquelles les jeunes filles sont invitées à s'abîmer quotidiennement pendant l'heure indiquée, ne sont pas d'une rédaction moins étonnante. Ici, l'épigraphe dit :

Un de ses yeux a blessé mon cœur.

Ou :

Mon bien-aimé est tout à moi et je suis toute à lui.

Là, l'oraison soupire :

Si tu connaissais le don de Dieu, âme fidèle! si, ouvrant les yeux à la lumière, tu voyais les charmes attrayants, la beauté ravissante de ce Dieu dont le cœur est un abîme des plus admirables, pourrais-tu détourner les yeux de ce spectacle enchanteur?

Ou encore :

Ame bienheureuse, si tu savais le don de Dieu!... si tu pouvais comprendre les délices ineffables de cette solitude mystérieuse où je me plais à communiquer mes secrètes douceurs, avec quels brûlants désirs ne répondrais-tu pas aux vœux de ma tendresse!

Et ce n'est pas sans trouble, j'imagine, que l'enfant découvre dans les petites cartes que sa maîtresse lui remet, des aphorismes comme ceux-ci :

Soupirer après l'union de l'objet aimé, la chercher et la procurer par tous les moyens est le besoin impérieux de l'amour.

Est-ce bien Dieu qu'elle croit entendre murmurer à son oreille :

Qui a pu, âme chrétienne, attirer sur toi le regard de prédilection dont je veux bien t'honorer et comment t'acquitteras-tu jamais des devoirs que t'impose ce nom si doux dont je t'appelle aujourd'hui : « Ma bien-aimée! »

Ne doit-elle pas trembler à la voix de cet amant jaloux qui tantôt lui dit impérieusement :

Je suis le *seul* objet vraiment digne de remplir et de satisfaire ce cœur créé *pour moi seul*...

Tantôt :

Je suis un Dieu jaloux... je te veux sans partage?

Et encore :

Es-tu prête, âme chrétienne, à recevoir le coup que mon

amour veut te porter? Ce coup divin ôtera la vie à ton amour-propre, il brisera ta volonté, il détruira tes jalousies, il immolera la nature.

Faut-il citer encore? Pourquoi pas? Cela est vraiment très instructif au point de vue de la propagande religieuse dans les pensionnats de jeunes filles.

Je donne cette carte dans son entier pour en montrer la disposition typographique :

La Conquête
du sacré Cœur de Jésus

Voici votre roi qui vient à vous plein de douceur.

« Jaloux de conquérir ton âme, qu'ai-je épargné pour faire de toi mon domaine et mon héritage? Devais-tu donc ajouter à ma félicité et à ma grandeur? Et quand, par de longues résistances, tu as cherché à te soustraire à mon empire, peux-tu assez déplorer ton aveuglement et me bénir de mes amoureuses recherches? »

Heure spécialement consacrée à cette dévotion : 5 h. à 6 h.

Rendez-vous dans le sacré Cœur : 9 heures et 4 heures.

Intercesseurs : les Dominations.

Le n° 5 priera pour le n° 6.

Autre carte :

L'Épouse
du sacré Cœur de Jésus

—

Je ne t'appellerai plus ma sœur, ma fille, mais ma bien-aimée, mon épouse.

—

« O âme fidèle! comprends-tu la sublime dignité à laquelle je t'élève aujourd'hui? Épouse d'un Dieu!... Quels droits, quelles prérogatives sont les tiennes!... Unie à mon Cœur par les liens sacrés d'une affection indissoluble, que t'importent maintenant le dédain et le mépris des créatures! »

Autre encore :

L'Immolée à l'amour
du sacré Cœur de Jésus

—

Tout est consommé !

—

« Ame pieuse, il ne doit rien rester en toi de toi-même. Sur toi s'est appesanti jaloux et sacrificateur le bras de mon amour... [1] »

Je m'arrête.

Après avoir lu cela, il est difficile de ne pas se demander ce que les pieuses directrices, qui mettent de telles œuvres entre les mains de leurs élèves, penseraient des mêmes petits cartons si, au lieu de s'abriter

1. Bouasse-Lebel, éditeur, rue Saint-Sulpice, 29.

sous le pseudonyme de Jésus, ils portaient franchement la signature de Jules ou d'Ernest.

J'aime mieux l'imagerie religieuse quand elle est purement niaise, par exemple lorsqu'elle offre au fidèle le « passe-port pour la sainte cité », une manière de passe-port illustré qui porte en tête : ROYAUME DES CIEUX, avec le grand sceau du royaume sur la fermeture. De chaque côté du sceau on lit, d'une part

†
J. H. S.
Délivré l'an du Seigneur
au Chrétien voyageur se dirigeant vers
le Royaume de Dieu.

Et de l'autre :

†
J. M. J.
L'entrée du Royaume sera
libre pour les voyageurs conformes
au présent signalement.

Le signalement consiste à posséder, comme Jésus, la pureté, l'humilité, le détachement, l'obéissance, la douceur, l'amour de Marie et la charité.

Sur l'image finale, on voit le ciel avec ses plaisirs un peu monotones : concert de luth, cueillement de fleurs, etc., et, au-dessous, l'octroi céleste marqué par un poteau portant l'inscription : *Frontière du temps.* Près du poteau, se tient un ange dont l'épée nue indique de la pointe sur le sol le mot : *Confrontation*, tandis que saint Pierre, un papier à la main, vérifie très consciencieusement si la jeune âme qui prétend

passer la frontière est, comme dit le passe-port, « conforme au signalement. »

Cette ingénieuse composition sort des presses de M. Letaille, éditeur, rue Saint-Jacques, 90. Un autre Letaille, qui n'a pas voulu se laisser distancer par la concurrence, l'éditeur pontifical de la rue Garancière, oppose victorieusement à ce passe-port céleste le

BILLET D'ENTRÉE

POUR LE CIEL

qu'il dédie généreusement aux malades. Il y a lieu de supposer qu'avec ce billet on peut se passer du passe-port.

On lit au bas :

JE LE TIENS!
O Marie! aidez-moi
à le garder précieusement
sur mon cœur.

Et au verso :

« Gardez ce billet près de vous; et, dans vos ennuis et vos souffrances, protestez de votre amour *par un simple regard sur lui*, ou en disant de cœur : *Oui, mon Dieu... oui....* »

Les figures de saints ne font guère leur apparition dans les étalages dévots qu'autant que la mode le leur permet. J'ai déjà dit que celles de saint Joseph étaient actuellement en hausse. Il n'y a pas lieu de s'en étonner quand on sait l'influence, aussi immédiate qu'imprévue, que ces modestes portraitures peuvent exercer à l'occasion sur les âmes rebelles.

« Une excellente chrétienne de Turin avait une fille dont la conduite la désolait, raconte le P. Huguet. Un jour, elle eut une bonne inspiration : « Si » je lui donnais une image de saint Joseph?... Mais, » hélas ! sans doute elle ne la recevrait pas, ou bien » elle la déchirerait ; cependant essayons. » En l'absence de la jeune fille, la pauvre mère voit sur la table un livre qui n'était pas, certes, un livre de dévotion. « Dois-je placer dans un pareil ouvrage une image » religieuse ? O saint Joseph, pardonnez-moi, mais je » ne puis faire autrement. » Au retour, sa fille prend son livre : « Chose curieuse ! s'écrie-t-elle, qui peut » avoir mis une image de saint Joseph dans mon livre? » Je ne sais qu'en faire ! » Mais en même temps elle la regarde attentivement, elle la trouve belle, elle ne se lasse pas de la contempler ; et puis, la retournant, elle lit une prière qui se trouve au verso, et elle regarde encore l'image, puis... et puis elle pleure, elle jette son mauvais livre par terre, se trouve vivement touchée et *complétement convertie*[1]. »

Ce n'est pas plus difficile que cela ; mais sans doute faut-il que l'image sorte d'une bonne maison.

Une grande variété de Vierges paraît faire, avec les innombrables sacrés cœurs, le fond de l'imagerie dévote actuelle. Toutes les Notre-Dame que la renommée a favorisées de quelques coups de trompette sont aussitôt représentées avec leurs attributs variés et leurs tons

1. *Pouvoir de saint Joseph.* Paris, Régis-Ruffet. 21e édition, 1873. In-18, p. 105.

de peau différents, sur de petites cartes qui deviennent comme autant de menues réclames pour leurs sanctuaires respectifs.

Par exemple, le petit boniment de Notre-Dame de Boulogne nous raconte comment la statue de la Vierge qu'elle représente vint à Boulogne sur une barque mystérieuse « qui voguait seule sur les flots » ; comment la cognée des hérétiques s'émoussa contre son bois ; enfin de quelle façon, pendant 900 ans, des prodiges récompensèrent la ferveur des fidèles sans cesse prosternés devant elle.

Notre-Dame de Bon-Encontre fut trouvée, elle, d'après sa petite image, par un berger, dans un buisson. « Emportée trois fois du buisson, trois fois cette statue y revint d'elle-même, ainsi que l'affirment la tradition et les monuments *les plus authentiques*... De nos jours, comme autrefois, les fidèles affluent aux pieds de la sainte image et y reçoivent encore journellement les plus précieuses faveurs. »

Devant le portrait de Notre-Dame de Bonne-Délivrance, on n'a pas besoin de demander quelles sont ces faveurs. Les bras et les jambes pendus autour d'elle, en manière d'*ex-voto*, parlent assez aux yeux. « Qui l'a jamais éprouvée sans ressentir les effets de sa puissance ? » dit la légende ; et comme témoignage, on voit un boiteux guéri jeter au loin sa béquille inutile.

Un image de Notre-Dame de la Salette nous montre, elle aussi, la guérison d'une femme « infirme depuis vingt-trois ans ». D'autres font valoir les indulgences spécialement attachées à la visite de tel ou

tel sanctuaire, par exemple à celui de Notre-Dame de Myans, une Vierge noire comme la Vierge de Chartres.

Un peu passées de mode, les Vierges noires, quoique celle de Chartres ait une sorte de regain. Aujourd'hui les trois Vierges qui tiennent la corde sont celles de la Salette, de Lourdes et de Pontmain. Aussi leurs portraits sont-ils multipliés aux étalages avec une étonnante profusion. Détail frappant : aucune des trois ne porte le même costume. Celle de Pontmain, dans sa grande robe sans taille et sous son étrange couronne évasée, a de faux airs d'un juge ; celle de Lourdes, ayant au bras un gros chapelet, et son long voile sur la tête, a plutôt l'allure d'une religieuse ; tandis que celle de la Salette, avec sa guimpe, son fichu et son tablier, semble tout à fait costumée en paysanne. Si c'est la même Vierge qui s'est montrée sous ces formes variées à Pontmain, à Lourdes et à la Salette, elle paraît avoir voulu faire apprécier d'une façon spéciale la variété de sa garde-robe.

Une image portant ce titre : *les Prédictions de la Salette,* représente la Vierge-paysanne pleurant sur les ruines de la France.

« O insensés ! dit la légende, que votre cœur est lent à croire ce que je vous ai annoncé ! » Et, comme immédiatement au-dessous on voit le Paris de la Commune en feu, le naïf ne peut manquer de conclure que la Vierge de la Salette avait prédit la Commune, ce qui est absolument inexact [1].

1. Toutes les prédictions de la prétendue Notre-Dame de la

Si l'histoire d'ailleurs entreprenait jamais d'utiliser l'imagerie religieuse pour raconter les événements de notre époque, celle-ci lui fournirait de bien étranges documents. Ainsi, par l'image intitulée : *Les plaies de la France pansées par Marie*[1], on n'apprend pas seulement que c'est la vierge Marie qui a remis sur pieds la France épuisée : une grande composition emblématique y fait encore connaître que, si cette malheureuse France a été frappée en 1870, c'est la foudre céleste qui lui a porté ce coup, et que, si la foudre céleste lui a porté ce coup, c'est d'abord parce qu'elle était froide pour le saint-siége, ensuite parce qu'elle blasphémait et travaillait le dimanche.

Une autre curiosité historique[2] laisse entrevoir, derrière les barreaux entre-croisés d'un guichet de prison, le buste de Pie IX en prières. Au-dessus, dans les nuages, un colloque est établi entre saint Pierre et Jésus : « O Jésus, monseigneur, dit le premier, secourez-le! » Mais Jésus fait la sourde oreille. « C'est ainsi,

Salette (que les tribunaux ont permis d'appeler mademoiselle de la Merlière) se bornent à ces inepties :

« Si vous avez du blé, il ne faut pas le semer. Tout ce que vous sèmerez, les bêtes le mangeront : ce qui viendra tombera en poussière quand vous le battrez.

» Il viendra une grande famine. Avant que la famine vienne, les enfants au-dessous de sept ans prendront un tremblement et mourront entre les bras des personnes qui les tiendront; les autres feront pénitence par la famine. Les noix deviendront mauvaises, les raisins pourriront. » (Voir *Notre-Dame de la Salette: son apparition, son culte*, par le P. J. Berthier, missionnaire de la Salette. Paris, Haton. In-18, p. 14.)

1. Ch. Letaille, pontifical.
2. Aubry, éditeur.

repart-il, qu'il entrera dans ma gloire. » Impossible de douter, après avoir vu cela, que Pie IX ne gémisse en ce moment sur la paille humide d'un cachot où l'aurait jeté le farouche Victor-Emmanuel. Le fait paraît d'autant plus constant que l'épais grillage derrière lequel le Saint-Père apparaît est fermé au premier plan par un énorme cadenas aux armes de Savoie.

Ajoutez, en manière de pièce justificative, les « litanies de saint Pierre pour *Pie IX captif* » qui sont annoncées d'autre part à raison de 15 francs le mille. Si vous ouvrez lesdites litanies, vous les voyez suivies de cette oraison : « O Dieu ! qui, ayant délivré le bienheureux apôtre Pierre, l'avez fait sortir sain et sauf de prison, brisez, nous vous en supplions, les liens dont notre bien-aimé père est chargé. »

Qui pourrait douter, après cela, que Pie IX ne soit présentement chargé de chaînes ?

A le voir sur d'autres images, entouré des emblèmes de la Passion et traité d'*hostie*, on pourrait même, avec un peu de bonne volonté, le croire déjà immolé.

« Comme son divin Maître, dit la légende, il est nécessairement ROI... PONTIFE... et HOSTIE. »

Roi ? Sur quel trône Jésus s'est-il donc assis ? Nous n'avions pas connaissance qu'il eût jamais été nommé roi, si ce n'est d'une façon dérisoire et par ses bourreaux [1].

1. Une autre image encore (Ch. Letaille, éditeur) montre la tiare pontificale entourée d'épines. A la bonne heure, j'aime mieux cet emblème. A travers l'épaisse et riche matière d'une couronne, les épines ne doivent pas trop se faire sentir.

L'imagerie pieuse paraît cependant tenir beaucoup à établir entre Jésus et son Vicaire ce prétendu point de similitude. On s'en explique la raison, lorsque sous cet axiome obscur :

Le mystère de la Papauté comme celui du Saint-Sacrement
procèdent du S. Cœur de Jésus,
Ces deux mystères s'entrelacent...

On lit des choses comme celle-ci :

« Nous ne devons nous permettre aucune pensée irrévérencieuse, aucun lâche soupçon, aucune incertitude pusillanime sur ce qui concerne sa souveraineté soit spirituelle, soit temporelle, car *sa royauté temporelle elle-même est une partie de notre religion*[1]. »

Il ne s'agit pas de moins, on le voit, que de poser la royauté temporelle du pape comme une des bases de la religion catholique.

La place étant faite si large au temporel, on comprend les recommandations de fidélité à l'œuvre du denier de saint Pierre, qui devient à son tour un de nos plus solides articles de foi.

Si j'en crois certaines images, le denier de saint Pierre n'est même plus seulement un article de foi, c'est un puissant préservatif contre les malheurs dont le Dieu de bonté est toujours prêt, selon les dévots, à nous accabler.

Dans *La cause de la France, plaidée par Marie*, nous voyons Jésus assis, ayant sur les genoux un livre, une Histoire de France, paraît-il, divisée en feuillets

1. Ch. Letaille, édit. pontifical.

fastes et en feuillets néfastes. Sur les feuillets fastes sont rappelés les vœux de Louis XIII et de Louis XVI au sacré Cœur de Jésus, tandis que, de l'autre côté, sur le feuillet néfaste, on lit le mot République. A ce mot, Jésus frémit de colère et il serre d'un poing indigné sa balance de justice, où pèsent fortement quatre pavés, qui portent les dates de 1793, 1830, 1848, 1871 [1].

Donc Jésus, qui paraît usurper ici la place de son père (mais nous avons constaté déjà combien la place est faite étroite au bon Dieu), Jésus paraît très mal disposé pour la République, si mal disposé qu'il envoie vers Paris en feu un ange exterminateur. C'est alors que Marie, arrêtant le bras de son fils, lui tend, pour conjurer sa colère, de petits papiers sur lesquels on lit: *Zouaves pontificaux*; *denier de Saint-Pierre* [2].

Il s'ensuit donc que, s'il doit être pardonné à la France coupable; que, si Jésus veut bien arrêter du geste son ange exterminateur, c'est surtout à notre zèle à verser de l'argent entre les mains du pape que nous le devrons. Étrange précepte, qui paraît subordonner à la générosité pour Rome le calme et la sécurité des États.

Je vous fais grâce des litanies *réparatrices* qui accompagnent ces belles compositions politico-religieuses et où l'on regrette amèrement de ne pas pouvoir faire en arrière un saut de « quatre-vingts ans ».

1. Ch. Letaille, édit. pontifical.
2. Id.

A les envisager au point de vue médical, les images de Pie IX sont d'ailleurs bien plus récréatives encore qu'au point de vue politique.

Au point de vue médical, oui, j'ai bien dit. Quand on achète pour quelques sous un simple portrait de Pie IX, on ne se doute pas toujours combien cela vous économise de francs chez le pharmacien ; que dis-je, chez le pharmacien! je pourrais dire à la compagnie des pompes funèbres. Dans les cas désespérés, il n'y a rien comme l'application d'un portrait de Pie IX sur la partie malade, pour vous rendre instantanément la santé.

Je n'avance aucun fait sans preuves. J'ouvre donc à la page 40, les *Faits surnaturels de la vie de Pie IX*.

Nous y voyons à l'agonie un pauvre diable « que les médecins s'attendent à chaque instant à voir rendre le dernier soupir». Déjà les extrémités du malheureux étaient glacées par le froid de la mort, quand son fils a une bienheureuse inspiration. Il va chercher un portrait de Pie IX avec son autographe « lithographié seulement ».

« A peine Charles, dit le narrateur, a-t-il mis le portrait du pape sur la poitrine et sur les lèvres de son père, qui ne pouvait plus avaler même de l'eau..., qu'aussitôt le moribond s'endormit d'un sommeil qui semblait être le dernier. Quelques heures après, à la grande surprise de tout le monde, excepté de Charles, il se réveille, demande à manger et dévore deux ailes de poulet, et, comme il en réclamait une troisième, le

domestique étonné lui répondit : « Monsieur, il n'y » en a que deux dans la bête... »

Le récit finit en constatant que, non-seulement le moribond en question est rétabli, mais encore qu'il se porte « beaucoup mieux qu'autrefois » [1].

Et ce n'est pas là un cas isolé. L'auteur même des *Faits surnaturels* multiplie les exemples à plaisir.

Plus loin, il nous présente une institutrice dont le frère est à toute extrémité, et qui, ayant appris qu'une demoiselle d'A... possédait un tableau de Pie IX, au bas duquel se trouvait un *fac-simile* de l'écriture et de la signature du pape, vient le lui demander, dans l'intention de le mettre « sur les couvertures du malade. »

« Pleine de foi, la pieuse institutrice, qui tenait caché sous les plis de son tablier le précieux objet qu'elle était allé chercher, attendit le départ de toutes les personnes présentes et attirées par le bruit de la prochaine mort de son frère. Quand tout le monde se fut retiré, elle glissa le tableau sur son frère. L'état du malade éprouva un changement subit... etc.

» Je vous donne, ajoute le narrateur, la relation de cette faveur telle que je l'ai apprise après des informations. J'ai vu la personne, j'ai parlé à la sœur, j'ai vénéré le tableau, *et même je m'en suis servi*, avec foi, pour obtenir la guérison de mademoiselle Louise R... ». (P. 76.)

1. *Faits surnaturels de la Vie de Pie IX*, par le R. P. Huguet, 6e édit. Lyon, Josserand, 1872, in-18, p. 41.

Le lecteur aura observé que les portraits de Pie IX employés étaient tous deux revêtus de sa signature. Cette condition est-elle indispensable au succès des cures ? Nous l'ignorons. On remarquera, en tout cas, que, sur l'un et sur l'autre, ces signatures n'existaient qu'en *fac simile*. Si un *fac simile* suffit pour obtenir des guérisons, la lithographie n'est heureusement pas chiche de nous en fournir.

Il ne faudrait pas croire, du reste, que les images du pape sont seules à jouir du pouvoir de ressusciter les mourants. Toute image de saint ou de sainte, pourvu qu'on l'emploie au bon moment, est capable de produire des effets analogues. Les images de sainte Philomène, — une sainte de fraîche date[1], — ont fait des prodiges en ce genre.

L'auteur d'une vie de sainte Philomène[2], publiée chez l'éditeur Palmé, en donne de nombreux exemples. Ici, c'est un chanoine sur le point de mourir d'une maladie de poitrine, qui revient à l'existence en s'appliquant l'image de la sainte « sur la partie malade ».

1. Cette sainte, qui a eu, dans ces derniers temps, jusqu'à l'honneur de baptiser un journal, l'*Écho de sainte Philomène*, pourrait bien n'avoir jamais existé. L'inscription tronquée *Lumena pax tecum*, trouvée sur une pierre des catacombes, fit supposer que le corps qui reposait dessous pouvait être celui d'une Philomène (*Filumena)*, d'ailleurs complétement inconnue, mais qu'on n'hésita pas à déclarer « vierge et martyre ». Sa vie, qui remplit aujourd'hui de nombreux volumes, serait totalement ignorée, si la prétendue vierge-martyre n'avait pris soin de la revéler elle-même à un prêtre.

2. *Vie nouvelle du curé d'Ars et de sainte Philomène*, vierge et martyre, par Jean Darche. Paris, Palmé, 1865, in-18.

(P. 347.) Ailleurs, c'est un enfant dont le pied, atteint de gangrène, est subitement guéri dès qu'un prêtre lui a fait considérer l'image de la sainte. (P. 354.

Mais voici beaucoup plus fort :

Une femme a vu mourir son enfant entre ses bras. « La douleur, loin d'éteindre sa foi, la rallume ; elle court à l'image de la sainte, suspendue à un mur, l'enlève, et, la jetant sur le cadavre, objet de sa douleur, elle demande à grands cris et avec des torrents de larmes que ce fils chéri lui soit rendu. Au même instant, le petit mort se lève comme s'il sortait de son sommeil, il se jette à bas du lit, et les yeux qui déjà pleuraient sur lui le voient non-seulement ressuscité, mais sans le plus léger symptôme de maladie. » (P. 352.)

Quant à l'aventure qui suit, la mise en scène en est charmante :

« Une dame souffrait depuis trois mois de douleurs tellement aiguës, que, dans l'accès du désespoir, elle s'était écriée : « Tous les remèdes me sont inutiles ; » nul saint du paradis s'intéresse pour moi (*sic*). O Jé- » sus, faites-moi mourir ; la vie, hélas ! m'est bien trop » à charge. » Disant cela, elle s'assoupit profondément. Tout à coup une jeune vierge se présente à elle en compagnie de deux anges, qui lui dit avec un ton sévère : *Tu as tort de te plaindre qu'aucun saint du ciel veuille s'intéresser à toi ! Baise cette image de la vierge martyre sainte Philomène et tu seras exau-*

cée. La dame baisa l'image et les deux anges s'écrièrent : *La grâce est accordée.* En effet, la dame se réveilla guérie. » (P. 347.)

Un détail à noter, c'est que, de même que la signature de Pie IX suffit en *fac simile*, de même les portraits de saints, pour produire des miracles, n'ont pas besoin d'être tout à fait ressemblants. Au moins pouvons-nous le conclure de ce passage du catalogue de la maison Bouasse-Lebel, une des principales usines d'imagerie religieuse :

« Nous possédons huit planches lithographiées de saints et de saintes dont les attributs varient, *auxquelles nous ajoutons le nom d'un saint patron* moyennant une commande de cent exemplaires, au prix de 25 fr. en noir et de 50 fr. en couleur. »

N'est-ce pas une belle chose que la foi ?

LES CHAPELETS

I

Ce que c'est qu'une indulgence. — Les prières cotées. — Modes bizarres de récitation. — Prières dont la valeur varie suivant les circonstances. — Invites au public. — Comme quoi une grande vertu est moins nécessaire qu'un marmottage continu. — Les gestes indulgenciés. — L'indulgence plénière. — Jamais au bout. — Les âmes du purgatoire. — Une des formes originales du dévouement. — La cote terrestre et la cote céleste. — Un point noir.

Je n'ai rien dit encore d'innombrables petites images qui portent au verso de courtes prières, au bout desquelles on lit quelque chose comme leur valeur en chiffres connus, c'est-à-dire le nombre de jours d'indulgence que leur récitation peut nous valoir dans un monde meilleur. Ces images, en nous amenant à dire un mot des indulgences, nous conduisent par une transition naturelle au chapelet.

Les indulgences sont basées sur cette supposition, vraisemblable d'ailleurs, que l'absolution du prêtre ne nous absout pas complétement de nos fautes. Si cette absolution nous vaut un certificat d'assurance contre les châtiments éternels de l'enfer, elle nous laisse désarmés contre les peines du purgatoire, peines « très atroces » encore, à ce qu'affirment les livres pieux.

Nous aurions donc, même après absolution, à subir dans le purgatoire une détention « à temps », ce qui ne serait pas une riante perspective, si Rome ne nous fournissait heureusement divers moyens d'esquiver ce désagrément. Le plus réussi est à coup sûr le scapulaire du mont Carmel ; mais l'examen de ce fétiche viendra en son temps. Comme, en pareil cas, toute sorte de précautions valent mieux qu'une, les fidèles sont d'abord invités à se pourvoir d'indulgences, c'est-à-dire de bons d'exemption du purgatoire en nombre aussi considérable que possible.

Telle prière, en conséquence, est cotée cent jours, telle autre quarante seulement. La valeur n'est pas toujours proportionnée à la dimension. Par exemple, tandis que les sept mots : « Doux cœur de Marie, soyez mon salut ! » rapportent trois cents jours à chaque fois qu'on les dit, on n'en gagne que cent à réciter : « Père éternel, nous vous offrons le précieux sang que Jésus a répandu pour nous avec tant d'amour et tant de douleur de la plaie de sa main droite, et par les mérites et la vertu de ce même sang, nous supplions Votre divine Majesté de nous accorder sa sainte bénédiction, afin que, par elle, nous puissions être défen-

dus de nos ennemis et délivrés de tous les maux. Disons donc : Que la bénédiction du Dieu tout-puissant... » etc., etc.

L'œuvre de la sacrée Congrégation des indulgences, d'autant plus considérable qu'elle s'accroît chaque jour de toutes les combinaisons nouvelles de mots assemblés, ne saurait se trouver dans les mains du vulgaire. Elle aurait, d'ailleurs, le tort d'effrayer les fidèles par l'amoncellement de prières et d'annotations variées qu'elle renferme. Heureusement, les images à prières permettent de répandre, sous une forme agréable, nombre de ces phrases cotées, tandis que de petits livres élémentaires initient l'ignorant public à toutes les grâces qui peuvent découler pour lui de l'usage des prières indulgenciées, préférablement à celles qui ne le sont pas.

Par exemple, une brochure de poche que je vous recommande est celle qui porte le titre : *Les plus faciles indulgences à gagner chaque jour et chaque année, ou Mémorial quotidien et perpétuel des indulgences*[1].

Le titre seul est déjà plein d'attrait : « Les plus faciles indulgences ! » Il s'agit évidemment de celles qu'on peut gagner à bon compte, sans se donner trop de mal. On aime à faire ainsi son salut. Pour les tièdes et les endormis, cela est comme le pendant de la messe dite « des paresseux ». Pourtant, ne vous y fiez pas. Il n'y a rien d'absorbant, en somme, comme la con-

1. Par l'abbé Cloquet. Sancerre et Lyon. In-32.

quête des indulgences. Faciles, soit! elles le sont, mais elles sont aussi diantrement multipliées.

Il ne faut que jeter un coup d'œil sur le volume de l'abbé Cloquet pour se persuader qu'aux yeux de l'auteur chaque jour de la vie est un cycle de vingt-quatre heures que le sage doit exclusivement employer à gagner des indulgences. L'abbé vous prend au lever pour ne vous abandonner qu'au coucher, complétement abruti par ce continuel marmottage de prières mais riche d'indulgences sans nombre. Il porte le soin jusqu'à signaler les indulgences de nuit.

« Cent jours aux fidèles qui récitent dévotement, A GENOUX, — UNE HEURE APRÈS LA NUIT, — AU SON DE LA CLOCHE, — le *De profundis*, ou *Pater* et *Ave*, avec le *Requiem æternam*, » etc. (P. 32.)

Heureusement, il ne faut pas traduire une heure après la nuit par « une heure du matin ». Le fidèle qui entonnerait à cette heure-là le *De profundis*, — fût-ce pour gagner ses cent jours d'indulgence avant de se mettre au lit, — risquerait trop de se faire signifier congé par son propriétaire et assommer par ses voisins.

On remarquera les conditions « à genoux, — une heure après la nuit, — au son de la cloche. » — Quantité d'indulgences, pour être valables, ont besoin d'être entourées de minuties analogues. On ne les récite pas indifféremment dans une position ou dans une autre. La prière de l'*Angelus*, qui porte indulgence, à condition d'être récitée *à genoux*, en tout autre temps, doit,

« le samedi soir et dans la journée du dimanche », être récitée *debout*[1].

On ne les récite pas indifféremment non plus dans un lieu ou dans un autre.

Pour obtenir l'indulgence de cinquante ans, les confrères du Rosaire doivent prononcer les prières désignées, non point dans une église quelconque, mais dans la chapelle du Rosaire, ou dans une partie de l'église *d'où l'on puisse apercevoir l'autel de ladite chapelle*[2].

Il est telles prières qui ne rapportent au fidèle la somme d'indulgences convenue qu'à la condition que celui-ci les prononcera dans tel ou tel diocèse. Une note du journal *le Monde*, reproduite par le *Propagateur*[3], rectifie en ces termes la nouvelle donnée trop légèrement que la sacrée Congrégation des Rites venait d'accorder trois cents jours d'indulgence à ceux qui réciteraient les *Litanies du saint Nom de Jésus :*

« Un respectable religieux nous écrit pour nous dire qu'en ces termes la nouvelle n'est pas complètement exacte et pourrait induire en erreur beaucoup de fidèles. Voici comment les choses se sont passées :

» Lors de la réunion des évêques à Rome pour la solennité de la canonisation, une supplique fut signée

1. *Les plus faciles indulgences*, p. 10.

2. Le *Rosaire*, par un religieux dominicain. — Paris, Poussielgue, 1867, in-32, p. 24.

3. *Le Propagateur de la dévotion à saint Joseph*. Première année, p. 73.

par quatre-vingts cardinaux, archevêques et évêques d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique pour demander l'approbation dont il s'agit. Le Saint-Père répondit à cette supplique en accordant trois cents jours d'indulgence aux fidèles *des diocèses des signataires* qui réciteront dévotement ces litanies...

» On nous prie de publier ces renseignements, afin que l'on sache que les indulgences en question *ne peuvent se gagner que dans les diocèses pour lesquels on les a demandées.* »

Voilà qui est clair. Selon qu'il y a eu demande ou non, les mêmes litanies, dont la récitation rapporte trois cents jours dans le diocèse A, peuvent ne rien rapporter du tout dans le diocèse B. Situation plus étrange encore ! Que le fidèle se déplace ; qu'il quitte le diocèse A pour pour le diocèse B, et la prière dont il était accoutumé de tirer un bénéfice de trois cents jours, à chaque fois qu'il la disait, devient totalement improductive pour lui.

Et ce n'est pas encore tout de réciter les prières en temps et lieu propices; le mouvement des lèvres lui-même peut être sujet à interprétations. En récitant telle prière, il est indispensable de remuer les lèvres ; en récitant telle autre, on peut s'en dispenser.

Ainsi, au nombre des conditions requises pour le gain des indulgences, le manuel de l'abbé Cloquet recommande « de prononcer les paroles et non pas lire seulement des yeux », tandis qu'une image pieuse, reproduisant un bref de Pie IX (19 août 1849), nous

apprend : « Les associés de l'*Apostolat de la prière*, par une offrande de ce genre, *qu'il suffit de faire mentalement*, peuvent gagner, s'ils la renouvellent chaque jour, deux indulgences plénières par mois. (*L'une des deux doit être gagnée un vendredi.*) »

Ici, la dévotion doit avoir lieu un vendredi ; ailleurs, on devra la faire un samedi. Il y a des prières qui doublent, triplent, décuplent de valeur selon qu'on les prononce devant telle ou telle image, seul ou en société, un jour de fête ou un jour ordinaire, au commencement du mois ou à la fin, le premier dimanche ou le troisième mercredi. D'autre part, on ne peut gagner certaines indulgences qu'autant qu'on est revêtu de tel ou tel scapulaire, qu'on porte telle croix ou telle médaille, qu'on est associé à telle ou telle confrérie.

L'invocation : « Jésus, Marie ! » cotée vingt-cinq jours pour le vulgaire, en rapporte cinquante à ceux qui sont porteurs du scapulaire de l'Immaculée-Conception [1].

Ce n'est pas une des moindres singularités que nous offrent les prières indulgenciées que de voir ainsi le même texte changer de valeur suivant mille et une circonstances spéciales.

Le signe de la croix, qui, accompagné de la formule consacrée, mais avec les doigts secs, ne vaut que cinquante jours, en procure cent, si, pour le faire, on s'est trempé les doigts dans l'eau bénite [2].

1. *Manuel des indulgences authentiques*, par un docteur en théologie, 2e édition. Paris, 1869, in-18, pp. 52 et 118.
2. Bref de Pie IX du 25 avril 1866.

L'oraison jaculatoire « Loué et béni soit à tout moment le très saint et très auguste Sacrement! », qui doit, pour faire bénéficier de cent jours, être prononcée au son d'une cloche annonçant la bénédiction du Saint-Sacrement ou sonnant l'heure pendant l'exposition de Quarante-Heures, monte à trois cents jours si on la fait trois fois de suite un jeudi quelconque ou durant l'octave de la Fête-Dieu [1].

Un examen de conscience peut vous rapporter, suivant que vous êtes possesseur d'un chapelet brigittain, ou d'un chapelet apostolique, ou que vous appartenez à une congrégation de Marie, ou vingt jours, ou cent jours, ou sept ans d'indulgences [2].

On ne songe pas sans frémir à l'effroyable comptabilité qui doit résulter pour le fidèle d'une pareille accumulation de conditions diverses ou d'exigences bizarres. Pour leur part, les doctes auteurs qui ont traité, dans d'innombrables petits livres, la question ardue des indulgences, n'ont pas toujours l'air de s'y retrouver parfaitement.

« Il n'est pas certain, dit l'un d'eux, que l'état de grâce soit nécessaire pour gagner des indulgences en faveur des âmes du purgatoire [3]. »

Il n'est pas certain! Je le crois, parbleu, bien. La sacrée Congrégation des Indulgences elle-même, qui,

1. *Manuel des indulgences authentiques*, p. 88.
2. *Les plus faciles indulgences*, p. 32.
3. *Mémorial des indulgences*, par l'abbé ***. Paris, Bray, 1856, in-12, p. 12.

depuis des siècles, accumule volumes sur volumes, peut bien en ce cas avoir des doutes, et je ne m'étonnerais pas qu'elle allât jusqu'à perdre le fil quelquefois.

Le besoin de donner un peu de clarté à tant de règles confuses, et aussi de faciliter aux dévots, dans une certaine mesure, le rude travail que la foi leur impose, a fait éclore toute sorte de résumés où les indulgences sont cataloguées par espèces et par calendriers, selon les mois et les semaines qui leur sont affectées. On y trouve jusqu'à des menus quotidiens : un choix d'indulgences à gagner dans sa journée.

Les auteurs de ces notices s'attachent à y rassembler les invocations et les prières d'un usage à la fois commode et productif, *les plus faciles*, comme dit l'abbé Cloquet. Tel mentionne à part celles qu'on peut gagner plusieurs fois le même jour, tel autre celles qui ne nécessitent pas la communion. Un d'eux a été jusqu'à réunir dans une notice spéciale les *Indulgences qu'on peut gagner chez soi tous les jours* [1]. Chez soi, c'est à dire sans prendre la peine de sortir. Il est difficile de se montrer plus engageant.

Afin de décider son lecteur à se mettre au régime des indulgences, l'auteur du *Moyen d'aller droit au ciel* [2] a des arguments excessivement curieux.

Il en est peu d'aussi frappants que celui-ci :

« On raconte qu'un religieux qui avait mené une

1. Recueil approuvé. Paris, Palmé, in-32, 5e édit.

2. *Le moyen d'aller droit au ciel en profitant des indulgences de l'Église*, par M. C. J. C. Lyon, 1870, in-32, 4e édit.

vie tout à fait ordinaire, et dont la sainteté fort commune ne s'était jamais fait remarquer, apparut, tout glorieux, quelques jours après sa mort, à un de ses frères et lui fit connaître qu'il était en possession du bonheur éternel; celui-ci, fort étonné, lui adresse ces paroles : « Comment se peut-il que vous soyez déjà » dans le ciel ? il ne me semblait pas que la ferveur » de votre vie dût vous en ouvrir les portes aussi» tôt. — C'est vrai, répondit le défunt, je ne me suis » pas distingué par une grande vertu, mais j'ai eu très » grand soin de gagner toutes les indulgences qu'il » m'a été possible, de sorte que, lorsque vint le mo» ment de la mort, mes dettes à la justice divine étant » à peu près toutes payées, j'ai été introduit presque » immédiatement dans le paradis. » Cet exemple montrera beaucoup mieux que ne pourraient le faire de longs discours combien est précieux le trésor des indulgences que nous offre l'Église ». (P. 4.)

Rien de plus caractéristique en effet que cette histoire d'un individu qui, « ne s'étant pas distingué par une grande vertu », force néanmoins du premier coup les portes du paradis, grâce aux innombrables indulgences qu'il s'était fait scrupule d'amasser.

Quand nous avons une prière à dire, observe le même auteur, continuant à faire l'article, quoi de plus simple que d'en choisir une indulgenciée? « Il y en a un si grand nombre. Citons, par exemple, cette invocation : « Mon Jésus, miséricorde ! » qui a cent jours d'indulgence, ou celle-ci : « Doux cœur de Marie,

» soyez mon salut ! » qui en a trois cents ; quoi de plus doux à redire? Je suppose que nous les répétions toutes deux autant de fois que nous avons de grains à notre chapelet : cinquante-cinq fois ; nous y emploierons quatre minutes, et nous aurons gagné vingt-deux mille jours d'indulgence, ce qui fait plus de soixante ans. » (P. 24.)

Soixante ans d'indulgence en quatre minutes, ce doit être le dernier mot du bon marché.

Mais les prières mêmes ne sont pas toujours indispensables au gain de pareilles faveurs. Chaque fois qu'il engage « les autres » à réciter le Rosaire, un associé du Rosaire gagne cent cinquante jours d'indulgence [1]. Il est telles indulgences qu'un qualificatif bien placé suffit à vous faire obtenir. Ainsi, ce seul fait de nommer les Carmes par le titre de « frères de la très glorieuse Mère de Dieu, Vierge Marie du Carmel », n'est pas coté, grâce aux libéralités successives de plusieurs papes, moins de treize ans et treize quarantaines [2].

« Il y eut une pieuse personne qui avait tant de soin pour acquérir cette indulgence, dit le *Recueil des scapulaires*, que toutes les fois qu'elle apercevait des religieux Carmes, elle s'écriait d'une voix haute : *Que bénis soient les Frères et l'Ordre de la Sainte Vierge*

1. *Indulgences qu'on peut gagner chez soi*, p. 23.
2. « La quarantaine signifie la pénitence spéciale des quarante jours de jeûne d'un carême. » *Le Petit Trésor spirituel.*

du Carmel! Chacun devrait dire ces paroles en pareille occasion, pour gagner un si grand trésor avec tant de facilité et si peu de peine. » (P. 164.)

Un acte matériel, un simple geste va même, dans certains cas, jusqu'à suffire à l'obtention d'indulgences.

Le seul mouvement d'incliner la tête pendant la récitation du *Gloria Patri* vous vaut déjà trente jours[1]; il vous en revient cent à baiser la médaille du chapelet angélique[2]; autant à baiser le scapulaire du Mont-Carmel[3]; cinq ans et cinq quarantaines *à baiser l'habit d'un Théatin*, pourvu qu'on soit en même temps revêtu du scapulaire bleu[4]. En accompagnant le viatique avec un flambeau, on gagne sept ans et sept quarantaines; sans flambeau, cinq ans et cinq quarantaines; si « on envoie quelque autre à sa place », trois ans et trois quarantaines seulement[5]. Visiter le samedi une église de Carmes procure quatre-vingt-sept ans, quatre-vingt-sept quarantaines et rémission de *deux septièmes* des péchés[6]. Revêtir le scapulaire bleu, ou mieux encore manifester « par signe », à sa dernière heure, qu'on veut prendre le scapulaire des

1. *Mémorial des indulgences*, p. 2.
2. *Manuel des indulgences authentiques*, p. 183.
3. *Le Bouclier des enfants de Marie*, par le R. P. Huguet. Lyon, 1863, in-18, p. 124.
4. *Recueil des scapulaires*, par l'abbé Guglielmi, prêtre romain. Paris, Agence ecclésiastique, 1862, gr. in-18, p. 25.
5. *Manuel des indulgences authentiques*, p. 98.
6. *Recueil des scapulaires*, p. 168.

Sept-Douleurs, rapporte une indulgence plénière[1], c'est-à-dire des milliards de milliasses de jours.

L'indulgence plénière se distingue de l'indulgence partielle, comme son nom l'indique, en ce qu'elle remet pleinement de la peine encourue. C'est un certificat de libération complète.

« Si celui qui en gagne une mourait de suite après, dit l'auteur de la notice sur le *Scapulaire bleu* [2], il irait droit au ciel. »

Vous me demanderez pourquoi, une fois possesseur d'un aussi précieux certificat, on se donne la peine d'en gagner d'autres. Ah ! voilà, c'est que d'abord on ne gagne pas des indulgences pour soi seul. La plupart de celles qu'on peut s'attribuer sont également applicables aux âmes des défunts ; on a donc la faculté d'en conquérir à leur intention. Et ici je ne pourrais que m'incliner devant un sentiment de confraternité tout chrétien, si les petits livres qui recommandent la dévotion aux âmes du purgatoire ne prenaient soin de spécifier que ce que nous faisons en ce cas pour les autres n'est pas perdu pour nous-même. Au contraire, nous n'en recueillons que plus d'avantage dans l'autre monde. Cette petite observation a le tort de rendre l'abnégation trop facile à confondre avec l'égoïsme.

« Lorsque, par nos suffrages, dit sainte Brigitte,

1. *Recueil des scapulaires*, p. 249.
2. Nogent-le-Rotrou, imp. Gouverneur.

nous délivrons quelques âmes du purgatoire, nous faisons une chose aussi agréable, aussi chère à Jésus-Christ, son époux, que si nous le délivrions lui-même. Il nous rendra pleinement ce bienfait en son temps, et *il le fera surabonder à notre avantage*[1]. »

Sur ce point, sainte Gertrude est plus explicite encore. Elle a reçu de Jésus lui-même l'assurance que les prières récitées par elle à l'intention des âmes du purgatoire lui seraient comptées *au centuple* après sa mort

Cette affirmation ne pouvait manquer d'être recueillie avec empressement par le P. Gay, rédacteur en chef d'un journal triste : l'*Echo du Purgatoire*, et auteur d'une *Neuvaine en l'honneur des âmes du Purgatoire, suivie de l'acte héroïque de charité démontré aussi avantageux aux vivants qu'aux défunts*[2].

Ce que le P. Gay a dépensé d'éloquence persuasive et de dialectique serrée dans l'unique but de démontrer qu'un acte de charité envers les défunts peut devenir pour les vivants une source d'adroites spéculations est réellement merveilleux. On reste ébaubi d'apprendre qu'un don fait à autrui peut vous rapporter personnellement autant de profit. Ce serait presque à dégoûter de la charité les âmes désintéressées. Le P. Gay, plein d'une rude franchise, ne manque pas d'ailleurs de déclarer en terminant que, tout bien considéré, l'acte héroïque de charité EN FAVEUR DES AMES DU PUR

1. *Acte héroïque*, p. 12.
2. Paris, Librairie de la Propagation catholique, Enault et Mas, 2e édit. Avec approbation de l'archevêché de Lyon.

GATOIRE s'appellerait pour lui d'un nom plus exact : « l'acte héroïque de charité EN NOTRE FAVEUR ».

Tel est le dernier mot du père Gay, celui qui doit, à son avis, enlever l'adhésion du lecteur ; mais quelle suite d'aperçus ingénieux mis en œuvre jusque-là pour le convaincre ! L'argumentation du bon père est comme un réseau dont les mailles s'enlacent sur vous une à une et vous enveloppent de la façon la plus étroite. Il n'y a plus à débattre, plus à disconvenir : on vous tient ; vous vous rendez, et, quand arrive la dernière page du petit livre, vous êtes tout prêt à vous écrier : « Me faire la charité à moi-même sous prétexte de la faire aux autres, je me sens décidément capable de cet héroïsme ! »

Il faut entendre le père Gay exposer comment toute bonne œuvre et par suite toute prière est à la fois :

1° Méritoire,

2° Propitiatoire,

3° Impétratoire,

4° Satisfactoire ou expiatoire ;

Que nous ne pouvons disposer en faveur des défunts que du seul mérite satisfactoire ou expiatoire ; que les trois autres vertus, méritoire, propitiatoire et impétratoire nous restent donc entières ;

Et que non seulement elles nous restent entières, mais que leur valeur à toutes trois est considérablement augmentée par le rejaillissement des nouveaux mérites que nous crée l'abandon volontaire du mérite n° 4.

De sorte que cet abandon d'un quart, loin de diminuer notre lot, l'augmenterait déjà dans des propor-

8

tions considérables, s'il ne fallait encore y joindre le mérite 4 lui-même qui, quoique donné, n'est pas perdu et nous revient après coup *centuplé* par l'intention.

Le père Gay fait encore très-habilement ressortir ce que l'acte héroïque nous vaut de tranquillité personnelle.

D'habitude, quand on consacre à l'âme d'un autre le mérite de ses pieux exercices, il faut indiquer mentalement tout au moins celui que l'on peut avoir en vue. Avec l'acte héroïque, rien de pareil. Toutes les intentions pieuses s'adressent indifféremment à la Vierge, qui en répand les avantages à son gré parmi les âmes du purgatoire qu'elle en juge les plus dignes. Ainsi on n'a plus le souci de chercher une âme pour la faire profiter des indulgences conquises, ni l'inquiétude de se demander, dans l'ignorance où l'on est de son attitude et même de sa présence au purgatoire, si ces indulgences ne sont pas perdues. On voit par là combien l'acte héroïque procure de repos à l'esprit.

Et ces milliers d'âmes que nous aurons délivrées sans les connaître — en ne perdant pas son temps on peut dépasser le million [1] — croyez-vous qu'elles ne nous seront pas attachées par les liens de la reconnaissance? Ce serait leur faire injure que de le supposer. Donc, si elles sont reconnaissantes, elles s'emploieront au ciel pour nous. Nouveau bénéfice.

1. « Le bienheureux Jean Massias a délivré 1,400,000 âmes du purgatoire. Il l'a déclaré par l'ordre de son supérieur, sur le point de mourir ; il le savait, car ces âmes délivrées venaient le remercier avant de monter au ciel. » *Scapulaire bleu*, p. 4.

« C'est le sentiment de sainte Catherine de Bologne que les âmes du purgatoire obtiennent à leurs bienfaiteurs toutes les grâces qu'ils demandent à Dieu :

» Lorsque vous voudrez obtenir du Père céleste » quelques grâces, demandez-les lui par l'intercession » des âmes du Purgatoire et *tenez pour sûr* qu'elles » vous seront accordées. J'ai bien des fois obtenu moi- » même par l'entremise des âmes du purgatoire des » grâces que les saints ne m'avaient pas obtenues. » (P. 41.)

Si un tel témoignage pouvait vous laisser hésitant, le père Gay vous soufflerait encore à l'oreille le chiffre authentique de l'intérêt céleste : « Cent pour un ! » Et ici je vous conseillerais presque de ne pas vous rendre tout de suite pour avoir la joie d'entendre le bon père se récrier :

« Quoi ! c'est Dieu lui-même qui nous dit avec serment : « Donnez-moi vos mérites satisfactoires et » plus tard je vous les rendrai avec un intérêt de *cent* » pour *un ;* et, pour récompense du service que vous » m'aurez rendu, je vous donnerai de plus la vie éter- » nelle... » *Centuplum accipiet et vitam æternam possidebit...* Et nous avons le courage ou plutôt la cruauté de ne pas souscrire à cet emprunt divin sous le prétexte, mille fois insensé, que nous pourrions peut-être compromettre nos intérêts éternels dans cette opération qui a pour garantie la parole et le serment de Dieu lui-même ! Ah ! que notre conduite

est bien différente lorsqu'un prince de la terre fait appel à notre générosité!... Il nous dit, sans autre garantie que sa parole faillible et bien souvent trompeuse : « Donnez-moi votre or et votre argent, je vous » donnerai le *cinq* pour *cent*... » Et soudain l'emprunt est couvert avec un empressement que je ne crains pas d'appeler scandaleux. » (P. 48.)

Mais c'est assez relater les avantages de l'acte héroïque. Pour en revenir aux indulgences gagnées d'une façon ou d'une autre, directement ou par ricochet, vous observerez peut-être que, quand on en a gagné des montagnes, qu'on s'est épuisé pendant de longues années à en conquérir tant pour soi que pour les parents, les amis, les connaissances et même les inconnus qu'on *suppose* gémir dans les horreurs du purgatoire, il y a un moment sans doute où l'on a le droit de s'arrêter. Du tout; on ne s'arrête jamais! Le gain des indulgences, en dehors de la récitation des prières, se trouve soumis, sous peine de nullité, à tant de conditions diverses dont quelqu'une peut avoir été négligée, que l'Église observe avec raison que vous ne pouvez jamais tenir votre comptabilité pour certaine [1].

Mais il y a un motif bien plus grave encore de ne

1 « Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est d'observer principalement et exactement les conditions mises à chaque indulgence; car, comme elle n'est accordée qu'à ces conditions, il est évident que, de quelque manière ou pour quelque motif qu'on les néglige, l'indulgence ne peut s'acquérir. » *Recueil des Scapulaires*, p. 81.

jamais s'en tenir au bagage d'indulgences acquis, quelque considérable qu'il puisse être.

Cette raison grave, — je dirais volontiers inquiétante, — c'est que l'Église ne répond pas du tout que sa cote soit en concordance exacte avec la cote céleste.

« Les âmes auxquelles on envoie les indulgences gagnées les reçoivent-elles réellement ? » Telle est la question qu'on sait gré à l'auteur du *Recueil des Scapulaires* de poser lui-même. Or, voici comment il y répond, d'après la sacrée Congrégation :

« Oui, certainement, pour ce qui appartient à l'Église et concerne l'usage du pouvoir des clefs, et pour ce qui regarde le souverain pontife, qui les accorde, et qui enseigne et permet qu'elles puissent s'appliquer aux âmes du purgatoire ; oui, dis-je, c'est son intention que les indulgences soient profitables à ceux auxquels elles sont destinées. *Mais, quant à l'effet de l'application, cela dépend de la volonté divine, qu'il nous est impossible de connaître.* » (P. 91.)

« Dans quelle mesure se fait cette application ? observe de son côté l'auteur du *Manuel des Indulgences authentiques*, c'est ce que nous ignorons : *Dieu seul en a le secret.* Voilà pourquoi il ne faut pas cesser de prier pour ces pauvres âmes. Lors même que nous aurions essayé d'obtenir pour elles plusieurs indulgences plénières, nous devrions encore continuer à prier, parce que *nous ne savons pas jusqu'à quel point ces indulgences leur auront été appliquées.* » (P. 9.)

Ainsi nous voilà fixés. Quand le chrétien modèle[1] a consacré seize ou dix-huit heures par jour à gagner des indulgences à travers tout un enchevêtrement de pratiques bizarres ; quand il s'est épuisé dans d'interminables additions pour tenir son compte journalier au courant, il se trouve que, de l'aveu même de l'Église, le total pourrait bien ne pas répondre à grand'chose.

L'aveu est étrange ; mais il est heureusement peu connu des fidèles qui, en général, ne se donnent guère la peine d'approfondir la valeur des procédés de salut qu'ils emploient. Tout ce qu'ils se bornent à savoir, c'est que les indulgences sont une monnaie très précieuse dans l'autre monde; et que, comme le port de toute sorte d'objets tels que médailles, croix, statuettes, cordons, scapulaires, chapelets, contribue à vous en enrichir, il est d'une sage arithmétique de se pourvoir abondamment de ces menus fétiches.

1. « Pour devenir un saint, il suffit de gagner le plus d'indulgences possibles. » Saint Alphonse de Liguori.

II

Puissance de l'*Ave Maria*. — Le suprême crédit de la Vierge et son goût pour cette prière. — Assaut de récitations d'*Ave Maria*. — Le Rosaire basé sur cette dévotion. — Concurrences au chapelet de saint Dominique. — Chapelets *brigittains* et *brigittés*. — Le *Chapelet des Sept Douleurs*. — Le *Chapelet des sept allégresses*. — Le *Chapelet de Notre-Seigneur*. — Le *Chapelet du précieux Sang*. — Le *Chapelet des cinq plaies*. — Chapelets *angéliques de l'Immaculée Conception, du Sacré-Cœur*. — Le *Chapelet des pardons* et ses 11,340 ans et 135 jours d'indulgences. — Le *Chapelet des âmes du Purgatoire*. — Le *Chapelet des martyrs japonais*. — Le *Chapelet des morts*. — Combinaison de prières supprimant la bénédiction. — Les Chapelets apostoliques. — Quand un chapelet vient à casser. — Vertus miraculeuses du chapelet. — Indispensable en voyage, dans les maladies. — Guérison par application. — Le démon mis en fuite. — Un protestant converti. — Moralité.

La valeur exceptionnelle du chapelet comme porte-indulgences tient à l'importance de la principale prière que sa récitation impose. Les écrivains religieux ont célébré d'une façon toute spéciale le merveilleux pouvoir de l'*Ave Maria*.

D'abord cette prière s'adresse à la Vierge ; or, on ne saurait avoir au ciel de protecteur plus puissant qu'elle.

« Il est très certain, dit l'auteur du *Bouclier des enfants de Marie*, que Marie a elle seule plus de crédit et de pouvoir auprès de Dieu que les anges et les saints n'en ont tous ensemble. » (P. 16.)

Et, prenant le docte Suarez à témoin :

« Le docte et pieux Suarez enseigne que la prière de Marie est si puissante dans le ciel, que, s'il pouvait se faire que tous les saints du paradis demandassent une chose à Dieu et que la sainte Vierge seule s'y opposât, Marie l'emporterait sur tous les saints. » (P. 21.)

Et non seulement la Vierge est le plus puissant intermédiaire qu'on puisse prendre au paradis, mais il n'y a pas de prière qui lui soit plus agréable que l'*Ave Maria*. On a là-dessus son propre témoignage.

« Sainte Mechtilde étant tombée en extase un samedi, pendant la messe, fut pressée de parler ainsi à la sainte Vierge :

« Mère incomparable, le plus grand contentement
» que je pourrais avoir serait de vous faire le plus
» agréable salut que le cœur humain ait jamais in-
» venté. »

» Aussitôt la reine du ciel lui apparut, portant sur sa poitrine la salutation angélique écrite en lettres d'or et lui adressa ce discours :

« Ma fille, c'est folie à la créature de prétendre
» monter plus haut que son Créateur et de s'imaginer
» pouvoir rencontrer un salut pareil à celui qui m'a

» été envoyé du ciel, car, que peut-il y avoir de plus » doux que les mots : *Je vous salue...*, etc. [1] »

D'après le père Huguet [2], « les anges eux-mêmes trouvent une joie particulière à offrir tous les jours à Marie des millions et des millions de fois l'*Ave Maria*, qui est la salutation propre de ces esprits bienheureux. »

Le désir d'atteindre à ce chiffre de récitation fantastique a rendu jaloux ici-bas plus d'un bienheureux. Pour sa part, le bienheureux Antoine Patrizzi était tellement persuadé des biens précieux qui résultent de la récitation de l'*Ave Maria*, qu'il ne le chuchotait pas moins de cinq cents fois par jour ; le bienheureux François se levait la nuit pour en dire autant [3] ; saint Liguori se faisait une règle de le réciter tous les quarts d'heure [4] ; enfin Catherine de Sienne y puisait, à son idée, de telles forces, qu'elle avait adopté la coutume étrange de se servir des premières paroles de la salutation angélique à chaque degré d'escalier qu'elle descendait ou montait [5].

La dévotion de saint Thomas d'Aquin pour l'*Ave Maria* s'était manifestée dès le premier âge d'une façon plus étonnante encore.

1. *Vertu miraculeuse de l'Ave Maria* démontrée par des traits de protection, de conversion et de guérison merveilleuse, par le R. P. Huguet, in-18, 4e édit., p. 4.

2. *Dévotion à Marie en exemples*, t. I, p. 16.

3. *Id.*, p. 34.

4. *Id.*, p. 23.

5. *L'Ave Maria et le Rosaire* expliqués avec traits d'histoire. Toulouse, Crayol, in-32, p. 26.

« La plus tendre dévotion à Marie était pour ainsi dire innée en saint Thomas d'Aquin. Sa nourrice, ayant remarqué un jour qu'il avait entre les mains un morceau de papier, voulut le lui enlever ; mais l'enfant se révolta, se mit à pousser des cris, et fit tous ses efforts pour retenir l'objet qu'on cherchait à lui arracher. Une si singulière résistance piqua la curiosité de la comtesse Théodora, sa pieuse mère ; elle se saisit du papier, le déroula et le lut. Mais quelle ne fut pas sa surprise en trouvant qu'il contenait uniquement la salutation angélique ! Durant cette lecture, l'enfant redoubla ses cris et ses pleurs ; sa mère s'empressa de lui rendre le papier pour le calmer. Il ne le tint pas plus tôt qu'il le porta avidemment à sa bouche et l'avala entièrement. *Cet événement pouvait faire déjà pressentir la dévotion de saint Thomas pour la salutation angélique*[1]. »

La réflexion finale n'est pas de nous. Elle appartient à l'auteur du récit, qui l'a écrite avec son plus grand sérieux.

« Quand elle désirait quelque grâce extraordinaire, dit le même auteur de la bienheureuse Jeanne, carmélite, elle avait coutume de réciter QUINZE MILLE *Ave Maria*, et terminait chaque centaine par le *Salve Regina*, puis elle ajoutait sept fois l'*Ave Maris Stella* et une autre dévote oraison. Elle appelait cette pratique la robe de la Vierge. » (P. 46.)

1. *Dévotion à Marie en exemples*, t. I, p. 24.

Heureusement, tous les saints, même pour obtenir des grâces extraordinaires ne se sont pas cru tenus à un pareil exercice.

« Par la seule récitation de l'*Ave Maria*, nous apprend le *Recueil des Scapulaires*, saint Augustin se vantait d'obtenir de Dieu tous les biens. Chaque fois, ajoute le célèbre Bernard de Clairvaux, chaque fois que nous récitons avec dévotion l'*Ave Maria*, le ciel rit, les anges se réjouissent, le diable s'enfuit, tout l'enfer tremble et frémit. » (P. 45.)

Si, pour un seul *Ave*, il se produit tant de merveilles, que sera-ce donc lorsqu'avec le chapelet on en récitera cinquante, et avec le rosaire cent cinquante à la file [1]. Pour le coup, la Vierge ne peut manquer d'être touchée. Or, le but du rosaire, comme l'auteur du *Recueil des Scapulaires* l'explique fort bien, est précisément de se rendre Marie favorable. Chaque dizaine d'*Ave* que le fervent lui adresse n'a d'autre but que de la solliciter de présenter au bon Dieu la « pétition » dite *Pater* qui les accompagne. Sans doute, nous pourrions présenter à Dieu cette pétition nous-mêmes ; mais elle aurait alors beaucoup moins de chance d'être favorablement accueillie ; car, observe excellemment l'auteur déjà nommé :

1. On sait que le chapelet est une réduction du rosaire. Il ne se compose que de cinq dizaines, tandis que le rosaire en a quinze. Les quinze dizaines d'*Ave* du rosaire entrecoupés de *Pater* ont pour but de célébrer les quinze mystères, dont cinq joyeux, cinq douloureux et cinq glorieux.

« Qu'on se figure un pauvre homme qui, se trouvant dans la nécessité d'obtenir une grâce du roi, expose dans une pétition ses besoins et ses prières. La pétition est rédigée dans les termes les plus humbles et les plus respectueux ; il y a pourtant une bien grande différence que ce soit ce malheureux qui aille présenter au roi sa requête, lui dépourvu de belles manières, de mérites personnels et méprisable dans ses haillons, ou bien que ce soit *la reine mère* qui aille elle-même la présenter; car la reine, qui exerce le plus grand pouvoir sur le cœur du roi, obtiendra à coup sûr toutes les faveurs qu'elle demande. » (P. 47.)

Impossible de démontrer par une figure plus ingénieuse l'effet précieux du rosaire ou du chapelet, son diminutif.

Ajoutez que, d'après la croyance que l'Église se plaît à répandre, la combinaison du chapelet serait d'invention céleste, la sainte Vierge en ayant révélé l'usage à saint Dominique, non point indirectement, par intermédiaire, mais de vive voix et parlant à sa personne[1]. Ainsi lancé, le pieux instrument ne pouvait manquer de jouir d'un grand succès parmi les fidèles. C'est ce qui explique cette multitude de chapelets qu'on voit pendre aux étalages religieux : chapelets de toute dimension et de toute nuance : rouges, bleus, blancs, jaunes, noirs et même panachés, qui sont écrasés tous, quant à la dimension, par l'énorme

1. « Ce grand serviteur de Dieu le reçut des mains de la Vierge elle-même. » *Le Rosaire*, p. 7.

chapelet de Lourdes, chapelet tapageur s'il en fut, aux grains volumineux comme des noix.

Ces chapelets, de disposition variée, rappellent, sans la reproduire, la combinaison primitive de saint Dominique. Ainsi se dresse la concurrence autour de toute invention à succès. Elle avait ici d'autant plus de raisons de se manifester que les Dominicains s'étaient réservé la bénédiction du chapelet fait sur le patron de celui de saint Dominique.

De la concurrence sont nés, entre autres :

Le Chapelet de sainte Brigitte, qui, au lieu de cinq dizaines, en compte six. Trois *Ave* supplémentaires complètent le chiffre total de soixante-trois *Ave* en l'honneur des soixante-trois ans que la Vierge a passés sur la terre. Ce chapelet paraît être d'introduction relativement récente en France. Il s'est élevé de graves débats sur la manière de le réciter. La bénédiction en est réservée aux supérieurs de l'ordre du Saint-Sauveur, autrement dit de sainte Brigitte. Les petits livres qui le prônent font ressortir cet avantage que les papes lui ont accordé un chiffre d'indulgences bien supérieur à celui du rosaire ; et cet autre avantage encore :

« Le chapelet de sainte Brigitte n'oblige qu'à des prières vocales sans exiger de méditation, et il suffit, pour le bénir, d'un simple signe de croix ; tandis que le chapelet ou rosaire de saint Dominique exige la méditation des mystères et ne peut être béni qu'avec une formule et d'après un rite déterminés. [1] »

1. *Le Chapelet de six dizaines, autrement dit de sainte*

Cependant, il a été créé un moyen terme entre les deux chapelets. Celui de saint Dominique peut acquérir presque toutes les vertus du chapelet de sainte Brigitte, à condition qu'on le fasse *brigitter*. Je brigitte, tu brigittes... Il paraît que cela se conjugue [1].

Le Chapelet des sept Douleurs, imaginé par les religieux servites, ne peut être béni que par eux. Il se compose de sept septaines d'*Ave* en l'honneur des sept douleurs de la Vierge, pratique précieuse à ce point que Jésus-Christ daigna manifester lui-même à sainte Élisabeth, « qu'il avait promis à sa mère bien-aimée de lui accorder sans réserve tout ce qu'elle pourrait demander en faveur des personnes qui pratiquent la dévotion de ses douleurs [2]. » On ajoute trois *Ave* pour honorer les larmes de la sainte Vierge.

Le Chapelet des sept allégresses ou *Couronne franciscaine* paraît être une concurrence directe des franciscains aux dominicains. L'origine légendaire en est ainsi racontée. Un jeune franciscain ne pouvant plus, pendant son noviciat, offrir des couronnes de roses à la Vierge, comme il en avait pris l'habitude, se désolait au point de vouloir quitter le cloître.

Brigitte. Notice, indulgences, méthode pratique, par l'abbé Girard. Paris, Haton, 1876, in-32, p. 33.

1. De même qu'on *brigitte* les chapelets, on les *rosarie* à volonté ou on les *apostolise*. Un seul chapelet peut accumuler sur lui ces trois bénédictions différentes et participer ainsi à toutes les faveurs attachées à la possession des chapelets brigittains, dominicains et apostoliques. Nous verrons plus loin ce que c'est qu'un chapelet apostolique.

2. *Recueil des Scapulaires,* p. 237.

« La miséricordieuse Mère lui apparut, le réprimanda avec douceur et affermit sa vocation en lui apprenant à lui offrir, à la place de la guirlande de fleurs, une couronne beaucoup plus agréable pour elle, et qui se composerait de soixante et douze *Ave Maria*, avec un *Pater* après chaque dizaine d'*Ave Maria*, en ayant soin de méditer, après chaque dizaine, une des sept allégresses qu'elle avait ressenties pendant les soixante et douze années [1] de son exil sur la terre [2]. »

Quant aux résultats, la dévotion aux sept allégresses n'a rien à envier à celle des sept douleurs :

« Saint Bernardin de Sienne avait accoutumé de dire que c'était au moyen de la couronne des sept allégresses qu'il avait obtenu toutes les grâces dont le ciel l'avait comblé [3]. »

Le Chapelet de Notre-Seigneur appartient aux camaldules. Il est formé de trois dizaines seulement, mais toutes de *Pater* qui sont séparés par des *Ave*, à l'envers du chapelet ordinaire. Trois *Pater* supplémentaires donnent un total de trente-trois, celui des années que Jésus a passées sur la terre.

1. Le Chapelet des sept allégresses fait vivre la Vierge jusqu'à soixante-douze ans ; nous venons de voir tout à l'heure que celui de sainte Brigitte ne lui accorde que soixante-trois ans d'âge. Sur un point historique aussi obscur, nous ne nous chargerons pas de les mettre d'accord.

2. *Notice sur l'archiconfrérie du cordon du séraphique père saint François d'Assise.* Paris, Poussielgue, 1871, in-32, p. 84.

3. *Id.*, p. 88.

Le Chapelet du précieux sang a, comme le précédent, trente-trois *Pater* « en mémoire des trente-trois ans que le sang de Jésus est resté dans ses veines[1] ». Seulement il est divisé en six sections de cinq grains et une de trois. Sur les grains intermédiaires on récite des *Gloria patri*. C'est par un missionnaire du Précieux-Sang qu'on le fait bénir.

Le Chapelet des cinq plaies se compose de vingt-cinq grains, sur chacun desquels on récite un *Gloria patri*, et qui sont séparés de cinq en cinq par une médaille sur laquelle on récite un *Ave*. Il doit être béni par un passioniste.

Le Chapelet angélique, qui a en vue d'honorer les neuf chœurs des anges, se divise en neuf sections d'un *Pater* et trois *Ave* chacune, plus quatre *Pater* dédiés à saint Michel, à saint Gabriel, à saint Raphaël et à l'Ange gardien.

Le Chapelet de l'Immaculée-Conception ne date que de 1845, époque où il fut jeté dans la circulation par un père capucin. Il se compose de quinze grains divisés en trois sections de chacune un *Pater* et quatre *Ave*. On y ajoute la médaille de l'Immaculée-Conception. Ce sont naturellement les capucins qui le bénissent.

Le Chapelet du Sacré-Cœur, autre invention de fraîche date, mêle à cinq gros grains en l'honneur des cinq plaies, trente-trois petits grains « en l'honneur

1. *Le Propagateur*, t. I, p. 293.

des trente-trois années que Marie a régné ici-bas d'une manière visible sur le cœur de son divin fils. »

Tous ces chapelets ont été enrichis par les papes d'indulgences aussi nombreuses que variées, selon qu'on les récite tel ou tel jour, dans tel endroit ou dans tel autre. Rien qu'à porter le petit chapelet privilégié dit *des Pardons,* dont j'ai le prospectus entre les mains [1], on gagne mille ans d'indulgences. Celui-là appartient aux religieuses de l'Annonciade.

Il est composé de dix grains blancs sur lesquels on récite dix *Ave*, en l'honneur des dix vertus de la Vierge ; de cinq grains rouges sur lesquels on récite cinq *Pater* en l'honneur des cinq plaies ; de douze grains noirs sur lesquels on récite douze nouveaux *Ave,* en l'honneur des douze fruits du sacrement ; enfin de trois gros grains sur chacun desquels on dit un *Pater* et un *Ave.* Le calcul des faveurs attribuées par le prospectus à ces divers exercices forme, si je n'ai pas d'erreur dans mon addition, un total de ONZE MILLE TROIS CENT QUARANTE ANS ET DEUX CENT TRENTE-CINQ JOURS.

Voilà qui laisse bien loin en arrière le *Chapelet des âmes du Purgatoire*, si fier des QUATRE-VINGT DIX-HUIT ANS ET QUATRE QUARANTAINES d'indulgences attachées à sa récitation [2], et celui des *vingt-six martyrs*

1. Lagny, F. Aureau et Ce, impr.

2. Un révérend père jésuite oppose ainsi victorieusement le Chapelet des âmes du Purgatoire au chapelet de saint Dominique :

« Le Chapelet des âmes du Purgatoire peut être pieusement récité en trois ou quatre minutes, et la somme des indulgences

japonais, qui fait sonner si fort sur son prospectus les pauvres TREIZE MILLE CINQ CENTS JOURS d'indulgence qu'il procure.

Le Chapelet des martyrs japonais est modestement formé de vingt-six petits grains rouges. C'est un hommage rendu à un nombre égal de martyrs crucifiés au Japon au XVIe siècle et canonisés en 1868 par Pie IX, —mieux vaut tard que jamais!—martyrs dont les reliques sont conservées à Saint-Brieuc, où elles produisent « de nombreuses faveurs spirituelles pour les âmes, des guérisons et des traits admirables de protection en toute sorte de dangers[1] ».

Ce chapelet doit, comme le précédent, toute sa valeur à l'habile combinaison de prières indulgenciées dont il est composé ; aussi le prospectus remarque-t-il qu'il « n'a besoin d'aucune bénédiction spéciale, les indulgences étant attachées aux invocations désignées ».

gagnées est de *quatre-vingt dix-huit ans et quatre quarantaines.* En dix minutes, en un quart d'heure, le Rosaire des âmes du Purgatoire peut être bien récité et la somme des indulgences gagnées s'élève à *deux cent quatre-vingt-quinze ans et trois quarantaines.*

» La somme des indulgences attachées à un chapelet de saint Dominique est de *dix-huit ans et vingt jours ;* celle des indulgences du Rosaire ne peut dépasser *soixante-cinq ans et cent jours.* La récitation du chapelet de saint Dominique ne se peut faire qu'en un quart d'heure, et celle du Rosaire en trois quarts d'heure. » *Le Purgatoire,* par le Père L.-J.-M. Cros. de la compagnie de Jésus, Toulouse, Regnault, 1870, in-32, p. 58.

1. Prospectus revêtu de l'approbation épiscopale. — Saint-Brieuc, imp. Guyon Francisque.

Étant ainsi admis que les chapelets peuvent se passer de bénédiction et emprunter toutes leurs vertus aux récitations cotées dont ils forment un assemblage plus ou moins heureux, on comprend que le premier venu devient apte à combiner des chapelets à l'infini.

Tout l'art, dans ce petit travail, consiste à les rendre très riches d'indulgences, sans les faire longs pour cela. L'ingénieux auteur du *Chapelet des morts* ne dissimule pas qu'il croit être sorti tout à fait victorieux de « cette double difficulté ».

« Le chapelet, dit-il, est tel que nous le voulions, puisqu'il est à la fois très court et très riche en indulgences pour les morts. Il fait gagner à la personne qui le récite pas moins de *vingt-trois mille trois cents jours d'indulgences* attachées aux prières qui le composent. »

Récapitulons par curiosité avec lui :

« Il y a, en effet, attachées à la récitation des actes de foi, d'espérance et de charité, et cela *toties quoties*, c'est-à-dire toutes les fois qu'on les dit, sept ans et sept quarantaines d'indulgences ; ce qui fait, pour les quatre fois qu'on les répète dans la récitation du chapelet, *onze mille trois cents jours.* »

Ci, je marque........................... 11.300

« On gagne de même trois cents jours d'indulgences toutes les fois qu'on récite l'invocation : « Doux cœur de Marie, soyez mon

salut! » (Pie IX, bref du 30 septembre 1852); ce qui fait, pour les quarante fois qu'on la répète, *douze mille jours.* »

Ci.................................... 12.000

Additionnons, et nous trouvons effectivement au total.............................. 23.300

Quant aux actes de foi, d'espérance et de charité, l'auteur prend soin d'observer, pour ceux que leur dimension effrayerait, qu'il suffit d'en résumer l'esprit en deux lignes, sans se donner la peine de les réciter tout entiers. On n'y perd rien pour cela.

Après en avoir donné trois exemples d'une brièveté tout à fait séduisante :

« Ainsi formulés, dit-il, quoique très courts, ces trois actes sont pourtant très complets; ils expriment très bien, en effet, leur but et leurs motifs, ce qui, d'après les bulles de concession, est *nécessaire* mais *suffisant* pour gagner *d'une manière sûre* les indulgences qui y sont attachées. »

Parmi tant de concurrences au chapelet de saint Dominique, s'il en est une qui semble, après tout, bien naturelle, c'est celle du pape. Le pape n'a pas, à vrai dire, un chapelet dont la combinaison lui soit personnelle; seulement, il a pourvu d'avance tout chapelet béni par lui d'indulgences telles que les chapelets bénis par ses subordonnés ne sont, auprès, que de la saint Jean, — si j'ose m'exprimer ainsi.

Il suffit, par exemple, de réciter une fois la semaine

l'office divin ou celui de la sainte Vierge, ou celui des Morts, ou les sept psaumes de la Pénitence, en ayant non pas même sur soi, mais seulement *chez soi* [1], c'est-à-dire dans sa commode, sur sa table, au fond d'un tiroir, un de ces chapelets enrichis d'indulgences dites *apostoliques*, pour gagner du coup une indulgence plénière.

Ce qui ressort de là de plus clair, c'est qu'il y a dans la nouvelle Église des bénédictions de première classe et des bénédictions de seconde classe ; celles-ci moins efficaces, comme de juste, que celles-là. Le système est singulièrement flatteur pour la papauté qui l'a créé, moins flatteur encore pour elle, cependant, qu'il ne me paraît dangereux pour le catholicisme, car s'il amène le fidèle à suspecter la valeur de certaines bénédictions, ne l'amène-t-elle pas par là-même, suivant une pente insensible, mais inévitable, à suspecter leur valeur à toutes ?

D'après une clause du dernier décret qui règle l'usage des *Chapelets apostoliques*, ces chapelets perdent toute leur valeur s'ils sont non pas seulement

1. « Tous les fidèles chrétiens de l'un et l'autre sexe sont avertis : 1° Que, pour gagner les indulgences dont Sa Sainteté Pie IX, par une bénédiction apostolique, enrichit les chapelets, rosaires, croix, crucifix, petites statues et médailles, il est nécessaire que l'on porte sur soi ou que *l'on tienne chez soi* quelqu'un de ces chapelets bénits, etc. » (Bref de Pie IX, 1853.)

On voit par ces lignes que les effets de la bénédiction apostolique ne s'arrêtent pas au chapelet, mais s'étendent à toutes les croix, crucifix, petites statues et médailles qui peuvent être bénis par le pape.

donnés mais prêtés[1]. Je n'hésite pas à déclarer cette clause injuste, je dirai même peu chrétienne. Tout le monde ne se trouvant pas dans des circonstances assez favorables pour faire bénir son chapelet par le pape, le chapelet apostolique restera donc le privilége d'un petit nombre. Quoi ! trouverons-nous des privilégiés jusque sur le chemin du ciel ! Et si nous possédons le moyen d'atténuer, dans une certaine mesure, cette injustice du sort, n'y pouvons-nous aider sans nous heurter contre la volonté du chef de l'Église ? Comment ! j'aurai dans les mains de quoi permettre à mon voisin de gagner, dans un but aussi louable qu'est le mien, des indulgences à purgatoire que veux-tu, et je devrai m'abstenir d'en faire profiter sa piété, sous peine d'annulation de pouvoir ? Est-ce chrétien ? cela, est-ce seulement humain ?

Pour la tranquillité de ceux dont le chapelet viendrait à se casser, je noterai :

« La rupture du cordon ou de la chaîne, ainsi que la perte de quelques grains, ne lui font pas perdre ses indulgences, *dès que la majeure partie des grains reste entière*. On peut donc renouveler la chaîne, et remplacer les grains brisés ou perdus, pourvu que ceux-ci soient en moindre quantité relativement aux autres[1]. »

1. « Qu'on ne puisse prêter ces objets ni les donner à d'autres précairement, à l'effet de leur communiquer les indulgences, autrement ils perdent ces mêmes indulgences. » *Recueil des Scapulaires*, p. 384.

2. *Le Petit Trésor spirituel*, par le P. Jacques. Nouvelle édition. Paris, Leipzig et Tournai, Casterman, 1869, in-32, p. 65.

Je pourrais signaler d'autres minuties : étudier par exemple, avec l'auteur du *Chapelet des six dizaines*, à quel instant de la récitation du chapelet brigittain ou du rosaire on gagne les indulgences attachées à chaque grain ; si c'est seulement à la fin et tout à la fois, ou bien à mesure que l'on dit les prières et que l'on déroule les grains. (Voir page 52.) Mais j'ai hâte d'arriver aux effets plus sérieux du chapelet, à ceux que de nombreux témoignages veulent bien nous révéler.

On raconte que, lorsque la Sainte Vierge apparut à saint Dominique, tenant entre ses mains le chapelet dont elle venait de lui enseigner l'usage, elle lui dit en propres termes : « Prends, prends mon rosaire, va et prêche-le partout. *C'est un remède prompt et efficace pour tous les maux* [1]. »

Si le chapelet se bornait au rôle de préservatif dans l'autre monde, il paraîtrait répondre insuffisamment au vœu plus général de sa fondatrice ; aussi doit-il être également considéré comme un préservatif non moins efficace dans ce monde-ci. Le premier rôle eût sans doute suffi à lui gagner bon nombre de fidèles ; mais par le second, il obtenait infailliblement le suffrage bien plus considérable de tous ceux qui aiment mieux tenir que courir.

Qui est-ce qui a obtenu aux alliés contre les Turcs la victoire de Lépante ? C'est le chapelet. Tous les manuels du rosaire vous l'affirmeront, et le Saint-Père, dans un de ses discours, le rappelait tout ré-

1. *Recueil des Scapulaires*, p. 33.

cemment encore. Le chapelet mériterait donc d'être classé à la tête de nos engins de guerre, s'il ne joignait, par une heureuse compensation, à ses pouvoirs meurtriers des pouvoirs thérapeutiques qui lui mériteraient d'être classé en même temps parmi nos engins d'infirmerie.

« A l'invocation de Marie par cette formule, dit un religieux dominicain, on doit encore *la guérison des malades*, LA RÉSURRECTION DES MORTS, *la délivrance des dangers les plus affreux...* »

Après la résurrection des morts, l'auteur aurait pu s'arrêter.

« Six siècles, poursuit-il, réunissent leurs voix imposantes pour l'attester, et s'il fallait écrire tous ces miracles, il faudrait d'immenses volumes, *dit la Sainte Vierge elle-même* au bienheureux Alain de la Roche[1] »

A défaut des immenses volumes que la Vierge « elle-même » déclarait nécessaires à l'enregistrement des miracles opérés à la faveur du rosaire, voici une petite brochure de propagande qui nous suffira pour être édifiés. C'est encore une œuvre signée du R. P. Huguet : *Vertu miraculeuse du Rosaire et du Chapelet démontrée par des guérisons, des conversions et des traits de protection merveilleuse*[2]. Vous voyez qu'à la dimension près la Vierge a tout lieu d'être satisfaite.

1. *Le Rosaire*, p. 10.
2. Saint-Dizier, Paris, Lyon, Bruxelles et Anvers, 1869. In-18.

Ce n'est pas par de vaines théories, c'est par des démonstrations *ad hominem* que le père Huguet entend persuader son lecteur. Exemple : Cinq voyageurs sont surpris par une horrible tempête. Ils cherchent un refuge dans le creux d'un rocher. Là, trois d'entre eux, qui portaient le chapelet au cou, implorent la protection de Marie, et ils sont sauvés ; les deux autres sont tués par la foudre : ils n'avaient pas de chapelet ! (P. 17.)

Mais ce pieux ustensile n'est pas seulement le premier meuble à glisser dans la trousse du voyageur, il est le premier aussi à déposer sur la table de nuit d'un malade. Le père Huguet, dans son petit livre, nous montre deux femmes guéries du typhus en se suspendant un chapelet au côté.

« Une nuit donc, elle mit la main sur le chapelet de son fils, le pendit soigneusement à son côté, s'endormit ensuite, et le lendemain se réveilla guérie...

» Quelques jours après, apprenant qu'une de ses voisines était violemment attaquée du même mal, elle se rend auprès d'elle avec le même chapelet, lui raconte ce qui lui est arrivé à elle-même et lui demande si elle veut user d'un remède aussi merveilleux. Quand on parle de guérison à un malade comment n'être pas cru ? Le fait est que le chapelet ayant été appendu au côté de cette femme, il lui rendit aussitôt la santé. « (P. 29.)

Le mode de traitement n'est pas autrement difficile ; le tout est d'avoir l'idée d'y recourir. Peut-être

aussi faut-il avoir la foi. Mais, quand la foi vous manquerait, le chapelet dans ce cas encore n'est pas inutile, car il vous rend la conversion facile en vous délivrant du démon.

« Le démon, dit le père Huguet, qui n'est, comme on l'a si justement remarqué, que le *singe de Dieu*, se sert presque toujours d'objets matériels pour nous attirer dans ses piéges et nous exposer à ses plus dangereuses tentations ; sachons lui opposer des croix, des médailles, des chapelets bénits, que nous porterons avec piété. » (P. 17.)

Quelques faits viennent à l'appui, auxquels on ne pourrait adresser d'autre reproche que de s'être passés un peu loin de nous ; mais notre petit livre en donne la raison :

« On a remarqué que le démon a un pouvoir bien plus grand dans les pays infidèles où l'on n'offre pas l'auguste sacrifice de l'autel. »

Cette réflexion est empruntée au père Bouchet, missionnaire apostolique, qui part de là pour raconter :

« Il y a peu d'années qu'un Indien, *dont le démon s'était saisi*, était presque continuellement meurtri de coups ; il entrait alors dans des fureurs qui effrayaient tous les habitants de la bourgade et qui les obligeaient de se renfermer dans leurs maisons sans oser en sortir. Les païens de cette bourgade me députèrent un exprès pour me prier de venir au secours de cet infortuné. Un

jeune enfant qui apprenait alors le catéchisme, ne fut pas plus tôt informé du sujet de cette députation, que sur l'heure il courut à la bourgade, éloignée de trois lieues de mon église. Il entre dans la maison de ce furieux, lui met son chapelet au cou et le tire au milieu de la rue comme il aurait tiré le plus paisible agneau. Il le mena le soir même à mon église, au grand étonnement des gentils qui suivaient de loin. » (P. 22.)

Mais la vue seule, rien que la vue d'un chapelet peut suffire à opérer des conversions merveilleuses.

Un protestant est furieux contre un de ses coreligionnaires qui vient d'abjurer sa religion. Le rencontrant dans la rue, il l'accable d'injures. A ces insultes, le néophyte répond en lui présentant son chapelet : « Avec cela, dit-il, je ne puis plus être malheureux. »

« Le protestant, — poursuit le narrateur, — se tait et s'éloigne. Deux jours après, il vient chez son ami, et, se jetant à ses genoux, lui déclare qu'il a résolu d'être catholique... On assure qu'étonné d'un si prompt changement, son ami lui en demanda la cause. Voici toute la réponse qu'il obtint : « En » voyant ton chapelet, j'ai senti tomber ma colère, » j'ai été désarmé et j'ai voulu être catholique. »

Et, pour que nul ne s'avise de douter :

« Ce fait admirable se passait à Marseille l'année 1840, au mois de mars. » (P. 32.)

Arrêtons là nos exemples de conversions et de pro-

tections merveilleuses. On lisait dans le numéro du *Pèlerin* du 30 août 1873, à propos d'accidents de voitures sur le chemin de la Salette :

« Comme un accident était survenu à la descente de Vizille, nous manifestions nos craintes : « Pourquoi » aurions-nous peur? répond une brave femme; *rien* » *ne pouvait nous arriver*, *nous disions notre cha-* » *pelet*. »

Toute la moralité du chapelet se trouve dans ces lignes.

Quand un individu a l'intime persuasion que rien ne peut lui arriver de fâcheux pourvu qu'il fasse circuler de petits grains entre ses doigts, si la maison de son voisin prend feu, au lieu de courir chercher les pompiers, il reste en place et tire gravement son chapelet.

LES SCAPULAIRES

Les scapulaires ; forme et tissu. — *Le scapulaire du Mont-Carmel* ou *scapulaire brun.* — Son origine ; ses effets. — Assurance contre l'enfer. — Les portes du purgatoire ouvertes tous les samedis. — Se défier des contrefaçons. — Comment on doit porter son scapulaire. — Avis aux scrupuleux. — Préservatif universel. — Admirable effet d'un scapulaire enfoncé dans la gorge. — Du rôle du scapulaire dans les tempêtes, dans les batailles et dans les incendies. — Le *scapulaire bleu.* — Le *scapulaire rouge.* — Le *scapulaire du Précieux-Sang.* — Le *scapulaire de la Très-Sainte Trinité.* — Le *scapulaire de Notre-Dame des sept douleurs.* — Les *scapulaires du Sacré-Cœur.* — Bénédiction par anticipation. — Les scapulaires superposés.

Les scapulaires se composent, comme le puncho hygiénique, de deux fragments de flanelle, reliés entre eux par deux cordons qu'on fait passer sur les épaules, de façon qu'un fragment pende sur la poitrine et l'autre dans le dos. Les deux fragments ne peuvent être que

de forme carrée ou oblongue et non de forme ronde, ovale ou polygone. (Décret du 18 août 1868.) Quant à l'étoffe, le même décret n'admet qu'un tissu proprement dit, et réprouve solennellement les ouvrages à la main comme la broderie et le tricot. Seul le scapulaire de la Passion est astreint à une certaine nuance de cordons. Pourquoi cela ? Ceux qui l'ont décrété le savent peut-être.

Un petit livre pieux nous apprend que cette « livrée du chrétien » doit être à ses yeux l'équivalent du ruban rouge[1]. Il y en a de rouges, en effet, et aussi de bleus, de blancs, de bruns. Les bruns, qu'on remplace par des noirs à volonté, sont de beaucoup les plus fameux. Ils ne brillent pas moins par l'étendue de leur pouvoir que par leur ancienneté.

Le scapulaire a été fondé par les religieux de l'ordre du Mont-Carmel, *à l'instigation de la Vierge.* Non contente d'avoir enseigné l'usage du chapelet à saint Dominique, Marie, qui semble s'occuper personnellement, avec une application singulière, de toutes les dévotions susceptibles d'être instituées en son honneur, apparut à Simon Stock, général des carmes d'Occident, et, lui présentant un scapulaire qu'elle avait entre les mains : « Reçois, cher fils, lui dit-elle, ce scapulaire

1. « Aux yeux de la foi, le saint scapulaire est une des livrées les plus respectables dont un chrétien puisse se revêtir. Il est pour lui ce que le ruban de la Légion d'honneur est pour les Français qui ont bien mérité de leur souverain ou de leur patrie. » *Les Principales Pratiques d'un bon chrétien.* Toulouse, Resplandy, in-32, p. 25.

de ton ordre : c'est le signe de ma confrérie et la marque du privilége que j'ai obtenu pour toi et pour les confrères du Carmel. *Celui qui mourra pieusement revêtu de cet habit sera préservé des feux éternels.* C'est un signe de salut, une sauvegarde dans les périls, le gage d'une paix et d'une protection spéciales jusqu'à la fin des siècles. »

Ceci se passait à Cambridge le 16 juillet 1251. Voilà qui est précis et ne permet pas le doute un instant.

Le chapelet se borne, après beaucoup de pieux exercices, à exempter le fidèle des peines du purgatoire ; le scapulaire du Mont-Carmel est doué, on le voit, d'un bien autre pouvoir, puisque le seul fait d'en être revêtu suffit à vous arracher aux châtiments autrement sérieux de l'enfer.

On a là-dessus, paraît-il, le témoignage des démons en personne :

« Les démons, dit l'auteur du *Recueil des Scapulaires*, ont avoué eux-mêmes que les vrais confrères du Carmel ne peuvent jamais périr, et on les a entendus s'écrier : « O scapulaire ! que d'âmes tu nous arraches, » que d'âmes tu enlèves à l'enfer ! [1] »

Et, insistant ailleurs sur ce point historique, le même auteur affirme :

« On les a entendus plusieurs fois se plaindre et

1. *Recueil des Scapulaires de l'Immaculée-Conception, du Rosaire, du Carmel, etc.*, par M. l'abbé Guglielmi, prêtre romain. Paris, Agence ecclésiastique et religieuse de Rome. 1862, gr. in-18, p. 231.

hurler d'une manière horrible : *Malheur à nous! malheur à nous! à cause du scapulaire de Marie!* Et, en effet, le saint scapulaire est une marque spéciale, un talisman qui protége le chrétien et le fait respecter des ennemis infernaux, de même que la biche de César devait sa sûreté à son collier, car, si ce collier portait cette inscription : *Noli me tangere quia Cæsaris sum*, le démon sait aussi lire, dans le sacré vêtement du Carmel : *Noli me tangere quia Mariæ sum.* » (P. 140.)

S'il restait après cela des incrédules[1], je les enverrais aux approbations pontificales de Jean XXII, d'Alexandre V, de Clément VII, de Paul III, de Pie V, de Grégoire XIII, de Paul V, à celle notamment de Benoît XIV, qui, dans son traité des fêtes de la très sainte Vierge, déclare regarder la vision de Simon Stock « comme un fait incontestable[2]. »

Toutefois ce ne fut pas du premier coup et sans une certaine hésitation que l'Église reconnut les droits des confrères du Carmel à une protection aussi spéciale de

1. Le parti catholique lui-même en a compté quelques-uns, si j'en juge par cette note du petit *Manuel du Scapulaire* de la collection de l'aumônerie militaire de Toulouse :

« Malgré tout, de nos jours encore, une publication périodique dans laquelle règne un esprit tout à fait anticatholique, contrairement à son titre, *l'Observateur catholique*, a osé déverser le mépris sur l'origine miraculeuse du saint scapulaire. En 1855, avec l'approbation du pape, la sainte congrégation de l'Index a réprimé une telle audace en prohibant justement ce *factum* inqualifiable. »

2. *Scapulaires de l'Immaculée-Conception*, etc., avec approbation de Mgr Morlot. — Paris, Leloup, in-18, p. 12.

la Vierge. Marie dut plus d'une fois elle-même prendre en main, près des papes, la cause de ses privilégiés pour la faire triompher.

Au commencement du treizième siècle, l'ordre du Carmel est menacé de suppression : la Vierge apparaît à Honorius III et lui intime l'ordre d'avoir à protéger et à honorer ceux contre lesquels ils s'apprêtait à sévir : « Il ne faut pas contredire à ce que demandent mes religieux du Carmel, car c'est moi qui l'ordonne ainsi; ni dissimuler non plus, car c'est moi qui protége cette association. »

Et, pour preuve, elle annonce au pape que deux personnes de sa cour, qui plaidaient comme adversaires des frères du Carmel, mourront la même nuit. Preuve convaincante au possible, quoique un peu cruelle, qui se trouva réalisée le lendemain matin et valut ainsi aux Carmes les faveurs d'Honorius [1].

Maints faits de ce genre attestèrent aux papes l'attachement de Marie pour les carmes.

Ainsi, en 1270, à Gestrie, en Angleterre, « plusieurs ennemis du Carmel, méprisant ce titre comme un rêve, comme une vanité avantageuse à ces religieux, mais dénuée de tout fondement, furent aussitôt punis de leur médisance; car, surpris à l'instant par d'atroces douleurs, ils périrent sur-le-champ dans des convulsions horribles. » (P. 132.)

Encore une preuve éclatante; mais la Vierge n'en pouvait-elle trouver de plus charitables!

1. *Recueil des Scapulaires*, p. 134.

Lors de la procession faite à la suite de cet événement, « pour apaiser la mère de Dieu », au moment où les carmes, passant devant une statue de la Vierge, la saluaient en récitant la salutation angélique, tout à coup, « voilà (ô prodige!) que la statue sacrée, comme si elle eût été pleine de vie, baissant la tête, répond à leur salutation d'*un air agréable,* étend le bras, les montre du doigt, et prononce, par trois fois, au grand étonnement de tous, d'une voix haute et distincte, ces mots : *Isti sunt fratres mei;* ajoutant la dernière fois : *Qui viderit unum ex eis viderit unum ex fratribus meis.* »

C'est-à-dire :

« Ceux-ci sont mes frères. Celui qui voit quelqu'un d'entre eux voit un de mes frères[1]. »

Mais ce fait surprenant est bien peu de chose auprès de l'apparition dont fut gratifié le pape Jean XXII, et dans laquelle la Vierge, lui ordonnant de publier le trésor précieux des indulgences du sacré scapulaire qu'elle-même avait donné à son serviteur Simon Stock, y ajouta la promesse de tirer du purgatoire, LE PREMIER SAMEDI APRÈS LEUR MORT, tous ceux qui seraient revêtus de son saint habit.

Ego mater gratiose descendam sabbato post eorum obitum et quos in purgatorio invenero liberabo et ad montem sanctum vitæ æternæ perducam. (Moi, leur mère, je descendrai le samedi après leur mort et déli-

1. *Recueil des Scapulaires,* p. 132. « Plusieurs pontifes romains ont souscrit, remarque l'auteur, à ce témoignage céleste. »

vrerai ceux que je trouverai dans le purgatoire et les conduirai à la sainte montagne de la vie éternelle[1]).

Ce sont les propres termes de la Vierge, d'après la fameuse bulle sabbatine où, le souverain pontife, en 1412, a révélé sa vision et fait connaître au monde les merveilleux priviléges attachés au port du scapulaire du Mont-Carmel.

Est-il besoin de dire que nombre de papes ont confirmé par de nouvelles bulles cette bulle célèbre dans les annales de l'Église?

« Oh! que le samedi doit paraître beau et magnifique pour les confrères du Carmel souffrant dans le purgatoire, dit une prière à Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Quelle joie, quelle allégresse doit répandre dans leurs cœurs la douce pensée de voir en ce jour leurs peines se changer en une joie éternelle ! »

Et, s'échauffant l'imagination, l'auteur de cette prière ajoute :

« Combien d'âmes des confrères du Carmel ayant vécu dans la tendre dévotion pour Marie, leur mère, ON A VUES, délivrées tout à coup de leurs peines par la vertu du saint scapulaire, S'ENVOLER LE JOUR DU SAMEDI de la terre au séjour du ciel[2]. »

Ainsi, voilà qui est entendu, les porteurs dudit scapulaire sont délivrés du purgatoire par la Vierge le

1. *Recueil des Scapulaires*, p. 143.
2. *Id.*, p. 230.

premier samedi après leur mort[1], cela est un fait attesté par une demi-douzaine de papes ; et un écrivain religieux affirme même que les âmes des confrères du Carmel ONT ÉTÉ VUES, ce jour-là, prenant leur vol vers le ciel. Qui pourrait douter encore ?

Donc le confrère du Carmel le moins favorisé, c'est-à-dire celui qui mourrait le dimanche matin, le lendemain du jour de sortie, n'aurait jamais plus de cinq jours, cinq jours et demi de purgatoire à endurer. Espoir plein d'attraits ! Et que peut demander de plus au ciel le porteur de ce précieux fétiche, si ce n'est la grâce de mourir un vendredi soir.

Pour être doué d'un pouvoir aussi merveilleux, ce n'est pas trop demander que le scapulaire réponde à certaines conditions de forme et de couleur. Celui du Mont-Carmel doit être en laine, noire ou brune, couleur *tannée,* précise le *Recueil des scapulaires.* On y coud d'ordinaire une image de la Vierge ; mais cette image n'est pas indispensable.

« Si quelqu'un ne pouvait l'avoir, dit le même *Recueil,* il ne doit pas avoir scrupule de porter le scapulaire sans l'image de la Sainte Vierge ; car on gagne

1. « Il n'y a rien là qui soit contraire à la foi. Les pères dans leurs familles, les rois dans leurs États se réservent bien certains jours pour accorder leurs faveurs. L'Église elle-même fixe bien un jour pour accorder l'indulgence plénière, c'est-à-dire la rémission de toutes les peines temporelles dues à nos péchés. Pourquoi la Reine du ciel et de la terre ne jouirait-elle pas du même avantage ? » *Le Bouclier des enfants de Marie,* p. 153.

les indulgences par le scapulaire et non par cette image ajoutée. »

Et, à ce propos, notre livre dit nettement leur fait à ces « charlatans » qui voudraient faire croire aux prétendues vertus de médailles qui affichent l'incroyable prétention de faire pièce aux scapulaires.

« Sur cela, les ignorants et les gens de la campagne sont bien souvent trompés ; ils ajoutent foi à des charlatans qui, pour débiter leur marchandise, font croire que les images de la Sainte Vierge du Carmel faites en étain, en cuivre ou d'autre métal, et cousues dans les vêtements, ou portées au cou par un ruban ou un cordon, servent autant que le scapulaire de la Sainte Vierge. *On ne doit pas du tout ajouter foi aux paroles de ces gens, car ils trompent,* et l'on ne gagne par là aucun prestige ni aucune indulgence de la confrérie des carmes. » (P. 149.)

Voilà pour la forme du scapulaire. Quant à la manière de le porter, les personnes pieuses qui croient obligatoire de le mettre en contact direct avec la peau, sont, à ce qu'il paraît, dans l'erreur[1]. Le scapulaire

1. Il ne semble pourtant pas que ce soit l'avis de l'auteur des *Principales Pratiques d'un bon chrétien*, lequel répond à ceux qui repoussent l'usage du scapulaire sous le vulgaire prétexte que cela les gratte : « Ces raisons ne valent pas la peine de les réfuter ; et, après tout, quand le saint scapulaire devrait vous procurer quelque petite démangeaison, faites attention que l'assurance de ne pas tomber un jour dans les flammes de l'enfer mérite bien qu'on ne se montre pas si délicat. » (P. 28.)

s'arrange également de poser sur les chairs, sur la chemise, voire même *sur les habits.* L'essentiel est de l'attacher dans le sens convenable.

« On ne doit le porter, dit le *Recueil des Scapulaires,* ni de travers, comme le chasseur fait de son arme, ni dans la poche ou sur toute autre partie du corps, ni le placer sous son oreiller, ni le suspendre à son crucifix ou l'attacher à quelque clou ; mais on doit l'avoir toujours au cou, *sans le quitter jamais.* »

Quoi! jamais? Non, jamais, ni jour ni nuit. En aucun cas. Aucun, vous entendez bien.

Et ici l'auteur du *Recueil des Scapulaires,* qui songe à tout, se prend soudain de réflexion, et pour rassurer la susceptibilité fort grande de la gent dévote, il se hâte d'ajouter :

« *Nous prévenons les personnes scrupuleuses qu'il ne rend pas illicite l'usage du mariage* et n'aggrave point les péchés de fragilité ou d'autres que l'on peut commettre, pourvu que ce ne soit point par un pur mépris de ce saint habit. » (P. 150.)

Le lecteur vraiment chrétien m'excusera si je le fais rougir en transcrivant ces lignes. De mon chef je n'aurais jamais imaginé, je vous jure, de porter les questions religieuses sur un terrain pareil.

Il est, bien entendu, tels cas involontaires où la suppression momentanée du scapulaire ne vous charge la conscience d'aucun blâme.

« Si le scapulaire était arraché par violence, par

exemple par un assassin, par des ennemis de l'Église, par les ministres de la justice ou par toute autre personne involontairement ; si on se l'ôtait soi-même dans un accès de colère involontaire, ou seulement pour quelques moments, comme pour se laver ou pour toute autre raison, on ne perd rien des indulgences et grâces qui y sont attachées. » (P. 151.)

Le plus sage est pourtant de ne jamais s'en séparer, même pour se laver. A défaut de la propreté, la prévoyance vous le commande.

« Si quelqu'un se baignait dans un endroit où il y a péril de se noyer, il ferait mieux de le tenir au cou, afin que, s'il lui arrivait malheur, il pût mourir l'ayant sur soi. J'ajoute que souvent, et par les mérites de sa sainte Mère, Dieu a voulu que le scapulaire opérât plusieurs miracles *en préservant de la mort ceux qui le portaient.* » (P. 152.)

Quand il écrit ici « plusieurs miracles », l'auteur est en vérité, trop modeste. S'il disait « des miracles par milliers », à peine encore serait-il à la hauteur de la vérité. Je n'en veux pour preuve que son propre témoignage lorsqu'il écrit... non, lorsqu'il chante, car ici sa prose, inspirée et coupée par strophes, a toutes les allures du dithyrambe :

« Que de prodiges, que de merveilleux événements n'a-t-on pas vus sur la terre par la vertu de votre saint scapulaire, ô Marie ! Tantôt, sans nulle blessure, on tirait des malheureux tombés en d'horribles précipices !

tantôt on tirait saines et sauves des personnes sur lesquelles s'écroulaient des montagnes de pierres! tantôt même on rendait les gens persécutés invisibles aux yeux et àux coups de leurs ennemis acharnés! Que ne sommes-nous aussi empressés de recourir à vous, ô Mère chérie! que vous l'êtes toujours, dans votre sollicitude, pour nous secourir!

» Que de miracles le saint scapulaire de Marie a opérés sur les eaux ! Les plus formidables tempêtes se sont apaisées dans le calme le plus parfait; les nochers perdus sous les vagues les plus furieuses sont sauvés; ceux qu'un courant rapide entraînait gagnent le rivage en sûreté; on trouve même toutes vivantes des personnes ensevelies au fond des puits ou dans les abîmes de la mer! C'est là une puissance, une vertu bien grande qui distingue le sacré vêtement du Carmel. Que vos confrères, ô Marie! ont lieu de se réjouir et de se rassurer en portant sur eux-mêmes ce saint habit!

« La vertu merveilleuse du sacré vêtement de Marie paraît même dans les airs et au milieu des flammes; on tombe du haut des tours, des maisons, des arbres élevés, sans même recevoir une contusion; on est frappé par des boulets rouges sans danger; la foudre perd sa violence, les incendies n'ont plus d'ardeurs. Ainsi, au milieu de quelque danger que ce soit, vos confrères ne périront jamais, ô Marie! car vous êtes vous, leur salut et leur défense!

« Que de personnes furent guéries de maladies contagieuses par la simple imposition du saint scapulaire de Marie! Les maladies les plus rebelles et la mort

même ont cédé à la vertu puissante de ce saint vêtement. Il n'est point de prodige qu'il n'opère, point de grâce qu'il n'obtienne, point de suppliant qu'il ne console. Oh ! le beau sort que celui de se parer d'un vêtement si divin, si puissant ! » (P. 224.)

Ce séduisant résumé des prodiges dont le scapulaire du Mont-Carmel est capable pourrait presque servir de table au petit volume de propagande du révérend père Huguet : *Vertu miraculeuse du scapulaire*[1].

Le même ordre de faits s'y retrouve, mais agrémenté de piquants développements.

Par exemple, l'auteur du *Recueil des Scapulaires* se contente de nous apprendre que le scapulaire du Mont-Carmel guérit les maladies les plus rebelles ; c'est fort bien ; mais, avec le père Huguet, nous voyons le malade atteint de maladie rebelle à l'œuvre.

Une femme se trouve à la dernière extrémité par suite d'une esquinancie. Le médecin lui prodigue des soins. Soins inutiles.

« Ses souffrances étaient horribles, et son état ne laissait plus aucune espérance; son mari et ses enfants s'abandonnaient à la plus amère douleur et pleuraient déjà sa perte, la voyant à chaque instant sur le point d'étouffer, lorsque, mettant toute sa confiance en Marie immaculée et réparatrice, elle prend son scapulaire et *se l'enfonce le plus avant possible dans la gorge.*

1. *Vertu miraculeuse du scapulaire* démontrée par des traits de protection, de conversion et de guérison miraculeuses. — Saint-Dizier, Paris, Lyon, Bruxelles et Anvers, 1869, in-18.

Admirable récompense de la foi! A mesure qu'elle l'enfonce, elle se sent soulagée, puis respire plus librement, avale sa salive avec douceur, parle sans difficulté, et, après l'avoir sorti, la grosseur de l'esquinancie avait totalement disparu sans rupture. Cela n'a duré que quelques minutes et, depuis ce moment, elle se porte à merveille. » (P. 27.)

Comment n'admirerait-on pas un pareil mode de traitement! Ce n'est pas un vulgaire médecin qui s'aviserait de guérir une de ses malades en lui enfonçant des morceaux de drap dans la gorge.

C'est moins pourtant comme topique que comme préservatif que le scapulaire paraît opérer généralement : préservatif de l'eau, préservatif du feu, préservatif du tonnerre, préservatif dans les batailles, préservatif en chemin de fer.

Au grand sinistre du chemin de fer de Versailles, en 1842, un jeune homme qui se trouvait dans un des wagons en flammes devait fatalement périr; mais il a recours à son scapulaire. Aussitôt une force inconnue le précipite hors du wagon. Seul de tous ses compagnons il est sauvé. (P. 21.)

A la bataille de Novarre, un jeune soldat va combattre :

« Le pieux soldat *saisit son scapulaire et en attache à chaque bras une partie*, *puis il met dans sa bouche une médaille* qu'il portait toujours sur lui, en disant : « Si je meurs, je veux mourir dans les bras de Marie. »

» Un combat acharné s'engage, ses compagnons

tombent morts à ses côtés, *seul* il reste sans blessure, au milieu des ravages de la mort. » (P. 20.)

« Le feu du ciel, à la subtilité et activité duquel, dit le père Huguet, rien ne peut résister sur la terre, a trouvé plus d'une fois un obstacle dans le scapulaire. Ce feu, *quelquefois allumé par la colère de Dieu*, a respecté souvent d'une manière singulièrement extraordinaire le saint scapulaire et épargné ceux qui en étaient revêtus en ne leur faisant aucun mal, tandis qu'il consumait ceux qui n'avaient pas su profiter de cet avantage en se couvrant des livrées de Marie...

» Aux environs de la ville d'Aix, en Provence, un vigneron se trouvant au milieu de ses camarades pendant un violent orage, un grand éclat de tonnerre frappa de mort subitement tous ses compagnons, qui n'avaient pas eu soin de se revêtir du scapulaire. *Lui seul*, revêtu de ce précieux gage de la protection de Marie, fut préservé de la foudre. » (P. 16.)

Pour les cas de préservation dans les naufrages, on n'a que l'embarras du choix. Le plus caractéristique est certainement celui de l'individu qui, porteur d'un scapulaire, ne peut plus réussir à se noyer, quelque volonté qu'il en ait.

« Un malheureux avait tenté plusieurs fois de se noyer, mais sans pouvoir réussir dans son coupable dessein. Ne sachant à quoi attribuer un événement si prodigieux, il s'aperçoit enfin qu'il avait son scapulaire. Ce forcené ne doute plus que ce ne soit là le préservatif

qui met obstacle à son funeste projet; il l'arrache avec violence et le jette loin de lui. Il se précipite de nouveau, pour la quatrième fois dans la mer; les flots, qui l'avaient épargné jusqu'alors, l'étouffent en un moment. Il mourut ainsi dans son péché, et en commettant le plus grand des crimes ; mais *il ne put mourir qu'après s'être volontairement dépouillé du scapulaire*, ce vêtement de salut sous lequel un vrai chrétien sera préservé d'une mort funeste et des feux éternels. » (P. 15.)

Le scapulaire brille d'une façon toute particulière dans le rôle de *paraballe.*

Ceux qui en sont revêtus peuvent indifféremment recevoir du plomb dans l'estomac; en vain on leur décharge des revolvers à bout portant : les balles dévient, tombent à leurs pieds; et celles qui, par erreur sans doute, ont troué les habits, viennent respectueusement s'aplatir sur le drap du scapulaire. En vain aussi les porteurs de scapulaires, résolus d'en finir avec la vie, se frappent la poitrine à coups de poignard : multiplier les coups ne leur sert qu'à émousser leur arme, tandis que la multiplicité des balles ne sert, de son côté, qu'à trouer les effets davantage.

M. A. de L... a pu voir ainsi ses vêtements percés impunément de *vingt-neuf trous* dans l'insurrection du Var, où il avait été pris pour un insurgé. « *Ne pouvant réussir à le tuer*, disait un gendarme, *j'y ai renoncé.* » (P. 21.)

L'aveu désespéré du bon gendarme vaut à lui seul un poëme.

Le véritable extincteur des incendies, l'extincteur absolument supérieur à tous les extincteurs connus, est encore le scapulaire du Mont-Carmel.

« Rien n'a été plus fréquent, dit le père Huguet, ni plus universellement connu que les miracles opérés à l'occasion des incendies par la vertu du scapulaire; beaucoup de villes en France et à l'étranger en ont éprouvé les effets merveilleux. »

Manière de se servir du scapulaire en cette occasion. Au moment où l'incendie est à son apogée, vous vous approchez du foyer et vous y lancez le morceau de drap. L'effet est immédiat :

« Il jette son scapulaire au plus fort de l'incendie. A l'instant même on vit un tourbillon de flammes s'élever du milieu de l'incendie à quinze pieds de haut, puis retomber sur elles-mêmes, s'amortir et s'éteindre tout à fait. Le lendemain, on trouva le scapulaire dans les débris de l'incendie, intact et sans aucune lésion, *quoiqu'il sentît le brûlé.* » (P. 17.)

Toujours le scapulaire se retrouve intact, ce qui lui permet de jouer son rôle d'extincteur à l'infini. Le père Huguet nous en fournit un nouvel exemple au sujet d'une protection qu'on ne se serait guère attendu à voir solliciter de la Vierge : la protection d'une pièce de vin.

« Un autre scapulaire a été jeté aussi dans le feu par une pauvre femme qui voulait préserver un petit baril

de vin qu'elle avait dans la cave d'une maison en feu. Son vin a été préservé et son scapulaire retrouvé intact par un gendarme de Bayon qui, en le prenant, s'est écrié : « Je n'aurais jamais cru un pareil prodige, si je » ne l'avais vu de mes yeux. » (P. 27.)

Il serait moins difficile d'énumérer tout ce dont préserve ce bienheureux scapulaire, — perpétuelle stupéfaction des gendarmes — que de découvrir ce dont il ne préserve pas.

« La jeune épouse, dit ailleurs le père Huguet[1], le porte avec confiance pour protéger son fruit; et, en le baisant, la vierge se sent plus forte pour conserver son innocence. »

Mais c'est assez nous appesantir sur le scapulaire du Mont-Carmel quand d'autres scapulaires appellent notre attention. Ceux qui paraissent, après lui, jouir de la plus grande estime, sont le scapulaire de l'Immaculée-Conception, vulgairement scapulaire bleu, et le scapulaire de la Passion ou scapulaire rouge.

Le scapulaire bleu a été créé en 1616, à Naples, par la sœur Ursule de Benincasa, à la suite d'une apparition de la Vierge — comme toujours. — Dans une de ses extases, Marie lui apparut tenant l'enfant Jésus entre ses bras. Elle portait par-dessus ses vêtements blancs un scapulaire bleu, et était entourée d'un chœur de vierges parées des mêmes couleurs. Marie l'invita à

1. *La Dévotion à Marie en exemples*, t. II, p. 13.

se réjouir en écoutant son fils. Alors le divin enfant prit la parole en ces termes :

« Je veux qu'il soit fondé un ordre de vierges sous le titre de l'Immaculée-Conception, qui soient revêtues d'un habit d'une forme et d'une couleur semblables à celui de ma mère, et je promets d'accorder des grâces spéciales et des dons spirituels en abondance à celles qui vivront selon la règle indiquée. »

Poussé par un sentiment d'humanité qu'on ne saurait trop louer, la religieuse osa solliciter de son divin interlocuteur qu'il voulût bien accorder aux gens du monde les mêmes bienfaits s'ils honoraient la Vierge, eux aussi, en portant le scapulaire bleu.

« Elle comprit, dit l'auteur de la notice sur le scapulaire bleu[1], que son vœu était exaucé ; son extase durait encore, lorsqu'elle vit des anges répandant sur la terre ces saints scapulaires. »

Devant le succès qu'obtint cette nouvelle dévotion, l'Église n'hésita pas à y attacher des indulgences considérables, « et qu'on gagne bien facilement », observe une autre notice.

« En effet, avec ce scapulaire, *chaque fois* qu'on dit, les dit-on cent fois par jour, même en marchant, travaillant, la nuit au lit, pourvu que ce soit pieusement, six *Pater*, *Ave*, *Gloria* en l'honneur de la sainte Tri-

1. Leloup, édit., p. 4

nité et de l'Immaculée-Conception, pour la conversion des pécheurs, l'exaltation de l'Église, l'extinction des hérésies et la paix entre les princes chrétiens, on gagne toutes les indulgences de la Terre-Sainte, des sept basiliques de Rome, de la Portioncule, et de l'apôtre saint Jacques de Compostelle. C'est Pie IX qui, le 14 avril 1856, a accordé de les gagner partout *quocumque loco*, et chaque fois *toties quoties* qu'on récite les six *Pater*, *Ave*, *Gloria*, et sans avoir besoin de se confesser ni de communier. Or, ces indulgences sont prodigieuses. S. Liguori dit en son livre italien : *le Glorie di Marie*, t. II, *ossequio* 6, que les plénières s'élèvent à 533 et que les partielles sont innombrables[1]. »

Le scapulaire de l'Immaculée-Conception, dont la bénédiction appartient aux religieux théatins, doit être de drap ou de soie bleu de ciel. Il est facultatif d'y joindre l'image de la Vierge.

Le scapulaire de la Passion, lui, doit être de laine rouge, avec image et cordons rouges obligatoires. C'est un nouveau venu. Il n'a pas plus de trente ans de date. « Dieu, en nous le faisant connaître dans ces derniers temps, par une voie aussi merveilleuse que les autres, montre assez, dit un pieux écrivain, qu'il répond à un des besoins de notre époque[2]. »

La conception de ce scapulaire fut inspirée, le

1. *Scapulaire bleu*. Nogent-le-Rotrou, imp. Gouverneur.

2. *Les Scapulaires de l'Immaculée Conception et de la Passion*. Paris, Sarlit, 1870, in-18.

26 juillet 1846, à une sœur des Filles de la Charité, par Jésus-Christ en personne. Cette sœur a narré elle-même le fait comme il suit :

« J'étais montée à la chapelle avant le salut. *Je crus voir* Notre-Seigneur. Il tenait à la main droite un scapulaire écarlate, suspendu par deux rubans de laine de la même couleur. Sur un côté, il était représenté crucifié ; les instruments les plus douloureux de la Passion se trouvaient au pied de la croix : ce fouet du prétoire, ce marteau, cette robe qui avait recouvert son corps sanglant...

» Il y avait autour du crucifix : *Sainte Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sauvez-nous!* A l'autre extrémité du ruban, la même étoffe était recouverte de l'image sainte de son cœur sacré et de celui de sa sainte mère ; une croix placée au milieu semblait s'échapper des deux cœurs. Il y avait autour : *Sacrés cœurs de Jésus et de Marie, protégez-nous !* »

L'apparition se renouvela plusieurs fois. Toujours Jésus tenait à la main le scapulaire rouge. Un jour, en le présentant à la religieuse, il lui dit : « Tous ceux qui porteront ce scapulaire recevront tous les vendredis une grande augmentation de foi, d'espérance et de charité. »

La religieuse finit par faire confidence à son supérieur général de ces apparitions. Celui-ci, se trouvant à Rome, en dit un mot au pape.

M. le supérieur général n'y avait pas d'abord

attaché une grande importance; néanmoins, se trouvant à Rome au mois de juin 1847, il crut devoir en exposer les diverses circonstances au vicaire de Jésus-Christ. A son grand étonnement, aucune objection ne fut faite. Le souverain pontife Pie IX témoigna, au contraire, combien il était heureux de voir déployer ce nouveau moyen pour travailler à la conversion des pécheurs, et, sur le simple exposé qui lui fut fait, un rescrit du 25 juin 1847 autorisa tous les prêtres de la congrégation de la Mission dite de Saint-Lazare, à bénir et à distribuer le scapulaire de la Passion de Jésus-Christ [1]. »

Quant à ses effets, « on ne saurait douter, dit le même auteur, sans faire à Notre-Seigneur la plus mortelle injure, des bénédictions abondantes qu'il se plaît à répandre sur tous les chrétiens qui portent ce scapulaire avec une foi vive et une tendre piété [2]. »

Un scapulaire de plus fraîche date encore est celui *de Notre-Dame-de-la-Salette*, de laine blanche, avec l'image de l'apparition. Je n'ai pas trouvé de notice le concernant. J'ignore donc si, comme ses congénères, il a été enrichi par le Saint Siège d'indulgences variées.

Entre autres scapulaires qu'il m'a encore été donné de rencontrer ou dont je trouve mention dans les livres *ad hoc*, je puis signaler :

Le scapulaire du très-précieux Sang, de laine rouge, comme celui de la Passion, avec l'image du

1. *Recueil des Scapulaires*, p. 367.
2. *Id.*, p. 371.

crucifix ou du sacré Cœur de Jésus-Christ, laissant couler son sang dans un calice[1].

Le scapulaire de la très sainte Trinité, de laine blanche, marqué d'une petite croix « dont la partie verticale est en laine rouge et l'horizontale en laine bleue »[2]. C'est le plus ancien de tous et le produit d'une double révélation à saint Jean de Matha et à Innocent II.

« Quand il se trouve déchiré et endommagé de manière à perdre totalement sa forme, il perd aussi la bénédiction ; et, si on le renouvelle, il doit être de nouveau béni comme si l'on en prenait un autre qui ne l'eût point été[3]. »

Le scapulaire de la très sainte Trinité est le seul dont le changement nécessite une bénédiction nouvelle. Pourquoi cette particularité? Mystère!

Le scapulaire de Notre-Dame des sept douleurs est dû à sept nobles Florentins dont une vision avait fait sept anachorètes. Lorsqu'ils se rendaient en ville, il se faisait autour d'eux, nous apprend l'auteur du *Bouclier des enfants de Marie*, « un grand concours de peuple de toute condition, de tout âge et de tout sexe, et tous, *même les enfants encore à la mamelle*, s'écriaient : « Voilà les serviteurs de Marie! voilà les serviteurs » de Marie! » (P. 245.)

1. *Recueil des Scapulaires,* p. 351.
2. *Le Petit Trésor spirituel,* p. 26.
3. *Recueil des Scapulaires,* p. 322.

Le scapulaire dont ils répandirent l'usage était de laine noire comme leur habit. Il doit sa valeur à l'efficacité reconnue de la dévotion aux douleurs de la Vierge.

« Les grâces signalées que la Sainte Vierge répand d'une main libérale sur ceux qui gardent dans leurs cœurs le fervent souvenir de ses peines, nous font connaître combien cette piété pour ses douleurs lui est agréable et chère... Jésus-Christ, lui-même, d'après sainte Brigitte, a, de sa bouche, appelé cette dévotion *compendium salutis,* le chemin abrégé du salut[1]. »

En mettant le scapulaire au cou du fidèle, le religieux servite qui le bénit demande au Seigneur qu'il fasse descendre sa grâce sur lui et le protége contre tout mal de l'esprit et du corps (*et protegat illum ab omni malo mentis et corporis*). (P. 293.)

Enfin, quand les pèlerinages de Paray-le-Monial font au Sacré-Cœur un regain de succès, il ne pouvait manquer de se produire un *scapulaire du Sacré-Cœur.* Il s'en est même produit plusieurs. Ils sont de laine blanche. L'un d'eux, orné d'une vignette rouge, affiche des prétentions d'ancienneté :

Ce scapulaire, dit le prospectus, prit naissance en 1720, pendant la terrible peste qui désola la ville de Marseille. Il fut révélé à une sainte religieuse du monastère de la Visitation établi dans cette ville « que tous ceux qui porteraient sur eux l'image du Sacré-Cœur de Jésus avec ces paroles : *Arrête!... le Cœur de Jésus est avec moi*, obtiendraient miséricorde. »

1. *Recueil des Scapulaires,* p. 238.

Ceux qui alors portèrent ce scapulaire, furent visiblement protégés.

Pendant le choléra qui sévit à Amiens en 1865, les fidèles qui se revêtirent avec foi et confiance du scapulaire du Sacré-Cœur furent également préservés d'une manière toute spéciale.

Aujourd'hui, que la peste de l'impiété cherche à étendre partout ses affreux ravages et attire sur nous les châtiments de la justice de Dieu, il faut que tous les chrétiens fidèles redoublent d'ardeur et dédommagent par leurs continuels hommages le Cœur adorable de Notre Sauveur des continuels outrages qu'IL reçoit des impies et des mauvais chrétiens.

Notre-Seigneur a déclaré lui-même à la bienheureuse Marguerite-Marie, qu'IL serait le refuge assuré pendant la vie, et surtout à la mort, de tous ceux qui seraient dévots à son Sacré-Cœur. Portons donc religieusement sur nous le scapulaire du Sacré-Cœur, consacrons-nous à ce divin Cœur. « *Nul ne périra,* dit la bienheureuse Marguerite-Marie, *de ceux qui se seront consacrés au Cœur de Jésus* [1]. »

Le scapulaire concurrent ne se pique pas de grand âge. Il aime mieux lutter de coquetterie. Sur son fond de laine blanche, un cœur saignant s'applique, artistement découpé dans de la flanelle rouge et piqué de quelques points de soie qui figurent les gouttes du sang et la couronne d'épines. L'invocation sacramentelle : *Arrête!... le cœur de Jésus est avec moi !* est inscrite à part, en lettres rouges, sur une petite bande de calicot blanc.

Le prospectus, imprimé en rouge aussi [2], fait connaître en ces termes

L'ORIGINE DU SCAPULAIRE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS,

1. Wassy, imp. J. Guillemin.
2. Veuve Sandinos Ritouret, éditeur à Paris.

dont le premier fut béni par N. S. P. Pie IX, avec application de cette bénédiction à tous les scapulaires faits sur le même modèle.

Une personne d'une insigne piété et surtout dévouée au Sacré-Cœur de Jésus, présenta un jour le modèle de ce scapulaire au saint Père Pie IX, qui, après l'avoir considéré, l'approuva et le bénit, déclarant qu'il voulait que *tous ceux qui seraient faits sur ce modèle soient bénis sans qu'il soit besoin qu'aucun autre prêtre les bénisse.* Il ajouta qu'il voulait que toutes les personnes qui seraient revêtues de ce scapulaire *ne fussent en aucune façon tourmentées par le démon.*

Puis il donna cette prière pour être récitée, sans obligation pour personne.

La prière figure au verso avec ce titre :

PRIÈRE AU SACRÉ-CŒUR

spéciale dans les temps de calamité.

Dans le scapulaire du Mont-Carmel, nous avions vu la bénédiction se transmettre de l'étoffe usée à l'étoffe même qui la remplace. Ici, nous voyons plus fort (de plus en plus fort... devient un axiome de l'Église). Par la seule bénédiction du modèle, Pie IX se trouve avoir béni à jamais tous les scapulaires du même patron qui pourraient sortir des mains des ouvrières. Ces scapulaires sont bénis d'avance, en fabrique; mieux encore, avant même d'avoir été fabriqués.

Quelles garanties cependant ce scapulaire blanc offre-t-il au fidèle, que tout autre ne lui offre déjà ? Est-il plus efficace que le rouge ou le bleu ? Point. Ceux-ci, de leur côté, sont-ils plus efficaces que le brun ? Loin de là. On serait donc tenté de se

demander à quoi bon cette inutile profusion de scapulaires à la suite du fameux scapulaire brun, si l'Église ne prévenait cette pensée impie, en affirmant qu'on n'est jamais trop riche en moyens de salut.

Donc, non-seulement les divers scapulaires ne se neutralisent pas les uns les autres, mais on ne saurait, au contraire, se montrer plus sage qu'en les portant tous ensemble. A cet effet, les marchands d'objets religieux tiennent des scapulaires accouplés par trois ou quatre, habilement superposés, de façon que les quatre ensemble ne pèsent guère plus qu'un seul. Du reste, on a toute liberté de faire soi-même ces accouplements, que recommande en ces termes une brochure sur les scapulaires :

« On peut recevoir plusieurs scapulaires. Il est facile de les superposer les uns sur les autres et de les rattacher par un seul cordon. *On n'est jamais trop riche en moyens de salut* [1]. »

1. *Scapulaires de l'Immaculée-Conception de Notre-Dame du Mont Carmel de la Passion.* Nouv. édit. approuvée par S. E. le cardinal Morlot, archevêque de Paris.

LES MÉDAILLES

I

Supériorité des médailles sur les images. — Vertu de la bénédiction. — La *Médaille miraculeuse.* — La forme en est révélée à une novice par une voix d'en haut. — Son immense succès. — Effets aussi variés qu'admirables. — Un tour de force. — Chutes dans l'eau rendues amusantes. — La *Médaille de saint Joseph.* — Son utilité dans les examens. — La malice du diable et la sévérité de Dieu. — Incendies arrêtés par la médaille de saint Joseph. — La médaille de saint Joseph dans les constructions. — Médaille à la jambe. — Le nom de Joseph écrit avec une médaille sur l'eau d'une baignoire. — Médecins intermédiaires de saint Joseph. — Conversions subites. — La médaille cousue dans la doublure d'un paletot ; — glissée dans la couche d'un libre penseur.

En tant qu'amulettes, les médailles offrent sur les images une supériorité reconnue par l'Église.

« Plus solides et plus durables que les images imprimées, dit le R. P. Huguet, elles se prêtent à un usage plus continuel. On peut plus facilement les porter sur soi, les considérer, les vénérer ; aussi l'Église donne-

t-elle la préférence aux médailles sur les simples images lorsqu'elle attache aux premières des indulgences dont les secondes ne sont pas susceptibles.

« La bénédiction de l'Église, poursuit l'auteur, donne à ces médailles une vertu particulière qui préserve ceux qui les portent avec piété des grands dangers de l'âme et *du corps.* »

Et nous faisant, pour ainsi dire, assister de *visu* à l'acte même d'envahissement d'une médaille par la bénédiction, il ajoute :

« Quand la main du prêtre bénit une substance, une chose, il en chasse en premier lieu tout mauvais esprit, il en expulse toute influence nuisible, et il lui communique, par les mérites du sang et de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, une vertu salutaire. Il fait pénétrer, en un mot, dans ses profondeurs mêmes, une émanation de la grâce réparatrice. Il n'est donc pas étonnant que cette *salutaire* pratique de porter des médailles bénites soit si générale parmi les fidèles. »

Si la pratique de porter des médailles est salutaire en général, elle l'est surtout lorsqu'il s'agit de médailles de la Vierge.

« Aussi ancienne que l'Église, *la dévotion aux images* de la très sainte Vierge a toujours été pour les enfants de Marie une source abondante de bénédictions [1]. »

1. Plus loin, l'auteur dit : « Le culte des images », et il insiste sur le mot culte. L'Église, qui s'exprime volontiers en augure, admet le culte des images comme culte *relatif*, sinon

Cependant il ne faudrait pas conclure de là que toutes les nombreuses images de la Vierge sont également efficaces. Beaucoup sans doute sont signalées à l'occasion pour leurs effets salutaires ; et nous pourrions citer, sans chercher loin, tels miracles produits par une médaille de Notre-Dame de la Salette ou de Notre-Dame de Roc-Amadour, ou de Notre-Dame-de Verdelais, ou de Notre-Dame de Chartres ; mais la médaille de l'Immaculée-Conception, dite *Médaille miraculeuse*, les laisse bien en arrière.

Cette médaille, d'un modèle fort connu, représente, sur une de ses faces, la Vierge debout, étendant les mains d'où s'échappent des faisceaux de rayons, tandis que, de l'autre côté, au-dessus des deux cœurs accolés de Marie et de Jésus, figure la lettre M surmontée d'une croix.

C'est une céleste vision qui, vers la fin de l'année 1830, en indiqua la composition à « la sœur M··· (?), novice dans une des communautés de Paris[1]. »

comme culte *absolu*. Ce n'est pas le lieu d'approfondir ces définitions spécieuses. Il suffit de rappeler ce que condamnait Bossuet dans le culte rendu par les *païens* à leurs images, c'était « qu'ils admettaient une certaine vertu dans ces images et qu'ils y plaçaient leur confiance». Comment Bossuet qualifierait-il aujourd'hui les pieux apologistes des images guérissantes ?

1. « Cette sœur de charité existe encore, dit l'auteur de *la Dévotion à Marie* ; mais, *par un effet de la grâce*, non moins admirable que la révélation de la médaille, Dieu a tellement effacé de son souvenir cet événement miraculeux, qu'elle ne sait plus la part qu'elle y a prise et qu'on peut en parler devant elle sans craindre de l'embarrasser. » *La Dévotion à Marie en exemples*, t. II, p. 165.

En même temps que le recto et le verso de la médaille lui apparaissaient successivement avec tous leurs attributs, mais revêtus d'un certain coloris, toutefois, car il est spécifié dans la narration officielle que la Vierge portait, avec une robe blanche, un manteau bleu argenté et un voile aurore, la sœur M··· entendit une voix — favorable aux bimbelotiers — qui disait :

« Il faut frapper une médaille sur ce modèle, et les personnes qui la porteront indulgenciée et feront avec piété cette petite prière jouiront d'une protection toute spéciale de la mère de Dieu. »

La petite prière en question est cette phrase, qui entourait la Vierge de l'apparition : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! »

Au premier abord, le directeur de la religieuse ne voit dans cette fantasmagorie qu'une « pieuse illusion » ; six mois après, même vision ; il ose pourtant douter encore ; mais trois mois après elle se renouvelle, et la voix manifeste cette fois que la Vierge « n'est pas contente » du retard apporté au frappage de la médaille.

Alors l'Église s'émeut, Mgr l'archevêque de Paris, consulté, donne sa pleine approbation, et, au mois de juin 1832, la médaille voit enfin le jour, absolument telle que le ciel en avait arrêté la forme.

Je pourrais non-seulement dire *arrêté*, mais *discuté*, car, dans un de ses entretiens surnaturels la sœur M..., ayant demandé s'il ne faudrait pas une inscription aussi au revers de la médaille, la voix

céleste lui répondit que de ce côté les emblèmes suffiraient.

« Cette médaille, dit le père Huguet, commença d'abord à se répandre chez les filles de la Charité, qui en donnèrent à quelques malades, à des mourants endurcis dans le mal. Il se fit des guérisons tout à fait remarquables et des conversions vraiment prodigieuses. Alors on demanda de tous côtés de ces médailles, et le nombre de celles qui se sont répandues aujourd'hui est incalculable [1]. »

Non seulement toutes les provinces de France se les sont arrachées, mais l'étranger même en a réclamé sa part. « Elle se répandit bientôt avec la même profusion dans la Suisse, dans le Piémont, en Espagne, en Italie, en Belgique, en Angleterre, en Amérique, dans le Levant et jusque dans la Chine, et nous pouvons assurer aujourd'hui que le nombre de ses médailles s'élève à *plus de trente millions.* Partout des chrétiens indifférents, des pécheurs obstinés, *des impies*, *des protestants*, *des juifs*, *et des Turcs même*, la demandent ou la portent avec une religieuse vénération. »

Malgré ce succès, qui a passé les Dardanelles, les vertus de la médaille miraculeuse diffèrent peu de celles de toutes les autres amulettes catholiques, et l'on serait en droit de demander pourquoi celle-ci,

1. *Vertu miraculeuse de la médaille de la très-sainte Vierge*, démontrée par des traits de guérison et de conversion merveilleuse, par le R. P. Huguet. Saint-Dizier et Paris, 1871. In-18.

après tant d'autres, si la réplique n'était déjà connue : « On n'est jamais trop riche en moyens de salut. »

Tout au plus trouvé-je à noter comme propriété curieuse *qu'elle rétablit la paix et l'union dans les familles divisées par la discorde.* (P. 8.)

J'ignore si, dans ce cas, on l'emploie par apposition sur les membres de la famille, comme on fait sur le pied quand il est malade.

Un frère de la doctrine chrétienne souffrait d'un mal de pied qu'aucun remède n'avait pu guérir. Le chirurgien venait de déclarer l'amputation indispensable, lorsque le patient eut l'heureuse idée de recourir à la médaille miraculeuse qu'il portait sur lui.

« Il la prit aussitôt, la glissa sous les linges qui couvraient son pied pour la faire toucher à l'endroit malade ; il fit sa petite prière : « O Marie, conçue sans péché !... » Aussitôt il sentit la douleur se calmer... et, en s'éveillant le matin, il fut tout surpris de n'éprouver aucune douleur. Il touche son pied, se lève et s'aperçoit que le mal a totalement disparu. » (P. 14.)

Déclaration analogue d'un major en retraite :

« Le 4 janvier dernier, *mon médecin avait déclaré à ma famille que je ne passerais pas la nuit.* Alors une demoiselle pieuse qui habite la maison m'appliqua cette médaille aux pieds... etc., et dès le lendemain matin j'étais hors de danger. » (P. 9.)

On voit que le médecin, dans son rôle de pître, n'est jamais oublié.

Quand la médaille miraculeuse ne guérit pas la folie comme dans certain cas où le narrateur « croit que le démon était pour beaucoup », je pense qu'elle est assez propre à la donner. Il faut, en effet, un esprit solide pour résister à des récits comme celui qui suit.

Un maçon est porteur d'une médaille miraculeuse.

« Un jour qu'il était dans les fondations d'une maison, le treuil qui soulevait les grosses pierres d'assise pour les déposer au fond des tranchées ouvertes se brise, et la masse énorme se précipite sans frein sur celui qui l'attendait. »

Vos yeux se ferment à l'idée de ce qui va se passer. Vous croyez le malheureux écrasé sur le coup. Point. Il étend les bras au-dessus de lui et reçoit délicatement l'énorme bloc, devenu tout à coup léger comme une plume. (P. 35.)

Aussi avait-il sa médaille !

Ailleurs un enfant tombe à l'eau dans un canal profond et on le retrouve un quart d'heure après, flottant paisiblement à la surface.

« Gloire à Marie ! Joseph portait sur sa poitrine la médaille miraculeuse. Les habits de l'enfant entièrement secs rendaient le prodige plus éclatant encore. L'étonnement des nombreux témoins est à son comble. La figure, les cheveux, les bras, les mains de l'enfant ne sont nullement mouillés. Il est malheureusement trop jeune pour raconter les curieux incidents de ce voyage sur l'eau. Il ne sait pas comment il est tombé. Il dit

seulement qu'il n'a pas eu peur *et qu'il s'est bien amusé* pendant ce temps. »

« Ainsi la médaille miraculeuse n'empêche pas seulement de se noyer; quand vous faites un plongeon dans l'eau, elle ne vous préserve pas seulement d'être mouillé, elle rend encore les chutes de cette sorte « très amusantes ».

Après la Vierge, le saint le plus à la mode étant, présentement, saint Joseph, il n'est pas étonnant que sa médaille soit une des plus recommandées dans les sacristies. L'intarissable père Huguet a consacré une de ses petites brochures à en célébrer les effets merveilleux [1].

J'y vois attribuée à la médaille de saint Joseph une vertu que j'avais admirée en passant dans l'eau de Lourdes : celle de faire passer heureusement les examens.

« Un jeune capitaine d'infanterie, qui désirait beaucoup arriver au grade de sous-intendant militaire, se présenta aux examens *après une sérieuse préparation*, mais quel ne fut pas son chagrin en se voyant non-seulement refusé, mais encore réduit à n'être que le quinzième, car on ne devait admettre que six candidats ! »

Grand est son découragement. Une de ses sœurs

1. *Vertu miraculeuse de la médaille de saint Joseph* démontrée par des traits de protection, de conversion et de guérison miraculeuse. Saint-Dizier et Paris, 1869, in-18.

l'apprend et lui adresse bien vite une petite médaille de saint Joseph. Le bon militaire la passe à son cou, et a soin d'invoquer saint Joseph plusieurs fois par jour. L'effet ne manque pas. A l'examen suivant, non-seulement il est admis, mais il sort *premier* sur la liste. (P. 13.)

On remarquera combien « la sérieuse préparation » pèse peu dans la balance des examens auprès du port de la médaille.

« La médaille de saint Joseph, dit le père Huguet, est comme un bouclier protecteur qui préserve ceux qui la portent avec piété des accidents les plus graves auxquels nous exposent *la malice des démons*, la méchanceté des hommes et souvent même l'imprudence de nos meilleurs amis. »

Aux malices du démon le père Huguet pourrait ajouter la sévérité de Dieu, puisqu'il écrit deux pages plus loin à propos d'incendies :

« *Le feu est un des éléments les plus actifs et les plus redoutables qui servent d'instrument à la justice divine dans ce monde et dans l'autre.* »

Donc, quand un pauvre diable a sa maison brûlée, il y a beaucoup de chance, aux yeux du révérend père, pour que ce soit l'œuvre du bon Dieu. Mais, par bonheur, en nous dénonçant la source du mal, le père Huguet nous révèle en même temps le remède, qui est la médaille de saint Joseph.

Comment saint Joseph contre-balance-t-il la justice

de Dieu même? Ne me le demandez pas : que les incrédules se contentent de lire et qu'ils soient convaincus.

Un grand incendie désola ma paroisse le 11 juin dernier ; quatorze maisons sont devenues la proie des flammes. Alors que le feu menaçait d'envahir le pays tout entier, que la flèche du clocher commençait à brûler, un homme de foi, un lecteur assidu de notre *Propagateur* lança une médaille de saint Joseph au milieu du foyer. *Immédiatement le vent changea, et l'incendie s'arrêta devant une maison couverte en chaume.* » (P. 12.)

Dans un des nombreux volumes qu'il a publiés à la gloire de saint Joseph, le même auteur, je dirais mieux le même compilateur, donne cet épisode d'un terrible incendie :

« Les plus intrépides reculaient. L'effroi était à son comble et déjà on s'écriait : « Nous n'y pouvons rien. » On se retirait abattu, consterné, déterminé à ne plus combattre l'élément destructeur, quand soudain la supérieure s'écrie : « Jetez une médaille de saint Joseph « dans le feu ! »

« A peine le bénit talisman a-t-il pénétré sous la voûte embrasée que les flammes se sont humblement abaissées. Une main invisible semblait leur dire : « Vous n'irez pas plus loin, et ici se brisera la violence « de votre activité [1]. »

1. *Soirées des serviteurs de saint Joseph* ou Relations des nouvelles faveurs obtenues par la médiation toute-puissante de

Sans doute est-ce pour prévenir de pareils accidents, autant que pour assurer la solidité des constructions, que le père Huguet recommande l'usage des médailles de saint Joseph dans les bâtisses.

« C'est une très bonne pratique de placer une médaille de la sainte Vierge ou de saint Joseph dans les fondations des édifices. Plusieurs bons chrétiens ont même soin d'en mettre aux portes de leurs maisons. »

Où la médaille de saint Joseph triomphe encore, c'est, comme toujours, dans toutes les maladies généralement quelconques qui affligent la pauvre humanité. Guérison radicale et immédiate.

« Après avoir consulté plusieurs médecins (une somnambule), et essayé de tous les remèdes possibles, mon enfant n'éprouvait aucun mieux... Pendant une des fortes crises de ma fille, *j'eus l'heureuse idée de lui passer au cou une médaille de saint Joseph, et*, AU MOMENT MÊME, la toux s'arrêta presque miraculeusement [1]. »

Dans certains cas, dans les cas de luxation ou de déviation d'un membre, par exemple, au lieu de se mettre simplement la médaille au cou, il paraît bon de la promener sur le membre malade.

Tel est le cas de cette sœur qui, s'étant tourné le pied, menaçait de rester estropiée toute sa vie :

ce glorieux patriarche, par le R. P. Huguet, 2e édit. Régis Ruffet, 1870, in-18, p. 310.

1. *Vertu miraculeuse de la médaille de saint Joseph*, p. 23.

« En se mettant au lit, elle se sent tout à coup inspirée de prendre la médaille de saint Joseph et *de la promener le long de sa jambe*. A peine a-t-elle fini qu'elle s'endort ; son sommeil se prolonge toute la nuit, et, le matin arrivé, elle se lève sans l'aide de personne. A l'étonnement général de toute la communauté, elle vient à la chapelle déposer ses béquilles aux pieds de saint Joseph : elle était complétement et radicalement guérie. » (P. 30.)

Autre manière fort curieuse de se servir d'une médaille de saint Joseph.

La supérieure d'un couvent d'Ursulines, se trouvant à toute extrémité, va prendre un bain... Mais je ne résiste pas au désir de faire savoir d'abord comment cette supérieure se trouve si bas.

« Les médecins, dit le narrateur, voulaient la soumettre à une opération qui eût été très pénible ; elle consulta *quelques ecclésiastiques éclairés* qui décidèrent que, dans sa position, elle n'était pas obligée de s'y soumettre ; elle se résigna alors à mourir.. etc. [1] »

Ne gâtons cette belle citation par aucun commentaire, et arrivons au bain que la supérieure se décide enfin à prendre. Concurremment avec ce bain, les religieuses imaginent de recourir à une médaille de

1. *Saint Joseph, avocat des causes désespérées*, nouvelles relations des faveurs spirituelles et temporelles obtenues par la toute-puissante médiation de ce glorieux patriarche, par le R. P. Huguet. Paris, Palmé, 1874, in-18, p. 179.

saint Joseph ; seulement elles ne se contentent pas de pendre cette médaille au cou de la malade; elles commencent par la promener sur l'eau, en y traçant le nom prestigieux de Joseph. Inspiration merveilleuse, car la supérieure, tellement faible au moment où on la plongeait dans le bain « qu'on craignait qu'elle n'expirât », en sort quelques instants après « parfaitement guérie, sans même éprouver cette faiblesse, suite ordinaire des grandes maladies ».

Quand nous aurons ajouté que le bain sauveur avait été ordonné par le médecin qui soignait la malade le récit sera complet.

On ne jugera peut-être jamais aussi bien que dans le cas suivant tout ce qu'un saint, si glorieux qu'il soit, peut devoir à un infime médecin.

Un individu se rend en Allemagne pour se faire opérer de la cataracte. Il est probable qu'il n'entreprendrait pas le voyage si ce n'était pour aller trouver quelque spécialiste fameux. Toutefois, avant de partir, il a soin d'implorer saint Joseph :

« Son épouse, femme pleine de foi et de confiance, lui attache à ses habits deux médailles de saint Joseph et promet à ce bon père, s'il veut lui être propice, de faire inscrire sur *le Propagateur* la guérison de son mari. Sa confiance n'a pas été vaine ; notre bon protecteur a entendu sa prière. *A peine le médecin a-t-il opéré* que le patient, transporté de bonheur et de reconnaissance, saisit les deux images qu'il porte et lit la prière qui se trouve inscrite derrière. Depuis quinze

ans il ne pouvait lire. *Gloire donc à notre bon père saint Joseph!* »[1]

Eh bien, et le médecin? Sans être trop exigeant, il pourrait bien réclamer une part de reconnaissance.

Mais il n'est même pas besoin, pour que la médaille de saint Joseph opère, qu'on se l'applique volontairement. Pour peu qu'un ami complaisant la glisse à votre insu dans la doublure de votre paletot ou entre deux de vos matelas, vous en pouvez ressentir aussi bien les effets. Glissée ainsi subrepticement, elle est souveraine pour les conversions.

Une mère, très affligée de l'inconduite de son fils, ne sait comment le ramener dans la bonne voie. Exhortations, larmes, prières sont inutiles. Elle confie son chagrin à une amie. Celle-ci, fervente de saint Joseph, lui donne une médaille, en l'invitant à la coudre secrètement dans les habits du jeune homme. Aussitôt dit, aussitôt fait : la pieuse médaille n'est pas plus tôt dans la doublure de cet ami du plaisir qu'elle le ramène « soudainement » à la vertu, au milieu des larmes de joie de sa mère[2].

« On sait, dit le père Huguet, combien la conversion des pécheurs endurcis est difficile à l'heure décisive de la mort. Le démon redouble alors ses efforts, afin de ne pas perdre sa proie et de saisir ces pauvres âmes au passage du temps à l'éternité; mais rien n'est impossible à saint Joseph, l'avocat des moribonds. »

1. *Saint Joseph, avocat des causes désespérées*, p. 152.
2. *Vertu miraculeuse de la médaille de saint Joseph*, p. 16.

Jugez-en :

« Tout récemment il y avait à N... un vieillard libre penseur à toute extrémité. On fit l'impossible pour le convertir ; tout fut inutile. Un de nos zélateurs apprenant ceci inscrivit le pécheur et *parvint à mettre une médaille bénite de saint Joseph dans son lit.* Bientôt notre bon père le ramena à Dieu ; il demanda de lui-même un prêtre et reçut solennellement les derniers sacrements [1]. »

Instruits par cette aventure, les libres penseurs qui tiennent à mourir dans les convictions de toute leur vie ne sauraient trop se mettre en garde, à l'heure de la mort, contre les corps étrangers qui pourraient être introduits dans leur paillasse.

A énumérer ainsi les vertus de toutes le médailles connues nous irions loin, car il y a peu de sanctuaires qui se respectent, peu de saint de choix ou de Notre-Dame célèbre qui n'aient la leur. Pour limiter notre travail, et aussi pour ne pas fatiguer le lecteur par d'éternelles redites, nous nous bornerons à en examiner une encore, la plus illustre, celle qui, on peut le dire, les résume toutes, celle aussi qui les écrase toutes : la rarissime et étonnantissime médaille de saint Benoît.

1. *Vertu miraculeuse de la médaille de saint Joseph,* p. 22.

II

Le signe de la croix et ses effets miraculeux. — La possession universelle. — Le diable avalé par une religieuse. — Combinaison à laquelle est due la *médaille de saint Benoît.* — Ses chiffres cabalistiques. — Leur valeur révélée par des sorcières au XVIIe siècle. — Recommandation du Saint-Siége. — Regain moderne. — Traits de guérison avec la médaille, avec l'eau dans laquelle la médaille a trempé. — La protection domestique. — Arbres fécondés. — Constructions solidifiées, protégées contre les bombes et l'incendie. — L'histoire rectifiée. — Pourquoi le ministère de la marine n'a pas brûlé en mai 1871. — Animaux guéris et protégés. — La médaille de saint Benoît dans les questions de ménage. — Effet cruel sur la personne d'un ingénieur. — La médaille en voyage. — Elle rompt les sorts. — Influence spéciale sur la fabrication du beurre. — Les facéties du Malin. — La médaille insecticide. — Supériorité de la médaille de saint Benoît sur la médaille de la Vierge. — Écrasement de la médaille de saint Zacharie. — La bénédiction non indispensable. — Effets merveilleux de la seule invocation.

Les glorieuses vertus de la médaille de saint Benoît tiennent à l'empreinte de la croix dont elle est frappée. Mgr Gaume, avant d'écrire son traité de l'*Eau bénite*, avait déjà consacré tout un gros volume à célé-

brer les effets miraculeux du signe de la croix[1]. Il y a, du reste, entre les deux sujets une relation intime. Ce qui donne à l'acte de bénédiction sa puissance est précisément le signe de la croix. Nous avons déjà vu comment le diable, expulsé par cet exorcisme, abandonne en hâte à l'Esprit-Saint toute matière bénite.

« Tout ce qui se fait est d'inspiration divine ou d'inspiration satanique, » dit Mgr Gaume ressuscitant avec l'Église le vieux principe indien d'Ormuzd et d'Ahriman. Cette antique théorie de la lutte du Bien et du Mal, le catholicisme, la pousse non pas seulement dans le monde moral, mais dans le monde physique, jusqu'à ses plus extrêmes limites.

« Les démons, dit Mgr Gaume, sont des anges déchus. Par l'intelligence, par la force, par l'agilité, ils sont bien supérieurs à l'homme. Leur nombre est incalculable. Jusqu'au jugement dernier, ils ont pour séjour l'enfer et l'atmosphère qui nous environne. Jaloux des fils d'Adam appelés au bonheur qu'ils ont perdu, leur occupation du jour et de la nuit consiste à nous tendre des piéges, à fomenter nos passions, à faire naître des situations dangereuses, à obscurcir en nous le regard de la foi, à émousser le sens moral, à étouffer le remords, à nous faire les complices de leur révolte pour nous faire les compagnons de leur sup-

1. *Le Signe de la croix au* XIXe *siècle,* par Mgr Gaume, protonotaire apostolique. 4e édit. précédée d'un bref de S. S. Pie IX, qui attache au signe de la croix une indulgence de cinquante jours. Paris, Gaume frères et J. Duprey, 1864, in-18.

plice. Toutes ces vérités, je le répète, sont aussi certaines que l'existence de Dieu.

» Tyrans de l'homme par le péché, les démons le sont des créatures soumises à l'homme : le roi vaincu, son royaume appartient au vainqueur. Répandus dans toutes les parties de la création et dans chaque créature en particulier, ils les pénètrent de leurs malignes influences. Dans les limites du pouvoir qui leur est abandonné, ils en font les instruments de leur haine contre l'homme, contre son âme et contre son corps. C'est encore un dogme de la foi universelle.

» *Que sait celui qui l'ignore? Rien. Celui qui en doute? Moins que rien. Celui qui le nie ne compte plus parmi les êtres intelligents.* » (P. 247.)

Vous voyez que le saint homme n'y va pas de main morte avec ceux qui ne partageraient pas ses idées sur la possession universelle.

Je dis bien « universelle », car ce n'est pas seulement la surface du monde habité, c'est l'univers entier que Mgr Gaume suppose, avec l'Église, jeté en proie aux ruses éternelles de Satan.

« L'usurpateur infernal s'est emparé de toutes les parties de la création », dit-il du Malin ; et des démons : « Ils sont partout ; l'air en est plein. » Ailleurs il rend très exactement sa pensée en appelant l'univers « un grand possédé. »

Donc Satan est partout, dans le feu qui nous chauffe comme dans l'air que nous respirons ; dans le lit où

nous nous couchons comme dans la table devant laquelle nous nous asseyons ; dans le feuillage qui nous couvre comme dans le sol que nous foulons du pied, comme dans le livre que nous ouvrons, comme dans l'eau que nous allons boire. Il s'ensuit que, pour nous garer du diable, nous ne devrions pas approcher un seul objet, le toucher, faire un pas, exécuter un mouvement, voire même avaler quoi que ce soit sans prévenir l'influence du Malin par un signe de croix.

Je ne plaisante nullement ; je vous affirme que je suis aussi sérieux pour le moins que Mgr Gaume. N'emprunte-t-il pas lui-même pour nous convaincre l'histoire suivante à saint Grégoire le Grand :

« Au monastère de l'abbé Equitius, il est arrivé qu'une religieuse entrant un jour dans le jardin, vit une laitue qui excita son appétit. Elle la prit, et, oubliant de faire le signe de la croix, elle en mangea avec avidité. A l'instant même elle fut possédée du démon, renversée par terre et en proie à d'affreuses convulsions.

» Le vénérable abbé accourt et se met en prière, demandant le soulagement de cette malheureuse. Bientôt le démon, tourmenté à son tour, se met à crier : « Qu'ai-» je fait ? qu'ai-je fait ? J'étais sur cette laitue ; elle ne » m'en a pas éloigné et elle en a mangé. » Au nom de Jésus-Christ, le saint abbé lui ordonna de sortir du corps de cette servante de Dieu et de ne plus oser jamais la molester. Le démon obéit et la religieuse fut pleinement guérie. » (P. 338.)

Bénissons l'Église, qui du moins a la bonté de nous révéler le moyen de manger une salade sans permettre au diable de profiter de cette velléité de gourmandise pour s'introduire dans notre estomac [1]. .

« Étant donnés la lutte et l'homme tels qu'ils sont, concevrais-tu, — dit Mgr Gaume s'adressant à un interlocuteur imaginaire, lequel a cela de bon qu'il ne le réfute jamais, — concevrais-tu que la sagesse divine eût laissé le genre humain sans défense ? Comment ne pas comprendre au contraire, comme on comprend que deux et deux font quatre, que, pour équilibrer la lutte, Dieu a donné à l'homme une arme puissante, universelle, toujours sous sa main et à la portée de tous ? Quelle est cette arme ? Interrogeons tous les siècles, surtout les siècles chrétiens. D'une voix unanime ils répondent que c'est le signe de la croix. (P. 248.)

» Qu'est-ce que le signe incessant de la croix chez les premiers chrétiens ? Un exorcisme continuel. Si, avec l'Église catholique et le genre humain tout entier, on admet que toutes les créatures sont asservies au démon, que toutes servent de véhicule à ses malignes influences ; qu'à chaque heure, à chaque instant, à chaque action, l'homme entre en contact avec elles,

1. En Russie, les gens du peuple, très superstitieux, s'empressent de faire un signe de croix dès qu'un bâillement les prend. Ils pensent évidemment opposer ainsi un obstacle à l'entrée du Malin. On voit que sur certains points les catholiques romains auraient le droit d'être jaloux des catholiques grecs.

quoi de plus rationnel que l'emploi constant d'une arme toujours nécessaire ! » (P. 280.)

Or il n'est pas douteux que l'arme infaillible, en pareil cas, ne soit le signe de la croix :

« Que le signe de la croix soit l'arme spéciale, l'arme de précision contre Satan et ses anges, rien n'est plus certain. » (P. 249.)

Nous faisons grâce au lecteur des anecdotes dont Mgr Gaume croit bon d'appuyer une affirmation aussi catégorique. Il nous suffira de spécifier avec lui que le signe de la croix, en vertu de son efficacité antidémoniaque, procure à tous « la santé et la sécurité » (P. 197); et l'on sera sans doute heureux d'apprendre que sa puissance souveraine « n'est limitée ni par la différence des climats, ni par les degrés de latitude ou de longitude ». (P. 224.) Quant aux bienfaits innombrables que son usage assure, nous allons les retrouver tous ou à peu près en nous occupant de son dérivé : la médaille de saint Benoît.

Cette médaille combine avec le signe de la croix, l'effigie du saint qui passe pour avoir, plus que tout autre, usé de ce signe merveilleux. En conséquence, elle porte sur une de ses faces l'image de saint Benoît, levant sa main droite armée d'un crucifix, tandis qu'à ses pieds le corbeau légendaire tient un pain dans son bec [1].

1. Saint Benoît, dans sa solitude, se plaisait à nourrir un de ces oiseaux. C'est à son corbeau que, d'après la légende, il ordonna d'emporter le pain empoisonné qu'un ennemi lui avait envoyé.

L'autre face de la médaille est d'un caractère tout à fait cabalistique. On y voit, enfermée dans une bande elliptique, une espèce de croix de Jérusalem dont les branches courbes laissent en réserve quatre triangles sphériques. Ces triangles, aussi bien que la bordure et les quatre branches de la croix, sont semés de lettres qui, sans une explication, resteraient absolument inintelligibles.

Dans les quatre triangles sphériques se trouvent réparties comme suit ces quatre lettres :

C. S.

P. B.

Traduction : *Crux Sancti Patris Benedicti*, croix du saint père Benoît.

Sur les deux branches de la croix les caractères sont ainsi disposés :

C.

S.

N. D. S. M. D.

M.

L.

Traduction de la ligne perpendiculaire : *Crux Sacra Sit Mihi Lux* (Que la sainte croix soit ma lumière !) ; et de la ligne horizontale : *Non Draco Sit Mihi Dux* (Que le dragon ne soit pas mon chef !). C'est un distique.

Enfin, sur la bordure elliptique que domine le chiffre de Jésus, J H S, on lit :

V. R. S. N. S. M. V. S. M. Q. L. I. V. B.

résumé en lettres initiales du nouveau distique suivant :

Vade Retro Satana ; Nunquam Suade Mihi Vana ,
Sunt Mala Quæ Libas ; Ipse Venena Bibas.

En français : « Retire-toi, Satan ; ne viens pas me conseiller tes vanités ; le breuvage que tu verses est le mal ; bois toi-même tes poisons. »

« Le chrétien, dit le pieux auteur à qui j'emprunte l'art de déchiffrer la médaille de saint Benoît, peut s'approprier ces paroles toutes les fois qu'il est en butte aux tentations et aux insultes de l'ennemi invisible du salut. Notre-Seigneur a lui-même sanctifié les premiers mots : *Vade retro, Satana*, (retire toi, Satan). Leur valeur est donc éprouvée en même temps qu'elle est garantie par l'Évangile lui-même...

» Il n'est pas besoin d'expliquer longuement au lecteur chrétien la force de cette conjuration, qui oppose, aux artifices et aux violences de Satan, tout ce qu'il craint le plus : la Croix, le saint nom de Jésus, les propres paroles du Sauveur dans la tentation, et enfin le souvenir des victoires que le grand patriarche saint Benoît a remportées sur le dragon infernal. » (P. 17.)

Qui donne à la médaille de saint Benoît ce glorieux certificat ? Ce n'est pas le premier venu, s'il vous plaît ; c'est le fameux abbé de Solesmes, dom Guéranger, dont la perte récente a été un deuil pour l'Eglise. Il est stupéfiant de lire le petit volume qu'un homme,

considéré comme une des lumières du catholicisme contemporain, a osé écrire pour recommander l'usage de la médaille de saint Benoît [1].

Ce volume typique était digne d'être adopté pour modèle. L'ouvrage plus récent consacré à la médaille de saint Benoît par deux membres du clergé italien [2] reproduit en grande partie les faits relatés par dom Guéranger, et ce qu'ils y ajoutent n'est pas de qualité inférieure. Nous nous reporterons simultanément à ces deux remarquables volumes, qui se complètent l'un par l'autre.

L'origine de la médaille de saint Benoît est digne de ses effets. La disposition passe pour en avoir été révélée à saint Benoît par Dieu [3]. Malgré une aussi haute origine, la médaille ou croix de saint Benoît fut quelque douze cents ans avant de prendre rang dans l'arsenal de la dévotion. Un singulier hasard en fit retrouver le modèle vers le milieu du XVIIe siècle. Des sorcières ayant à répondre devant la justice bavaroise du chef de maléfice, avouèrent n'avoir jamais pu exercer aucun pouvoir sur les Bénédictins de l'ab-

1. *Essai sur l'origine, la signification et les priviléges de la Médaille ou Croix de saint Benoît*, par le R. P. Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes. 5e édit. Poitiers, Oudin; Paris, Palmé, 1869, in-18.

2. *Origine et effets admirables de la Croix ou Médaille de saint Benoît,* exposés par l'illustrissime et révérendissime abbé de Saint-Paul, sur la voie d'Ostie, et D. Francesco-Leopoldo Zelli-Jacobuzj du Mont Cassin, trad. de l'italien par P.-W.-H.-A. d'Avrainville. Paris, A. Le Clere, in-18.

3. *Origine et effets admirables*, p. 25.

baye de Metten. On en voulut savoir la cause, et les recherches poursuivies dans l'abbaye amenèrent la découverte de plusieurs croix peintes sur les murs, suivant la disposition que l'on sait. Le sens des carac tères était perdu. On fouilla la bibliothèque du lieu et un manuscrit précieux finit par révéler le mystère.

Cet événement « réveilla, dit dom Guéranger, la dévotion des peuples envers saint Benoît représenté avec la sainte croix. Ce fut alors que, pour faire jouir les fidèles de la protection assurée à ceux qui vénèrent la sainte croix en union avec le saint patriarche des moines d'Occident, la piété songea à multiplier et à propager les augustes symboles que l'on trouve réunis sur la médaille. On joignit à l'instrument du salut et à l'effigie de saint Benoît les caractères dont le manuscrit de Metten avait fourni l'explication. D'Allemagne, où elle fut frappée d'abord, la médaille se répandit promptement dans toute l'Europe catholique et fut regardée par les fidèles comme une défense assurée contre les esprits infernaux. » (P. 28.)

Il ne manquait plus à la médaille, pour être définitivement posée, que l'approbation du Saint-Siége. A la requête du supérieur du monastère de Sainte-Marguerite de Prague, Benoît XIV s'empressa d'ouvrir, en faveur des porteurs de cette amulette, « le trésor des indulgences apostoliques ». (Bref du 12 mars 1742.)

En dépit de cette haute protection, la médaille de saint Benoît, longtemps négligée, dormirait probablement dans l'oubli sans un regain providentiel.

« L'heureux élan, dit dom Guéranger, que la grâce divine a imprimé depuis un certain nombre d'années aux fidèles de France, en ranimant chez un grand nombre le sentiment des choses surnaturelles, a fait revivre la confiance dans les saintes pratiques auxquelles nos pères ont dû tant de précieux secours. La médaille de saint Benoît, qui n'était bientôt plus qu'un secret que se transmettaient quelques âmes pieuses, est devenue le recours de beaucoup de chrétiens. Leur confiance a été récompensée par de nouveaux traits de protection. » (P. 41.)

Les traits de protection dans les maladies abondent comme toujours. Comme toujours il est fort curieux de voir une médaille, fixée avec une bandelette contre une jambe « presque écrasée », faire disparaître du soir au matin toute trace de contusion [1]; et, glissée dans le mouchoir d'une malade, la guérir « en moins de cinq minutes » d'une fièvre typhoïde [2].

Pour la surdité, la guérison est plus prompte encore : une minute suffit.

« Ayant reçu une médaille de saint Benoît, elle (la sourde) la plaça dans son oreille et récita un *Pater* et un *Ave* en l'honneur du saint patriarche. Une minute après, elle était complétement guérie et entendait parfaitement [3]. »

1. Dom Guéranger, p. 48.
2. *Id.*, p. 44.
3. *Id.*, p. 52.

Celle-là se place la médaille dans l'oreille, une autre se la place sur le front. Cela dépend du siége de la douleur. Le plus original est certainement de la placer dans la doublure de sa casquette.

« En 1864, à N... (Oise), un employé du chemin de fer, porteur d'une dépêche télégraphique, se présente dans une maison ; il souffrait d'un mal de dent des plus violents. La personne à laquelle il s'adressait, émue de compassion pour son état de souffrance, lui donne une médaille de saint Benoît ; il fait avec elle un signe de croix sur la joue, un autre sur la dent malade, et met ensuite la médaille dans la doublure de sa casquette. Les douleurs cessent immédiatement [1]. »

On remarquera le cérémonial du signe de croix qui s'adjoint souvent à l'usage de la médaille.

Autre échantillon de guérison instantanée : la guérison à secousse.

« En janvier 1849, à T..., le révérend père P..., de la Compagnie de Jésus, se présente chez un particulier auprès duquel il venait chercher du secours pour un mal de dent devenu intolérable. On lui parle de la médaille de saint Benoît. Après quelques mots d'explication, le malade en accepte une. Au moment où la médaille touche sa main, il pousse un cri semblable à ceux que les dentistes sont habitués à entendre, et articule ensuite distinctement ces mots :

1. *Origine et effets admirables*, p. 4.

« Ma dent est cassée. » Il porte brusquement ses doigts à la bouche et les y enfonce profondément : ô surprise ! la dent est à sa place, et la douleur a disparu [1]. »

Très souvent la médaille de saint Benoît se met tremper dans de l'eau qu'on emploie ensuite en lotions, aspersions, etc. A l'occasion on s'en rince même la bouche [2], et très souvent on l'avale :

« En 1864, à Saint-Pierre-Martinique, Mlle M. B. ayant dans la gorge une arête de poisson, qui la faisait beaucoup souffrir, a l'idée de plonger dans un verre d'eau la médaille de saint Benoît qu'elle portait sur elle. Elle se recommande au saint patriarche, et boit l'eau sanctifiée par le contact de sa médaille. Aussitôt elle se sent la gorge complétement débarrassée [3]. »

Une curieuse manière de hâter la guérison, lorsque celle-ci n'est pas immédiate, semblerait consister à menacer d'employer un moyen matériel. Alors saint Benoît se pique d'honneur.

Une dame ayant épuisé vainement contre d'atroces névralgies toutes les ressources de l'art s'applique, en désespoir de cause, une médaille de saint Benoît sur la joue. Mais une demi-heure s'écoule sans que la malade ressente aucun mieux, juste pénitence d'avoir eu recours

1. Dom Guéranger, p. 44.
2. *Origine et effets admirables*, p. 9.
3. *Id.*, p. 7.

d'abord aux remèdes humains. Touché de ses souffrances un visiteur prétend la guérir avec de l'eau-de-vie. Il charge quelqu'un d'en aller chercher.

« A peine le commissionnaire avait-il franchi la porte, dit dom Guéranger, que la douleur cesse subitement pour ne plus revenir. Saint Benoît, dont la médaille n'avait été employée qu'après les secours médicaux, ne consentit pas qu'un moyen matériel succédât à l'usage que l'on avait fait du glorieux emblème de son pouvoir, et la guérison de la malade fut instantanée. » (P. 56.)

Nous n'insisterons pas plus sur les guérisons que sur les conversions aussi surprenantes qu'instantanées, selon l'ordinaire. Le lecteur a déjà deviné la médaille qui, mise dans la main d'un protestant le convertit du coup au catholicisme, ou qui, déposée sous l'oreiller d'un libre penseur, lui fait, à son réveil, demander à grands cris un prêtre. J'ai hâte d'arriver à certains effets plus spéciaux de la médaille de saint Benoît, si tant est que le mot spéciaux soit permis à propos d'une médaille qui, ayant pouvoir sur le Malin, lequel est dans tout, se trouve par ce seul fait douée de vertus universelles.

« Les effets de la médaille de saint Benoît s'étendent véritablement, disent les auteurs du volume italien, à tous les besoins de l'homme » (P. 4) ; et dom Guéranger : « Il n'est pas jusqu'aux circonstances *les plus matérielles* de la vie de l'homme dans lesquelles on

n'ait éprouvé par son moyen la vertu de la sainte Croix et la puissance de saint Benoît. » (P. 35.)

C'est dans ce que j'appellerai « la protection domestique » que la médaille de saint Benoît paraît surtout se distinguer : protection des habitations et de tous les ustensiles qui s'y trouvent, protection des bêtes à notre usage, protection de la fontaine où nous allons puiser comme de l'arbre que nous plantons.

L'eau d'un puits n'est-elle pas potable, jetez au fond une médaille de saint Benoît et, une heure après, cette eau apparaîtra « limpide comme du cristal »[1]. Un prunier ne porte-t-il aucun fruit, tracez le signe de la croix sur le tronc et appliquez-y une médaille de saint Benoît. Ce « traitement » sera couronné d'un plein succès[2]. Vous pourrez voir des vignes débarrassées de l'oïdium par la seule précaution de pendre une médaille à chaque cep[3]. Il n'est pas jusqu'à un arbre mort que ce précieux topique ne rende à l'existence :

« Je coupai toutes les grosses branches et ne laissai que le tronc. Le trait de scie m'ayant démontré que les branches étaient réellement mortes, je plaçai immédiatement sous l'écorce une médaille de saint Benoît, avec l'invocation ordinaire, en priant ce grand saint de faire revivre ce bel arbre qui faisait l'admira-

1. Dom Guéranger, p. 110.
2. *Origine et effets admirables*, p. 78.
3. *Id.*, p. 79.

tion de la contrée. Le printemps s'avançant, la végétation commença à se manifester sur le tronc et à l'extrémité des branches sciées, et cette année il a repris son luxuriant feuillage [1]. »

Une médaille pendue au mur d'une construction suffit d'ordinaire pour le mettre à l'abri des « embûches de l'ennemi ». En cas d'oubli, la réparation de cette négligence peut arrêter subitement un incendie [2]. On use encore des médailles en les jetant dans le feu qu'on veut éteindre :

« Comprenant que la boutique d'un marchand de meubles, dont la flamme léchait par moments la devanture, pouvait prendre feu, le témoin qui relate le fait descend chez son concierge et remet à la femme, qui était devant la porte, une dizaine de médailles de saint Benoît, en lui recommandant de les donner à son mari pour les faire passer aux pompiers et les jeter dans le feu. La concierge, qui connaît déjà la vertu de la médaille, s'empresse de remplir la mission qui lui est confiée, et le locataire de remonter ses quatre étages avec le désir de jouir du coup de théâtre qu'il espère voir se produire par le jet des médailles. Cet espoir n'est pas déçu, car, à peine revenu à sa fenêtre, la flamme disparaît tout à coup, et cela au moment même où, l'eau étant épuisée et n'ayant plus rien à jeter sur le feu, acteurs et spectateurs

1. *Origine et effets admirables*, p. 80.
2. *Id.*, p. 95.

commmençaient à désespérer de pouvoir l'éteindre [1]. »

Un édifice nouvellement construit fait-il entendre des craquements de mauvais augure, vite quelques médailles de saint Benoît ! Il n'y a rien de tel pour réparer un vice de construction.

« Un ami de la maison, auquel deux de ces dames faisaient part de leur embarras, conseilla de recourir à saint Benoît. Dans ce but, il les invita à placer une médaille du saint patriarche à chaque étage du nouveau bâtiment, et à en enterrer une aux quatre points cardinaux, dans les fondations, en récitant cinq *Gloria Patri* en l'honneur de la Passion, trois *Ave Maria* en l'honneur de la sainte Vierge et, enfin trois *Gloria Patri* en l'honneur de saint Benoît. Le conseil fut adopté, et, dès les premiers jours qui suivirent l'emploi des médailles, on n'entendit plus de craquements, et la communauté n'eut plus qu'à rendre grâces à Dieu, à la sainte Vierge et à saint Benoît, pour la protection qui lui avait été si visiblement accordée [2]. »

Pendant le siége et la Commune, ceux qui ont pris la précaution de suspendre des médailles de saint Benoît à leurs fenêtres ont été préservés de tout obus, ainsi qu'on peut le voir aux pages 118 et 120 du volume italien.

1. *Origine et effets admirables*, p. 47.
2. Dom Guéranger, p. 90.

Tournez un feuillet et vous apprendrez comment, dans les jours néfastes de la guerre civile, le ministère de la marine a été préservé par un fervent benoîtiste.

« Il sait que l'intérieur de l'hôtel et plusieurs de ceux qui l'habitent sont déjà sous la garde de saint Benoît, mais il n'en croit pas moins nécessaire de protéger l'édifice contre l'explosion des mines et contre l'incendie qui peut s'ensuivre. Profitant des facilités que lui offre l'absence de promeneurs sous les arcades, X... y pénètre par la rue Saint-Florentin et glisse en toute hâte des médailles dans les terres de l'épaulement de la barricade, dans les soupiraux des caves et dans les encoignures en planches du côté de la rue Royale. — On sait maintenant que le plan des communeux était de faire sauter tout le quartier avec le ministère, et que, dans ce but, d'énormes approvisionnements de matières explosibles et incendiaires y avaient été réunis. Il a été fait une enquête à cet égard, mais on n'en connaît point les résultats. On voit seulement que le ministère n'a point sauté ni brûlé. Des médailles de sauvetage ont été distribuées à ceux que leurs fonctions exposaient plus particulièrement. Ils les méritent, sans aucun doute, en raison des dangers qu'ils ont courus; mais l'intérêt bien entendu de la patrie fait un devoir à celui qui écrit ces lignes de revendiquer pour le grand patriarche la gloire d'avoir *seul* empêché le mal non-seulement à la Marine, mais encore au Dépôt des cartes et plans, comme dans

la partie du Louvre occupée en 1859 par le ministère de l'Algérie et des colonies, et restée intacte entre deux parties consumées du même palais. Ces divers bâtiments, de même que la Sainte-Chapelle un peu avant sa restitution au culte, avaient été mis sous la protection de la puissante médaille de saint Benoît[1]. »

Après avoir lu ce récit, on est en droit de se demander si l'histoire nationale ne serait pas par hasard à récrire au point de vue de la médaille de saint Benoît. Que d'événements historiques peu ou mal connus à présenter sous leur vrai jour ! Il y a là une tâche singulièrement originale qui tentera quelque jour, espérons-le, un rédacteur du *Monde* ou de *l'Univers.*

En ce qui touche à l'histoire naturelle, la médaille de saint Benoît ne confond pas moins — nous l'avons déjà vu — les données vulgaires.

« Les esprits de malice, dans leur haine contre l'homme s'attaquent, dit dom Guéranger, aux animaux qui sont à son service. » (P. 35.)

Donc les esprits de malice, sous le nom d'épizootie, portent le ravage dans une écurie. Que faire ? Rien de plus simple : accrocher dans l'écurie une médaille de saint Benoît.

« Du moment où le signe du salut y eut été sus-

1. *Origine et effets admirables,* p. 116.

pendu la mortalité s'arrêta et les chevaux malades se rétablirent [1]. »

D'autres donnent à boire à l'animal de l'eau dans laquelle a trempé la médaille :

« La pauvre bête toussait d'une manière violente, ne mangeait point et ne donnait plus de lait. Le visiteur traça sur le front de l'animal le signe de la croix, en employant la formule inscrite sur la médaille ; il recommanda de plonger celle-ci dans un peu d'eau et de son, que l'on ferait boire tous les jours à la vache jusqu'à parfaite guérison ; enfin, avant de se retirer, il suspendit une médaille dans l'étable et indiqua certaines prières à réciter. Quelques semaines plus tard, étant allé savoir des nouvelles de la vache, il eut la satisfaction d'apprendre qu'elle était entièrement rétablie [2]. »

Un chat est guéri de la gale par le même procédé :

« Le visiteur lui conseilla de plonger chaque jour la médaille de saint Benoît dans le vase d'eau qu'elle avait coutume de mettre à la portée du chat, pour qu'il allât s'y désaltérer. La dame lui objecta qu'elle y avait déjà pensé, mais que, dans la crainte de profaner une chose sainte en l'employant à un usage si vulgaire, elle s'en était abstenue. Le visiteur lui répondit que la

1. *Origine et effets admirables*, p. 72.
2. Dom Guéranger, p. 101.

vertu de la croix ayant réhabilité la création tout entière, elle pouvait être appliquée à tous les êtres qui sont utiles à l'homme. « Au reste, » ajouta-t-il, « Dieu » sait bien que notre intention est pure, et que nous » ne voulons que sa gloire; s'il nous approuve, il guérira la pauvre bête ; sinon, elle restera malade, et il » n'en sera que celà. » Là-dessus il plongea la médaille dans l'écuelle d'eau et engagea la personne à continuer de le faire jusqu'à parfaite guérison de l'animal. Peu de jours après, la gale avait complétement disparu [1]. »

Autre petit tracas domestique. Vos poules ne pondent plus. Il n'y a dans ce fait un embarras que pour celui qui ignore les vertus spéciales de la médaille de saint Benoît :

« Depuis le mois de septembre 1858, une vingtaine de poules, parfaitement installées, nourries et soignées de toutes les manières, n'avaient pas pondu un seul œuf. Six à sept d'entre elles furent tuées et ouvertes sans que l'on trouvât en elles le moindre indice de fécondité. Le 20 février 1859, on en tuait encore une sans plus de succès. L'idée vint d'attacher une médaille de saint Benoît à l'une des murailles du poulailler. Quatre jours après, on recueille un œuf; le lendemain, deux; tous les jours, depuis, une pondaison régulière et abondante s'établit [2]. »

1. Dom Guéranger, p. 104.
2. Id., p. 97.

Pourquoi une médaille qui féconde les gallinacées ne ferait-elle pas également connaître aux femmes qui les ignorent les douceurs de la maternité ?

Un mari sollicitait depuis plus de trois ans la grâce d'avoir un rejeton.

« Vous eûtes, écrit un correspondant, l'heureuse inspiration de remettre à chacun des époux une médaille de saint Benoît, en leur promettant le concours de vos prières. A dater de cette époque, le mari et la femme ne cessèrent de prier et de porter la médaille. Tant de foi et de persévérance méritait une récompense; aussi le Seigneur se laissa toucher et leur envoya un bel enfant [1]. »

La médaille de saint Benoît apporte ainsi toute sorte de bénédictions dans les ménages.

Une belle-mère, qui vient puiser des conseils dans le sein d'une personne pieuse, lui expose en ces termes la situation de sa fille : « Mon gendre, poursuivi de l'idée que sa femme est coupable envers lui d'une grande faute, se livre sur elle, depuis trois mois, à des sévices très graves. » La personne pieuse n'hésite pas sur le mode de traitement.

« Je lui remis plusieurs médailles de saint Benoît, lui donnant le conseil d'en porter une sur elle, ainsi que sa fille, et, à l'insu de son gendre, d'en tremper une dans sa boisson. »

1. *Origien et effets admirables*, p. 84.

Le remède n'a pas été plus tôt expérimenté que le mari oublie les griefs qu'il croyait avoir contre sa femme, cesse de la battre et reprend son travail que le chagrin lui faisait abandonner [1].

« Au mois de mai 1862, raconte un autre, la désunion régnait entre les époux V..., habitant la commune de N... (Oise). Ils parlaient de se séparer, et, le cas échéant, c'était la ruine d'une maison de commerce. Le mari, faisant part de son projet à une personne remplie de foi, elle lui demanda un délai de deux jours avant de le mettre à exécution. Dans cet intervalle, la personne en question se procura une médaille de saint Benoît ; mais les deux époux n'ayant pas de principes religieux, le difficile était de la placer chez eux sans être aperçu. Après plusieurs tentatives inutiles, *on parvint enfin à en glisser une dans le carrelage de l'appartement*. Dès le lendemain il y eut du mieux, et le surlendemain il se faisait une réconciliation franche et sincère. Depuis lors, la paix règne entre les deux époux, et leur bonheur est sans nuage [2]. »

Le vrai spécifique contre l'ivrognerie, c'est la médaille de saint Benoît :

« En 1859, une pauvre femme vint communiquer ses chagrins à une personne qui connaissait les vertus de la médaille de saint Benoît. Le mari de cette femme, brave ouvrier, avait la funeste habitude de boire outre

1. *Origine et effets admirables*, p. 89.
2. *Id.*, p. 22.

mesure. Tout ce qu'ils gagnaient l'un et l'autre était régulièrement épuisé à la fin de la semaine, et une misère extrême régnait dans le ménage. La personne dont nous venons de parler remit à la pauvre femme une médaille, et lui conseilla *de la faire toucher à la bouteille de vin* qu'elle plaçait sur la table à côté de son mari, tandis qu'elle-même se contentait d'eau pure. L'homme eut à peine bu qu'il s'écria : « Ce vin « est exécrable. J'aime mieux boire de l'eau, je pren- « drai ma revanche plus tard. » En effet, il sort de table, demande de l'argent et se rend bientôt au cabaret voisin, d'où il ne revenait jamais que fort avant dans la nuit et toujours privé de raison. Au bout d'un quart d'heure environ, il rentre et dit à sa femme : « C'est un complot contre moi ; le vin du « cabaret est encore plus mauvais que le nôtre. » La nuit fut calme. Le lendemain et les jours suivants, l'eau était devenue la boisson du pauvre ivrogne [1]. »

Les effets de la médaille de saint Benoît ne sont pas moins remarquables, on le voit, dans les circonstances morales que dans les circonstances matérielles.

« Les enfants de l'asile dans les pupitres desquels on en a caché ne sont plus reconnaissables, » écrit une religieuse [2].

Quelquefois le résultat nous paraît même dépasser la mesure.

1. Dom Guéranger, p. 61.
2. *Origine et effets admirables*, p. 87.

« En 1840, le conseil municipal de la ville de S..., songeant à donner de l'élargissement à une voie publique, qui d'ailleurs satisfaisait parfaitement déjà aux besoins de la circulation, décida que l'on prendrait une partie notable d'une église dédiée à la sainte Vierge et pèlerinage fréquenté... Un voyageur, témoin de cette triste profanation, propose d'attacher la médaille de saint Benoît au pied de la statue de la madone, que l'on avait reléguée provisoirement dans la partie conservée de l'Église. *Peu de jours après, l'ingénieur qui avait eu la triste pensée de mutiler la maison de Dieu est enlevé par une maladie subite* [1]. »

Autant la médaille de saint Benoît est dure au pauvre ingénieur qui s'avise, pour un travail de voirie, de rogner une chapelle, autant elle est une source d'agréments pour quiconque la porte dévotement. Celui qui se la pend au cou peut impunément dégringoler sur les reins un étage et demi, être précipité de cheval, foulé aux pieds, tomber d'une roche à pic de trente pieds, prendre dans la main les serpents les plus venimeux. S'il traverse a mitraille, elle ne l'effleurera même pas ; s'il glisse sur les rails pendant la marche d'un train, tout au plus risque-t-il de se voir trancher la semelle de ses chaussures [2].

En somme, ne jamais voyager sans une médaille de saint Benoît.

1. Dom Guéranger, p. 74.
2. *Origine et effets admirables*, pp. 52, 56, 99, 62, 59, 107, 102.

« Près d'Ecommoy, sur la route du Mans à Tours, deux chevaux attelés à une diligence s'arrêtent tout à coup au milieu d'une pente très roide et se mettent à reculer avec une rapidité effrayante. Deux des voyageurs du coupé ouvrent la portière et s'élancent sur la route ; le troisième, au lieu de descendre de la voiture, prend entre ses mains une médaille de saint Benoît qu'il avait sur lui ; soudain la diligence s'arrête immobile, et les chevaux, qui s'étaient jetés de côté, reprennent doucement le milieu de la route [1]. »

Rien de tel qu'une médaille de saint Benoît pour faire avancer un cheval qui s'y refuse, autrement dit qui se prête aux facéties du Malin.

« Durant l'hiver de 1858 à 1859, une personne se trouvait un matin à l'entrée de la rue Miromesnil, à Paris. La foule des passants, arrêtée sur le trottoir en face de cette rue, appela son attention sur un palefrenier dont le cheval refusait obstinément de marcher. Le particulier dont nous parlons fit halte lui-même quelques instants pour se rendre compte de ce qui se passait. Lorsqu'il eut vu le jockey, à bout de patience, demander et prendre en selle un verre de vin, comme pour se donner contenance et aussi un peu de courage, l'animal persistant à ne pas vouloir bouger de place, il conclut que Satan pouvait y être pour quelque chose, et il s'empressa de s'en assurer au moyen de la médaille de saint Benoît. A peine la formule conjurative eut-

1. Dom Guéranger, p. 81.

elle été prononcée, que le cheval partit au galop par l'avenue de Marigny. Heureux de ce premier succès, mais se défiant encore des ruses de l'ennemi invisible, le pieux catholique continua sa route, en suivant des yeux l'homme et la bête. Tout à coup il voit celle-ci, après être arrivée vers le milieu de l'avenue, s'arrêter court et se mettre de nouveau en travers. Il prend alors en main la médaille, et dit intérieurement : « Grand » saint Benoît, priez Dieu qu'il fasse que, par votre » intercession, ce cheval obéisse à son cavalier et ne » lui fasse point de mal. » Immédiatement l'animal part ventre à terre, tourne à droite dans l'avenue des Champs-Élysées et disparaît en un clin d'œil [1]. »

La croyance aux sorts jetés par un domestique renvoyé ou par un voisin malintentionné est le corollaire naturel de la foi aux machinations sataniques.

Le voisin d'un brave cultivateur « avait chez lui de très mauvais livres et passait pour s'être donné au démon, lui et sa femme ». De là pour le brave cultivateur un assaut des plus injustes calamités. Il était envahi par les rats ; ses vaches mouraient ; il ne pouvait plus faire de beurre.

« Ayant trempé la médaille dans de l'eau et adressé à Dieu une fervente prière, il lava avec cette eau les murailles de sa maison, le seuil de la porte, et il en donna à boire à ses bestiaux. Il en versa même quelques gouttes dans la baratte où l'on battait le beurre,

1. Dom Guéranger, p. 85.

y mit ensuite la crème et obtint au bout de vingt minutes le plus beau et le meilleur beurre que l'on pût désirer. »

Dom Guéranger, narrateur de cette aventure ajoute en note :

« La vertu de la médaille, pour dissiper les embûches des démons lorsqu'ils s'opposent au succès des opérations domestiques dans un détail aussi familier que la confection du beurre, est assez reconnue en Italie pour qu'on l'ait mentionnée expressément sur les notices relatives à la Médaille. Ainsi on y lit ces mots : « In » tutte quelle cose che dipendono del latte di essi ani- » mali, *come ne fare il butiro, ed altro ad uso degli* » *umani bisogni.* » (P. 108.)

Faut-il que le Malin ait envie de taquiner les pauvres ménagères pour s'aller fourrer au fond de leurs barattes !

Ailleurs nous le retrouvons dans la chaudière d'une sucrerie. Naturellement, quand elle possède un tel hôte, la chaudière se refuse à chauffer. Et si vous tenez à savoir pourquoi le diable s'est venu fourrer là, apprenez que « des idolâtres » sont employés dans la sucrerie. Vous comprenez : les idolâtres ont jeté un sort. Mais les idolâtres comptaient sans la médaille de saint Benoît. Grâce à une médaille de saint Benoît fichée dans une fente de la maçonnerie, le liquide entre en ébullition et le travail est sauf [1].

1. *Origine et Effets admirables*, p. 46.

Sans les instructives recherches de dom Guéranger, on imaginerait difficilement jusqu'où ce coquin de Satan peut pousser ses mauvaises plaisanteries.

En 1863, dans une communauté religieuse qui tient un pensionnat à A..., on s'aperçut que les verres de lampe se cassaient tour à tour dans la salle d'étude et dans le réfectoire du pensionnat. Les verres à boire des sœurs converses se trouvaient pareillement cassés dans les tiroirs du réfectoire, sans qu'aucune surveillance pût faire découvrir la cause d'un tel désordre qui était journalier. Cet état de choses durait depuis plusieurs semaines lorsqu'il vint en pensée aux sœurs d'avoir recours à la médaille de saint Benoît. On plaça cette médaille dans les lampes et dans les tiroirs et tout aussitôt les accidents cessèrent. Chose étonnante ! les verres des lampes qui éclairaient dans les galeries et dans les autres pièces de la maison furent attaqués à leur tour et les cassures recommencèrent de plus belle. Elles ne s'arrêtèrent que lorsque les sœurs se furent résolues à employer le moyen qui leur avait si bien réussi dans la salle d'étude et dans le réfectoire du pensionnat. Alors tout fut fini ». (P. 78.)

Une autre plaisanterie de très mauvais goût paraît être le résultat d'un sort qui aurait été jeté par des gens « à figures sinistres »:

« En 1867, Mlle T..., de C... (Oise), se rendant avec sa domestique à la foire de l'endroit, pour faire l'acquisition d'une bête de somme, y rencontra des

gens à figures sinistres qui avaient l'air de la menacer. Le lendemain, la demoiselle et la bonne se virent tout à coup assaillies par des puces ; une chambre où elles tenaient leur linge fut envahie par ces insectes, à tel point que, lorsqu'elles y entraient, elles en étaient littéralement couvertes. La mère de la demoiselle jouissait cependant d'une immunité complète à cet égard : elle allait et venait dans la chambre infestée par ces aptères et n'en ressentait aucune atteinte. L'idée vint enfin à la demoiselle de plonger la médaille de saint Benoît dans de l'eau et d'en arroser la chambre en question ; elle y suspendit ensuite le signe du salut, après s'en être munie elle-même, ainsi que sa bonne, et en moins d'une demi-heure les puces eurent complétement disparu [1]. »

Quand on range sa marchandise parmi les insecticides, on peut bien prendre aux faiseurs de boniments un de leurs procédés les plus fréquents, celui qui consiste à déprécier le produit du voisin. C'est à quoi ne manque pas dom Guéranger, qui commence par marquer d'une façon très nette l'infériorité de la médaille de la Vierge sur celle de saint Benoît.

Dans un cercle de spirites une évocation d'esprit, c'est-à-dire un appel à Satan n'a pas réussi. On en cherche la cause. D'où, le lendemain, ce dialogue entre les évocateurs et la table :

« D. Pourquoi n'as-tu pas voulu répondre hier ?

1. *Origine et Effets admirables*, p. 91.

Est-ce parce que mademoiselle X... avait sa médaille de la sainte Vierge ? — R. Non. — D. Est-ce parce qu'elle avait celle de saint Benoît ? — R. Oui (deux coups très forts). — D. La médaille de la sainte Vierge ne t'aurait donc pas empêché de venir ? — R. Non ».

Voilà qui est catégorique.

« Quelques personnes, observe en note dom Guéranger, ont paru étonnées de ce que, dans la circonstance que nous rapportons, Dieu ait voulu agir par le moyen de la médaille de saint Benoît, plutôt que par celle de la sainte Vierge. Elles n'ont pas réfléchi que ce raisonnement irait à anéantir le recours aux saints, puisque la sainte Vierge exerce un pouvoir incontestablement plus étendu que celui de tous les saints ensemble. Il serait à propos que ces personnes comprissent que, Dieu lui-même nous accordant souvent par Marie des faveurs que nous lui avions demandées sans être exaucés, Marie daigne aussi trouver bon que nous obtenions par les saints des secours qu'il ne dépendrait que d'elle de nous accorder. » (P. 72.)

Théorie bien curieuse qu'on peut ainsi résumer : Si le bon Dieu nous accordait ce que nous lui demandons directement, la Vierge et les saints n'auraient plus qu'à se croiser les bras; aussi se plaît-il à nous accorder plutôt ce que nous lui demandons par leur intermédiaire, parce que de cette façon du moins la Vierge et les saints servent à quelque chose.

Mais ce n'est pas assez de démontrer l'infériorité de la plus répandue des médailles rivales ; parmi celles mêmes qui portent l'image de saint Benoît, il y a encore à distinguer.

« Il faut regarder comme altérés, suivant dom Guéranger, certains exemplaires de la médaille publiés en Allemagne, d'un grand module et sur lesquels on a placé une amulette désignée sous le nom de médaille de saint Zacharie ».

Quel mépris superbe dans ce mot amulette appliqué à l'un des attributs de la médaille concurrente ! Or sachez que ladite médaille porte bien l'image du saint patriarche, mais que sa conjuration n'a que dix-huit caractères, tandis que celle de la vraie en compte vingt-sept. Dix-huit au lieu de vingt-sept ! Cela fait pitié, n'est-il pas vrai ? Et ces lettres ne sont pas même des initiales de mots comme dans la médaille vraie, ce sont uniquement des initiales de phrases. On n'a pas idée d'un pareil sans façon ! Aussi dom Guéranger s'exprime-t-il vertement sur le compte de ces dix-huit lettres.

« Leur réunion, dit-il, telle qu'elle est exposée dans le commentaire de cette médaille, forme un ensemble confus et décousu et dans lequel tout est arbitraire. On ne s'explique pas non plus la présence de saint Benoît sur cette médaille ; rien n'y fait allusion dans l'explication des caractères dont elle est entourée. Sur la véritable médaille, au contraire, tout ce qui n'est pas relatif à la sainte Croix a rapport au patriarche. Il est

permis de douter que le saint-siége consentît jamais à approuver *une œuvre aussi indigeste.* Les propagateurs de cette médaille prétendent en faire remonter l'origine jusqu'au pape saint Zacharie, qui monta sur le saint-siége en 741 ; mais ils ont été jusqu'ici dans l'impuissance complète de donner même l'ombre d'une preuve de cette assertion. En écrivant ceci, nous n'avons l'intention de contrister qui que ce soit ; mais il nous a semblé utile de dire quelques mots sur une médaille dont les conditions très hasardées pourraient appeler les sévérités de la critique et nuire à la considération et au respect auxquels a droit la véritable médaille de saint Benoît. » (P. 152.)

Le privilége de bénir la médaille authentique est réservé, par le bref de Benoît XIV, aux bénédictins de Bohême, de Moravie et de Silésie. Cette concession a depuis été étendue à diverses congrégations de l'ordre de saint Benoît, dont celle du Mont-Cassin, à laquelle appartient l'un des auteurs du volume italien auquel nous venons de faire tant d'emprunts étonnants. Maintenant cette bénédiction privilégiée est-elle bien nécessaire ? Dom Guéranger est tout près d'avouer que non :

« Le défaut d'une bénédiction que l'on n'a pas toujours la facilité d'obtenir pour la médaille de saint Benoît ne devrait pas cependant empêcher les fidèles d'attacher leur confiance à un objet si respectable. Il est hors de doute que cet objet le devient davantage lorsque les bénédictions dont l'Eglise est la source

viennent l'enrichir et que le trésor des indulgences s'ouvre en faveur de celui qui porte la médaille ; mais on ne doit pas oublier que de nombreuses grâces ont été obtenues par son moyen, avant qu'elle fût devenue l'objet d'une aussi haute distinction de la part du saint-siége. La vertu de la médaille est inhérente au signe de la croix dont elle est marquée, et à l'effigie de saint Benoît dont elle attire la protection...

» Nous croyons donc devoir recommander aux fidèles de faire tous leurs efforts à l'effet d'obtenir la bénédiction pour les médailles ; mais en même temps nous les encourageons à user néanmoins de celles-ci, en mettant leur confiance en la sainte Croix et en saint Benoît, lorsqu'il leur est impossible de recourir à ceux qui ont le pouvoir d'appliquer cette bénédiction. » (P. 149.)

Il est certain qu'en vertu de cette théorie non-seulement la médaille peut se passer de bénédiction, mais aussi que l'on peut parfaitement se passer de la médaille elle-même, en se contentant de l'invocation dans laquelle réside son pouvoir. Plusieurs cas signalés par nos auteurs en témoignent.

Ici le héros est un monsieur qui, venant de commander pour des amis *quarante grosses de médailles de saint Benoît* (5,760 médailles !), a pris l'omnibus de Saint-Philippe du Roule, lettre R, n° 243. Vous voyez si nous sommes précis ! A la hauteur de la rue du Dauphin, un haquet menace d'enfoncer la voiture :

« Déjà familiarisé, dit le narrateur, avec ces facéties

de l'ennemi, ma première pensée fut d'attribuer l'accident paré à celui contre qui je venais de commander des armes...

» Ce n'était pas fini. Arrivé devant l'église de Saint-Philippe, j'y trouve l'omnibus de la place de la Bourse à Passy, lettres AB, n° 451 ; j'y monte par correspondance, et nous poursuivons notre route par le boulevard Beaujon, jusqu'à quelques mètres au-dessous de la rue du même nom. A cet endroit, une charrette chargée de moellons et tirée par quatre chevaux engage son attelage entre notre voiture et une charrette de bois qui s'avance parallèlement à nous; le choc paraît imminent, et les clameurs de notre cocher et de l'autre charretier ne parviennent que difficilement à secouer l'apathie de leur camarade, qui suivait sa charrette au lieu de marcher en tête. Celui-ci tire sur le cordeau, mais ses vigoureux chevaux sont lancés et n'obéissent point à l'appel ; il s'engage lui-même entre les deux voitures et je vois le moment où il va être broyé contre l'omnibus par la roue de sa propre charrette. Le danger qui le menace me fait bondir sur mon siége et, comme si je voyais l'ennemi poussant à la roue, je crie tout fort: *Vade retro!* Le choc a lieu : la rampe seule de l'escalier d'impériale en est faussée et ébranlée, mais l'homme s'en tire sain et sauf[1]. »

C'est un véritable plaisir, pour les dévots au courant des vertus de l'invocation antisatanique, de faire

1. *Origine et Effets admirables*, p. 44.

montre de leur pouvoir au moindre embarras de voitures.

Voici les deux chevaux d'un fiacre qui se cabrent, tirant chacun de leur côté :

« Déjà les voyageurs mettent la tête à la portière et songent à descendre. Le cocher est au désespoir. Un catholique zélé, qui voit leur inquiétude à tous, ne la laisse durer que le temps nécessaire pour en constater l'existence. Il dit à un homme de peine qu'il connaissait et qui se trouvait à côté de lui sur le trottoir : « Ce » pauvre cocher est bien embarrassé avec ses chevaux ; » je vais les faire marcher de suite ; vous allez voir, ce » ne sera pas long. » Il prononce ensuite intérieurement la formule inscrite sur la médaille de saint Benoît. A l'instant les deux chevaux s'arrêtent, se remettent ensemble et partent au galop. « Eh bien, » dit le libérateur à son voisin, « comment trouvez-vous » le procédé ? — Ma foi ! il n'est pas mauvais du tout, » répond l'autre en ouvrant des yeux tout réjouis, et comme attendant une révélation que des raisons particulières ne permettaient pas de lui faire [1]. »

« — Puisque saint Benoît ne vous refuse rien — demandent à un autre catholique zélé des amis de campagne que la sécheresse désole — demandez-lui donc de nous envoyer de la pluie.

» — C'est un soin qui regarde ceux qui en ont besoin,

1. Dom Guéranger, p. 93.

repart le fervent. Quant à moi, je ne suis ici que pour quatre jours et vous pensez bien que je ne vais pas demander à Dieu de m'envoyer de la pluie. Tout ce que je puis faire charitablement pour vous, c'est de ne pas demander la continuation du beau temps, pour ne pas contrarier vos légitimes aspirations, et de prier saint Benoît de vous exaucer dès que je serai en route pour Paris.

» Le beau temps continua. Mais, fidèle à sa promesse, le voyageur ne fut pas plus tôt dans l'express qu'il demanda à Dieu, par l'intercession de saint Benoît et à l'aide de la formule inscrite sur la médaille, une pluie fécondante pour les campagnes. Cette prière, jointe à celles que d'autres plus méritants avaient dû faire, fut sans doute agréable à l'Auteur de tout bien, car, sur tout le parcours de la ligne, une pluie tiède et pénétrante tomba pendant toute la nuit, de même qu'au point de départ pendant toute la journée du lendemain[1]. »

Avec l'invocation à saint Benoît, au lieu d'attirer la pluie, on peut, à volonté, la faire cesser. Un malade, désireux de se rendre à la messe, est contrarié par le mauvais temps « qui menace de durer toute la journée ».

« Notre convalescent s'adresse au saint patriarche et lui dit : « Grand saint Benoît, vous savez que le » médecin m'a formellement recommandé de ne point

1. *Origine et Effets admirables*, p. 75.

» m'exposer à être mouillé; vous connaissez aussi » mon vif désir de témoigner à Dieu ma reconnais» sance pour la guérison qu'il m'a accordée; obtenez» moi donc de son infinie bonté que la pluie cesse, » afin que je puisse me rendre à l'église et en revenir » sans être de nouveau malade. » Il trace ensuite le signe de la croix aux quatre points cardinaux, en l'accompagnant de la formule ordinaire, adaptée au besoin du moment. Quelques minutes après, la pluie redouble d'intensité, et de violentes rafales la chassent en tourbillons serrés qui convertissent toutes les rues en autant de ruisseaux. Notre convalescent, loin de se décourager, remercie saint Benoît du vent qui s'est élevé, après l'avoir invoqué, et se hâte d'achever sa toilette. Avant de sortir de chez lui, les trottoirs sont déjà secs et le soleil paraît. Au retour de la messe, à dix heures et demie, il n'y avait plus trace de boue sur la chaussée, et le ciel était sans nuages [1]. »

Dans le cas suivant, l'invocation à saint Benoît suffit encore sans recours à la médaille pour déloger le diable... d'un battant de croisée :

« Le 29 janvier 1866, aux Ternes-Paris, une dame respectable, à laquelle on recommandait de mettre une médaille de saint Benoît dans une petite armoire vitrée servant d'étagère, pour éviter les impatiences que lui causait la difficulté d'ouvrir et de fermer, raconta ce qui suit en présence de plusieurs témoins du fait,

1. *Origine et Effets admirables*, p. 74.

pour montrer combien elle appréciait le conseil qui lui était donné :

« Vers la fin de décembre 1865, notre bonne trouvait depuis dix jours tant de difficulté à ouvrir la fenêtre de la chambre voisine, exposée à l'ouest, qu'elle avait dû y renoncer complétement, pour ne pas laisser dégénérer en sotte colère l'impatience qu'elle éprouvait chaque fois qu'en faisant l'appartement il lui en fallait renouveler l'air. Comme il y avait quatre jours qu'elle n'avait ouvert, elle voulut voir si, en essayant avec précaution, elle serait plus heureuse que précédemment. Vain espoir! Quelque adroite et intelligente qu'elle soit, ses précautions ne réussissent pas mieux que les efforts auxquels elle est bientôt obligée de revenir ; la colère n'est pas loin, et les violentes secousses imprimées aux deux battants vitrés me font craindre d'entendre bientôt voler en éclats tous les carreaux. J'entre dans la chambre en faisant le signe de la croix, et je dis à la bonne : *Invoquez saint Benoît !* A ces mots, la fenêtre s'ouvre d'elle-même ! Depuis lors, et voilà un mois que cela dure, avant de pouvoir ouvrir cette fenêtre, on est obligé d'invoquer saint Benoît à chaque fois, et c'est toujours avec le même succès [1]. »

Au risque de me faire écharper par les fabricants de médailles de saint Benoît, je ne résiste pas au désir d'enregistrer un nouveau cas dans lequel le miracle

1. *Origine et Effets admirables*, p. 90.

est accompli par la seule invocation sans le secours d'aucun jeton de métal :

« Vers 1850, dans une ville de province, une ancienne église, depuis longtemps livrée à la profanation, était convertie par la Révolution en magasin de dépôt à l'usage de la Municipalité. Une dame très pieuse, habitant le voisinage, exprime un jour devant un serviteur de Dieu les regrets que lui cause cette usurpation de Satan, et le désir qu'elle aurait de voir ce temple rendu à sa première destination. Elle prie la personne qui la visitait de vouloir bien mettre une médaille de saint Benoît dans l'église en question, pour en chasser le démon. On était au mois de janvier, il gelait très fort. En retournant chez lui, le visiteur, fidèle à sa promesse, s'arrête devant la porte de l'église abandonnée ; le module de la médaille dont il dispose ne permettant pas d'espérer qu'elle reste dans la serrure, s'il parvient à l'y introduire, l'idée lui vient de prononcer par le trou de la serrure la formule d'exorcisme dont la médaille porte les initiales. Sans penser au danger auquel il s'expose, il applique la bouche à la serrure, et n'a pas plus tôt dit le mot *Vade* que ses lèvres adhèrent au fer, par l'effet de la gelée, et le mettent dans l'impuissance d'articuler le reste. Le danger presse et ne laisse pas le temps de la réflexion. Notre exorciste fait donc instinctivement effort pour se délivrer, et l'épiderme de ses lèvres reste attaché à la serrure; le sang tache le mouchoir que la douleur lui fait porter à la plaie, mais l'aventure ne l'afflige point, et lui donne, au contraire, dans le succès une

confiance que les événements ne tardent pas à justifier. Peu de temps après, en effet, le vœu des deux chrétiens était exaucé, et l'église rendue à la célébration des saints mystères [1]. »

Après avoir lu ce beau trait, on ne pourra nier que la dévotion n'ait encore ses martyrs.

1. *Origine et Effets admirables,* p. 37.

LES CORDONS

Le cordon de saint François et ses merveilleuses richesses. — Trente-six absolutions générales par an. — Tant de faveurs à si bon compte. — Les confitures de saint François. — Grandeur et décadence. — *Le cordon de saint Joseph.* — Saint Joseph accapareur. — Préservatif de la chasteté. — Coup de patte aux pères de famille. — La belle vertu est hélas ! la plus fragile. — Envoi de cordons bénits et *franco.* — Vertus miraculeuses. — Celles qu'on célèbre et celles qu'on oublie de chanter. — Guérisons instantanées. — Mourants mieux portants qu'auparavant. — La conviction n'est pas toujours nécessaire. — Conversion produite par un cordon servant à fixer un cataplasme. — Le cordon autour du cou, autour des bras, autour des jambes. — Son rôle précieux dans les chutes, dans les incendies. — Emploi procuré par un cordon. — Saint Joseph patron des femmes en couche. — *Le cordon du Précieux Sang.* — *Le cordon de saint Thomas d'Aquin.* — Encore une victime de saint Joseph.

En mémoire de la corde dont les anciens ascètes se ceignaient les reins, la dévotion a inventé les cordons. Ce sont de mignonnes cordelettes que les reins sentent à peine et dont les nœuds produiraient tout au

plus sur le derme l'effet d'une caresse, si l'on s'avisait de vouloir se mortifier la chair avec elles. L'Église n'exige, du reste, des porteurs de cordon aucune macération ; tout ce qu'elle leur demande, c'est de porter cet attribut avec conviction, et de ne jamais s'en séparer ; moyennant quoi, avec l'adjonction de quelques prières faites à propos, le Ciel leur dispensera généreusement ses faveurs.

Le cordon qui peut produire les plus beaux états de service est le cordon de saint François.

« Le cordon de saint François était, dès le quatorzième siècle, quatre-vingts ou cent ans à peine après la mort du patriarche d'Assise, une des dévotions populaires de la France. Les princes et les rois s'honoraient de le porter. Les ducs de Bretagne en ceignirent leurs armes. François Ier le substitua au cordon de saint Michel, et sa mère, la reine Louise de Savoie, l'introduisit dans le blason de sa maison. »

C'est ainsi qu'un prélat très grand noircisseur de papier, Mgr de Ségur, exalte l'antique célébrité de ce produit franciscain dans la brochure de propagande qu'il a consacrée au cordon séraphique et à ses merveilleuses richesses[1].

Merveilleuses n'est pas trop dire, les confrères du cordon, les *Cordigères*, comme les appelle Mgr de Ségur, participant à toutes les faveurs spirituelles dont

1. *Le cordon séraphique, ses merveilleuses richesses,* par Mgr de Ségur. Paris librairie de propagande. Haton, 1874, in-18.

jouissent les frères-mineurs. Or, parmi ces faveurs il suffira, pour stupéfier le lecteur, d'en citer trois que sont encore venus confirmer les récents décrets pontificaux de 1855 et de 1856.

Toutes les fois qu'il récite six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, le porteur du cordon gagne toutes les indulgences plénieres et partielles de la terre sainte; toutes les indulgences plénières et partielles de toutes les basiliques et de tous les sanctuaires de Rome ; toutes les indulgences plénières et partielles des sanctuaires d'Assise, etc., « c'est-à-dire, selon Mgr de Ségur, *des milliers d'indulgences plénières*, et certainement *plus de cent mille années* d'indulgences partielles ».

« Il y a là, remarque le prélat, un océan presque infini de miséricorde; il y a là de quoi délivrer chaque jour des milliers de pauvres âmes du Purgatoire. Et l'on peut gagner ces trésors autant de fois par jour que l'on veut... » N'est-ce pas admirable?

Et ce n'est pas le tout. Chaque fois que l'affilié communie, indulgence plénière; et de plus, lorsque après la communion il récite le psaume *Exaudiat* « avec quelques *courtes* prières », il gagne (grâce admirable!) — cette fois l'exclamation est de Mgr de Ségur lui-même — « toutes les indulgences plénières et partielles accordées par les souverains pontifes *à tous les sanctuaires de la terre*. »

Enfin : « Ce qui est plus précieux encore, dit Mgr de Ségur, les confrères du Cordon jouissent, par communication, d'une faveur unique, accordée dans l'Église à la seule famille de saint François, et qu'on

appelle l'*absolution générale.* Cette grande absolution franciscaine consiste dans la *restitution de la grâce et de l'innocence du baptême.* C'est là une grâce qui dépasse toutes les autres. »

Or, cette absolution générale, le confrère du Cordon la reçoit non pas une fois pour toutes, non pas une fois dans l'année. Il la reçoit trente-six fois ; je dis bien trente-six fois par an, dont quatre fois *avec une bénédiction papale en plus.* (P. 13.)

Et si vous vous permettiez de douter un instant, je vous renverrais à cette affirmation catégorique du savant prélat :

« La participation des Cordigères à toutes les faveurs spirituelles accordées aux trois ordres de saint François est-elle certaine? — Oui. » (P. 29.)

Aucune règle n'astreint le cordon à une dimension non plus qu'à une matière spéciale. « Il doit seulement être de chanvre ou de laine, ou de fil ou de coton, de couleur blanche ou écrue ; une petite ficelle ne suffirait pas ; une grosse corde n'est pas nécesssaire. Il est d'usage qu'il soit terminé d'un côté par un nœud coulant, et de l'autre par trois nœuds. » (P. 25.) Ces trois nœuds sont le symbole des trois ordres fondés par saint François [1], à moins qu'ils ne soient celui des trois vœux de la consécration religieuse. Quelques-uns en mettent cinq, en souvenir des cinq plaies de Jésus et

1. Ces trois ordres sont : les frères-mineurs ou franciscains ; les sœurs de Sainte-Claire ou clarisses ; enfin, le tiers-ordre, simple agrégation ouverte aux laïques de l'un et l'autre sexe.

des cinq stigmates du bienheureux. Quand le cordon est sali ou usé, on le brûle, et, de même que pour la plupart des scapulaires, celui par lequel on le remplace peut se passer d'une nouvelle bénédiction. Le cordon doit être gardé jour et nuit. (P. 4.) On le porte à son gré sur la chemise ou par dessous. (P. 25.) Les enfants mêmes peuvent le recevoir. (P. 3.) Quant aux six *Pater*, *Ave* et *Gloria* auxquels tant de grâces sont attachées, on peut les réciter « n'importe à quel moment du jour, soit en marchant, soit à genoux, comme on le préfère ». (P. 4.) Tout cela est d'un esprit très accommodant et Mgr de Ségur a grand'raison de constater que c'est à fort bon compte que les Cordigères jouissent de toutes les faveurs primitivement réservées au seul ordre de saint François.

« Nous autres, avec les magnifiques faveurs de notre cordon récoltées à si peu de frais, nous mangeons les confitures de saint François, mais nous n'avons pas le pain, le pain qui nourrit. Les tertiaires ont, avec les confitures, la mie du pain, ce que l'on donne aux enfants; les austères frères-mineurs et les généreuses pénitentes de Sainte-Claire reçoivent le pain tout entier avec les fortes et nourrissantes duretés d'une croûte bien cuite. » (P. 22.)

Mais qu'importe à la plupart d'obtenir la mie et même la croûte de saint François, pourvu que, selon l'heureuse expression de Mgr de Ségur, ils se régalent de ses confitures.

L'auteur du *Cordon séraphique* nous a tout à

l'heure appris qu'au seizième siècle le cordon de sain François avait supplanté à la cour de France le cordon de saint Michel. Hélas! tout n'est que grandeur et décadence en ce monde. Le supplanteur du cordon de saint Michel se voit à son tour supplanté aujourd'hui par le cordon de saint Joseph.

N'est-ce pas un singulier accapareur que ce saint Joseph dont le nom, jadis à peine prononcé [1], se retrouve à présent inscrit en tête de toutes les pratiques de la religion nouvelle ? Son titre d'époux de Marie lui a valu ce succès près des jésuites mariolâtres, succès tel que la Vierge elle-même aurait le droit d'en être alarmée. Ne voyons-nous pas saint Joseph lui prendre son attribut consacré, le lys, et jusqu'à son titre le plus significatif? A *Notre-Dame de Bon-Secours* on oppose déjà *saint*

1. « De nos jours, dit le Père Huguet, une nouvelle étoile, *nébuleuse jusque-là pour ainsi dire,* saint Joseph, après avoir monté insensiblement à l'horizon de l'Église, vient de s'y fixer comme une sorte d'étoile polaire. »

Et le Père Ambroise Potton, en annonçant que saint Joseph doit grandir encore « jusqu'à couvrir l'Église entière de sa dévotion et de son culte », remarque :

« Saint Joseph a été peu connu et peu honoré pendant les premiers siècles. Pendant cette longue obscurité, très conforme aux desseins de Dieu, il n'était point nécessaire d'invoquer et de prier explicitement notre patriarche : on pouvait, sans professer pour lui aucune dévotion spéciale, avoir une large part à ses bienfaits. Il accordait sa protection, sans rien exiger en retour, à ceux qui n'étaient point tenus encore à le révérer et à l'aimer d'une manière particulière Aujourd'hui, les temps sont changés... » *Pouvoir de saint Joseph.* 21e édit. Paris, Régis Ruffet, 1873, in-18, pp. 10 et 33.

Joseph de Bon-Secours[1]; aux prières les plus célèbres qu'on a coutume d'adresser à Marie, l'*Ave* et le *Memorare*, la parodie ne va-t-elle pas jusqu'à opposer le « Souvenez-vous, ô très chaste époux! » et le « Je vous salue, Joseph[2]. » Ce n'est pas assez qu'un récent décret (décembre 1870) proclame saint Joseph « patron de l'Église universelle, » il faut encore y joindre, pour le satisfaire, le titre de « patron de la bonne mort », comme si cet insatiable ne se doutait pas que, pour obtenir la grâce d'une bonne mort, c'était la Vierge qu'on avait invoqué jusque-là.

De même pour implorer la chasteté, c'était à la Vierge qu'on recourait autrefois, ou encore à saint Louis de Gonzague et à saint Stanislas Kotska. Saint Stanislas, saint Louis, qui entend jamais parler de vous maintenant? Passez, passez, bonnes gens, un autre a pris votre place. Le grand représentant masculin de la chasteté, c'est à présent saint Joseph; et saint François d'Assise lui-même n'était-il pas invoqué dans le même sens? Son cordon n'est-il pas encore aujourd'hui désigné par le franciscain qui le bénit : « *Signum timoris*,

1. *Neuvaine à saint Joseph de Bon-Secours* pour obtenir des grâces temporelles et spirituelles pendant la vie et à l'heure de la mort, et le triomphe de la sainte Église, par le R. P. Huguet. Paris, librairie saint Joseph, Tolra, 1873, in-18.

2. Ne croit-on pas tomber sur l'œuvre d'un mauvais plaisant quand on lit :

« Je vous salue, Joseph, plein de grâce; Jésus et Marie sont avec vous; vous êtes béni entre tous les hommes, et Jésus le fruit de votre chaste épouse est béni ! »

Vie et Grandeur de saint Joseph. Toulouse, Bibliothèque de l'hôpital militaire, in-32, p. 56.

temperantiæ et castitatis? Eh bien, il faut en faire votre deuil, bon saint François, le cordon de chasteté à la mode n'est plus le vôtre : place au cordon de saint Joseph!

Sur la qualité souverainement apaisante du nouveau cordon en honneur, la notice du père Huguet [1] est très explicite : « Cette dévotion fut adoptée par les fidèles... surtout pour avoir un préservatif contre l'esprit d'impureté. » (P. 11.)

C'est à Vérone, en 1859, qu'on s'est avisé pour la première fois d'employer dans ce but la cordelette à sept nœuds de saint Joseph. Une partie du clergé véronais, l'évêque en tête, se mit en branle pour obtenir du Vatican l'approbation de la nouvelle amulette. Vous pensez que le saint Père ne se fit pas beaucoup prier, et les plus séduisants horizons purent bientôt être ouverts à tous ceux qui consentiraient à se ceindre les reins du précieux cordon [2].

Le... comment dirai-je? le prospectus lancé en 1860 sous la signature Benedetto, évêque de Vérone, fait

1. *Notice sur l'archiconfrérie du cordon de saint Joseph*, contenant les guérisons miraculeuses obtenues par cette sainte pratique, par le R. P. Huguet. 7e édit., Paris, Régis Ruffet, in-18.

2. « Quand le Seigneur, pour alimenter la piété envers Marie et les saints, veut qu'une nouvelle pratique de dévotion soit adoptée par les fidèles, *il inspire à son Église* de l'approuver solennellement et de l'enrichir d'indulgences. » *Vertu miraculeuse du cordon de saint Joseph* démontrée par des guérisons et des conversions merveilleuses, par le R. P. Huguet. Nouv. édit. Régis Ruffet, Paris et Bruxelles, 1869, in-18, p. 3.

apprécier en ces termes les mérites de l'engin nouveau dressé contre les pernicieuses insinuations de Satan :

« Ce cordon est le symbole de la pureté, comme l'indiquent les prières de la bénédiction...

» Cette vertu, pratiquée dans toute sa perfection, est le plus beau des fleurons des épouses de Jésus-Christ, et la gloire du sacerdoce catholique. Elle suffit, à elle seule, aux peuples les plus sauvages pour distinguer le véritable ministre du Sauveur du monde, du *père de famille,* plus ou moins honnête homme, qui vient, accompagné de sa femme et de ses enfants, pour leur parler vaguement de Dieu, sans négliger les intérêts de son commerce. »

On remarquera l'injure « père de famille » que le père Huguet, célibataire, a lui-même soulignée. L'occasion était bonne pour en écraser les pasteurs protestants, ces concurrents... plus ou moins honnêtes.

Mais poursuivons :

« Cette vertu, que nous aimons à nommer, dans le langage de la piété, la belle, l'aimable, la sainte vertu, rend les hommes qui la pratiquent parfaitement semblables aux anges : *Erunt sicut angeli* : elle place dans leurs mains la palme des martyrs, etc.

» Mais, hélas! autant la pureté est belle, autant elle est fragile; c'est une glace bien polie que le plus léger souffle ternit. C'est un lis éclatant de blancheur que le moindre attouchement flétrit; c'est une lampe allumée que le plus petit vent peut éteindre; enfin, c'est

un précieux trésor que nous portons dans un vase d'argile qu'une imprudence et que le plus léger choc peuvent briser à jamais. »

Hâtons-nous d'arriver au but. Cette pureté si fragile comment la protéger? En la mettant sous la sauvegarde de saint Joseph « l'angélique époux ».

« Après l'auguste Marie aucun saint ne peut nous offrir un plus parfait modèle et un plus puissant secours que Joseph, dans ce combat incessant avec le monde et la chair... C'est lui qui, de concert avec son auguste Epouse, a levé l'étendard de la virginité perpétuelle, sous lequel sont venues se ranger des troupes innombrables d'âmes privilégiées qui, ayant le cœur plus grand que le monde, ont mené sur la terre une vie angélique. Aussi a-t-il une grâce particulière pour nous secourir contre les tentations de la chair...

» Voilà pourquoi la sainte Eglise nous engage à recourir à l'angélique époux de la Reine des vierges, afin que, sous sa puissante protection, nous ayons le bonheur de nous conserver chastes et purs au milieu de tous les dangers qui nous environnent [1]. »

Et de quelle manière y recourir? « En portant toujours et dévotement le cordon bénit comme signe distinctif du combat spirituel que l'on a entrepris pour la défense de la sainte chasteté et de la continence. »

1. *Notice sur l'archiconfrérie du cordon de saint Joseph*, p. 12 à 14.

Quant à la matière employée dans la fabrication du cordon, la latitude n'est pas moins grande que pour celui de saint François. Fil, coton ou laine, peu importe. Le nombre des nœuds doit être de sept, comme symbole des sept douleurs et des sept allégresses de saint Joseph. La Vierge étant honorée dans ses sept douleurs et ses sept allégresses, saint Joseph n'en pouvait avoir moins. Le cordon qui en remplace un autre perdu ou usé paraît devoir être bénit à nouveau [1]. Rien de plus aisé d'ailleurs que de se procurer un cordon de saint Joseph bénit, attendu que « d'après la pratique et les récompenses de Rome — c'est un prospectus qui nous l'apprend — l'imposition du cordon n'est pas obligatoire. On peut en faire la bénédiction d'avance, le remettre de la main à la main ou l'envoyer bénit ».

Et comme conséquence naturelle du fait avancé ledit prospectus annonce :

Chez HENRI BRIQUET,
à Saint-Dizier (Haute-Marne).
CORDONS DE St JOSEPH BÉNITS
Parfaitement conformes
aux dernières décisions de Rome.

		fr. c.			fr. c.
En coton	le mille	50 »»	En fil	le mille	90 »»
	les 500	25 »»		les 500	47 »»
	le 100	5 »»		le 100	10 »»
	les 50	2 50		les 50	5 »»
		franco.			*franco.*

1. « On nous a demandé si, quand le premier cordon bénit que l'on a reçu est usé, on peut en prendre un autre sans le faire bénir. Nous ne le pensons pas. » *Notice sur l'archiconfrérie du cordon de saint Joseph*, p. 18.

A si bon compte et tout bénits, ce n'est vraiment pas la peine de s'en passer.

Il semblerait toutefois que le père Huguet ait cru devoir justifier le cordon de saint Joseph du tort que son rare bon marché, autant que son extrême simplicité, pourrait lui faire dans un certain public, quand il a écrit :

« Plusieurs chrétiens de nos jours, envahis par le naturalisme, accoutumés à n'apprécier les choses qu'au poids de l'or, ont une peine extrême à admettre certaines pratiques adoptées par les fidèles, approuvées par la sainte Eglise et enrichies d'indulgences.

» Ils ne peuvent pas comprendre, disent-ils, comment un simple cordon de fil ou de coton a la vertu qu'on lui attribue, pour guérir ceux qui le portent des infirmités de l'âme et du corps.

» Ceux qui raisonnent ainsi manquent d'instruction religieuse ; ils ignorent les premières notions de la foi chrétienne. Ils ne savent pas ce qu'une bénédiction de la sainte Eglise peut communiquer de vertu aux éléments les plus simples [1]. »

Comme toujours, le père Huguet ne s'en tient pas à de vaines paroles ; il appuie son dire sur des faits. Là est évidemment le secret de sa force.

Au milieu de ces innombrables témoignages, on a le regret de ne pas en trouver un seul qui vienne at-

1. *Notice sur l'archiconfrérie du cordon de saint Joseph*, p. 5.

tester la vertu la plus originale du saint cordon, cette propriété spéciale si vantée de calmer les ardillons de la chair.

Ce n'est pas à dire sans doute que des exemples n'en sauraient être fournis, mais nous les avons cherchés vainement. Le pieux auteur a pu s'alarmer des détails scabreux que sa plume devrait effleurer.

Tout au plus aurait-on le droit de considérer comme s'appliquant aux vertus calmantes du précieux cordon cet aveu d'une correspondante :

« Vous apprendrez avec plaisir que je trouve de très-grands avantages à porter le cordon de notre bien-aimé protecteur. Cela me rend, en quelque sorte, invulnérable, et va même jusqu'à changer la manière d'être de quelques personnes qui étaient auparavant fort peu convenables vis-à-vis de moi [1]. »

Mais, si les guérisons morales sont relatées d'une plume avare, d'autre part les guérisons corporelles abondent.

Rien de plus sûr qu'un cordon de saint Joseph contre la maladie de poitrine.

« Un homme était atteint d'une maladie de poitrine, et le médecin lui avait dit qu'il n'en reviendrait pas, car la maladie était à sa dernière période. Je lui ai donné un cordon de saint Joseph, et, trois jours après, pendant lequel temps on avait fait chanter une messe,

1. *Notice sur l'archiconfrérie du cordon de saint Joseph*, p. 33.

les symptômes alarmants avaient disparu, et actuellement le malade est en parfaite convalescence [1]. »

Le plus souvent la guérison est instantanée :

« Un jeune homme d'Ecrainville (Seine-Inférieure), malade de la poitrine depuis deux ans et condamné par les médecins, *a été instantanément guéri après s'être revêtu du saint cordon*, et à la fin d'une deuxième neuvaine faite à saint Joseph [2]. »

C'est généralement, ou peut le voir, lorsque le malade est à l'agonie et abandonné des médecins que le cordon se plaît à opérer. Les cas les moins curieux ne sont pas ceux où le malade se trouve mieux, après usage du cordon, qu'il n'était auparavant.

« Une jeune femme était atteinte d'une fièvre, ou plutôt de trois fièvres, toutes très-dangereuses ; le délire troublait sa raison ; les secours de la religion lui avaient déjà été administrés, lorsque sa mère, folle de douleur, vint me demander un cordon de saint Joseph ; elle le mit aussitôt sur la malade en l'engageant à se recommander à ce puissant protecteur ; la pauvre moribonde fit un signe affirmatif, elle avait retrouvé un peu de lucidité, mais à peu près perdu la parole. On n'attendit pas longtemps l'effet de la livrée de saint Joseph : un mieux sensible se déclara, la maladie fut

1. *Vertu miraculeuse du cordon de saint Joseph*, p. 35.
2. *Id.*, p. 11.

enrayée au grand étonnement des médecins, et, huit jours après, l'heureuse mère voyait sa fille *plus florissante de santé qu'avant l'accident qui avait failli la lui enlever* [1]. »

« Mon mari, écrit une correspondante, était à toute extrémité (c'est un chrétien fervent) ; nous lui avons mis le cordon de saint Joseph, et tout de suite le mieux s'est manifesté. Aujourd'hui il est entièrement guéri [2]. »

Ici le mourant ressuscité est un chrétien fervent; mais il ne paraît pas indispensable qu'il soit aussi fervent que cela, ni qu'il ait bien conscience de ce qu'il fait.

Une femme dont les gardes-malades « attendent le dernier soupir » reçoit autour du cou le fameux cordon. « — Je vous mets le cordon de saint Joseph », lui dit le prêtre qui l'assiste. « — Pourquoi ? » demande innocemment la malade. Cela ne l'empêche pas d'être sauvée [3].

Dans une autre occasion, c'est à un parpaillot qu'on fait ceindre le cordon sans qu'il s'en doute et de la façon la plus adroite.

« Un homme qui avait abandonné depuis longtemps tous ses devoirs religieux tomba dangereusement ma-

1. *Vertu miraculeuse du cordon de saint Joseph*, p. 26.
2. *Id.*, p. 5.
3. *Notice sur l'archiconfrérie du cordon de saint Joseph*, p. 34.

lade. Les instances de son épouse pour le décider à recevoir les sacrements furent inutiles; elle n'osait plus lui en parler; mais, fervente fille de saint Joseph, sa piété la rendit industrieuse. Elle vint me parler, me fit bénir un cordon et le donna adroitement au malade, sans qu'il s'en aperçût, c'est-à-dire que, comme on lui mettait des cataplasmes de lin sur la poitrine, elle se servit du cordon pour les fixer [1]. »

Résultat de cette fixation du cataplasme par un cordon de saint Joseph : une conversion.

Nous voyions tout à l'heure une malade à laquelle on mettait le cordon au cou. Une autre, dont on attendait « la mort prochaine », comme toujours, s'en applique avec succès un sur chaque bras en manière de Rigollot. Il y a des variantes, on le voit, dans la manière de le poser. En cas de maux de jambes, ne pas hésiter à en entourer le membre malade :

« Joseph Genoud avait une jambe prodigieusement enflée et toute bleue : ce pauvre malheureux voyant qu'aucun remède ne pouvait le guérir, appréhendait d'être estropié pour le reste de ses jours. Sa femme, excellente chrétienne et pleine de confiance en notre glorieux patriarche, lui procura un cordon bénit, et, l'ayant placé autour de la jambe de son mari, elle conjura saint Joseph de le délivrer de son infirmité. Sa confiance ne fut pas déçue : peu de jours après, son mari se trouva parfaitement guéri.

1. *Vertu miraculeuse du cordon de saint Joseph*, p. 32.

» A quelque temps de là, Joseph Genoud était occupé à faucher un pré lorsqu'un gros serpent se dressa tout à coup contre sa jambe ; mais, ayant rencontré le cordon dont elle était encore entourée, le reptile se retira sans faire aucun mal au protégé de saint Joseph [1]. »

Voilà donc un moyen constaté de se mettre à l'abri des morsures de reptiles : s'entourer chaque membre d'un cordon de saint Joseph.

Une femme, qui s'est guéri la jambe de la même façon que le sieur Genoud, s'écrie dans son enthousiasme :

« Voilà, mon révérend père, le bienfait merveilleux accordé par saint Joseph à la confiance qu'on a en lui, à la prière qu'on lui a faite et surtout à la vertu du cordon bénit. Inutile de vous dire que cette dévotion, auparavant tout à fait inconnue, s'est tout de suite accréditée dans la petite localité où s'est passé le prodige. Trois douzaines de ces cordons bénits ont été vite distribuées [2]. »

Trois douzaines ce n'est guère, quand on sait tous les cas dans lesquels le cordon peut être appliqué. Il guérit l'épilepsie aussi sûrement que la maladie de poitrine ; il enlève la fièvre comme avec la main :

« Un ouvrier et une jeune personne qui étaient depuis longtemps dans l'impossibilité de travailler, à cause d'une fièvre qui leur ôtait toute force et tout

1. *Nouveau mois de mars en traits inédits*, p. 35.
2. *Vertu miraculeuse du cordon de saint Joseph*, p. 24.

courage, furent radicalement guéris le jour même qu'ils prirent le saint Cordon [1]. »

Sur une impériale d'omnibus, rien ne donne plus de sécurité qu'un cordon de saint Joseph :

« Il y a un mois, étant à Paris, monté sur l'impériale d'un omnibus, j'ai été, tout à coup, précipité à terre, ayant été accroché par le bras à une barre de fer. Je suis retombé sur mes deux pieds, sans avoir le moindre mal, comme si quelqu'un m'avait pris dans ses mains et m'eût déposé à terre [2]. »

Ce quelqu'un, vous le devinez, c'est saint Joseph. Effet incontestable du bienheureux cordon.

Dans un incendie, il n'y a pas de meilleur préservatif qu'un cordon de saint Joseph. Une femme sur le point d'être brûlée portait par bonheur un cordon bénit sur lequel étaient brodés les noms de Marie, de Jésus et de saint Joseph ; le feu s'arrête « entre les mots *saint* et *Joseph.* »

« La chambre était obscurcie par une fumée épaisse et d'une odeur suffocante occasionnée par les plumes, le linge et la paille brûlés. Désespérée, et craignant que le feu ne gagnât toute la chambre, sans réclamer aucun secours, elle implore saint Joseph ; ne voulant pas que personne dans sa famille sût ce qui arrivait, elle ferme sa porte à clef, ouvre sa fenêtre pour faire sortir la fumée ; et *avec le secours de saint Joseph, qu'elle sup-*

1. *Vertu miraculeuse du cordon de saint Joseph*, p. 34.
2. *Id.*, p. 13.

pliait de l'aider, elle est parvenue à se rendre maîtresse du feu [1]. »

Voici saint Joseph passé à l'état de pompier. Ailleurs il devient placier. Le cordon aidant, il se charge de procurer à ses fidèles les emplois qu'on leur refuse :

« La confiance que ma mère avait pour saint Joseph s'étant augmentée par cette guérison, elle plaça sous la protection de ce puissant patriarche mon père, qui, depuis bien longtemps, faisait de nombreuses démarches pour obtenir un emploi. Tous les moyens humains avaient échoué ; mais saint Joseph voulut encore, cette fois, récompenser la confiance de ma mère. Elle fit vœu, s'il en trouvait un, de porter le saint cordon ; et, quelque temps après, mon père obtint une place qu'il occupe encore [2]. »

Qui croirait enfin que ce patron de la continence est en même temps celui des femmes en couche [3] ?

« Une de mes cousines allait devenir mère pour la quatrième fois. Déjà des douleurs aiguës s'étaient fait sentir. Huit jours s'écoulent. Les douleurs deviennent

1. *Vertu miraculeuse du cordon de saint Joseph*, p. 29.

2. *Id.*, p. 21.

3. Ici encore, je dénonce saint Joseph comme un accapareur. C'était autrefois le bienheureux Thomas d'Orviéto, de l'ordre des servites, qu'imploraient les femmes enceintes. Voici la prière *ad hoc* : « Vous vous êtes toujours montré le protecteur spécial des femmes qui deviennent mères. Veuillez, ô glorieux saint, m'assister aussi en ce dangereux moment et m'obtenir la grâce d'une heureuse délivrance... » *Recueil des scapulaires*, p. 300.

plus fortes, presque insupportables... Le quinzième jour ma cousine n'est point encore délivrée... Le vingtième jour arrive; la malade, dont l'état est des plus alarmants, exténuée, accablée par une souffrance continue et violente, peut respirer à peine. Elle est aux portes du tombeau...

» Une des personnes qui entouraient le lit de la malade songea au cordon bénit de saint Joseph et aux merveilles qu'il avait souvent opérées. Vite elle court le chercher. A sa vue, la figure de la malade parut changer. Quelle impression avait-elle donc éprouvée ? Nous l'ignorions alors; mais, depuis, la malade nous a dit qu'elle avait entendu une voix intérieure lui dire : « Aie confiance, ma fille; par ce cordon, tu seras heu- » reusement délivrée. »

» Son mari, tout en larmes, lui mit le cordon autour des reins, plein de confiance en saint Joseph, et n'attendant que de lui seul le salut de sa chère épouse. Deux heures après, une délivrance des plus heureuses justifiait la confiance des assistants, du mari et de la malade [1]. »

Quand j'aurai constaté encore que le cordon de saint Joseph guérit de l'ivrognerie aurai-je tout dit? J'en doute; je m'en tiendrai là toutefois :

« Par suite de discordes dans ma maison, je m'étais adonné à la boisson, et peu à peu cette habitude était devenue chez moi une forte passion, qui a duré, hélas! pendant cinq ans... Je prenais la résolution sincère de

1. *Vertu miraculeuse du cordon de saint Joseph,* p. 17.

changer de conduite, mais cette passion dégradante me tyrannisait toujours et je retombais de nouveau. Enfin j'eus connaissance du cordon bénit de saint Joseph, je le pris avec confiance; le troisième jour après j'ai succombé encore une fois; c'était au commencement du mois de mars dernier; et depuis lors cela ne m'est plus arrivé, quoique j'aie encore la tentation de boire avec excès; mais alors je sens comme une main invisible qui me retient, et, grâce à Dieu et à saint Joseph, je triomphe. Dernièrement encore je souffrais d'un effort dans le côté; je plaçai le cordon de saint Joseph en écharpe, et quelques heures après je ne sentais plus aucun mal [1]. »

En historiographe consciencieux, je ne veux pas terminer sans signaler encore deux cordons sur lesquels je n'ai recueilli que des détails insuffisants.

Le cordon du Précieux Sang se rapporte à une dévotion spéciale qui a déjà été signalée. Ce cordon doit être de laine rouge. Le prêtre qui le bénit sollicite pour quiconque le ceindra « d'être à l'abri d'aucun péché de la chair et de tous les périls de l'esprit et du corps [2]. »

Le cordon de saint Thomas d'Aquin est le signe distinctif de la confrérie de la Milice angélique.

D'après le *Mémorial des indulgences* [3], c'est un cordon de fil blanc marqué de quinze nœuds. Il doit

1. *Saint Joseph avocat des causes désespérées*, p. 319.
2. *Recueil des scapulaires*, p. 352.
3. Bray, édit., p. 65

être bénit par un religieux dominicain et porté sur les reins nuit et jour. Le but que se proposent ceux qui le ceignent est ainsi spécifié :

« Conserver le trésor de la pureté ou le reconquérir après l'avoir perdu. »

D'autre part, le but de la dévotion au cordon de saint Joseph est défini en ces termes dans la règle de l'association :

« Obtenir, par l'intervention de saint Joseph, des moyens efficaces pour conserver la sainte chasteté et la continence nécessaires à chaque état, et pour la recouvrer si on l'a perdue. »

Le pastiche est complet.

Encore une victime de saint Joseph que ce pauvre saint Thomas d'Aquin !

STATUETTES ET STATUES

De l'influence des statuettes de saints sur le résultat des examens. — De la précaution qu'on doit avoir de s'en munir dans ses déplacements. — Un médecin selon l'Église. — Friction avec une statue. — Rôle des statues dans les boutiques. — Curieux moyen de faire connaître à une statue les secours qu'on attend d'elle. — Vertus curatives transmises par rayonnement ou par contact. — Merveilles produites par l'huile des lampes qui brûlent devant les statues ; — par les socles des statues. — Le serre-tête et la feuille de papier. — Raccommodage d'une montre par une statue de saint Joseph

Les catalogues de marchands d'objets pieux offrent au public, concurremment avec les médailles, scapulaires et autre menus fétiches, de petites statuettes de poche en métal à tout prix, ou bien encore des « statuettes sur cartes, surmontées d'un anneau pouvant se mettre au cou ou servir de breloques. »

Les statuettes de métal : bronze, argent, similor, se

glissent généralement dans un petit étui. Les unes comme les autres sont destinées à être bénites.

Si l'on veut avoir idée des pouvoirs dont elles sont douées, cette opération accomplie, il suffit d'ouvrir quelque livre ou brochure catholique pour être aussitôt édifié.

« C'était à Toulouse, pendant la saison des examens pour le baccalauréat. Les candidats prenaient place dans la salle où devait avoir lieu l'épreuve écrite. L'un d'eux, âgé de seize ans, s'installe gravement à son bureau, en faisant un grand signe de croix. Ses camarades le regardent: peut-être un malin sourire courut-il sur les lèvres de plusieurs. Quelle ne fut pas leur surprise, lorsqu'on le vit, impassible, sortir de sa poche deux statuettes, l'une de la sainte Vierge, l'autre de saint Joseph, et les poser devant lui!

. . . .

» Lequel fut déclaré premier avec la mention *hors rang*, c'est-à-dire avec le plus rare succès qui depuis longtemps se soit produit dans la Faculté! Nos lecteurs l'ont déjà compris. »

D'après ce petit récit, emprunté à *la Semaine religieuse de Paris*, organe de l'archevêché, on peut se convaincre que la meilleure préparation à un examen consiste à prendre deux statuettes de saints dans sa poche.

Du reste, en se munissant d'une seule statuette, on s'en tirerait encore:

« Proclamons à tout l'univers que saint Joseph est le maître des choses impossibles, et qu'il obtient tout du cœur de son divin fils!

» Hier, 6 août, j'ai passé mon examen; la peur paralysait mes facultés. Je saisis la statue de saint Joseph, et, la pressant de la main gauche, j'écrivis de la droite. Tout s'est bien passé.. J'ai obtenu la seconde place[1]. »

Avec une statuette, *second*; avec deux, *hors rang*: la progression est juste.

Au lieu de passer un examen, partez-vous en voyage, rien de plus prudent que de vous munir d'une statuette de saint. Voyez plutôt l'aventure de ce jeune marin précipité dans la mer au moment où il exécutait un ordre de son capitaine. Il n'y avait pas moins d'une heure qu'il luttait contre les flots pour essayer de rejoindre le navire.

« Déjà ses mains se paralysaient et ses forces épuisées se perdaient sans retour lorsqu'il se ressouvint qu'une de ses cousines, en lui disant adieu, avait placé, dans la poche de son habit, une petite statuette bénite de saint Joseph. A l'instant son courage se ranime; il invoque avec foi et confiance ce bienheureux protecteur et promet de faire dire une messe en son honneur, s'il sort sain et sauf de cet imminent danger. Aussitôt sa prière est exaucée; il parvient à regagner le navire *au moyen d'une cage à poules que lui jette le capitaine,* à défaut de la bouée de sauvetage qui manquait en ce moment.

1. *Soirées des serviteurs de saint Joseph*. p. 47.

Sauvé *par une protection visible de saint Joseph,* notre reconnaissant jeune homme s'est empressé d'accomplir son vœu. Puis il a cherché la petite statuette, mais il ne l'a pas trouvé, ce qui lui a fait dire *naïvement*, à ses parents et à ses amis, réunis autour de lui pour écouter le récit de ses périlleuses aventures, que le bon saint Joseph est *resté à l'eau à sa place*[1]. »

Et si, lecteur de peu de foi, vous étiez tenté de trouver la protection de la cage à poules plus sensible que celle de la statuette, et le capitaine plus à remercier que saint Joseph, j'espère, par le trait suivant, vous convaincre tout à fait que saint Joseph est bien le patron des voyageurs :

« Le jeudi 1er mars, par la protection de saint Joseph, quatre personnes d'une communauté religieuse ont échappé à un danger de mort imminente.

» Etant en voiture pour un petit voyage de charité, la voiture a versé entièrement et les quatre personnes qui étaient dedans ont cru que leur dernière heure allait sonner. A leur grand étonnement, le cheval, vif et emporté, s'est arrêté, a donné le temps au conducteur de descendre et de dégager les personnes tombées l'une sur l'autre, embarrassées dans le tablier de la voiture; il n'y a eu aucune blessure. C'est une protection spéciale de notre bon père saint Joseph. Le conducteur, *nommé Joseph*, a regardé ce fait comme miraculeux. *Toutes*

1. *Soirées des serviteurs de saint Joseph,* p. 312.

les personnes avaient sur elle un étui renfermant la statue de saint Joseph [1].»

Êtes-vous gravement malade? N'hésitez pas. Apposez-vous une statuette du saint sur l'endroit douloureux.

Sous le titre : *Vertu merveilleuse de la statuette de saint Joseph,* l'auteur du *Nouveau mois de Mars* narre l'histoire d'une pauvre orpheline « atteinte d'une maladie de poitrine qui, d'après le témoignage de quatre médecins, devait, dans peu de jours, la conduire au tombeau. »

Je glisse sur les détails de son agonie : la langue paralysée, les yeux vitreux, le commencement de râle, etc. Arrive le médecin — un médecin selon l'Église, celui-là, — qui lui ordonne... une potion nouvelle ? Allons donc !

« Le médecin la visite de nouveau, et pour tout remède il lui donne une statuette de saint Joseph renfermée dans un petit étui. Ce docteur, fort bon chrétien, en porte toujours avec lui un certain nombre. La pauvre malade reçoit avec bonheur cette image de saint Joseph, qu'elle aime beaucoup; elle la place sur le côté paralysé ; et, se sentant moins fatiguée, elle lit dans son livre la méditation marquée pour chaque jour du mois de saint Joseph ; et voilà qu'à la fin de ces pieux exercices elle est parfaitement guérie. » (P. 5.)

1. *Nouveau mois de mars en traits inédits*, p. 13.

A défaut d'une statuette, la dimension de l'objet n'étant pour rien dans l'affaire, vous saisiriez une statue à bras-le-corps et vous en bassineriez la partie malade, que l'effet serait le même.

Un enfant est atteint d'épilepsie.

« Il se couche enfin ; mais, au bout de quelques minutes, mêmes convulsions que la veille. Une idée me vient : vite je vole à la statue de saint Joseph, je la pose sur son corps pendant que la crise durait et je m'écrie pleine d'espoir et de confiance : « Bon saint » Joseph, guérissez mon enfant !... » Ces crises ont duré quatre mois de suite : même souffrance du côté de l'enfant ; même chagrin, même confiance du côté de la mère ; et chaque soir, au premier cri de l'enfant, je saisissais de nouveau la statue du bon saint Joseph, de ce grand consolateur des désespérés, et certes ce n'a pas été en vain ; car, depuis ce temps-là, voilà plus de dix mois, mon cher enfant n'a jamais ressenti aucun symptôme de cette triste maladie [1]. »

L'influence des statues de saints sur les localités où on les élève paraît indiscutable. *Les Annales de la Salette* se plaisent à signaler les précieuses faveurs obtenues en maint endroit dès qu'un groupe de l'apparition y est installé.

Et le fait ne se produit pas uniquement dans les lieux consacrés. Une statue placée tout prosaïquement dans une boutique y attire les chalands et

1. *Saint Joseph avocat des causes désespérées*, p. 359.

met le boutiquier à l'abri des embarras d'argent.

« En commençant, elle a mis son négoce sous le patronage de saint Joseph et a placé dans sa boutique une statue du saint. Tout a marché au delà de ses espérances. Souvent elle a eu de grands payements à faire et les fonds manquaient : elle recourait alors à saint Joseph, et saint Joseph faisait arriver l'argent, et, d'une manière ou de l'autre, elle se trouvait toujours à même de satisfaire à ses engagements. Bienheureux ceux qui remettent dans les mains d'un patron si puissant et si bon toutes leurs affaires[1] ! »

Les volumes prônant la dévotion à saint Joseph fourmillent d'exemples de protection de cette nature. Certaines communautés religieuses font ainsi du bienheureux, représenté par sa statue, leur pourvoyeur ordinaire.

L'auteur de *Saint Joseph avocat des causes désespérées* nous donne, sur la manière d'implorer le saint en pareil cas, des renseignements fort curieux :

« Quand les petites sœurs des pauvres ont besoin de quelque objet, voici comment elles s'y prennent pour l'obtenir de saint Joseph, leur protecteur :

» Elles mettent à ses pieds un objet analogue à celui qu'elles désirent : bois, grain, linge, fruits, etc. — En 1866, à la maison de Poitiers, la vache, la précieuse nourrice des vieux habitués de l'asile, vient à périr, et

1. *Soirées des serviteurs de saint Joseph*, p. 122.

point d'argent pour la remplacer! Vite on met une vache en carton devant la statue du saint vénéré, et les vieillards le priaient avec ardeur, car il y allait de leur intérêt; et leurs voix fêlées accentuaient fortement par neuf fois cette invocation omise dans bien des litanies : « Bon saint Joseph, donnez-nous une vache! » Et le bon saint Joseph exauça leurs naïves prières, en envoyant la bête dont le lait fait les délices des vieillards, surtout quand on le mêle à leur café du matin. » (P. 87.)

Même volume, page 167, un jeune homme, piqué par une bête venimeuse, est sur le point d'expirer.

« Sa pieuse mère, pleine d'une foi confiante et toute vive en saint Joseph, engage son fils à lui promettre une neuvaine; puis elle prend de l'huile de la lampe allumée devant la statue de notre bon saint, en frotte le malade qui sent son enflure et ses douleurs disparaître comme par enchantement. La guérison fut instantanée et complète. »

Ici ce n'est plus seulement par la statue, c'est par l'huile qui brûle devant la statue que nous voyons accomplir un prodige.

L'effet est peut-être plus merveilleux encore avec de l'huile empruntée à la lampe d'une sainte Philomène. Une petite fille s'étant crevé un œil avec des ciseaux, et les médecins ayant déclaré le mal « incurable », on bassine, avec de l'huile prise à une lampe de la sainte, l'œil malade, qui non-seulement guérit,

mais embellit; car « tout le monde, dit le narrateur, put voir qu'il y avait dans l'œil guéri quelque chose de plus brillant que dans l'autre [1]. »

Si la transmission des vertus guérissantes peut s'opérer de la statue à l'huile qui brûle devant elle, on ne voit pas ce qui empêcherait, par une transmission tout aussi naturelle, ces vertus de passer du liquide au vase qui le contient, et ainsi de suite. Après avoir opéré des miracles avec l'huile qui brûle devant la statue, on en opérerait avec le godet renfermant l'huile qui brûle devant la statue, puis avec la chaîne qui soutient le godet renfermant l'huile qui brûle devant la statue, puis avec l'anneau qui soutient la chaîne... etc ; puis avec la pierre où est scellé l'anneau... Je m'arrête pour ne pas abuser.

Cette transmission des vertus curatives par rayonnement ou par contact, qui semble avoir ici tout l'air d'une plaisanterie, est si bien dans l'ordre logique d'une médication qui l'est si peu, que l'auteur de *Saint Joseph avocat des causes désespérées* nous montre des malades déposant *sur le socle* d'une statue du saint des bandeaux qu'ils n'ont plus qu'à poser ensuite sur leur mal pour en être instantanément guéris.

Le meilleur oculiste de Nantes désespérait de rendre la vue à une pauvre enfant menacée de cécité :

« Un bandeau fut déposé pendant neuf jours sur le

1. *Vie nouvelle du curé d'Ars et de sainte Philomène*, p. 356.

socle de la statue du saint patriarche pour être placé ensuite sur l'œil de la petite. Avec la prière, cet unique remède fut complétement efficace. » (P. 154.)

Ici la vertu curative, passée de la statue au socle est, à son tour, transmise du socle au bandeau. Nous allons la voir, dans un cas plus remarquable encore, se transmettre du socle à un serre-tête et à une feuille de papier.

Il s'agit cette fois d'une névralgie rebelle compliquée d'ulcère dans la bouche.

« Les soins de la médecine ayant été inutilement donnés, — comme toujours, — notre malade eut recours à saint Joseph, et voici le moyen qu'elle imagina :

» Elle fit déposer au pied de la statue du bon saint, dans l'église, *une feuille de papier et un serre-tête* qu'on y laissa neuf jours, pendant lesquels la prière de la patiente montait sans cesse et avec confiance vers le saint patriarche...

» Le neuvième jour, elle se fit apporter le papier et le serre-tête. Du papier, elle se couvrit la tête tout entière ; avec le serre-tête, elle assujettit le papier. Elle envoie une prière, une invocation à saint Joseph et se met au lit. O merveille ! ô compatissante autant que puissante bonté de saint Joseph ! la douleur cesse à l'instant! la bonne fille sent un bien-être indicible. » (P. 302.)

Il semble, après cela, qu'il n'y ait plus rien à imaginer devant une statue de saint Joseph. Erreur!

Au lieu que ce soit vous, supposez que ce soit votre montre qui se trouve malade. Vous la porteriez peut-être, ô naïf! à un horloger qui vous demanderait sept francs pour la remettre en état. Apprenez comment un dévot à saint Joseph sait économiser cette petite somme.

« Une personne qui emploie tous ses petits revenus en bonnes œuvres s'aperçut dernièrement que sa montre, qui n'avait pas varié depuis neuf ans, s'était arrêtée. Impossible même de la monter. La clef tournait toujours sans que le ressort eût un point d'arrêt.

» L'horloger demanda sept francs pour la remettre en état. C'est beaucoup quand on économise même jusqu'à cinq centimes pour les pauvres. Que faire? La foi et la confiance peuvent transporter les montagnes, a dit Jésus-Christ, la vérité même; elles peuvent donc faire de moindres choses.

» Cette personne porta sa montre aux pieds de la statue de saint Joseph, priant ce bon père de la raccommoder, et pour cela lui donnant trois jours, *vu les grandes demandes qui lui arrivent de tous les points de la terre.*

» Le troisième jour, après avoir prié, elle va reprendre sa montre avec une grande confiance. O surprise! le ressort, qui était si lâche, est actuellement serré, et la clef, qui ne rencontrait pas de point d'arrêt, en trouve un au troisième tour. Depuis lors (un mois) la montre va très bien; seulement saint Joseph a de-

mandé un petit acte d'attention et de renoncement : il faut monter la montre deux fois par jour. » (P. 129.)

On voit que si saint Joseph raccommode les montres, ce n'est pas d'une façon complète. Mais il ne faut pas être trop exigeant...

De la part d'un charpentier!

LES CHAINES DE SURETÉ

Un grigri catholique. — *La chaîne de saint Pierre* et son authentique. — Une série de prodiges. — Enthousiasme excessif d'un évêque. — *La sainte limaille.* — *Les saints linges.* — *La sainte rouille.* — Innocuité du temps sur les vertus merveilleuses des chaînes. — Propagande de fac-simile à la sacristie de Saint-Pierre de Toulouse.

« Après les idoles, dit le voyageur Du Chaillu, dans son *Afrique équatoriale*, viennent les charmes et les talismans ou grigris. *Grigri*, comme *fétiche*, est un terme d'origine européenne, et *monda* est le nom qui leur est appliqué par les naturels. Ces mondas inspirent une foi aveugle. Pas un nègre, dans tout le pays, qui n'ait sur sa personne une ou plusieurs de ces amulettes. Ce sont les docteurs qui les préparent, et il leur en revient

beaucoup d'honneur et de profit ; ce qui ne les empêche pas d'avoir la plus grande foi dans ces objets fabriqués par eux.

» On porte d'ordinaire ces mondas autour du cou ou de la taille. Ce sont des morceaux de peau d'animaux rares, des serres d'oiseaux de proie, des dents de crocodile ou de léopard, des lambeaux de chair ou de cervelle d'animaux desséchés, des plumes d'oiseaux curieux, des cendres de certaines espèces de bois, des os de serpent, etc. Chaque grigri a une vertu spéciale. L'un vous préserve de la maladie, un autre raffermit le cœur du chasseur ou du guerrier ; celui-ci guérit de la stérilité, celui-là fait abonder le lait dans le sein de la mère. Une peau de léopard enchanté, pendue à la ceinture d'un guerrier, le rend invulnérable à la lance ; s'il porte une chaîne de fer autour du cou, il est à l'épreuve de la balle. Le charme vient-il à faire défaut, la foi du croyant n'en est pas ébranlée... »

Combien de mots faudrait-il changer à ce passage pour l'appliquer littéralement à l'arsenal des amulettes catholiques ! Les grigris qui se portent au cou ou a la taille, nous les connaissons parfaitement ; ils s'appellent scapulaire du Mont-Carmel ou cordon de saint Joseph. Si nous n'avons pas d'os de serpent, de lambeaux de chair ou de cervelles d'animaux desséchés, nous avons des débris de particuliers tout aussi efficaces ; nos menues médailles valent bien les dents de crocodile ; enfin il n'est pas jusqu'à la chaîne de fer

miraculeuse qui n'existe parmi nous. On la nomme *chaîne de saint Pierre.*

Le jour où j'ai décroché, dans l'étalage d'une boutique de la rue Saint-Sulpice, le grigri en question, a été un de mes beaux jours. Mais aussi comment cette chaînette de fer aux appendices baroques n'aurait-elle pas attiré mon attention? A voir le feuillet imprimé, orné d'un timbre sec et d'un parafe qui se balançait au bas, j'avais tout de suite flairé quelque chose de piquant. Je ne me trompais pas. Ce feuillet arrive de Rome en droite ligne et porte, avec la signature de dom Augustino Barduagni, père abbé de Saint-Pierre-ès-Liens, ce certificat latin :

« *Testor ego infrascriptus hanc catenulam tetigisse sacra vincula B. Petri Principis Apostolorum, quæ in hac Eudoxiana Basilica religiose asservantur.* »

C'est-à-dire :

« Je, soussigné, atteste que cette petite chaîne a touché les sacrés liens du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, qui sont conservés religieusement dans notre basilique Eudoxienne. »

Mais ma petite chaîne n'a pas seulement touché les chaînes précieuses, c'en est de plus une reproduction, je ne dirai pas scrupuleusement exacte, mais aussi exacte qu'a pu le permettre son adaptation au rôle de chaîne de montre.

Car ce fétiche est à deux fins : en dehors des bienfaits

spirituels, il apporte encore à celui qui le revêt un secours tout prosaïque, en empêchant sa montre de tomber. L'*utile dulci* du poëte latin ne saurait, on le voit, être réalisé d'une façon plus complète.

Ajoutez que la modicité du prix (1 fr. 50 avec l'authentique) rend presque honteux l'acheteur, qui paraît, en versant cette somme, moins songer à son salut qu'à réaliser une sérieuse économie de bijouterie.

Pour cinq sous de plus, le marchand vous met de plus entre les mains un petit livre : *Histoire des chaînes de saint Pierre et de la confrérie qui porte ce nom à Rome* [1], lequel est comme un long prospectus de la curieuse amulette.

On y apprend l'histoire surprenante des chaînes, dites de saint Pierre, aujourd'hui conservées dans la basilique Eudoxienne ; comment moitié de cette ferraille servit à enchaîner l'apôtre à Jérusalem et moitié à le retenir dans la prison Mamertine, à Rome ; à la suite de quelles pérégrinations la première moitié vint rejoindre la seconde retrouvée d'une manière « *presque* miraculeuse ». Enfin, par quel prodige complet, les deux chaînes ayant été rapprochées par le pape saint Léon, qui voulait les comparer l'une à l'autre, « elles se joignirent immédiatement en présence de tout le peuple romain, n'en formant plus qu'une seule, comme si elle eût été faite par le même ouvrier. » (P. 12.)

Il n'était pas difficile de deviner que deux chaînes qui se permettent publiquement de ces fantaisies-là ne

1. Par Edmond Lafond. Paris, Poussielgue, 1868. in-32.

peuvent être des chaînes ordinaires. L'union fait la force. Ce qu'elles ont accompli de merveilles, une fois soudées ensemble, est incalculable. Au moyen âge, elles paraissent avoir été souveraines pour la délivrance des possédés.

« Un personnage de la cour de l'empereur Othon Ier était, dit notre petit livre, possédé par le démon d'une si horrible manière, qu'il déchirait ses propres chairs avec ses dents de façon à faire horreur et pitié à tout le monde. » Ni prière, ni exorcisme n'avaient pu réussir à le délivrer.

A bout de moyens, l'empereur a une inspiration : il envoie son ami au pape en le suppliant d'aviser. Sitôt reçu, sitôt guéri. Le souverain pontife se fait tout bonnement amener le possédé à Saint-Pierre-ès-Liens, lui jette les saintes chaînes au cou et, « au même moment, le malheureux fut délivré du démon, qui le quitta au milieu de hurlements et de contorsions horribles. »

Mais ce n'est encore que la partie la moins intéressante de l'anecdote ; la plus curieuse constate que l'enthousiasme produit par ce miracle fut tel qu'un des assistants, « Théodoric, évêque de Metz, dans un élan de foi très vive, se jeta lui-même sur les liens sacrés, les noua autour de sa personne et les serra fortement en jurant qu'on le mettrait plutôt en pièces que de les lui arracher. » Bon gré mal gré, force fut au pape de promettre à ce forcené un anneau des saintes chaînes, et l'évêque remporta « triomphalement » ce merveilleux fétiche dans son diocèse. (P. 24.)

Nombre d'anneaux s'éparpillèrent dans la chré-

tienté au bénéfice de très hauts personnages ou « d'églises insignes », jusqu'à ce que les papes, effrayés de la consommation qui s'en faisait, se résolussent à n'en plus céder qu'un peu de limaille. La *sainte limaille* s'enfermait dans des reliquaires en forme de clefs, par allusion aux clefs de saint Pierre. « On les portait suspendues au cou afin d'être préservé de tout malheur. » (P. 15.)

Grégoire le Grand, envoyant une de ces clefs à Euloge, patriarche de Jérusalem, affecté probablement d'ophthalmie, lui recommandait de se l'appliquer sur les yeux.

« Cette relique, lui écrivait-il, doit être assidûment posée sur vos yeux, car beaucoup de miracles ont été opérés par la bénédiction qui est en elle. » (P. 16.)

Et le même pontife s'adressant à d'autres correspondants :

« Nous vous transmettons du tombeau de saint Pierre la clef très-sainte, si célèbre à cause du nombre de ses prodiges opérés sur les malades, parce qu'elle contient une parcelle des chaînes de l'Apôtre.» (P. 23.)

Cependant, de parcelle en parcelle, à moins de substituer par une pieuse fraude de la pseudo-limaille à la limaille authentique, les saintes chaînes risquaient de disparaître un jour dans le néant, si le système n'avait été heureusement découvert de la transmission de leur vertu magique par le simple attouchement.

« Afin, dit notre auteur, que les saintes chaînes ne fussent pas trop endommagées, les papes cessèrent insensiblement d'en détacher des parcelles, et alors on se contenta de les laisser baiser, d'y faire toucher des objets de dévotion et tout au plus de donner quelques morceaux des bandes de linge dont elles sont constamment enveloppées lorsqu'elles ne sont pas exposées à la vénération des fidèles. *C'est ce qui se fait encore de nos jours.* » (P. 18.)

Les favorisés ne s'en tiennent pourtant pas à ces bienheureuses « bandes de linge » : ils peuvent encore obtenir « de la rouille des saintes chaînes. »

« Les chaînes sont grosses, lourdes et rouillées, dit M. Edmond Lafond racontant une visite au sanctuaire de Saint-Pierre-ès-Liens ; *on me donne un peu de de cette rouille comme relique.* » (P. 33.)

A de certains jours, les chaînes sont exposées publiquement. Un des chanoines les présente à baiser aux fidèles, et, leur passant au cou le carcan où elles sont suspendues : « Que par l'intercession du bienheureux Pierre, apôtre, Dieu te délivre de tout mal. Ainsi soit-il ! »

Dans les grandes calamités, cette relique a été plusieurs fois promenée processionnellement par la ville, qui s'en est, paraît-il, on ne peut mieux trouvée. Si elle n'est pas souveraine contre le choléra, elle en atténue puissamment les effets.

« En 1837, lorsque Rome, pour la première fois, fut envahie par le choléra, Grégoire XVI ordonna que les saintes chaînes fussent exposées, ainsi que les autres reliques insignes, dans le but de préserver son peuple du fléau; et, si le choléra entra à Rome, il fut de plus courte durée et moins meurtrier que dans les autres capitales de l'Europe. » (P. 29.)

Et, comme si l'auteur craignait qu'un léger doute ne restât dans l'esprit du lecteur sur l'efficacité moderne des précieuses chaînes : « Ajoutons, s'empresse-t-il de noter, que ces chaînes sacrées n'ont rien perdu de leur vertu à notre époque. »

Quoi de plus rassurant que cette observation ! La vertu des saintes chaînes ne s'use nullement avec le temps. Qu'on se le dise !

Et pour preuve, M. Lafond narre l'aventure « d'une jeune Romaine très-pieuse » guérie d'attaques d'épilepsie atroces, rien que pour avoir baisé la précieuse relique.

Pie IX, que toutes les pratiques superstitieuses paraissent avoir le don de séduire, ne pouvait manquer d'encourager la dévotion aux chaînes de saint Pierre. L'idée des *fac-simile* se portant en chaîne de montre [1] obtint du premier coup ses suffrages, et, par un décret de 1866, cette amulette fut enrichie d'indulgences

1. « Les hommes s'en servent ordinairement comme chaînes de montre, les femmes peuvent les porter comme elles veulent, pourvu que ce soit ostensiblement. » *Histoire des chaînes de saint Pierre,* p. 43.

nombreuses. Une bénédiction spéciale est accordée par lui à ceux et à celles qui portent ou propagent ces *fac-simile.*

« Chacune de ces chaînes, dit le livret-prospectus, a été mise en contact à Rome avec les véritables chaînes de l'Apôtre, et l'on cite déjà (1868) une guérison miraculeuse opérée par elles, grâce à ce contact sacré. Chacune de nos chaînes est donc en quelque sorte une relique. »

Suit la guérison miraculeuse ainsi rapportée :

« Un pauvre ouvrier de Naples, Angelo de Riso, se trouvait depuis près d'un an affligé d'une plaie de mauvaise nature à la main droite et ne pouvait plus travailler. Une jeune fille, M[lle] Amélie, des marquis Afan de Rivera, qui se voue à la diffusion de nos petites Chaînes, persuada l'ouvrier de s'adresser à saint Pierre. Ce pauvre homme, un soir, après avoir prié, se coucha *ayant la main entourée d'une de ces chaînes.* Le lendemain, à son grand étonnement et *à l'étonnement plus grand du médecin*, il se trouva guéri, et alla rendre grâces au prince des Apôtres en son église de San-Pietro *ad aram.* » (P. 42.)

Faut-il s'étonner après un pareil exemple que Mgr l'archevêque de Toulouse ait accordé aux chaînes de saint Pierre sa haute protection et que, dans une notice locale propageant l'idée d'une confrérie des chaînes, on puisse lire :

« Un dépôt de petites chaînes de saint Pierre, venues de Rome et accompagnées chacune de son authentique, est établie dans la sacristie de la paroisse Saint-Pierre, à Toulouse?...

» Les petites chaînes d'acier seront expédiées par la poste au prix de 2 francs, y compris un exemplaire du présent opuscule [1]. »

1. *Notice sur la dévotion aux chaînes de l'apôtre Pierre*, approuvée par Mgr l'archevêque de Toulouse. Toulouse, *à la sacristie de l'église Saint-Pierre*. 1871, in-32.

LES AMULETTES LOCALES

Une série à indiquer. — Petits fétiches spéciaux aux localités où se conservent des reliques célèbres. — Les *fac-simile.* — Vertus miraculeuses communiquées par attouchement. — Image ayant reposé sur les reliques de Marie Alacoque. — Fac-simile du *saint suaire* de Saint-Pierre de Rome. — Fac-simile de la *sainte chemise* de Chartres. — Son rôle dans les duels, attesté par Mgr Pie. — Les *clefs de saint Hubert* avec la manière de s'en servir.

Si, au lieu de nous borner à passer en revue soit les pratiques d'un usage courant, soit les amulettes qu'un pieux commerce répand de toutes parts, nous voulions nous arrêter sur certaines dévotions spéciales à tel ou tel lieu, sur tels ou tels engins particuliers qui s'y fabriquent, ce volume pourrait s'accroître dans des proportions considérables. Obligé de fixer des

limites à notre travail, nous n'aborderons pas ici ce vaste sujet. Il nous suffira de signaler une longue série d'objets susceptibles d'effets plus ou moins miraculeux.

Dans les endroits où se conserve quelque relique fameuse et originale, il est rare que l'industrie n'en crée pas des *fac-simile* qui empruntent un caractère surnaturel à l'objet qu'ils représentent. Ainsi en est-il, comme nous venons de le voir, des chaînes de saint Pierre. Mais, si certaines de ces amulettes, mieux lancées que d'autres ou servies par les circonstances, parviennent à franchir le cercle restreint qui leur était primitivement dévolu, la plupart, au contraire, sont peu répandues en dehors de la localité qui les a vues naître. Ici c'est la reproduction d'une chaussure ou d'un fragment de vêtement; là celle d'une croix, d'une clef honorée d'une façon spéciale, à cause de leur origine, vraie ou prétendue.

Ces *fac-simile* se *fétichisent* non-seulement par voie de bénédiction, mais encore par voie de contact. On leur fait *toucher*, ainsi que le prospectus des chaînes de saint Pierre vient de nous l'apprendre, la relique dont elles sont le plus souvent une figuration réduite, et elles acquièrent par là des vertus analogues à celles de l'original.

Cette propriété de transmission que nous avons déjà eu l'occasion de signaler, à propos de l'huile qui brûle devant les statues, est assurément fort curieuse. On la trouve maintes fois constatée dans les écrits pieux. S'il pouvait rester un doute à ce sujet dans l'esprit du

lecteur, rien ne me serait plus facile que de lui en placer de nouveaux exemples sous les yeux.

« Dans beaucoup de contrées, dit l'auteur de *Vie et Culte de saint Gilles,* on fait toucher à la statue de saint Gilles les langes et les vêtements des petits enfants sur lesquels on veut appeler sa bénédiction. De nombreuses guérisons ont attesté l'efficacité de cette pratique [1]. »

J'ouvre *la Semaine religieuse de Paris*, organe officiel de l'archevêché, et, à propos du pèlerinage de Saint-Maur, je lis :

« Le Pasteur s'est heureusement fatigué à bénir un grand nombre de petits enfants, et à faire toucher mille objets de piété, en particulier du linge pour les malades, à cette antique statue de Notre-Dame-des-Miracles, regardée, avec raison, comme une relique insigne [2]. »

Il a donc suffi, dans ce cas, que les linges aient touché la statue pour s'être imprégnés d'effluves miraculeuses.

Et si vous voulez plus encore qu'un témoignage humain, un témoignage céleste, je vous renverrai au journal *le Pèlerin*, qui, entreprenant une réclame à la relique, trop négligée, paraît-il, du Précieux Sang,

1. *Vie et Culte de saint Gilles*, l'un des quatorze saints les plus secourables du Paradis, par J. de Kerval. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, imp. 1875, in-18, p. 64.
2. Numéro du 26 juillet 1873.

conservée à Fécamp, ajoutait à la relation de miracles accomplis par cette relique :

« Un ange a annoncé que ceux qui porteraient sur eux un objet *ayant touché* au prix de la Rédemption (c'est-à-dire au Précieux Sang) seraient préservés de tout malheur [1]. »

Du moment qu'il est bien établi que, par l'acte d'attouchement, les objets présentés se trouvent pourvus tout à coup de vertus merveilleuses qu'ils n'avaient pas précédemment, ces objets constituent dès lors de véritables amulettes.

Nous n'essayerons pas d'entreprendre une nomenclature des fétiches répondant à ce signalement. C'est assez d'en avoir indiqué l'espèce. Il est peu de personnes qui n'aient rencontré, un jour ou l'autre, quelqu'un de ces bibelots locaux dont il est, au premier abord, malaisé d'apprécier la valeur exacte.

Pour ne citer que ceux que le hasard a mis entre mes mains, je mentionnerai d'abord une image coloriée de Paray-le-Monial avec le cœur flambant traditionnel.

L'inscription précise :

CETTE IMAGE A REPOSÉ SUR LES RELIQUES DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE [2]

Autre image. Celle-là vient de plus loin et d'un lieu

1. Numéro du 11 juillet 1874.

2. Périsse frères, éditeurs. La presse religieuse se plaît à désigner sous les seuls prénoms de Marguerite-Marie la sœur Alacoque dont le nom a le tort de faire rêver mouillettes.

plus noble encore — du Vatican, s'il vous plaît. Elle est imprimée sur toile et revêtue d'un cachet de cire rouge du meilleur aspect. On y voit sur une espèce de serviette le visage affreusement meurtri et sanglant de Jésus avec l'inscription :

VERA EFFIGIES SACRI VULTUS DOMINI NOSTRI
JESU CHRISTI

que Rome in Sacrosancta Basilica S. Pietri in Vaticano.
religiosissime asservàtur et colitur.

Une attestation latine lithographiée, revêtue du même cachet rouge et d'une signature peu lisible, accompagne cette effigie authentique. En voici la traduction :

CHAPITRE
DE LA TRÈS-SAINTE BASILIQUE DU PRINCE DES APOTRES
à Rome.

A ceux qui ces présentes verront, j'atteste et certifie que le portrait de NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, copié sur le saint suaire de Véronique et imprimé sur une toile blanche d'un pied carré a été par moi mis en contact avec ce saint suaire, ainsi qu'avec le bois de la vraie Croix et le fer de Lance de la Passion du Seigneur, qui sont très religieusement conservés dans notre susdite Basilique et dont l'authenticité est proclamée par plusieurs attestations de souverains pontifes et par la profonde vénération des peuples.

En foi de quoi j'ai revêtu de mon sceau et de ma signature le présent certificat. Donné le 15 avril 1870, l'an 24 du Pontificat de notre très saint Pontife Pie IX.

Henricus di Compello (?).

Voici maintenant une espèce de petite médaille dé-

coupée en chemisette. Au recto, la forme et les plis du vêtement sont indiqués. Au verso, se trouve l'inscription :

CETTE CHEMISETTE BÉNITE A CHARTRES
A TOUCHÉ LE PRÉCIEUX VÊTEMENT DE LA SAINTE VIERGE

C'est le fac-simile d'une relique célèbre : la sainte chemise de Chartres.

Un prospectus qui l'accompagne dit :

Cette chemisette bénite, qui a touché à Notre-Dame de Chartres, est l'image du saint vêtement de la Vierge, donné à l'église cathédrale de Chartres par le roi Charles le Chauve en l'an 876. Une portion de cette pieuse Relique est exposée à la vénération des fidèles.

Les fidèles ayant toujours eu une grande vénération pour la sainte Tunique, se sont fait un devoir de porter sur eux cette Image vénérée qui rappelle de pieux souvenirs. C'est pourquoi nous avons copié fidèlement eette sainte Image consacrée par la tradition et léguée par nos ancêtres : tout changement eût été une profanation.

Les derniers mots peuvent faire sourire quand on sait que les fragments d'étoffe offerts comme relique à la vénération des fidèles, n'ont pas plus la forme d'une chemise qu'ils n'en représentent la matière.

On aura remarqué dans le prospectus la périphrase « le saint vêtement. » Un vieil auteur nomme cette relique « la camisole de la Vierge[1]. » Pour esquiver le mot chemise, Mgr Pie, évêque de Poitiers et enfant de

1. « C'estoit la camisole qu'elle portoit lors de la salutation angélique. » *Dévotion à Marie en exemples*, t. II, p. 529.

Chartres, l'a appelée dans un de ses discours « la tunique intérieure » de la très sainte et très chaste mère de Jésus.

Ce même discours du fameux prélat constituerait, du reste, un bien meilleur prospectus que celui du débitant de chemisettes. Le lecteur en jugera par ce passage :

« Nul ne mérite le titre de dévot pèlerin de Notre-Dame s'il n'a passé sous la châsse d'où découlent mille grâces de guérison, s'il ne porte sur lui une image bénite de la sainte relique : *préservatif assuré*, *bouclier impénétrable* derrière lequel les chevaliers ne craignent ni fer ni acier ; à tel point, est-il observé dans certain discours sur les duels, que *celui qui est muni d'un tel avantage en doit avertir son adversaire, parce que la partie n'est plus égale* [1]. »

La recommandation est charmante !

« Afin de se préserver de la rage, dit l'auteur du *Pèlerinage de saint Hubert* [2], on porte dévotement sur soi des objets bénits et touchés à l'Etole miraculeuse de saint Hubert comme des croix, des bagues, des chapelets, médailles, etc. » (P. 198.)

1. Discours de Mgr. Pie cité par l'auteur de *la Dévotion de Marie en exemples,* t. II, p. 530.

2. L'abbé C.-J. Bertrand. *Pèlerinage de Saint-Hubert en Ardennes,* ou Particularités sur la vie de saint Hubert, l'abbaye d'Andage, l'église de Saint-Hubert et l'usage de la sainte Etole contre l'hydrophobie. 2e édit. revue, augmentée et approuvée par Mgr l'évêque de Namur. Paris, Tournai et Leipzig, Castermann, gr. in-18.

Pour guérir les animaux enragés, on se sert d'un autre ustensile de forme spéciale qui doit également une bonne part de son pouvoir à ce qu'il a touché la fameuse étole.

On raconte qu'un jour, tandis que saint Hubert célébrait la messe à Rome, saint Pierre lui apparut et lui remit une clef d'or « comme signe de sa puissance de lier et de délier, ainsi que de guérir les fous et les furieux ».

« En mémoire de cette clef, dit l'abbé Bertrand, on bénit à saint Hubert des *clefs* ou *cornets* qu'on touche à la sainte Etole. C'est un fer conique d'environ dix centimètres de longueur et de cinq millimètres de grosseur, terminé par une espèce de sceau représentant un cornet. L'usage de ces clefs ou cornets est suffisamment indiqué dans l'Instruction imprimée qu'on remet à ceux *qui achètent* ces clefs et dont voici le texte:

INSTRUCTION

sur l'usage des Cornets *de fer, nommés ordinairement* Clefs *de Saint-Hubert qui sont bénits par des prières particulières, et ensuite touchés à l'Etole de ce grand Saint.*

Dès qu'on aperçoit qu'un animal a été mordu ou infecté par un autre, il faut faire rougir le cornet ou clef au feu et l'imprimer sur la plaie même, si cela se peut commodément, sinon sur le front jusqu'à la chair vive, et tenir ledit animal enfermé pendant neuf jours afin que le venin ne puisse se dilater par quelques agitations immodérées.

Les animaux sains seront aussi marqués au front, mais il ne sera pas nécessaire de les tenir enfermés.

Cela fait, quelqu'un de la famille, soit pour un ou plusieurs bestiaux, commencera le même jour à réciter pendant neuf jours consécutifs cinq *Pater* et *Ave*, à l'honneur de Dieu, de sa

glorieuse Mère et de saint Hubert. Pendant tout ce temps, on donnera tous les jours audit animal, avant toute autre nourriture, un morceau de pain ou un peu d'avoine bénits par un prêtre en l'honneur de saint Hubert.

La vertu miraculeuse de ces cornets pour les bestiaux est suffisamment constatée par l'expérience journalière, et, quand même, malgré cette précaution, la rage se communiquerait à un tel animal, on voit qu'il crève sans nuire aux autres.

Ce serait un abus et ces clefs seraient profanées si on s'en servait pour marquer des hommes ou si on les imprimait sur du bois ou autre chose lorsqu'elles sont rougies au feu, puisqu'elles ne sont bénites que pour marquer les animaux.

Ce serait un abus de croire qu'elles sont profanées lorsqu'on les laisse tomber à terre ou qu'on les touche avec la main.

C'est un abus *criminel* de se servir des cornets ou clefs de saint Hubert pour gagner de l'argent[1] ou tout autre présent. La seule intention d'en recevoir rend ces cornets inutiles pour obtenir l'effet qu'on en espère et, par conséquent, ils sont profanés.

(*Signée par l'aumônier* [2])

On voit que l'instruction insiste beaucoup sur la profanation possible des clefs de saint Hubert. L'insistance s'explique lorsque l'auteur nous apprend, quelques lignes plus bas, que, quand une clef n'opère pas, c'est....qu'elle a été profanée !

1. Nous venons pourtant de constater tout à l'heure qu'on les achète. Faut-il entendre par cette sévère injonction que le clergé se réserve seul d'en tirer un profit pécuniaire?

2. *Pèlerinage de Saint-Hubert,* p. 195.

LES DÉFROQUES MIRACULEUSES

Les reliques du curé d'Ars distribuées avec attestations signées et contre-signées. — Une parcelle de drap de lit. — Morceau de soutane de Pie IX. — Vieux bas de Pie IX. — Vieux béret de Pie IX. — Effets produits par ces objets précieux. — Les reliques du père de la Salle. — Parcelles de vêtements qui jettent les médecins dans la stupéfaction — Un miracle trop frappant. — Guérisons par des feuillets et des fragments de feuillet du bréviaire du père de la Salle ; — par des mèches de ses cheveux ; — par le petit livre même de la maison Mame qui raconte les susdites merveilles.

Un des biographes du curé d'Ars nous apprend que, parmi les pèlerins qui venaient le voir de son vivant, « les plus heureux étaient ceux qui parvenaient, par une pieuse ruse, à s'approprier quelques-uns de ses cheveux, ou un morceau de son surplis, ou de son

chapeau que l'on ne craignait point de couper, ou encore de ses meubles [1]. »

Depuis le décès du saint curé, les missionnaires d'Ars paraissent avoir entrepris l'exploitation en règle de ces objets qu'une « pieuse ruse » livrait seule au fanatisme des anciens pèlerins.

Nous possédons comme pièce à l'appui un document fort curieux. C'est un papier-carte plié en deux. La première chose qui frappe l'attention, lorsqu'on l'ouvre, est un cachet de cire rouge scellant les extrémités d'un fil de soie qui fixe après la carte deux petits carrés d'étoffe superposés : l'un de soie rose, l'autre de grossière toile blanche, au centre duquel on a collé un minuscule fragment d'étoffe brune. Ce frag-

1. *Vie nouvelle du curé d'Ars et de sainte Philomène*, par Jean Darche. Paris, Palmé, 1865, gr. in-18, p. 303.

Grâce à une active propagande, il est peu de personnes qui ignorent aujourd'hui le nom de l'abbé Vianney, qui fut curé d'Ars de 1818 à 1859. C'était un brave pasteur de village dont les facultés mentales paraissent avoir été dérangées par de trop grandes austérités.

« Souvent les anges, — je cite son biographe, — quelquefois, disent des témoins non suspects, la vierge Marie lui apparaissaient, ce qui ne nous étonne pas... C'était une opinion accréditée que le saint curé voyait de ses yeux corporels Notre-Seigneur à l'autel. » (P. 161.)

Ce visionnaire ne croyait pas seulement avoir des entrevues avec Dieu et les saints, il lui arrivait souvent, la nuit, de se débattre contre de prétendues obsessions diaboliques.

« Il a avoué que les démons le jetaient hors de son lit et que même ils avaient voulu le tuer. » (P. 209.)

Le curé Vianney a puissamment contribué, dans la mesure de ses moyens, à développer le culte nouveau de sainte Philomène

ment est l'objet précieux que la toile blanche a pour but de faire valoir, tandis que la soie rose n'a d'autre but elle-même que de mettre le bout de toile en évidence.

On peut lire au-dessus ce témoignage imprimé :

Testor ego infrà scriptus pro-postulator causæ beatificationis et canonizationis S. D. Joannis-Mariæ-Baptistæ Vianney, parochiæ vulgo dictæ Ars pastoris, hic alligatam esse particulam ex Indumentis ejusdem S. D., quam serico funiculo, rubri coloris, meoque sigillo munivi. In quorum fidem, etc.

Datum, in supradictâ parochiâ, die..... 1876.

ANTHELMUS MARTIN, *m. p. Post* [1].

Et afin qu'on sache à quelle partie de la garde-robe du pieux Vianney a appartenu le fragment offert à la vénération des fidèles, l'abbé Toccanier, curé d'Ars et cosignataire de cette pièce, a ajouté à la plume la désignation : DRAP DE LIT.

Nul doute qu'à l'occasion le drap de lit ne soit remplacé par quelque pan de chemise ou par quelque

1. « Je soussigné, propostulateur de la cause de Béatification et de Canonisation du saint homme Jean-Marie Vianney, pasteur de la paroisse dite d'Ars, atteste que la pièce ci-jointe est une parcelle des vêtements dudit saint homme, laquelle j'ai munie d'un fil de soie de couleur rouge et de mon seing. En foi de quoi, etc.

» Donné, dans la susdite paroisse, le 1876.

» Anselme Martin, missionnaire propostulateur. »

fragment de chaussette, toutes choses dont il importe fort de mentionner par écrit la nature, si l'on veut qu'elle soit soupçonnée, pour peu surtout que ces objets affectent la couleur marron, inusitée à l'état propre, du fameux drap de lit.

Un détail à noter, c'est que la signature du père Anselme figure *autographiée* au bas de la pièce imprimée. Cela prouve assez la distribution considérable qui doit se faire de ces attestations, avec les fragments y attachés, puisque le père missionnaire craint de se fatiguer à les signer de sa main.

Nous devons bien un chapitre aux menus fétiches de cette sorte, beaucoup plus répandus qu'on ne pense parmi la gent dévote.

Place donc aux défroques miraculeuses !

Vous êtes malade de la moelle épinière, je suppose, comme la jeune sœur dont l'aventure nous est racontée par l'auteur des *Faits surnaturels de la vie de Pie IX* [1]. Quand les médecins vous ont condamné,— l'effet en serait-il moindre auparavant? — vous prenez un morceau d'une vieille soutane de Pie IX, et, au bout de quatre jours, pourvu que vous ayez soin de le garder sur les lèvres, vous vous trouvez complétement guéri. (P. 51.)

« On sait, dit le père Huguet, que plusieurs personnes ont été guéries subitement de maladies très-

1. Le Père Huguet. Un vol. in-18, 6e édition. Lyon, Josserand, 1872.

graves par la simple application d'un objet ayant appartenu à Pie IX [1]. »

Au nombre de ces objets figure un vieux bas qui a fait merveille.

Un brave homme avait son fils très-malade. Une de ses jambes lui refusait tout service, et l'on craignait que la paralysie ne le gagnât tout entier.

« Un ami, raconte-t-il, m'offrit de me confier un bas en sa possession, ayant appartenu au bien-aimé pontife Pie IX, en m'autorisant à le passer à la jambe malade de l'enfant et de l'y laisser pendant toute une neuvaine... *J'emportai le bas chez moi avec une émotion profonde...*

» Notre pieux docteur avait déjà manifesté l'intention d'appliquer d'abord un vésicatoire et même de nouveaux cautères ; mais, s'associant à notre intention avec une exquise délicatesse, il ajourna l'exécution de son ordonnance après la neuvaine, en disant qu'il ne fallait pas faire *deux remèdes* à la fois. »

Voilà le vieux bas passé positivement au rôle de remède. C'est, du reste, un remède qui opère comme aucun :

« A peine le bas fut-il complétement placé, *que les souffrances cessèrent instantanément.* » (P. 62.)

1. « Quand on raconte quelqu'un de ces traits au pape, sans les nier, il cherche à s'en tirer par une innocente plaisanterie. » P. 67.

Quand l'application d'un vieux bas est d'un effet aussi merveilleux, pourquoi en serait-il autrement de l'application d'une vieille coiffure ?

Une sœur du monastère de Saint-Antoine de Padoue fut atteinte, dit l'auteur des *Faits surnaturels de la vie de Pie IX*, d'une maladie jugée mortelle.

Naturellement c'était « le bon Dieu » qui lui envoyait cela. Il s'intéressait même tant à elle qu'il jugea que ce n'était pas assez.

« Dieu, dit le père Huguet, qui aime à éprouver pour leur plus grand bien la vertu de ses véritables serviteurs, ajouta à cette première affection un mal plus grave encore. Il envoya à la sœur Marie-Célestine une terrible maladie de la moelle épinière.

» Il me serait impossible de vous décrire toutes les souffrances si aiguës, tous les évanouissements si nombreux, toutes les convulsions si douloureuses qui affligèrent la pieuse professe à partir de ce jour. »

Les remèdes, bien entendu, sont sans effet.

C'est alors qu'une sœur propose à la malade de recourir... A quoi ?... A un béret de Pie IX.

« Cette religieuse avait entendu parler souvent des guérisons obtenues par la bénédiction du souverain pontife Pie IX, et elle avait le bonheur d'avoir en sa possession un béret qui, ayant appartenu au pape, *avait été usé* par lui. »

Inutile d'ajouter qu'aussitôt sa dévotion faite au

béret papal, l'infortunée malade se retrouve sur ses jambes.

» Tous ses os se couvrirent bientôt d'une chair nouvelle, à l'exception de quelques-uns qui sont restés comme le témoignage destiné à attester une maladie aussi grave. » (P. 39.)

Admirable précaution contre les incrédules que ces traces de maigreur justificatives !

Il n'est pas indispensable d'ailleurs que le personnage invoqué occupe dans la hiérarchie religieuse un poste aussi élevé pour que les vieux objets à son usage se trouvent doués de vertus guérissantes instantanées.

Nous en avons une foule d'exemples tous plus curieux les uns que les autres, dans un de ces petits volumes de la bibliothèque Mame, qui ont pour but l'édification de la jeunesse française. Celui dont je veux parler s'intitule : *Le Véritable Ami de l'enfance ou Abrégé de la vie et des vertus du vénérable serviteur de Dieu, J.-B. de la Salle* [1].

Le titre de fondateur des écoles chrétiennes assure au père de la Salle une longue reconnaissance; mais ce titre éminent ne suffit pas aux frères qui poursuivent depuis de longues années sa canonisation : il est trop humain, par conséquent trop simple, et a besoin, suivant eux, d'être renforcé par une forte dose de surnaturel.

Philanthrope, qu'est ce titre auprès de celui de sorcier ?

1. Nouvelle édition. Tours, Mame, 1868. Un vol. in-18.

Le petit volume, qui n'accorde que quarante-deux pages au récit de la vie et des travaux du vénérable prêtre, en consacre plus de cent aux récits des innombrables cures qu'il a opérées soit de sa personne par attouchement, soit après sa mort par application sur les plaies d'objets ou de fragments d'objets lui ayant appartenu.

Ici c'est un morceau de son cilice qui sert à faire disparaître un mal de tête violent. Ailleurs c'est un fragment de son manteau qui remet en état « une main gâtée. »

« Un élève des Écoles chrétiennes d'Avignon avait une main si gâtée que le chirurgien avait déclaré qu'il n'y avait plus aucun remède à y appliquer et qu'il fallait absolument en faire l'amputation. La veille du jour fixé pour cette pénible et douloureuse opération, les Frères furent inspirés de mettre sur la main de l'enfant un morceau de manteau du vénérable de la Salle. Quelle fut leur surprise, le lendemain, en découvrant la main, de la trouver guérie ! » (P. 57.)

A la parcelle de vêtement on semble joindre le plus souvent, par un surcroît de précaution qui paraît d'ailleurs superflu, une image du révérend père.

Trois médecins de Bagnères entouraient de leurs soins — soins inutiles, bien entendu — un pauvre diable qu'une fièvre chaude « précipitait dans le tombeau ».

« Le malade, qui était en proie au plus affreux dé-

lire, recouvra l'usage de la raison aussitôt qu'on lui eut appliqué sur la tête une image, avec parcelle des vêtements, du serviteur de Dieu. » (P. 76.)

Qui furent bien déconfits ? Les médecins.

Ah! les médecins! Ils n'ont pas beau jeu vraiment près de nos fermes croyants ! Et cela se conçoit après tout, quand on compare les moyens pratiques. Quoi de plus engageant, par exemple, que de substituer l'application d'une image avec son morceau d'étoffe, à celle d'un cautère que le médecin avait ordonné, ainsi que nous le voyons faire avec tant de succès, page 129.

Comme je conçois également ce jeune homme plein de foi, qui, atteint du charbon, au lieu de se rendre chez le médecin, c'est-à-dire chez le bourreau, comme ses amis l'en sollicitent, « ne songe qu'à se procurer une des images du vénérable avec parcelle de ses vêtements, la place sur son mal dans un mouchoir en forme de cravate et se met à invoquer avec ferveur le serviteur de Dieu. » (P. 127.)

Il a eu raison puisque cela lui a réussi et que, le lendemain matin, « la plaie était cicatrisée et la joue revenue à son état normal. »

Combien doit se féliciter aussi, ce bon frère qui, s'étant cassé la jambe et ayant été mis à la torture par deux médecins, assistés de trois infirmiers, envoie son appareil au diable et le remplace par son Nouveau Testament, « où se trouvait une image avec parcelle des vêtements du serviteur de Dieu. » Si vous voulez avoir idée de l'effet produit sur sa jambe, sachez que le bon

frère put, à la suite de ce traitement, se livrer à des courses quotidiennes de soixante kilomètres. (P. 61.)

Après la restauration de cette jambe cassée, on peut lire immédiatement celle d'une tête cassée, ce qui ne laisse pas d'être au moins aussi fort.

De tels miracles sont bien faits pour frapper. Quelquefois même, ils frappent trop, comme, lorsqu'à la suite de la guérison merveilleuse d'un cas de croup, — toujours par le même procédé, — le narrateur, fidèle jusqu'à la naïveté, consigne :

« Un de ses oncles (de l'enfant), témoin d'un événement qui lui paraissait si prodigieux, en fut tellement frappé, *qu'il en eut un coup de sang.* » (P. 138.)

Ne serait-ce pas au tour des médecins de sourire ?

Les parcelles de vêtements du révérend père ne sont pas seules à donner de tels résultats ; on en obtient d'aussi précieux avec les feuillets ou même les fragments de feuillets détachés de son bréviaire.

Le frère ***, « atteint de douleurs rhumatismales qui le faisaient horriblement souffrir », paraît avoir été le premier à imaginer ce système de médication. « Depuis plus de six mois, il était dans cet état... lorsqu'il eut un jour la pensée de mettre sur ses reins, principal siége du mal, une parcelle d'un feuillet du bréviaire du saint fondateur. » Pensée étrange, mais providentielle, car « aussitôt il se trouva parfaitement guéri. » (P. 58.)

Il n'y a en pareil cas que le premier essai qui coûte, encore ne coûte-t-il guère. Ce mode de guérison n'eut

pas plus tôt été révélé par le frère ***, qu'on s'empressa de tous côtés d'en user.

Un de ses collègues se guérit d'un catarrhe pulmonaire en s'appliquant sur la poitrine une parcelle du fameux bréviaire. (P. 61.) Un autre qui souffrait d'une esquinancie à tel point « qu'il n'attendait, pour ainsi dire, que le moment du trépas », obtient, en s'appliquant un feuillet sur la gorge, une guérison non moins radicale. (P. 67.) Une mère en coud un morceau dans le gilet de flanelle de son fils atteint d'une fluxion de poitrine. Inutile d'ajouter que le malheureux enfant est aussitôt sauvé. (P. 63.)

Après le papier imprimé, le papier écrit.

Un frère en voyage est pris de mal de tête, « un mal de tête si violent, que non-seulement il ne pouvait continuer sa marche, mais qu'il se sentait évanouir. » Que faire ? Heureusement il se souvient dans sa détresse qu'il est porteur d'*une lettre* du P. de la Salle. « Il la prit, et, plein de confiance en la bonté de Dieu et l'intercession de son vénérable père, *il la plaça sur sa tête*, à l'endroit où il lui semblait que le mal se faisait le plus violemment sentir : à peine eut-il fait cette application qu'il fut parfaitement guéri ! » (P. 53.)

Un autre frère, souffrant d'une fièvre aiguë « que les remèdes les plus actifs n'avaient pu faire cesser, » ne se contente pas d'une lettre du révérend père en guise de médicament ; il y joint encore une mèche de ses cheveux. Pour le coup, le mal le plus tenace devait céder.

« Il fut inspiré de recourir à son père, de prendre une des lettres et une mèche de cheveux de cet homme de Dieu, qu'il avait le bonheur de posséder, et de mettre ces objets sur sa tête en les fixant à son bonnet. A peine eut-il fait cette opération, que la fièvre violente qui le tourmentait le quitta aussitôt. » (P. 57.)

Mais voici bien mieux encore. Ce n'est plus seulement une lettre écrite par le père de la Salle, avec ou sans cheveux, c'est tout bonnement un livre *où il est question de lui*, le livre même que nous avons entre les mains, qui suffit, par simple juxtaposition, à délivrer des maladies les plus rebelles et les plus invétérées.

La vie de la demoiselle Petit n'était depuis bien des mois « qu'un long tissu de souffrances et d'infirmités. » Je passe le détail peu ragoûtant de ses abcès, tumeurs, glandes, vomissements, etc. Le tout finit par un cancer au sein que les médecins se déclarent impuissants à guérir ; sur quoi la malade fait son testament et se prépare à mourir. Mais elle comptait sans le petit volume de la collection Mame que son neveu lui apporte, l'ayant obtenu en prix.

La malade prend le livre de son neveu, elle contemple en face du titre l'image du père de la Salle, se ragaillardit à la lecture d'un des miracles opérés par son intercession ; puis, pleine d'une admirable confiance, *elle place le livre sur son mal* et commence immédiatement une neuvaine en disant : « Vénérable Jean-Baptiste de la Salle, etc... » Deux heures après,

elle découvre le siége de son mal, et la stupéfaction des assistants est à son comble lorsqu'ils ne trouvent plus trace du moindre bobo. « O merveille ! dans l'espace de deux heures, l'irritation et l'enflure avaient totalement disparu ; les trous étaient fermés, et tellement cicatrisés, qu'on pouvait à peine reconnaître la place ! » (P. 104.)

Voici donc le petit volume de la collection Mame bien et dûment convaincu lui-même de pouvoir miraculeux, pouvoir obtenu par le plus étrange ricochet.

Après un pareil succès, M. Mame est vraiment trop modeste de ne pas ajouter sur ses catalogues, à la suite du titre de son petit volume :

« Cet in-18 jouit de la propriété précieuse de faire instantanément disparaître les cancers, abcès, tumeurs, ganglions, etc. L'appliquer avec onction sur les parties malades. Le même peut resservir plusieurs fois. »

Quand on possède dans ses magasins un pareil trésor, il y aurait humanité à le faire mieux connaître.

LES CIERGES ET LES LAMPES

Les cierges de la Chandeleur. — Nécessité d'en avoir toujours un fragment dans sa poche. — Cierge apaisant une tempête. — Pourquoi l'on allume des cierges. — Cas de résurrection par un cierge. — Adjonction de messes et de médailles. — L'art de tirer un bon numéro. — Télégraphie de la prière. — Comme quoi les cierges se jouent des distances. — Vertus des lampes d'Église. — La dévotion aux huiles à brûler encouragée par les papes. — Les huiles de première classe. — Leur multiplication merveilleuse.

« Il est nécessaire, dit le père Guéranger [1], que les fidèles sachent que les cierges bénits au jour de la Chandeleur... sont bénits non-seulement pour servir à la procession, mais encore pour l'usage des chrétiens qui, en les gardant avec respect dans leurs maisons, en les portant avec eux, *tant sur la terre que sur les eaux*, comme dit l'Eglise, attirent des bénédictions particulières du ciel. »

1. Cité par le *Propagateur*, t. I, p. 142.

Il s'agit, on le voit, de cierges protecteurs que les fidèles doivent garder précieusement à la maison, porter avec eux en promenade ou en voyage, comme d'autres esprits superstitieux pourraient faire de morceaux de corde de pendu. De l'aveu des écrivains religieux, les cierges bénits constituent donc de véritables fétiches.

Voici, du reste, un cas de protection des plus concluants emprunté à *la Dévotion à Marie en exemples :*

« Pendant que l'empereur Charles-Quint assiégeait la ville d'Alger, l'an 1541, il s'éleva une si horrible tempête sur la mer, que l'armée fut sur le point de périr. Dom Pierre Valez, comte d'Ognate, avait un cierge bénit de la confrérie du Rosaire, qu'il fit allumer en l'honneur de Marie, et aussitôt la tempête cessa. Ce prodige fut suivi d'un autre. Le feu brûla la cire sans toucher à l'image de la très sainte Vierge, qui s'y trouvait représentée, et le cierge dura fort longtemps. » (T. II, P. 430.)

Sans qu'il paraisse y avoir nécessité qu'ils aient été bénits, les simples cierges, allumés journellement au pied des statues ou sur le seuil des chapelles, paraissent opérer des prodiges non moins étonnants.

« Il est d'usage parmi les fidèles, dit le père Huguet, de faire brûler une lampe ou un cierge devant un autel ou une image de l'auguste mère de Dieu pendant un jour, ou pendant trois jours, ou neuf jours consécutifs,

afin d'obtenir quelque faveur spirituelle ou temporelle [1]. »

Le fait suivant peut témoigner de l'exactitude de cette assertion :

« Depuis un assez long temps maman souffrait très fort d'un mal dans une jambe ; nous recourons encore à notre bon père et nous faisons brûler un cierge devant sa statue ; depuis lors la jambe de maman va beaucoup mieux [2]. »

Comme faveur temporelle, on n en peut guère demander de plus complète qu'une résurrection :

« Cette jeune fille tombe malade au courant du mois de mars, raconte le *Nouveau mois de mars en traits inédits*, et la maladie fait des progrès si rapides qu'elle entre en agonie. Le médecin l'abandonne, croyant qu'elle avait rendu son dernier soupir, et déjà on avait préparé le cercueil pour l'ensevelir. Mais des cierges furent allumés et des messes célébrées en l'honneur du saint patriarche, et aussitôt la malade respire, parle, et maintenant elle est tout à fait délivrée de sa maladie et complétement guérie. » (P. 12.)

Le brûlement de cierges est ici compliqué de messes. Toujours en vertu de l'axiome « deux précautions valent mieux qu'une », il n'est pas rare de voir accoupler ainsi différentes pratiques pour atteindre un même but.

1. *Dévotion à Marie en exemples*, t. II, p. 424.
2. *Vertu miraculeuse du cordon de saint Joseph*, p. 9.

Dans l'anecdote suivante, malgré l'adjonction d'une médaille, le cierge nous paraît tenir encore très suffisamment son rôle.

Il s'agit d'un jeune homme qui craint de tirer un mauvais numéro à la conscription. Une amie de bon conseil lui dit :

« Voilà de l'argent, fais célébrer demain le saint sacrifice de la messe en l'honneur de saint Joseph, assistes-y dévotement ; achète un cierge, et, avant de te présenter à la salle du tirage, porte-le à son autel, éclaire-le [1] toi-même et, pendant qu'il se consumera, tu iras chercher dans l'urne le numéro que te donnera saint Joseph ; souviens-toi alors de l'invoquer, et, tenant dans la main sa médaille, tu prendras le premier numéro qui s'offrira à toi... »

» Et le jeune homme a fait ainsi que lui avait inspiré son bon ange, car l'humble servante de saint Joseph est bien pour lui un bon ange.

» Et saint Joseph n'a pas trompé son attente ; il a choisi pour lui un des numéros les plus élevés, *un chiffre seulement en dessous de celui qu'on lui avait demandé* [2]. »

Je ne résiste pas à l'envie d'emprunter une dernière citation à *Saint Joseph avocat des causes désespérées* :

1. Pour : allume-le. Locution vicieuse en usage dans le Midi.
2. *Soirées des serviteurs de saint Joseph*, p. 309.

« Il y a loin, dit l'auteur, dans le cas dont il s'agit, entre l'origine et le théâtre du bienfait ; c'est en France qu'on a prié, et c'est... en Cochinchine que la faveur a été obtenue. Mais qu'est-ce que plusieurs milliers de lieues pour les saints ? Notre grand saint Joseph a agi dans cette circonstance avec une promptitude... à rendre jaloux les télégraphes électriques : c'est qu'il n'y a pas de télégraphie pareille à la prière, qui, en un instant, monte de la terre au ciel, et fait descendre les grâces du ciel sur la terre. » (P. 364.)

Le pouvoir télégraphique que le père Huguet reconnaît ici à la prière semble devoir être également reconnu aux cierges, puisque, dans la longue histoire à laquelle ces lignes servent de préambule, c'est par la vertu d'un cierge allumé en France qu'un malheur est conjuré en Cochinchine.

Un jeune soldat, jeté avec des camarades à la poursuite d'une redoutable panthère, rencontre l'animal en pleine nuit dans un bois. Il fait feu et la tue.

« La panthère était blessée au défaut de l'épaule, c'est-à-dire au seul endroit où la blessure pût être mortelle. Qui avait fait ce coup merveilleux? Là-dessus il n'y eut aucun doute; c'était évidemment le courageux chef de la troupe qui, placé en avant, avait seul visé d'une main sûre et dans une direction convenable. Mais comment, au milieu des ténèbres, avait-il pu frapper juste au point vulnérable ? C'était là le mystère et on ne pouvait se lasser d'admirer un

coup si étonnant; le jeune homme lui-même n'en revenait pas. »

Heureusement tout s'explique un jour.

« L'expédition terminée, le jeune soldat revint en France. Il avait dans son pays sa mère et sa sœur, et il s'empressa d'aller les visiter... Quand il parla de son merveilleux coup de fusil et de l'étonnement général, sa mère parut frappée par une idée soudaine, et lui demanda vivement à quelle époque l'événement était arrivé; le jeune homme indiqua exactement l'époque : « C'est cela, s'écria alors la mère, c'est » bien cela! L'auteur de cette merveille, c'est le bon » saint Joseph, remercions-le ensemble.

» Et, comme le visage étonné du jeune homme semblait demander une explication, sa mère s'empressa de la lui donner : « Il y avait longtemps, mon » cher fils, lui dit-elle, que je n'avais reçu de tes » nouvelles, et j'étais fort inquiète; j'allai donc un jour » avec ta sœur à la chapelle du bon saint Joseph, et » nous fîmes brûler un cierge devant sa statue vénérée en le conjurant de veiller sur toi et de te rendre » à nous sain et sauf. Juge à présent si notre prière » était utile et si elle a été exaucée : c'est la nuit » même qui a suivi le jour où nous avons fait cette » prière (c'était peut-être au même instant, à cause » de la différenee des heures entre la Cochinchine et » la France), que ton courage et ton dévouement t'ont » jeté dans un si grand péril, et que tu as si merveilleusement échappé!... »

« Le fait était trop évident à des yeux éclairés par la lumière de la foi pour que le jeune homme songeât à le contester. »

Et nous non plus, nous ne songerons pas à contester le fait; il nous plaît mieux d'en tirer cet axiome :

« Le cierge opère à distance. »

Concurremment avec les cierges on allume, nous l'avons vu, des lampes devant les images des saints, et, par cet hommage flatteur pour leur amour-propre, on les attache à sa cause.

Mais la faveur ne s'arrête pas là. Tandis que l'extrémité fumeuse d'une mèche allumée conquiert à tel ou tel les bénédictions du ciel, si l'on fait en même temps dégorger l'extrémité opposée de la mèche, il y a encore dans l'huile qui en découle une source de guérisons pour d'autres.

« Étant prosternée devant son autel où brûlait une lampe, j'eus la salutaire inspiration d'oindre mes glandes avec de cette huile : les plaies se fermèrent pour ne plus se rouvrir. »

C'est en ces termes qu'une religieuse reconnaissante se confie au Père Huguet, lequel n'a rien de plus pressé que d'enregistrer le fait sous ce titre triomphant : « Ce qui est impossible aux médecins est facile à saint Joseph[1]. »

1. *Vertu miraculeuse des Lampes et des Cierges*... démontrée par un grand nombre de traits merveilleux et authentiques par le R. P. Huguet. Saint-Dizier, Briquet, 1875. In-18, p. 15.

Nous n'insisterons pas sur les miracles produits au moyen de l'huile qui a brûlé devant les images de saints, ayant été amené déjà à en parler (p. 226). Nous nous bornerons à remarquer qu'au pied des autels, comme sur les comptoirs, il y a plusieurs qualités d'huiles, dont les plus recherchées sont celles qui alimentent une lampe devant quelque image célèbre.

Les papes semblent avoir été les premiers à encourager la dévotion aux huiles à brûler. Ils distribuaient jadis aux fidèles le produit des lampes allumées devant les tombeaux des apôtres et des martyrs « pour suppléer, dit le Père Huguet, les reliques des martyrs eux-mêmes que, dans ces siècles de foi, on ne livrait qu'avec une extrême parcimonie [1]. »

Ah ! ces temps-là sont bien changés ! Heureux effet des années qui permet de distribuer d'autant plus généreusement les ossements de saints que l'âge devrait les avoir rendus plus rares !

« Les papes, continue le Père Huguet, envoyaient de ces huiles saintes aux souverains et aux personnages distingués. Nous en pouvons citer un illustre exemple : saint Grégoire-le-Grand fit don à Théodelinde, reine des Lombards, de soixante-cinq fioles dont le contenu avait été pris au tombeau des martyrs les plus vénérés. Quelques-unes de ces ampoules

Vertu miraculeuse des Lampes et des Cierges, p. 10.

portent encore leurs étiquettes en totalité ou en partie. » (P. 11.)

Nous ignorons si la papauté fait encore aujourd'hui de ces envois d'huiles assorties (soixante-cinq à choisir); mais certaines huiles de qualité supérieure ont tout au moins pour elles la recommandation des évêques.

C'est dans un petit livre-prospectus, approuvé par Mgr de Tournai et presque entièrement rédigé par Mgr de Spolète, en faveur du sanctuaire de Notre-Dame-Auxiliatrice, que je lis :

« Ayant obtenu, par l'entremise de son confesseur, de l'huile de la lampe qu'une personne de Prato avait fait venir du sanctuaire privilégié pour sa fille, religieuse bénédictine, elle en frotta le siége du mal en disant : « Vierge sainte, délivrez-moi, s'il vous plaît, » de cette infirmité, afin que je ne sois plus con» damnée à tomber entre les mains des médecins [1]. »

Un si beau cri méritait une guérison. Elle a été complète.

Dernier détail à noter. Quand les flacons renferment une huile privilégiée, ils font des petits :

« Ce que nous disons des images de notre sainte

1. *Notre-Dame auxiliatrice ou Relations des prodiges opérés par la très Sainte-Vierge vénérée sous ce titre, à Spolète.* Tournai, Paris et Leipzig, Casterman, 1863. In-32. p. 46.

Thaumaturge, nous pouvons le dire aussi bien de l'huile des lampes que l'on faisait brûler et des livres que l'on distribuait en son honneur. Souvent il est arrivé que cette huile et ces livres se sont merveilleusement multipliés, et ont procuré des guérisons marquantes [1]. »

1. *Vie nouvelle du curé d'Ars et de sainte Philomène*, p. 348.

LES PRIERES SPÉCIALES

Vertus merveilleuses de certaines prières à la Vierge. — Maladies chassées par le *Magnificat*. — Le *Sub tuum præsidium* arrêtant l'orage. — Guérison radicale d'une jambe par le *Memorare*. — Rôle des *Litanies* dans la thérapeutique. — L'*Office de la Vierge* protégeant contre les chiens furieux et contre la pluie. — Dévotions spéciales. — Prières pour obtenir certains résultats déterminés. — Une prière apportée du ciel par un ange. — La *Prière efficace* de saint Joseph. — La *Prière très salutaire* du bienheureux Benoît Labre. — *La Salutation d'or* de sainte Gertrude. — L'*Oraison de saint Bernard*. — La *Prière du père Zucchi*. — Saint Antoine de Padoue invoqué pour retrouver les objets perdus. — Le *Répons miraculeux*. — L'*Oraison très dévote à saint Hubert*. — La prière contre le choléra.

De même que les prières indulgenciées, c'est-à-dire cotées en bons à valoir sur le paradis, distancent complétement les prières ordinaires, de même aussi le gros des prières indulgenciées est, à son tour, complé-

tement distancé par certaines prières à effets miraculeux.

De ce nombre est l'*Ave Maria*, dont nous avons eu déjà occasion de nous occuper à propos du chapelet. On peut même dire que l'*Ave Maria* vient en première ligne des dévotes pratiques que nous rangeons sous la rubrique : *Prières spéciales*.

Le développement du culte rendu à la Vierge a fait découvrir des vertus extraordinaires dans la plupart des prières que l'usage lui a consacrées. Ainsi en est-il du *Memorare*, du *Sub tuum præsidium*, du *Magnificat*.

« Il y a dans ce cantique des mystères si grands et s iprofonds qu'ils sont cachés aux anges, » affirme le vénérable Grignon de Montfort, cité par l'auteur de la *Dévotion à Marie en exemples*. « Le docte et pieux Gerson... n'entreprit qu'en tremblant, sur la fin de ses jours, d'expliquer le *Magnificat*, afin de couronner tous ses ouvrages. Il nous rapporte, dans un volume in-folio qu'il a composé sur ce beau cantique, des choses bien touchantes ; il dit que Marie le récitait souvent elle-même, surtout après la sainte communion, en action de grâces. Le savant Bezovius, en expliquant le *Magnificat*, rapporte plusieurs miracles opérés par sa vertu, et il dit que les démons tremblent et s'enfuient quand ils entendent ces paroles : *Fecit potentiam in brachio suo, dispersit superbos mente cordis sui*. » (T. I., p. 7.)

Ce qui est plus positif que la fuite des démons, ce sont des guérisons de maladies :

« Saint Anselme rapporte que lui-même étant travaillé de plusieurs maladies qui lui faisaient souffrir des douleurs très aiguës, il en fut guéri entièrement en récitant le *Magnificat.* » (P. 251.)

Résultat thérapeutique non moins surprenant, obtenu avec le *Sub tuum* :

« Une femme pieuse de la campagne romaine, Henriette Altissimi, avait la plus grande dévotion pour saint Louis de Gonzague. Un jour qu'elle le priait pour un moribond, condamné par tous les médecins, elle fut visitée par le bienheureux, qui lui dit que, pour obtenir la grâce demandée, il fallait recourir à la Reine du ciel, à l'auguste Marie, et il répéta plusieurs fois *Sub tuum præsidium*, etc. Aussitôt Henriette se mit à dire plusieurs fois aussi la même prière, et dès ce moment le malade fut soulagé et rendu à la vie. » (P. 293.)

Nous voyons encore le *Sub tuum* employé pour arrêter la foudre.

Trois malheureux universitaires, traversant le mont Cenis, y sont enveloppés par un si épouvantable orage, que deux d'entre eux restent foudroyés sur place. Pendant que gronde la tempête, une voix furieuse ne cesse de crier : « Frappe ! frappe ! » Le survivant, plus mort que vif, se rappelle heureusement le *Sub tuum* et s'empresse de le réciter :

« Cependant, comme la nuée retenait la foudre, la voix, d'un accent plus terrible, redit : « Frappe !

» frappe! Pourquoi tardes-tu? Frappe, mets à mort! »
Mais une autre voix répond : « Je ne saurais frapper,
» car il dit le *Sub tuum prœsidium*, et celle à qui il
» parle me lie les mains et arrête mes carreaux. » Représentez-vous l'agitation de ce pauvre pèlerin à demi mort; mais, entendant ce dialogue, il reprit courage et redoubla son *Sub tuum*. Inutile d'ajouter qu'il le disait de bon cœur. Aussi, miracle inespéré, l'orage se dissipe, la sérénité du ciel reparaît plus belle..., etc. » (P. 295.)

Une petite image de Notre-Dame-de-Liesse [1], ornée du *Memorare*, l'accompagne de cette note instructive :

« La prière du *Souvenez-vous* ou *Memorare*, opère chaque jour des prodiges de conversion sur les âmes les plus endurcies et *des miracles de guérison sur les malades les plus désespérés*. Jamais on ne la récite avec foi sans fruit. »

Je n'en veux pas d'autre preuve que la guérison d'un jeune Maronite dont la jambe fracturée semblait appeler une amputation inévitable.

Le jeune homme « entrant dans la chambre d'un émir druse converti, l'un des premiers objets qui le frappent est un papier sur lequel est écrit le *Memorare*. « Qu'est-ce que cela? » dit-il à l'émir. « C'est, ré-
» pondit celui-ci, une prière que j'ai rapportée de
» Rome, et sachez, ajouta-t-il dans le langage imagé

1. Bouasse-Lebel, éditeur.

» des peuples orientaux, qu'elle a converti autant de » personnes et guéri autant de malades que vous avez » de cheveux sur la tête. — S'il en est ainsi, il faut » que vous me la donniez. » L'émir, pour le contenter, lui donne une copie de la prière traduite en arabe. L'enfant l'emporte, plein d'espérance, et raconte à ses parents tout ce qu'il en a entendu dire. « Sans doute, » s'écrie le père, ce sera le remède que j'ai demandé à » *Sayedat-el-Abraj* (Notre-Dame-des-Tours). » Alors, avec un de ces sentiments de confiance vive qui sont comme le prélude des miracles, il ôte tous les bandages qui serraient le bras de son fils et y applique la prière qu'il entoure d'une simple bandelette. Chose admirable! les os dérangés se remettent d'eux-mêmes à leur place, comme si une main invisible les eût conduits, et maintenant le bras est aussi sain que si jamais il n'avait été fracturé; seulement, comme pour attester le prodige, il reste une saillie, mais qui n'occasionne ni douleur, ni gêne dans les mouvements [1]. »

La récitation de litanies produit encore à l'occasion d'assez remarquables effets :

« A la fin de l'année dernière, mon cher et unique enfant fut frappé, si j'ose dire, de mort. Une crise que j'attribuais aux vers le réduisit en peu de minutes à un état désespéré; les traits livides de l'enfant, ses membres contournés... etc. A peine les litanies de saint Joseph furent-elles terminées, que l'enfant ouvrit les

1. *Dévotion à Marie en exemples*, t. I, p. 282.

yeux. Me voyant verser des larmes de joie, il me dit : « Ne pleure pas, maman, je ne suis plus malade. » Il était guéri [1] ! »

Mais cela n'est rien auprès des résultats donnés, non-seulement par la récitation de l'office de la Vierge, mais par les pages mêmes où cet office se trouve imprimé :

« On rapporte dans les annales des pères capucins que deux religieux de cet ordre étant en voyage rencontrèrent deux chiens furieux qui s'élancèrent sur eux en poussant d'effroyables hurlements. Un de ces religieux fut saisi de crainte ; mais l'autre, qui récitait l'office de la sainte Vierge, s'agenouilla lorsque les chiens s'approchèrent, et leur présenta le livre ouvert ; à cette vue, ils s'arrêtèrent tout à coup, cessèrent d'aboyer, et s'en retournèrent avec précipitation [2]. »

Si curieux qu'il soit d'arrêter les chiens furieux avec l'office de la Vierge, il paraît plus original encore de pouvoir se servir de l'office de la Vierge comme d'un parapluie :

« Il est expressément rapporté dans la bulle de canonisation de sainte Françoise Romaine, qu'un jour, récitant l'office de la sainte Vierge en plein air et par une grosse pluie, jamais il ne tomba sur elle une goutte d'eau. Les heures dont elle se servait alors furent soi-

1. *Soirées des serviteurs de saint Joseph*, p. 24.
2. *Dévotion à Marie en exemples*, t. I, p. 222.

gneusement conservées et Dieu s'en est servi depuis pour opérer un grand nombre de miracles [1]. »

Certaines dévotions spéciales qui consistent en récitations de prières ne sont pas non plus sans valoir au pratiquant toute sorte de faveurs plus ou moins précieuses. Nous avons la dévotion des dix vendredis qu'il ne faut pas confondre avec la dévotion des sept vendredis, celle des dix samedis, qui n'est pas celle des quinze samedis, et celle des sept dimanches, qui n'a de rapport ni avec la dévotion des six dimanches ni avec celle des dix dimanches.

Sur le prospectus de la dévotion des sept dimanches on peut lire :

« Cette pratique en l'honneur de saint Joseph est une des plus agréables à ce glorieux patriarche. Un grand nombre d'âmes ont obtenu, en la faisant avec piété, des grâces très importantes dans leurs besoins spirituels et temporels [2]. »

L'auteur du *Recueil des scapulaires* dit à propos d'une autre dévotion analogue, celle du mercredi :

« Si, pour obtenir une légère faveur, je ne dis pas de quelque prince ou d'un autre grand personnage, mais d'une personne de notre condition et souvent inférieure, nous nous dérangeons, nous faisons même, qu'on nous permette de le dire, quelques bassesses;

1. *Dévotion à Marie en exemples* t. I, p. 225.
2. Briquet, Saint-Dizier, feuillet in-32.

pourquoi, mon Dieu ! ne pouvons-nous pas nous donner un peu de peine, un peu d'empressement pour obtenir d'une personne aussi grande que la Souveraine du ciel, de la grande Mère de Dieu, les faveurs éclatantes, les grâces extraordinaires qu'elle accorde tous les jours à ceux qui lui sont véritablement dévoués [1]. »

Revenons aux simples prières.

Il en est qui ne sont pas seulement spéciales pour miracles en général, mais spéciales pour obtenir un résultat dans tel ou tel cas déterminé. Ces prières sont nombreuses. On les trouve çà et là dans les livres pieux, mais plus généralement elles figurent à part sur de petites feuilles volantes faciles à répandre et valant de 60 centimes à 1 fr. le cent. Elles s'adaptent à toutes les circonstances de la vie. Le *Manuel des indulgences authentiques* nous en donne « pour tous les besoins corporels et spirituels ; » — « pour les temps de calamité ; » — « pour obtenir la paix. » Dans le *Recueil des scapulaires*, nous avons déjà relevé une prière « au bienheureux Thomas d'Orvieto, protecteur des femmes enceintes ; » à côté s'en trouve une autre « au bienheureux Pierre de la Croix, protecteur contre la peste. » A propos de peste, je n'ose rappeler les récentes prières distribuées à profusion en vue d'obtenir de bonnes élections ; j'aurais l'air, après le résultat connu, de vouloir jeter de la défaveur sur les précédentes.

Dans un petit volume qui a pour but de préconiser

1. *Recueil des scapulaires*, p. 189.

la dévotion à saint Gilles, je trouve une « prière à saint Gilles contre l'orage » : « Saint Gilles, qui par vos prières apaisez les orages et éloignez les tempêtes, etc. ; » une autre « à saint Gilles contre la peur » : « Grand saint, à qui Dieu a accordé un pouvoir spécial contre la peur..., etc [1]. »

Le même volume renferme une prière à saint Christophe par laquelle on lui demande d'être préservé « de mort funeste ; » une à saint Vite, pour être défendu « contre la rage des animaux furieux ; » une à saint Blaise, contre les maux de gorge : « Glorieux pontife de Jésus-Christ qui, au moment de votre supplice, avez demandé à Dieu et obtenu de sa miséricorde que quiconque, dans les maux de gorge ou dans quelque autre maladie, implorerait votre appui fût aussitôt exaucé, etc. » ; une à saint Magnus contre les insectes nuisibles : « Vous qui avez reçu du ciel un pouvoir admirable pour préserver les biens de la terre des vers et des insectes nuisibles, protégez, nous vous en supplions, nos prés, nos vergers et nos champs. »

« La sainte Église, toujours attentive à tous nos besoins, dit le père Huguet, a composé des prières exprès pour les voyageurs [2]. » Le même auteur nous dénonce ailleurs une « prière à saint Joseph lorsqu'on est en procès [3]. » A la fin d'une *Neuvaine à sainte*

1. *Vie et culte de saint Gilles,* l'un des quatorze saints les plus secourables du paradis, pp. 109 et 110.
2. *Soirées des serviteurs de saint Joseph,* p. 221.
3. *Le Propagateur,* t. I, p. 137.

Colette [1], se trouve une prière « apportée du ciel par un ange. » On ne dit pas à quoi elle est bonne ; mais il est présumable qu'un ange ne se serait pas donné la peine de descendre du ciel pour apporter une prière dont la récitation n'aurait pas quelque vertu spéciale et extraordinaire.

Parmi les prières courantes, je citerai la *Prière efficace* « au glorieux saint Joseph » pour lui demander une chasteté parfaite.

« Le nom de prière efficace, sous lequel cette courte prière est depuis longtemps connue — dit l'éditeur — prouve que saint Joseph se plaît à l'exaucer. »

Très-répandue encore la

PRIÈRE TRÈS SALUTAIRE

Pour obtenir toutes les grâces célestes dans les nécessités, les fléaux et les tribulations de toute nature,

RECOMMANDÉE AVEC UN MERVEILLEUX EFFET

PAR LE BIENHEUREUX BENOIT-JOSEPH LABRE.

Pour peu que vous teniez à connaître la prière très salutaire, en voici le texte :

Jesus Christus Rex gloriæ venit in pace. — Deus Homo factus est. — Verbum caro factum est. — Christus de Maria Virgine natus est. — Christus per medium illorum ibat in pace. — Christus crucifixus est. — Christus mortuus est. — Christus

1. Amiens, Caron, 1855, in-18.

sepultus est. — Christus ressurrexit. — Christus ascendit in cœlum. — Christus vinxit. — Christus regnat. — Christus imperat. — Christus ab omni malo nos defendat. — Jesus nobiscum est. — *Pater*, *Ave*, *Gloria* [1].

Cette belle œuvre a conquis les suffrages de Mgr Florian, archevêque de Toulouse.

Une autre édition en français [2] porte le titre :

PRIÈRE

que

LE BIENHEUREUX J. LABRE DISTRIBUAIT

A TOUS LES FIDÈLES

leur promettant qu'en la récitant ils attireraient sur eux les bénédictions de Dieu et seraient préservés de tout fléau.

Sur le même feuillet figurent ici deux pièces curieuses.

D'abord *la Salutation d'or de sainte Gertrude* dont les avantages sont célébrés en ces termes :

Sainte Gertrude apprit par révélation que la sainte Vierge se ferait une joie de montrer à celui qui la saluerait ainsi, combien son cœur surabonde de tendresse maternelle. « Et à sa sortie de ce monde, ajouta-t-elle, je lui apparaitrai avec tant de charmes et d'éclat, que j'inonderai son âme d'une merveilleuse consolation, et l'initierai aux délices du ciel. » L. 3, c. 19.

Puis l'*Oraison de saint Bernard :*

Saint Bernard fit un jour à Notre-Seigneur Jésus-Christ cette question : « Faites-moi connaître, ô mon Sauveur, quelle a été

1. Toulouse, Imp. A. Chauvin et fils, in-32.
2. Casterman, éditeur. Tournai, Paris et Leipzick.

la plus grande de vos souffrances et la moins connue? » Jésus-Christ lui répondit : « C'est celle que me fit la croix que je portais; cette plaie, profonde et large de trois doigts, m'a été d'autant plus sensible qu'elle a été et qu'elle est moins connue. Honorez-la : tous ceux qui la révéreront obtiendront le pardon de leurs péchés et de leurs fautes journalières; je les comblerai de grâces et de faveurs. »

Le pape Eugène III accorda à la prière de saint Bernard une indulgence de 300 ans et 640 jours, à ceux qui diront trois *Pater* et trois *Ave*, et une indulgence de 2,000 ans à ceux qui réciteront l'oraison suivante :

ORAISON.

O Jésus, mon Sauveur et mon Dieu, accordez-nous la rémission de nos péchés, par les mérites de vos souffrances, surtout de la profonde plaie que la croix fit sur vos épaules, de l'effusion de votre sang et de la mort ignominieuse et douloureuse que vous endurâtes pour nous. Ainsi soit-il.

Parmi ces petites prières dont la plupart s'abritent sous de si hauts personages, une des plus recommandées est celle du père Zucchi: « O ma souveraine ! » que Pie IX lui-même a enrichie d'indulgences.

« Le P. Nicolas Zucchi, mort à Rome en 1670, et dont la mémoire est encore en vénération dans toute l'Italie, s'était, dit un des prospectus qui la recommandent, consacré à la très-Sainte Vierge, dès l'âge de douze ans, par cette formule, qu'il écrivit de son sang. »

Avec une pareille origine, la petite prière ne pouvait manquer de faire son chemin. Elle a, dit-on, opéré les plus heureux effets chaque fois qu'il s'est agi de ramener une âme débauchée à la chasteté.

« La mère d'un jeune débauché que la prière *O ma Souveraine!* avait rendu, en quelques jours, à la pureté et à la piété filiale, vint, transportée de joie, trouver le P. Zucchi : « D'un démon qu'était mon fils, lui dit-» elle, vous avez fait un ange ! »

« Un autre, retiré du vice par l'usage de la prière *O ma Souveraine*, mais engagé par l'enfer dans une occasion où sa vertu ne pouvait que succomber, se hâta d'invoquer Marie par l'aspiration qui suit la prière ; et aussitôt une main invisible le saisit et l'entraîna jusqu'à sa demeure [1]. »

Au lieu d'une âme perdue, est-ce un simple objet perdu que vous voulez reconquérir ; au lieu de réciter la prière du père Zucchi : invoquez alors saint Antoine de Padoue.

La *Semaine religieuse de Paris*, du 15 juillet 1876, donne les détails qui suivent sur cette « pieuse pratique, légitimée par une traditionnelle expérience » :

« Pendant que saint Antoine exerçait la charge de gardien au couvent de Montpellier, il arriva qu'un novice, dégoûté de sa vocation, forma le projet de quitter le monastère. Il partit, emportant un exemplaire du Nouveau Testament, sur lequel saint Antoine avait écrit des notes marginales qui lui servaient pour la prédication. Affligé du départ du jeune religieux, plus encore que de la perte de son volume, le

1. Tournai. Typ. Casterman. Avec approbation de l'évêque du Puy

saint se met en prières. Dieu, qui ne lui refusait rien, lui accorde sur-le-champ l'objet de sa demande. Le novice fugitif, au moment de traverser un pont, aperçoit à l'autre extrémité un horrible démon qui menace de le frapper s'il continue d'avancer. Saisi d'effroi, le transfuge revient sur ses pas et va se jeter, confus et repentant, aux pieds de saint Antoine qui, du même coup, retrouva et son fils spirituel et le livre dont la perte lui avait été si sensible.

» *Qui pourrait s'étonner après cela* que notre saint, dont la prière avait été si efficace dans la circonstance pénible où il s'était trouvé, s'intéresse maintenant au ciel aux supplications de ceux auxquels la perte d'un objet cause de sérieux embarras et même parfois un véritable préjudice? Or, c'est par milliers qu'il faut compter les personnes qui se félicitent d'avoir eu recours à saint Antoine de Padoue pour retrouver les objets perdus.

» Il y a là certainement un fait d'expérience que les plus sceptiques ne sauraient révoquer en doute : qu'ils essaient donc de l'expliquer, dans sa généralité et son ensemble, par des causes ordinaires et naturelles. Pour nous, enfants de l'Église catholique, qui croyons à la puissance d'intervention surnaturelle des anges et des saints dans les choses d'ici-bas, nous ne sommes pas plus embarrassés pour répondre sur ce point que pour rendre raison de ces guérisons merveilleuses, par lesquelles la sagesse divine veut confondre notre génération incrédule et dévoyée et la ramener à reconnaître le *doigt de Dieu.*

» Lorsqu'on invoque saint Antoine, dans le but dont nous venons de parler, on se contente généralement de réciter quelques *Pater* et *Ave.* »

Pour les cas plus graves, nous avons le

RÉPONS MIRACULEUX

EN L'HONNEUR DE SAINT ANTOINE DE PADOUE

Les miracles de cette petite chanson célèbre étant fort nombreux, il ne reste sur les occasions où elle peut être employée que l'embarras du choix.

Ce répons miraculeux fut composé, dit la notice, par saint Bonaventure. Animé de la plus tendre dévotion envers saint Antoine de Padoue, et rempli d'admiration à la vue des prodiges sans nombre qui s'opéraient par son invocation, le Docteur séraphique voulut les décrire en peu de mots afin d'en mieux graver le souvenir dans la mémoire de chaque fidèle. Alors ce chant d'amour et de triomphe s'échappa de son cœur embrasé :

Si quœris miracula,
Mors, error, calamitas,
Dœmon, lepra fugiunt,
Ægri surgunt sani.

Cedunt mare, vincula,
Membra, resque perditas
Petunt et accipiunt
Juvenes et cani.

Pereunt pericula,
Cessat et necessitas ;
Narrent hi qui sentiunt,
Dicant Paduani.

Cedunt mare, vincula,
Membra, resque perditas
Petunt et accipiunt
Juvenes et cani.

Gloria Patri et Filio,
Et Spiritui Sancto.

Cedunt mare, vincula,
Membra, resque perditas
Petunt et accipiunt
Juvenes et cani.

Je vous fais grâce de l'*Oremus* qui suit ce curieux refrain, mais non de l'*imprimatur* de l'archevêché de Lyon; et encore moins du décret de 1866, qui ouvre en faveur du *Répons miraculeux* « le trésor des indulgences pontificales [1]. »

Deux prières encore avant de changer de sujet. J'emprunte la première à la *Vie du grand saint Hubert, fondateur et patron de la ville de Liége* [2] :

ORAISON TRÈS DÉVOTE

A SAINT HUBERT, PATRON DES ARDENNES.

Saint Hubert, patron des Ardennes, qui avez eu l'avantage de voir l'image d'un Dieu crucifié entre les bois d'un cerf, et qui avez reçu une sainte étole miraculeuse par le ministère d'un ange. nous vous supplions de nous appliquer charitablement la vertu de ce présent divin et de nous préserver par vos mérites *de tous dangers, de rage, du malin esprit, fièvre, tonnerre et autres malheurs.* Priez pour nous, ô grand saint Hubert! afin qu'il plaise à Dieu de nous octroyer un jour la grâce de vous voir dans le ciel. Ainsi soit-il.

Suit cette note :

Celui ou celle qui lira cette oraison, ou la fera lire, nul mal ne lui arrivera, s'il plaît à Dieu.

1. Lyon. Imp. J. Nicolle, in-32.
2. Paris, Moronval et Nivelles, Cuisenaire, in-12, p. 16.

« S'il plaît à Dieu » est une restriction excessivement heureuse.

Quant à l'autre prière, il était bien juste de la garder pour le bouquet. C'est une pièce in-4° avec encadrement et image de la Vierge. Il a été recommandé à la personne qui nous communique cette prière, par le vicaire qui la lui remettait, de la coller à son mur avec quatre pains à cacheter et de faire dessus le signe de la croix avec l'ongle du pouce.

En voici la reproduction fidèle:

LOUÉ SOIT JÉSUS-CHRIST. — MARIE A ÉTÉ CONÇUE SANS PÉCHÉ

PRIÈRE

Destinée à être attachée à la porte de sa maison

Et que l'on récite pour obtenir de Dieu

D'ÊTRE PRÉSERVÉ DU CHOLÉRA

ET DE TOUT AUTRE MALHEUR

Sainte Marie, Mère de Dieu, Vierge immaculée et conçue sans péché, je vous choisis aujourd'hui pour Dame et Maîtresse de cette maison ; je vous prie, par votre Immaculée Conception, d'en éloigner tous les fléaux que nous n'avons que trop mérités par nos péchés. Préservez-la du choléra et autres maladies contagieuses, de la foudre et de l'incendie, des tempêtes, des inondations et des tremblements de terre, de l'invasion des voleurs et des malfaiteurs. Maintenez surtout ses habitants dans l'attachement à la foi, à la sainte Église catholique, et à Notre Saint Père le Pape.

Bénissez-nous, ô Vierge sainte, protégez-nous, obtenez-nous la grâce d'éviter le péché et d'être préservés de tout autre malheur, notamment de mort subite et imprévue.

Et le Verbe s'est fait chair et Il a habité parmi nous.

Dieu saint, Dieu fort, Dieu immortel, ayez pitié de nous!

Loué et adoré soit à jamais le très-saint et adorable Sacrement.

Seigneur, j'ai mis en vous mon espérance, jamais je ne serai confondu.

Bénie soit la Sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie.

O Marie! conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous!

O saint Joseph! chaste époux de Marie Immaculée, et notre Bon et Bien-Aimé Père par les mérites de vos sept douleurs et de vos sept allégresses, venez à notre secours, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Saints anges et archanges, saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël et tous nos bons anges gardiens, défendez-nous, gardez-nous, priez pour nous et bénissez-nous.

O glorieux saint Roch! nous vous en prions, intercédez en notre faveur auprès de la miséricorde divine, afin que nous soyons tous préservés du choléra, de la peste et de la mort subite [1].

Ce que cette pièce, déja si belle par elle seule, a encore de plus remarquable, c'est qu'elle porte au bas l'approbation de l'évêché de Tournai.

1. Tournai, typographie de H. Casterman, imprimeur de l'Évêché.

LES NEUVAINES

Précieux usage des neuvaines. — Dans quels cas on les recommande. — *La Neuvaine* dite *infaillible*. — Étranges requêtes aux saints : d'une maîtresse de pension pour avoir plus d'élèves ; — d'une mère pour que son enfant apprenne à lire, etc. — Un mollet retrouvé. — Il n'est pas besoin de dire ses neuvaines soi-même. — La question des offrandes. — Ne jamais interrompre la neuvaine commencée. — Pourquoi certaines neuvaines n'aboutissent pas tout de suite. — Théorie des neuvaines. — Les recommencer jusqu'à ce que la grâce demandée soit obtenue. — La palme à ceux qui ne se découragent pas.

En vertu de l'éternel axiome « Plusieurs précautions valent mieux qu'une, » l'usage des amulettes : scapulaires, médailles, cordons, statuettes, etc., est fréquemment accompagné de neuvaines. Souvent même les neuvaines suffisent à elles seules pour accomplir quantité de prodiges. Notre petite revue des engins dévots serait donc incomplète si nous ne leur consacrions quelques pages.

Par neuvaine, je ne pense l'apprendre à personne, on entend l'acte qui consiste à implorer neuf jours de suite, au moyen des prières, un bienheureux quelconque. Pourquoi ce chiffre cabalistique de neuf jours ? L'Eglise elle-même ne paraît pas très fixée là-dessus.

« On a adopté le nombre neuf préférablement à tout autre, dit le père Huguet[1], pour honorer la sainte Trinité en consacrant trois jours à chacune des trois personnes divines (trois fois trois, neuf) *ou bien encore* pour mettre chaque jour de la neuvaine sous la protection des neuf chœurs des anges et obtenir plus sûrement, par leur intercession, la grâce qu'on demande. »

Nous ne nous arrêterons pas à ces suppositions.

« Quoi qu'il en soit des jugements erronés, dit le père Tervecoren, *il est certain* que Dieu bénit ce genre de dévotion. L'expérience montre que la plupart des guérisons extraordinaires et d'autres grâces toutes spéciales ont été obtenues plutôt par des neuvaines que par d'autres exercices [2]. »

Cette constatation ne tiendrait-elle pas tout simplement à ce que, de toutes les dévotions, la neuvaine est la plus répandue ?

« C'est, dit un des petits livres de la bibliothèque militaire de Toulouse, une des plus utiles pratiques

1. *Neuvaine à saint Joseph de Bon-Secours.* Paris, Tolra, 1873. in-18.

2. *Dévotion à saint Ignace,* p. 141.

de la piété envers les saints dont on veut implorer le secours.

» Les exercices d'une neuvaine sont *bons en tout temps*, mais ils sont *plus spécialement* adoptés quand on se dispose à quelque acte plus important...; quand on veut obtenir de Dieu quelque faveur particulière pour soi ou pour quelqu'un des siens, telle que l'heureuse issue d'un voyage, d'une maladie, d'une entreprise ; quand on veut conjurer quelque calamité publique, comme une épidémie, une guerre, les tribulations de l'Eglise, etc. »

Le petit volume d'où j'extrais ces lignes et qui est consacré à Notre-Dame de Lourdes[1] recommande, pendant la neuvaine, « de boire chaque jour quelques gouttes de l'eau de la Grotte, si l'on peut aisément s'en procurer ».

« S'il s'agissait d'obtenir la guérison d'une maladie, dit le petit volume de la même collection consacré à Notre-Dame de la Salette, on ferait bien de boire, pendant la neuvaine, un peu d'eau de la source miraculeuse[2] ».

D'innombrables petits livres ont ainsi pour but d'encourager de préférence les neuvaines à tel ou tel saint, à telle vierge ou à telle autre plus ou moins en renom.

1. *Notre-Dame de Lourdes*. Neuvaine. — Récit de miracles et prières. Toulouse et Paris, in-32, p. 3.

2. *La Salette à tout le monde*. Histoire, discussion, neuvaine, miracles. Toulouse, Resplandy, in-32, p. 42.

Heureux qui peut fixer son choix dans cette foule d'intermédiaires qui se recommandent tous par les résultats les plus surprenants.

La neuvaine à saint François-Xavier, qui fait partie de la susdite bibliothèque militaire de Toulouse, s'intitule, avec une apparente crânerie :

NEUVAINE

dite

INFAILLIBLE

Mais le « dite » si fin qu'il soit imprimé sur les couvertures, laisse dans l'esprit un doute fâcheux. Aussi cette neuvaine ne paraît-elle pas faire grand tort aux autres. En somme, toutes sont bonnes et la plupart infaillibles, si nous en jugeons d'après les effets rapportés.

Généralement, à la suite des prières *ad hoc*, le petit volume spécial renferme, pour chaque jour de la neuvaine, le récit de quelque miracle résultant d'une précédente neuvaine, et par là propre à entretenir la foi du lecteur.

J'ouvre, par exemple, la *Neuvaine à saint Joseph de Bon-Secours* et, comme début, je tombe sur ce boniment :

« Depuis très longtemps je souffrais on ne peut plus de l'estomac. En vain, je consultais le médecin et prenais les remèdes qu'il me prescrivait ; les crampes ne cessaient pas ; je ne savais plus que faire, et je me déso-

lais, lorsqu'il me vint à la pensée de prier le bon saint Joseph de m'obtenir au moins un peu de soulagement. Je commençai une neuvaine le 15 janvier, et, une fois de plus, j'ai éprouvé par moi-même qu'on ne met jamais en vain sa confiance en saint Joseph. Mes douleurs sont tout à fait passées, je n'ai plus aucun mal. » (P. 13).

On voit que l'*et cætera* que nous citions tout a l'heure est très large et qu'il comprend jusqu'aux crampes d'estomac. Mais saint Joseph de Bon-Secours en fait bien d'autres.

Une institutrice veut-elle des élèves, elle n'a qu'à lui en donner le chiffre pour être aussitôt servie. Ouvrez la même brochure à la page 40 et vous lirez :

« Cette année, nous touchions à la fin des vacances, et cependant nous n'avions encore inscrit le nom d'aucune pensionnaire. Jugez de notre ennui!

» Nous eûmes alors la bonne pensée de nous adresser au père nourricier de Jésus, et nous fîmes en son honneur une neuvaine, afin qu'il nous procurât des élèves si c'était la volonté de Dieu. Mes compagnes me dirent : « Combien d'enfants faut-il demander? » Je leur répondis que je désirais que saint Joseph nous envoyât trente-cinq pensionnaires. O merveilleuse condescendance de Dieu et de ses saints! notre neuvaine était à peine terminée, que nous avions reçu juste le nombre des enfants fixé à notre bon père saint Joseph. Nous fûmes émues jusqu'aux larmes. »

Sans l'aveu des intéressés, on n'aurait jamais idée de

tout ce qui se demande à un saint par la voie des neuvaines.

Ainsi une mère implore saint Joseph pour que petite fille apprenne à lire. Est-il besoin d'ajouter qu'elle est exaucée ?

« J'éprouvais une grande inquiétude au sujet de ma petite fille qui, depuis quatre ans d'école, ne pouvait apprendre à connaître ses lettres. Je m'adressai donc à saint Joseph par une neuvaine de sept *Pater* que je fis réciter à l'enfant, promettant à mon bien aimé protecteur de vous écrire si j'étais exaucée. Depuis ce moment, ma petite a pris un goût particulier à étudier, et maintenant elle est une de celles qui lisent le mieux de sa division [1]. »

Nous pourrions multiplier ces citations à l'infini. Tantôt ce sont deux époux désunis qu'une neuvaine jette dans les bras l'un de l'autre; tantôt un individu renvoyé de sa place qu'une neuvaine y fait réintégrer « à des conditions plus avantaguses, » etc., etc.

L'Echo de Rome va jusqu'à nous apprendre comment, avec une neuvaine dite à propos, on peut reconquérir... un mollet perdu.

« Un garde champêtre des environs de Kruth avait une jambe paralysée *d'où toute trace de mollet avait disparu.* La contraction de ce membre était telle que le malheureux se trouvait archi boiteux et complétement estropié. Il fit une neuvaine et fut guéri... Tout le

1. *Soirees des serviteurs de saint Joseph*, p. 44.

monde voulait voir sa jambe : *le mollet y était repoussé*, mais dur comme une pierre[1]. »

N'est-ce pas un exemple rassurant pour les suisses de grande paroisse ? Les voilà fixés sur le moyen d'avoir toujours un mollet superbe à introduire dans leurs bas blancs.

Étonnez-vous après cela du succès des neuvaines !

M. l'abbé Roy, qui a fondé dans la Haute-Marne, à Aizanville, une association en l'honneur du saint à la mode, — j'ai nommé saint Joseph, constate dans une brochure-prospectus que, bien que son association soit « née d'hier » seulement , « *vingt-cinq mille neuvaines* ont été déjà demandées au sanctuaire et que des faveurs sans nombre ont été obtenues par les associés[2]. »

Il n'est donc pas absolument nécessaire de dire ses neuvaines soi-même ; on peut charger de ce soin le directeur d'une pieuse association : je ne dirai pas précisément moyennant finances, mais dans des conditions très-proches parentes de celle-là, car le règlement de l'association mentionne avec un certain art :

« L'offrande envoyée *ordinairement* à l'occasion de ces neuvaines est *facultative* ». (P. 35).

Les modèles de lettres envoyées en remercîment du succès des neuvaines ne sont pas moins significatifs :

1. Numéro du 15 novembre 1873.

2. *Notice sur l'association en l'honneur de saint Joseph*, établie canoniquement dans la chapelle de saint Joseph à Aizanville (Haute-Marne), par l'abbé J.-L. Roy, directeur de l'association, 1872, in-32. Avec approbation de Mgr l'évêque de Langres. P. 31.

« A la fin de la neuvaine, la malade, qui avait perdu l'espoir de revenir à la vie, s'est trouvée beaucoup mieux, et, après quelques jours de convalescence, elle était guérie... Comme gage de reconnaissance à saint Joseph, elle me charge de vous envoyer *cinq francs* pour l'Œuvre. C'est peu... etc. » (P. 41.)

Autre:

« Amour et reconnaissance à notre bien-aimé père saint Joseph ! Oui, grâce aux prières de l'association, nos malades sont guéris. Je dépose aux pieds de saint Joseph mon humble offrande de *vingt francs* comme gage d'amour, de reconnaissance et d'abandon en sa sainte protection. Puisse ce bouquet lui être agréable et mériter à son zélé serviteur l'abondance des grâces de Dieu ! » (P. 43.)

L'abondance des grâces de Dieu pour vingt francs, ce ne serait pas cher.

Recommandation expresse. Une fois qu'une neuvaine est commencée, tâcher de ne jamais l'interrompre. Il pourrait vous en cuire.

« Une seule fois pendant cette neuvaine, dit l'auteur de la *Vertu miraculeuse du cordon de saint Joseph*, l'enfant eut une seconde crise aussi violente que la première. *C'était un jour où, par oubli, on avait manqué de faire la neuvaine.* » (P. 14.)

Pour rendre éclatant le pouvoir de ceux dont ils préconisent la neuvaine, certains auteurs n'hésitent

pas à élever contre d'autres saints de malveillantes insinuations d'impuissance. C'est ainsi que, dans le petit volume de la collection Mame, consacré au vénérable de la Salle, nous voyons suivies d'effet plusieurs neuvaines au révérend père qui n'avaient pas abouti tant qu'on s'adressait à sainte Christine, à sainte Geneviève, à la Vraie Croix, voire même au Sacré-Cœur de Jésus et à la Vierge Marie. (PP. 91, 135, 147).

Un épileptique qui nous est présenté dans les *Soirées des serviteurs de saint Joseph* avait fait plusieurs neuvaines « à Notre-Dame de la Salette, à sainte Philomène, à saint Apollinaire, son patron, et il n'obtenait rien; mais il ne se découragea pas.

» Il disait avec une touchante simplicité : « Il y » a un saint duquel Dieu veut se servir pour me » guérir, mais je ne le connais point; il faut que je » le devine; je prierai tant que je finirai bien par le » découvrir. » (P. 148.)

Le saint auquel il fallait s'adresser, le lecteur le devine, c'était saint Joseph.

En historien impartial, je dois consigner cette opinion du père Huguet d'après laquelle, quand une neuvaine à un saint ne réussit pas, c'est que ce saint tient à ce que la gloire en revienne à un autre.

« Notre-Dame du Sacré-Cœur elle-même, voulant laisser à son saint Époux la gloire du succès, avait fait la sourde oreille quand on l'avait priée[1]. »

1. *Saint Joseph avocat des causes désespérées*, p. 140.

Le moment est venu de faire remarquer qu'une forte dose de patience doit généralement se concilier avec l'usage des neuvaines.

« Si nous voulons être exaucés, dit le P. Huguet, nous ne devons pas nous en tenir à une seule neuvaine [1]. »

Cet axiome veut être médité, car il contient en germe toute la théorie des neuvaines.

Si par une première vous n'avez pas réussi à être exaucé, vous en faites une seconde; si la seconde ne suffit pas, vous en faites une troisième, et ainsi de suite; ce qui peut vous mener très-loin, si vous êtes tenace, mais ce qui augmente en proportion les chances de réussite, puisque les faits souhaités se trouvent avoir un espace de temps d'autant plus large pour s'accomplir.

Quand le saint tarde à vous satisfaire, il est alors supposé « vouloir éprouver votre foi. »

« Il commença une neuvaine, mais il n'obtint aucun effet. Saint Ignace semblait éprouver la foi de son serviteur. Celui-ci persévère, continue une série de *six neuvaines* et finit par triompher de l'apparente résistance de son céleste protecteur [2]. »

Le petit volume sur le vénérable de la Salle signale une guérison subite après une dixième neuvaine :

« Cette première neuvaine n'ayant produit aucun résultat, elle en fit plusieurs autres sans se décourager.

1. *Neuvaine à saint Joseph de Bon-Secours*, p. 5.
2. *Dévotion à saint Ignace*, p. 81.

Sa persistance fut couronnée ; *à la fin de la dixième,* elle s'écria subitement : « Je suis guérie. » (P. 124.)

Le Pèlerin du 29 novembre 1873 va plus loin. Il constate avec admiration la guérison non moins « subite » d'une malade qui en était à sa *dix-septième* neuvaine.

Il est certain que celui que ne rebuterait pas l'idée de faire soixante neuvaines consécutives aurait, par ce moyen, beaucoup de chances d'obtenir une faveur qui doit vraisemblablement se produire dans dix-huit mois.

Un abbé zélé, l'aumônier de la maison de la Légion d'honneur à Écouen, a imaginé mieux que tout cela : il a imaginé l'*Œuvre des neuvaines,* autrement dit les neuvaines qui ne finissent jamais. — Eh bien, ces neuvaines sans fin sont encore insuffisantes.

Le brave aumônier adressait à ses associés, en juillet 1875, la lettre suivante :

« Mes chers associés,

» Avec le mois de juillet finit notre *quatre-vingt-unième neuvaine* de messes et communions pour le triomphe de l'Église et du droit, en même temps que commence, pour notre Œuvre, sa troisième année...

» Oui, deux ans se sont déjà écoulés depuis que nous adressons à notre Dieu irrité les mêmes vœux et les mêmes supplications. C'était en 1873. Nous étions neuf alors, neuf pleins de foi, pleins d'ardeur et suppliant à genoux Notre-Dame de Lourdes d'offrir elle-

même à son divin Fils nos communions afin d'obtenir un terme aux maux de l'Église et de la patrie.

» Aujourd'hui, *nous sommes soixante-deux mille*.

» Prêtres et fidèles, religieuses et femmes du monde, grandes reines et humbles servantes font partie de notre chère Œuvre, rivalisent de ferveur et unissent leurs prières, *et pourtant le mal n'a fait que s'accroître*.

» Qu'est-ce à dire? Et pourquoi ne voyons-nous point le ciel s'éclaircir à l'horizon? Serait-ce que nous ne communions pas avec assez de ferveur, ou que le nombre de nos communions, *qui atteint en ce jour le chiffre de deux millions huit cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-huit*, ne suffit pas pour contrebalancer le nombre plus grand encore des méfaits et des crimes? Hélas! il faut bien qu'il en soit ainsi; mais, loin de nous décourager, cela doit accroître notre zèle et augmenter notre piété.

» Multiplions donc nos communions, etc.

» Veuillez agréer...

» ALPH.-ALIX D'YÉNIS,

» *Aumônier de la Légion d'honneur*[1]. »

Si quelque chose paraît propre à décourager les amateurs de neuvaines, c'est bien, à notre avis, cette lettre d'encouragement.

1. *Le Pèlerin*, numéro du 31 juillet 1875.

LES VŒUX

Marchés passés avec les saints. — Les promesses de cadeaux.— Les promesses d'argent. — Une guérison chèrement achetée. — Vies offertes à Dieu qui les accepte. — Le petit zouave céleste. — Messes et pèlerinages promis. — Les saints pris par l'amour-propre. — On leur pose des conditions. — On leur promet la publicité des journaux.—Faveurs obtenues par des promesses d'abonnement au journal d'un révérend père mariste. — Du rôle des menaces dans les invocations aux saints. — Un modèle de persévérance.

Les neuvaines sont fréquemment accompagnées de vœux : « Si j'obtiens la faveur que je sollicite, je m'engage à... etc. » C'est une sorte de marché passé avec le saint. Si la faveur est obtenue, on peut vraisemblablement en conclure que le marché lui a plu.

Les heureux résultats de cette pratique, avec ou sans

neuvaines, se trouvent consignés dans les nombreux *ex-voto* peints ou gravés qui tapissent la plupart de nos églises. Nous laisserons de côté ces plaques où la malignité trouverait si facilement pâture, préférant demander aux livres pieux, selon notre système, le secret de cette dévotion.

En échange du bienfait sollicité, on y voit le plus souvent les faiseurs de vœux promettre un cadeau : c'est une statue qu'on offrira au saint, un ornement quelconque pour une de ses chapelles, voire même un colifichet pour lui-même. Les *Annales* de Notre-Dame des Victoires ne cessent d'enregistrer la liste des bijoux offerts en manière d'*ex-voto* à la Vierge des Petits-Pères : des bagues, des bracelets, des épingles, des chaînes, des croix, des médaillons, à l'occasion même des parures complètes où se marient les camées, les émaux, les diamants et les perles fines.

Ces appels un peu matériels à la piété du saint reçoivent volontiers l'encouragement des sacristies. L'abbé Roy, dans sa notice sur l'association de Saint-Joseph établie par lui à Aizanville, avoue que « les dons en nature comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits au sanctuaire, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité. » (P. 34.)

De là à présenter le cadeau sous la forme brutale d'une somme d'argent, il n'y a qu'un pas.

« Ayant eu occasion de voir un de vos bulletins, j'ai fait vœu que, si je pouvais aller conduire mon bateau comme d'habitude, j'enverrais une of-

frande de dix francs. La bonne Notre-Dame de Séez m'a exaucé, etc. [1]. »

Cette façon de procéder, si positive qu'elle soit, ne paraît pas exciter davantage la réprobation du clergé.

« Une horrible tempête éclata tout à coup. Les passagers effrayés recoururent à ses prières. « Promettez » à la sainte Vierge, leur dit le saint évêque, d'en» voyer en don à sa nouvelle église la plus grande » partie des richesses que vous avez dans ce vaisseau, » et ne doutez pas que la tempête s'apaise à l'instant » même. » Les passagers en firent le vœu et offrirent au saint beaucoup de dons pour l'église de la sainte Vierge : aussitôt la mer se calma et tous firent éclater leur allégresse [2]. »

On voit qu'en matière de vœux, comme dans beaucoup d'autres cas, l'important est de posséder la manière de s'y prendre.

Je constate avec plaisir que, même lorsque l'effet laisse à désirer, l'Église n'y perd rien.

Une grande dame, dont le mari est malade, fait à Notre-Dame-des-Victoires une neuvaine qu'elle a accompagnée d'un vœu.

« Monsieur le curé, avait ajouté la jeune comtesse

1. *Treizième bulletin de N.-D. de Séez* (Orne); compte rendu des grâces obtenues par les bienfaiteurs. Paris, W. Remquet, Goupy et Cie, imp.

2. *Dévotion à Marie en exemples*, t, II, p. 411.

avant de se retirer — c'est *l'Echo de Notre-Dame-des-Victoires* qui parle — j'ai fait vœu à Notre-Dame-des-Victoires de lui donner dix mille francs, si elle m'accorde la guérison de mon mari. »

Le mal ne paraissant qu'empirer, la pauvre femme supplie Dieu de la frapper de préférence à son mari. Ce mouvement d'une jeune femme qui, riche, heureuse, demande, s'il faut à la mort une victime, que cette victime soit elle plutôt que celui qu'elle aime, est, à coup sûr, profondément touchant. Mais voyons la suite :

« Le soir du dernier jour de la neuvaine, l'hôtel de... était tout en joie : le mourant avait été subitement, et comme par miracle, rendu à la santé. Mais le sacrifice de l'épouse avait été accepté : Dieu ne rendait une vie que pour en prendre une autre.

» Quelques jours s'étaient à peine écoulés que le petit enfant de madame de la... était frappé d'une de ces redoutables maladies qui, chaque année, viennent mettre le deuil dans les familles. »

Si c'est là l'effet de la neuvaine, il est triste. Et n'abaisse-t-on pas Dieu au niveau d'un sauvage Teutatès en le supposant aussi avide de sang humain ? Mais de ce que Dieu prend — pour parler comme les dévots — l'existence de l'enfant quand la mère offrait la sienne, ne croyez pas pour cela que la malheureuse soit épargnée. Elle suivra bientôt son enfant dans la tombe.

« A quelques jours de là, le même équipage dont il a été question plus haut, s'arrêtait encore à la porte de Notre-Dame-des-Victoires. Cette fois, c'était le comte de... qui venait prier pour sa compagne bien-aimée. Mais ses vertus l'avaient rendue digne du ciel; le ciel fut sourd à toutes les prières. La jeune mère alla rejoindre son petit ange. »

Quel est donc ce Dieu cruel que les dévots se plaisent à nous représenter?... Mais le plus curieux de l'histoire, c'est son dénoûment :

« Au milieu de ses larmes et de ses douleurs, le comte de... n'oublia pas la promesse que sa pieuse épouse avait faite à la Sainte Vierge. Un matin, M. Des Genettes reçut une lettre renfermant dix billets de mille francs[1]. »

Ne vous semble-t-il pas que, pour le résultat obtenu, c'est un peu cher[2].

1. *L'Echo de Notre-Dame-des-Victoires*, numéro de janvier 1863.

2. A propos de vies offertes à Dieu et acceptées par lui si volontiers, je ne résiste pas au désir de citer l'étonnante histoire racontée par le *Pèlerin*, dans son numéro du 6 février 1875, sous le titre *Héroïsme chrétien* :

« Deux époux chrétiens, n ayant pas d'enfant, firent vœu, si Dieu daignait leur en accorder un, de le consacrer au service de Pie IX. L'enfant naquit, et ils lui donnèrent le nom de *Pie.*

» Quelque temps après, la mère paraissant triste, son mari la pressa de s'expliquer. « Notre enfant, dit-elle, est destiné à » servir Pie IX; mais, quand il sera en état de porter les armes, » Pie IX sera mort. Il m'est venu la pensée d'offrir à Dieu la

D'autres, en échange d'une guérison ou d'une protection promettent une messe, un pèlerinage.

Sur le vœu d'une messe, voici un militaire qui reçoit les obus et les biscaïens sans douleur :

« Tous les camarades d'Ignace tombèrent à ses côtés; lui-même fut couvert de leur sang sans être jamais atteint. Dans la retraite, il reçut plusieurs coups de feu qui ne lui firent aucun mal : une balle qui le frappa au bras et qui traversa tous ses habits ne lui occasionna ni enflure ni meurtrissure; un biscaïen l'ayant atteint avec force au talon, Ignace continua sa marche sans la moindre peine. Une autre fois, tandis qu'il faisait face à l'ennemi, il fut frappé à la poitrine par un éclat d'obus sans ressentir la moindre douleur [1]! »

Le même vœu d'une messe fait retrouver à une femme un bijou perdu :

« Saint Joseph a voulu récompenser ma confiance, car, en soulevant un tapis sous lequel je croyais qu'on

» vie de cet enfant, pour qu'il prolonge celle du saint-père. Il » sera son zouave au ciel. »

» Le mari, bien digne d'une telle compagne, lui répondit : « Vous avez raison. »

» De ce pas, ils vont à l'église et offrent leur enfant à Marie immaculée, à l'intention que nous venons de dire. A leur retour, ils trouvèrent leur jeune enfant malade. Peu de temps après, le petit ange remonta au ciel. »

On apprend par là qu'entre l'héroïsme chrétien et l'amour maternel il y a un abîme.

1. *Dévotion à Marie en exemples*, t. II, p. 152.

avait déjà regardé, je trouvais, à ma grande surprise, l'objet qu'on croyait perdu et qui m'avait causé tant d'inquiétudes! Ah! mon père! saint Joseph est comme Marie, on ne l'invoque jamais en vain [1]! »

Ailleurs, sur la promesse d'un pèlerinage à Roc-Amadour, une mère obtient la résurrection d'un enfant enterré depuis quatre jours.

« Un enfant était venu au monde privé de la vie; depuis quatre jours, il était dans le tombeau. Sa mère, Marguerite Amorose, du diocèse de Limoges, ne pouvait se consoler de cette perte, et ce qui augmentait sa tristesse, c'est que l'enfant n'avait pas été régénéré dans les eaux du baptême. Pleine de confiance, elle invoque Marie et lui promet d'aller en pèlerinage à Roc-Amadour, si elle obtenait de Dieu la résurrection de son fils; puis, à force d'instances et de larmes, elle détermine son mari à aller ouvrir le tombeau de celui qu'elle pleure... O prodige! En ouvrant ce tombeau, le père y trouve son enfant plein de vie... [2]. »

Après un fait aussi éclatant, j'ose à peine signaler la petite brochure intitulée :

GUÉRISON INSTANTANÉE

ARRIVÉE

EN PROMETTANT DE FAIRE UN PÈLERINAGE

AU SANCTUAIRE DE

NOTRE-DAME DE LOURDES [3].

1. *Saint Joseph, avocat des causes désespérées*, p. 122.
2. *Dévotion à Marie en exemples*, t. II, p. 300.
3. Saint-Dizier, Paris et Lourdes, 1875. In-18.

Le héros de l'aventure est un enfant. Il presse sa mère « de se mettre à genoux auprès de son lit, désigne lui-même la prière *Souvenez-vous* à l'adresse de la sainte Vierge; puis il demande que sa mère fasse la promesse formelle de le conduire en pélerinage à Notre-Dame de Lourdes. La mère acquiesce aux désirs de son fils, et à l'instant même l'enfant dit : « Je suis guéri. » (P. 7.)

D'autres prennent les saints par l'amour-propre. Tel s'engage, si le bienheureux lui donne des témoignages de sa protection à établir dans une localité quelque pratique en son honneur, ce qui doit le flatter [1]; tel autre, s'il obtient la grâce sollicitée, mettra sous son vocable une église en construction [2]. On va plus loin : pour le piquer au vif, on lui pose des conditions. Tant que le miracle demandé ne s'accomplira pas, sa statue sera retirée de la chapelle; on la cachera sous un voile. Mais que le miracle s'accomplisse, et le saint n'aura plus rien à désirer. Il faut citer cela :

1. « J'implorai le secours du saint patriarche par deux neuvaines consécutives, avec la promesse d'établir dans ma paroisse la pieuse pratique du mois de mars en l'honneur de ce saint et je fus soulagé tout à coup des douleurs qui me travaillaient. » *Saint Joseph avocat des causes désespérées*, p. 300.

2. « Il court se jeter aux pieds de saint Joseph et lui promet, dans la ferveur de sa prière, de mettre sous son vocable l'église en construction : « Je ne vous demande, dit-il, que dix ans de » vie pour la malade... » Le vœu est à peine prononcé qu'un changement subit se manifeste dans l'état de la malade...

» Mais, hélas! les dix années passèrent bien vite, le ciel revendiqua ses droits et la perte de la vénérée supérieure fit regretter

« Vous ne vous fâcherez pas si nous vous posons des conditions. Votre statue ne restera pas placée à la chapelle et même restera voilée jusqu'au retour de notre père ; mais aussi, si vous nous le ramenez, comme nous l'espérons, nous exécuterons les promesses suivantes :

» 1° L'inauguration de votre statue sera précédée d'une procession ;

» 2° Deux bougies brûleront continuellement devant votre image à la chapelle jusqu'au retour du missionnaire ;

» 3° Une messe sera célébrée en votre honneur un mercredi de chaque mois pendant un an ;

» 4° Mille médailles portant votre effigie seront distribuées ;

» 5° Enfin ce fait sera inséré dans *le Propagateur* [1]. »

La dernière promesse est admirable ! Si saint Joseph consent à ce qu'on lui demande, je dirai presque en cette occasion « met les pouces », on lui fait entrevoir comme une faveur insigne la publicité des journaux. Il aura une réclame dans *le Propagateur !*

Quand on sait que *le Propagateur* est le journal du père Huguet, on s'étonne moins de voir tous les livres de ce pieux compilateur bourrés de récits de miracles où *le Propagateur* joue un rôle considérable.

vivement d'avoir prescrit un terme si court à la puissante bonté de saint Joseph. » *Saint Joseph avocat des causes désespérées*, p. 283.

1 *Saint Joseph avocat des causes désespérées*, p. 266.

Il est très souvent fait au saint des promesses d'insertion pour obtenir de lui quelque faveur en retour, fût-ce celle de retrouver sa malle qu'on croyait perdue ou de recevoir une lettre qui n'arrivait pas :

« Il y avait plus de trois ans que je n'avais reçu aucune nouvelle d'un frère dont le souvenir me faisait souvent verser bien des larmes, lorsque j'eus le bonheur de lire votre cher *Propagateur ;* il ranima ma confiance, je commençai une neuvaine et promis à saint Joseph que, si le mois de mars ne se passait pas sans que je reçusse une lettre de mon bien-aimé frère, je ferais insérer ce fait dans *le Propagateur.* Le 4 mars, je recevais la lettre tant désirée [1]. »

Quelquefois encore, c'est sur une promesse d'abonnement au journal du père Huguet que spécule l'adroit solliciteur :

« J'allai, dit un jeune séminariste atteint d'une maladie de poitrine, me jeter aux pieds de saint Joseph et je lui promis de l'aimer toujours d'un amour filial et *de m'abonner au Propagateur s'il daignait me guérir.* Dès ce moment, mes douleurs disparurent peu à peu et maintenant je suis bien portant [2]. »

Ne serait-ce pas un beau titre sur une brochure de propagande : *Guérison d'une maladie de poitrine par un abonnement au* Propagateur ?

Par un abonnement, je me trompe, c'est par une

1. *Saint Joseph, avocat des causes désespérées,* p. 131.
2. *Id.*, p. 348.

promesse d'abonnement, car le séminariste ingénieux autant que prudent ne s'abonne que si d'abord il a été guéri.

« En lisant la vie d'Albert de Dainville, écrit un autre correspondant, une chose me frappa. S'étant préparé à subir l'examen du baccalauréat, il s'était recommandé à six saints et il avait eu six boules blanches. Ce fut un trait de lumière.

» Obligé de subir cet examen je vis que je n'avais rien de mieux à faire ; mais, au lieu de me recommander à six, je choisis saint Joseph seul ; je promis de m'abonner au *Propagateur* et d'y faire insérer le fait si c'était possible.

» Je n'ai pas été trompé dans mes espérances. Mon examen, que j'ai subi à Toulouse, a été couronné d'un plein succès [1]. »

Journal sans rival que ce *Propagateur*, qui peut offrir au choix des guérisons subites ou toute autre faveur céleste en prime !

Nous signalions tout à l'heure le cas où l'on pose des conditions au bienheureux patron qu'on sollicite ; il y a mieux : le cas où on le menace :

« Lorsque je vins prier dans votre église pour la conversion de ma grand'mère, écrit à M. le curé de Notre-Dame-des-Victoires un fidèle assidu, je suivis le conseil de M. le sous-directeur de l'archiconfrérie : *je menaçai Notre-Dame-des-Victoires de dire à tous*

1. *Soirées des serviteurs de saint Joseph*, p. 45.

mes amis, si je n'étais pas exaucé, *que je l'avais implorée en vain*. Elle ne m'a pas laissé cette peine ; car, après ma seconde prière, j'ai obtenu ce que je demandais [1]. »

Il est fort curieux d'apprendre que c'est d'après le conseil du sous-directeur de l'archiconfrérie que ce fidèle peu respectueux en est venu aux menaces avec la Vierge.

Je voudrais clore sur ce trait si je ne devais donner place encore à une réflexion.

De même que lorsqu'on fait une neuvaine, on ne saurait, quand on fait un vœu, user plus à propos de cette vertu qui s'appelle la persévérance.

L'Ami de la Religion, racontant comment, au mois de septembre 1838, Mgr de Quélen avait porté lui-même un ex-voto à Notre-Dame-de-la-Délivrance, ajoutait :

« Cette offrande était l'accomplissement d'un vœu fait antérieurement dans l'église de la Délivrance. Avant d'être exaucé, le prélat avait *prié avec persévérance l'espace de vingt ans* [2]. »

1. *Annales de Notre-Dame des Victoires*, numéro d'avril 1874.

2. *Dévotion à Marie en exemples*, t. II. p. 298.

CORRESPONDANCES AVEC LES SAINTS

De l'usage d'adresser des lettres aux saints. — Antiquité de cette pratique. — Demandes de guérisons. — Sollicitations de secours. — *Satisfecit* délivré à saint Joseph. — Saint Joseph arrangeant les affaires de famille ; — rétablissant la paix dans les ménages ; — favorisant, aux dépens d'une plus capable, une élève bornée. — Petite fille qui sollicite de saint Joseph des boutons sur la figure. — Une lettre à la Vierge. — Autre écrite avec le sang de la rédactrice. — Réponse de la Vierge *en lettres d'or*. — Lettre d'un adolescent à saint Joseph pour le prier de lui faire retrouver sa montre.

Ces promesses faites aux saints, ces conditions qui leur sont posées conduisent le dévot à vivre avec eux sur un pied de familiarité quelquefois singulier.

A un saint avec lequel on passe des contrats on peut bien adresser des correspondances. Le fidèle couche sur un papier sa requête au bienheureux,

laissant à quelque céleste facteur le soin de la lui faire parvenir.

« Les personnes pieuses, animées d'un grand esprit de foi écrivent souvent, dit le père Huguet, des billets et des lettres à Marie, qu'elles déposent au pied d'une image vénérée ou qu'elles portent sur leur cœur dans une circonstance solennelle. Marie agrée ces saintes industries de la piété et exauce les vœux de ceux qui la prient avec cette touchante simplicité [1]. »

Il paraît que l'usage en est ancien.

« Cette pratique n'est pas nouvelle. Nous voyons dans les livres saints et dans l'histoire de l'Eglise les plus grands personnages s'en servir pour obtenir de Dieu les grâces les plus signalées [2]. »

Quoi qu'il en soit, c'est par ce procédé, dont la simplicité ne constitue pas le moindre charme, que s'obtiennent encore à l'occasion des guérisons inespérées :

« *Au mois de mars*, je demandai *par écrit* à ce grand saint la guérison de trois personnes atteintes de maladies différentes et dont les médecins commençaient à désespérer. Je le suppliai instamment de les guérir *pour le mois de mai*. Ma demande fut exaucée et les trois malades, parfaitement rétablis, purent bientôt reprendre leurs occupations habituelles [3]. »

1. *Dévotion à Marie en exemples*, t. II, p. 355.
2. *Id.* *Id.*
3. *Saint Joseph avocat des causes désespérées*, p. 396.

Une communauté religieuse éprouve-t-elle des embarras d'argent ? Vite un petit mot à la Vierge ou à saint Joseph.

« Dans les besoins qu'elle éprouvait en ce qui concernait le gouvernement spirituel ou temporel de sa maison, dit l'auteur de la *Dévotion à Marie*, elle écrivait à sa céleste bienfaitrice, entrant dans le détail de ses peines ; ensuite elle attendait en paix le secours qui était la réponse ordinaire, et alors elle ne manquait pas d'adresser à Marie une lettre de reconnaissance. » (T. II, p. 363.)

C'est ici une correspondance en règle : demande de secours, réponse et remercîment.

« Nous lui avions écrit un petit billet que nous avions mis à ses pieds, rapporte d'autre part une correspondante de saint Joseph, et il nous exauça au delà de nos espérances. Le troisième dimanche de son mois, on me fit demander avec ma sœur, économe, et un messager de saint Joseph (?) nous remit la jolie somme de douze cents piastres [1]. » Précisément la somme dont le couvent avait besoin.

Il ne faut pas s'étonner après cela que des religieuses écrivent d'un tel saint :

« Nous l'avions établi solennellement NOTRE GRAND ÉCONOME ; et — nous aimons à le dire solennellement, nous n'avons eu qu'à nous en féliciter [2]. »

1. *Saint Joseph avocat des causes désespérées*, p. 270.
2. *Nouveau mois de mars en traits inédits*, p. 18.

Adressé à un saint, ce certificat de bonne conduite est exquis.

« Je ne finirais pas, mon révérend père, écrit une autre, si je voulais tout vous dire ; je m'adresse à saint Joseph dans toute sorte de difficultés, et tous les jours notre condescendant et aimable saint me prouve qu'il remplit avec une nouvelle bonté son office de chef de al maison. Tantôt c'est un aumônier que je lui demande, et bien vite le bon saint s'empresse de m'envoyer au jour et à l'heure quelqu'un de son choix. Une autre fois, c'est un jardinier et un enfant de chœur qu'il nous faut : « Allons toujours à Joseph. » Et tout simplement nous lui demandons, pour preuve qu'ils viennent de sa part, qu'ils s'appellent Joseph. Quelques jours se passent ; puis enfin vient un jardinier, il s'appelle Joseph ! vient un enfant de chœur, il s'appelle Joseph [1] ! »

Saint Joseph remercié comme économe pourrait du reste ne l'être pas moins comme agent d'affaires :

« Une religieuse était depuis huit mois dans une grande anxiété relativement à des affaires de famille. Le 7 mars 1860, elle met sous les pieds d'une statue de l'auguste patriarche une lettre où elle fait l'exposé de ses peines et de ses désirs ; elle demande que bientôt tout soit terminé. Le 25 mars, les affaires changèrent

1. *Saint Joseph avocat des causes désespérées*, p. 258.

de face ; le 31, un conseil de famille les termine, à la vive satisfaction de la religieuse [1]. »

Sur une simple demande, le puissant patriarche se fait un plaisir de rétablir la tranquillité dans les ménages :

« Une de mes sœurs était très malheureuse avec son mari. Je lui envoie *le Propagateur* en lui recommandant de charger saint Joseph d'arranger les choses, et bientôt j'apprenais que la paix et l'union étaient rentrées dans sa maison [2]. »

Pour peu qu'on l'en prie, il ne se fera même pas scrupule de favoriser dans un concours une élève bornée aux dépens d'une plus capable. Je n'invente pas :

« Deux jeunes personnes amies se présentèrent aux examens pour recevoir leur diplôme. L'une d'elles, orpheline sans aucune protection, *sans beaucoup de moyens*, mais qui avait confié totalement sa réussite à saint Joseph, fut reçue immédiatement ; la seconde, *beaucoup plus capable qu'elle*, avec plus d'aplomb et d'instruction, fut refusée [3]. »

Est-ce assez beau !

Vous voyez que vous pouvez demander tout, absolument tout à saint Joseph. Vous iriez jusqu'à lui demander des boutons sur la figure qu'il ne vous les refuserait même pas.

1. *Soirées des serviteurs de saint Joseph*, p. 293.
2. *Id.*, p. 308.
3. *Saint Joseph avocat des causes désespérées*, p. 234.

Ecoutez plutôt l'histoire de cette petite congréganiste qui, « *touchée de la beauté de la grâce sanctifiante*, demandait souvent à son bon père, c'est le nom que ces jeunes enfants donnent à saint Joseph, de la lui conserver toujours » :

« Un jour, c'était en 1853, aux environs du premier de l'an où il y a dans le pensionnat sortie générale, l'enfant entre en classe toute joyeuse, court auprès de sa maîtresse d'un air triomphant. Elle était couverte de rougeurs. La maîtresse, également étonnée de cette éruption subite et de la joie qu'en témoignait la jeune fille, l'interroge avec intérêt : « Ah ! madame, répond » celle-ci, j'ai gagné ma cause auprès de saint Joseph ! » Il doit y avoir des fêtes à la maison à l'occasion du » mariage de ma sœur ; *j'ai craint d'y souiller mon* » *innocence* et d'y perdre la grâce, et j'ai dit à saint » Joseph : *Bon Père, empêchez que je ne sorte.* Voyez ! » Et elle montrait ses mains et son visage tout défigurés par l'éruption. « Je ne puis aller au grand air en cet » état [1]. »

L'enfant qui parlait ainsi appartenait à une congrégation dans laquelle on préparait les petites filles à la première communion. Elle n'avait donc pas douze ans alors. Ne trouvez-vous pas profondément répugnante, je dirai presque immonde la trop excessive pureté de cette enfant de douze ans qui craint de « souiller son

1. *Soirées des serviteurs de saint Joseph*, p. 15.

innocence » en allant assister à une fête de famille?

Joli fruit de l'éducation dévote !

Il faut lire certaines lettres adressées à la Vierge pour se faire une idée du degré d'aberration où une piété mal entendue, l'encouragement de pratiques abêtissantes ou troublantes peuvent pousser de faibles cerveaux.

C'est un petit garçon qui écrit à Marie :

« Ma bonne Mère,

» En votre honneur, je me suis privé de dessert quarante fois, d'un plat trente fois, de boire plusieurs fois. J'ai souffert du froid et des injures pour l'amour de vous. J'ai gardé le silence, la modestie des yeux. Je n'ai pas mis mes mains dans mes poches par mortification pour l'amour de vous... [1] »

Une religieuse carmélite « très familière avec la Vierge », dit le narrateur, est saisie un jour de l'appréhension qu'elle pourrait n'être pas, comme les autres sœurs, la fille de Marie, « à cause qu'elle n'était pas pénitente comme elles ». Brûlant d'être fixée sur un point aussi grave, elle écrivit *de son sang* « une lettre qu'elle posa sur l'autel après s'être mise en prières quelque temps. Après elle reprit ce papier où elle trouva, au bas, écrit en lettres d'or : *Je te reçois pour ma fille* [2]. »

1. *Dévotion à Marie en exemples*, t. II, p. 225.
2. *Id.* p. 372.

Ici nous avons la réponse écrite de la Vierge, une réponse en lettres d'or. C'est bien le moins que les lettres qui viennent du ciel soient écrites en lettres d'or.

Tous ceux qui s'adressent à saint Joseph n'ont pas pour unique but, comme la jeune congréganiste, de conserver la grâce sanctifiante ; il en est qui visent à des faveurs plus pratiques. Tel un fervent qui, ayant perdu sa montre, écrit au puissant patriarche pour le conjurer de la lui faire retrouver. J'aurais regret de ne pas donner dans son entier ce remarquable modèle de lettre à saint Joseph « habitant de la céleste patrie », avec le morceau de prose qui le précède.

Voici la communication textuelle que le père Huguet enregistre à la page 145 de son *Saint Joseph avocat des causes désespérées :*

« Le jour de la fête de N.-D. des Sept-Douleurs, je perdis, dans les rues de notre ville, une montre en or d'un assez grand prix ; c'était une perte réelle pour moi, car je ne suis pas riche ; mais ce n'était pas là ce qui m'affligeait le plus : c'était la crainte de faire de la peine à mon père, qui m'avait fait cadeau de cet objet. Mon père est paralysé d'un côté, il est d'un caractère très vif et je craignais que cet accident ne lui causât une peine qui aggraverait son état. Il se rattachait à tout cela une foule de circonstances que je passerai sous silence, mais qui me mettaient dans une grande peine.

» Dans un voyage que je fis, je rencontrai une personne qui me conseilla d'écrire à saint Joseph et de porter la lettre sur moi ; ce que je fis dès le lendemain. Tous les soirs, je lisais cette lettre avec ma mère en forme de neuvaine, et, au bout de six jours, la personne qui avait trouvé la montre me la rapporta intacte ; elle l'avait gardée dix jours, et *aucun moyen n'avait été épargné pour la faire réclamer par la publicité.*

» Voici en quels termes était conçue ma lettre à mon saint protecteur :

Lettre à saint Joseph, habitant de la céleste patrie.

« O mon aimable père saint Joseph !

» Me trouvant dans une grande détresse, j'ai résolu de vous écrire pour vous demander votre secours. J'ai perdu ma montre et je n'ose pas le dire à papa, car il serait furieux contre moi. Veuillez donc, je vous en supplie, me la faire retrouver ; je sais que jamais on n'a eu recours à vous en vain ; sainte Thérèse affirme que tout ce qu'elle vous a demandé, vous le lui avez obtenu.

» Je vous promets, si vous m'exaucez, de faire dire une messe en votre honneur, de faire brûler une lampe pendant un mois à votre autel, et de faire insérer cette faveur que vous m'aurez obtenue dans *le Propagateur*.

» Veuillez agréer, mon puissant protecteur, mon cœur et mon âme, que je vous remets maintenant et à l'heure de ma mort.

M. E. R

» P.-S. J'oubliais de vous dire que l'image de votre auguste épouse est gravée sur cette montre, et que j'ai confiance que vous ne voudrez pas laisser entre des mains impies cette céleste image ».

Ce post-scriptum est un chef-d'œuvre.

LES AGNUS DEI

Ce que c'est qu'un *Agnus*. — Cire vierge et cire profane. — Consécration par le pape lui-même. — Cérémonial exceptionnel. — Enumération des vertus merveilleuses des Agnus. — Manière de s'en servir. — Ce fétiche aristocrate a lui-même une aristocratie. — La *Pâte de martyrs*.

L'*Agnus Dei*, produit essentiellement romain, est un médaillon de cire blanche orné de dessins en relief que le pape se réserve de bénir et de consacrer lui-même. Sur une des faces, ce médaillon porte l'image de l'Agneau pascal avec les paroles de saint Jean en exergue : *Ecce* AGNUS DEI, *qui tollit peccata mundi*, et, sous l'Agneau, l'année de la consécration, celle du pontificat, ainsi que le nom du pape consécrateur, et quelquefois ses armes. Au revers figure l'image d'un saint au choix.

« Comme il existe plusieurs moules différents, dit le pieux auteur auquel nous empruntons tous ces détails, le gâteau varie aussi dans ses dimensions et son épaisseur. Il y a des agnus de plusieurs grandeurs : les plus petits ressemblent à des médailles, et mesurent trois centimètres ; les plus développés atteignent une hauteur de vingt, et une largeur de dix. »

Quant à la forme, il ajoute :

« Les agnus affectent la forme ovale ou plutôt oblongue avec angles adoucis et arrondis, de manière à figurer un médaillon gracieux. »

La cire d'abeilles, amenée à une blancheur immaculée, est « à l'exclusion de toute autre cire artificielle », employée pour la confection des agnus. D'après les rites, elle devrait provenir tout entière des débris du cierge pascal brûlé pendant les années qui se sont écoulées entre deux consécrations. Mais, comme les restes de cierge pascal empruntés non-seulement à la chapelle Sixtine, mais à toutes les autres basiliques de Rome seraient encore insuffisants à fournir les quelques mille livres de cire mises en œuvre à chaque opération, — on en use dans les grandes consécrations, jusqu'à vingt-cinq mille livres — force est bien de joindre à la cire déjà bénite une quantité plus ou moins considérable de cire « profane » rendue par le mélange suffisamment apte au rôle important qu'elle est appelée à jouer.

D'autre part, si l'on s'en rapportait uniquement à la

règle, les consécrations ne devraient avoir lieu que de sept en sept ans, à dater de la première année de chaque pontificat; mais le fait est qu'elles se renouvellent, en dehors de ces dates fixes, aussi souvent que le souverain pontife le juge à propos.

« Quelque absolue que soit cette règle, dit en effet notre auteur, comme il s'agit avant tout de répondre à la dévotion générale, les papes consacrent, d'une manière privée et sans solennité, des agnus aux époques de grande affluence d'étrangers à Rome, comme jubilé, canonisation, ou encore *quand ils le jugent opportun*[1]. »

Le privilége de triturer la cire des agnus et de la faire passer dans les moules appartient aujourd'hui aux religieux Cisterciens de Sainte-Croix de Jérusalem domiciliés à Rome. C'est dans une cérémonie publique, en présence d'une partie du sacré collége spécialement convoqué et acteur dans cette scène, qu'avec toute la pompe des grands jours le saint père procède à la consécration ou, pour mieux dire, au baptême des agnus préparés. Lui-même les plonge un à un avec une cueiller de vermeil dans un grand bassin d'argent rempli d'eau bénite sur laquelle il a versé, en traçant une croix, le baume et le saint chrême.

« Ainsi imprégné de cette triple substance que l'Église a sanctifiée par ses prières, l'agnus devient un

1. *De la dévotion aux Agnus Dei*, par le chanoine X. Barbier de Montault. 4e édit. Paris, Repos, in-18, p. 13.

objet saint et est élevé à la dignité des sacramentaux. De cette bénédiction et consécration qu'accompagnent des prières demandant à Dieu cette fin spéciale, l'agnus tire les vertus nombreuses et merveilleuses qui lui donnent tant de prix aux yeux des fidèles. » (P. 13.)

Les cardinaux et autres prélats, revêtus de tabliers pour la circonstance, à l'exemple du saint Père, l'assistent dans cette cérémonie. Tels apportent au bassin les agnus puisés dans des caisses de bois peint, tels autres repêchent avec leurs cuillers d'argent les agnus baptisés, tels les reçoivent dans des corbeilles dorées et les emportent dans une pièce voisine sur les tables disposées pour les recevoir.

Je ne fais qu'indiquer ce cérémonial, dont le détail est fort compliqué et où les questions de préséance jouent un grand rôle.

Par exemple, « les maîtres de cérémonies doivent faire en sorte que les prélats et autres officiers soient choisis parmi les plus dignes pour porter les agnus des bassins aux tables et les moins dignes pour les porter des caisses aux bassins. De plus, ceux qui servent d'une façon ne doivent pas servir de l'autre, et ceux qui ont été employés un matin ne le sont pas un autre jour... » (P. 24.)

Cette opération commence le mercredi de l'octave de Pâques et se poursuit le jeudi et le vendredi de la même manière que le premier jour, « à cette seule différence près que l'eau ne se bénit plus ni ne se consacre, la même servant aux trois jours; et, s'il en reste, on la

garde dans des vases décents, pendant les sept ans qui suivent, au cas où les agnus viendraient à manquer et pour satisfaire la piété des fidèles. » (P. 26.)

Quand les agnus sont secs, les officiers du palais les enveloppent dans du coton et du papier, et en font des paquets de différentes tailles qu'ils lient au moyen de rubans violets. Les plus forts paquets, destinés aux cardinaux, contiennent une centaine d'agnus ; les autres en renferment de quarante à soixante-dix.

Le samedi saint, la distribution en est faite solennellement par le pape, après la messe de la chapelle Sixtine, à tous les ayants-droit depuis les cardinaux qui baisent la main du pape, son genou et les agnus qu'ils reçoivent dans leur mitre, jusqu'aux menus prélats et officiers du palais admis au seul baisement du pied et des agnus. Le docte auteur qui nous sert de guide donne, selon l'ordre consacré, la marche du défilé, que ferment ordinairement les ambassadeurs et quelques nobles étrangers.

Comme on le voit par ces détails, l'agnus dei ne se trouve pas à la portée de tout le monde. C'est le fétiche aristocratique par excellence. Si quelque chose doit faire regretter qu'il ne soit pas plus répandu dans les masses, c'est l'énumération de ses pouvoirs transcendants, tels que nous les fait connaître M. Barbier de Montault, chanoine d'Anagni, camérier du Pape.

Et, avant de les répéter d'après lui, j'ai vraiment besoin de m'assurer encore une fois que l'*imprimatur* des grands officiers de la cour de Rome figure bien à la première page de son petit livre.

Oui vraiment, après le maître du sacré palais, le grand vicaire de Saint-Pierre trouve, lui aussi, que rien ne s'oppose à la divulgation des vertus merveilleuses de l'agnus dei. Favorisons donc cette divulgation par un regain de publicité.

Je cite textuellement :

« Les agnus confèrent ou augmentent la grâce en ceux qui s'en sont rendus dignes, favorisent la piété, dissipent la tiédeur, mettent à l'abri du vice et disposent à la vertu.

» Les agnus effacent les péchés véniels et purifient de la tache laissée par le péché, après qu'il a été remis par e sacrement de pénitence.

» Ils mettent en fuite les démons, délivrent de leurs tentations et préservent de la ruine éternelle.

» Ils gardent de la mort subite et imprévue.

» Ils empêchent la frayeur qu'inspirent les fantômes et calment les terreurs qu'occasionnent les mauvais esprits.

» Ils munissent de la protection divine contre l'adversité, font éviter le péril et le malheur, donnent la prospérité.

» Ils protégent dans les combats et procurent la victoire.

» Ils délivrent du poison et des embûches que tend l'homme ennemi.

» Ils sont d'excellents préservatifs contre les maladies et aussi un remède efficace.

» Ils combattent l'épilepsie.

» Ils empêchent les ravages de la peste, de l'épidémie et de la corruption de l'air.

» Ils apaisent les vents, dissipent les ouragans, calment les tourbillons et éloignent les tempêtes.

» Ils sauvent du naufrage.

» Ils écartent l'orage et font échapper aux dangers de la foudre.

» Ils chassent les nuées qui portent la grêle.

» Ils éteignent l'incendie et en arrêtent les ravages.

» Ils sont efficaces contre les pluies torrentielles, les débordements des fleuves et les inondations.

» Enfin, les agnus conservent la mère et l'enfant pendant tout le temps de la grossesse et les tirent du danger au moment de la délivrance, dont ils calment et abrégent les douleurs [1]. » (PP. 43 et 44.)

1. Les oraisons récitées par le pape sur les agnus au moment de la bénédiction disent en propres termes, la première :

« Nous vous prions, avec supplication, de daigner bénir ✝ et sanctifier ✝ ces moules de cire figurés à l'image de l'agneau très innocent, afin *qu'en leur présence le fracas de la grêle, le tourbillon des ouragans, l'impétuosité des vents, les orages sinistres soient dissipés*. Et, de même qu'à la vue du sang dont votre peuple avait aspergé le linteau de ses portes et ses portes elles-mêmes, l'ange exterminateur passa sans lésion aucune des maisons ainsi aspergées, ainsi *qu'à la vue de ces images fuient et tremblent les malins esprits*, et que, pour ceux qui les portent dévotement, *la mort ne les prenne pas à l'improviste, que l'homme ennemi ne prévale pas contre eux, qu'aucune adversité ne les domine, qu'aucune ombre ne leur inspire la terreur, qu'aucun souffle pestilentiel ou corruption de l'air, que ni l'épilepsie, ni autre maladie violente, ni le soulèvement de la*

Après avoir aussi minutieusement détaillé les vertus des agnus, M. le chanoine de Montault, par une prévenance dont lui sauront gré les heureux privilégiés, y ajoute la manière de s'en servir.

Ceci veut encore être cité textuellement :

« L'énumération faite dans le chapitre précédent des nombreuses vertus de l'agnus indique très clairement en quelles circonstances spéciales il est à propos d'y recourir. Je me contenterai ici d'insister sur certaines règles générales et, autorisé soit par l'usage, soit par les déclarations des papes, de donner quelques conseils pratiques pour guider les personnes pieuses.

» 1. Un agnus placé dans une maison préserve l'édifice et toutes les personnes qui l'habitent. Il importe alors qu'il soit mis dans un lieu décent, à l'abri de toute irrévérence.

» 2. On peut également le porter sur soi, suspendu au cou ou placé dans les vêtements ; mais il est convenable qu'il soit enveloppé dans du métal, de la soie ou toute autre matière, qui le préserve de la souillure d'un contact et d'un frottement continuels.

mer et les tempêtes, ni l'inondation des eaux, ni l'incendie des feux ne puissent leur nuire. »

La seconde :

« Daignez bénir ✝ et consacrer ✝ ces images en cire de l'Agneau, afin que ceux qui les portent dévotement, par respect et honneur pour votre nom, soient *délivrés de la mort subite et de toute embûche et malice de la fraude infernale, et que les douleurs des mères qui enfantent soient calmées et que l'enfant soit conservé sain et sauf avec sa mère.* »

» Les papes supposent qu'on le garde ou qu'on le porte, ayant soin d'ajouter immédiatement que ce doit être avec piété, vénération, dévotion et confiance, toutes dispositions commandées par le respect dû aux choses sacrées.

» 3. Grégoire XIII a défendu de peindre et dorer les agnus, afin de ne pas leur ôter leur blancheur symbolique ; mais il n'a nullement interdit de les placer par respect dans des cadres, des médaillons, des cassettes, etc., ornés et décorés avec art. Paul II nous en donna lui-même l'exemple : Rome a continué depuis, et c'est surtout dans les communautés que les religieuses excellent à encadrer et ornementer les agnus avec un goût exquis.

» 4. L'Église, qui est un lieu de réunion pour tous les fidèles, peut avoir aussi ses agnus. On en a trouvé dans les clochers, où ils avaient pour mission d'éloigner la foudre. Il importe seulement qu'on ne les place pas avec des reliques dans un reliquaire commun, parce que, d'une part, il y a culte, et de l'autre, simple vénération : ceci toutefois ne doit pas s'entendre des agnus qui contiennent de la poussière d'ossements de martyrs, car on les considère alors comme de vraies reliques. Ces agnus, ainsi conservés dans le lieu saint, préservent l'édifice matériel et les fidèles qui s'y assemblent. L'église de Saint-François *a Ripa*, à Rome, en tient plusieurs constamment exposés dans des monstrances entre les chandeliers, aux autels des chapelles.

» 5. Dans un palais, un château, un grand monu-

ment, le lieu le plus convenable pour y déposer l'agnus est la chapelle.

» 6. Aucune loi ecclésiastique n'empêche de toucher aux agnus, quelle personne que ce soit, même les femmes. Il importe toutefois que cet acte soit toujours extrêmement révérencieux.

» 7. En voyage, sur terre et sur mer, il est sage de se faire accompagner d'un agnus.

» 8. Dans les moments difficiles, où l'on sent le besoin de recourir à son agnus, on peut le baiser, le présenter au danger, l'appliquer sur la partie malade.

» 9. La meilleure prière qui puisse aider dans ces temps d'épreuve, de tentation, de danger, est celle même d'Urbain V :

Agnus Dei, miserere mei !
Qui crimina tollis, miserere nobis !

» 10. On a vu des fidèles plonger des agnus dans de l'eau et boire ensuite de cette eau. D'autres fois, ils en ont détaché des parcelles pour les avaler et les prendre comme remèdes. Rien ne s'oppose à un tel usage [1].

» 11. Il en est de l'agnus comme des autres sacra-

1. Au contraire, l'ingurgitation des fragments d'agnus doit être vivement encouragée, si l'on s'en rapporte aux résultats que M. Barbier de Montault lui-même attribue à ce mode de médication :

« Sœur Marie Joseph, Clarisse, guérit de fièvres continues, après avoir, trois jours de suite, *et à jeûn,* pris quelques parcelles d'agnus.

mentaux, des saintes huiles, de l'eau bénite, du pain bénit, qui, quoique divisés à l'infini, conservent toujours, dans chacune de leurs parties, la bénédiction de l'Église et la vertu qui en est la conséquence. Les fragments d'agnus ont donc la même propriété que les agnus entiers.

» 12. Quand la nécessité l'exige, on peut, sans irrévérence, jeter des agnus dans le feu ou dans l'eau. C'est avec beaucoup de circonspection, par crainte de scandale et de manque de respect, qu'on peut les employer dans les champs ou dans les étables, pour protéger les récoltes et les animaux.

» 13. Les agnus n'opérant pas malgré nous et sans notre participation, il est essentiel que nous ayons confiance en leur vertu et que, pour y trouver le secours dont nous avons besoin, nous croyions sincèrement à leur efficacité. Les papes n'ont pas cessé d'insister sur cet acte de notre volonté.

» *L'effet attendu pourra bien quelquefois ne pas répondre à nos désirs. Ne nous en prenons pas à l'agnus, dont la vertu ne peut être contestée, mais a nous-même, à notre foi débile, douteuse, incertaine,*

» Sœur Éléonore Séraphine est délivrée d'un mal de dents par l'absorption d'un fragment d'agnus.

» Une jeune mère se guérit d'une douleur au sein en avalant de l'agnus. Elle rend la santé par le même moyen à son fils malade de la fièvre et d'une tumeur au cou.

» Madeleine Dordi est délivrée d'un accouchement très laborieux par une triple potion d'eau bénite dans laquelle elle a mis des morceaux d'agnus. » (P. 68.)

à notre dévotion faible, impuissante, ou encore A UNE CAUSE QUE DIEU NOUS CACHE A DESSEIN. » (PP. 45 à 49.)

Ces pages, qui constituent une des plus étonnantes insultes que je sache à la raison, défient, par l'excès même de leur naïveté, tout commentaire.

Je voudrais m'en tenir là pour laisser le lecteur tout entier à une aussi belle impression, mais je dois à mon titre d'historiographe consciencieux d'ajouter qu'il y a agnus dei et agnus dei. Jusque parmi ces amulettes aristocratiques par excellence, il y a encore une aristocratie.

Les agnus de première classe s'appellent des « pâtes de martyrs » : *Paste de S. S. Martiri.*

On sait que les catacombes de Rome sont pleins d'ossements de gens dont on ne sait pas les noms, mais en qui l'Église infaillible n'hésite pas à reconnaître du premier coup des martyrs. On tire de là des corps qui s'expédient en pays lointains pour y augmenter la ferveur. Quelques-uns, baptisés de noms de fantaisie, sont même devenus célèbres, au point que de pieux écrivains ont consacré de longs volumes à raconter leur vie passée. Dans cette mine d'ossements inépuisable, on fouille au hasard. Les débris réduits en poudre sont précieusement recueillis, et cette poudre triturée avec la cire pascale, constitue ce qu'on appelle à Rome la pâte de martyrs.

Dans cette mixtion, la cire acquiert une couleur jaune foncée qui la distingue de celle des agnus ordinaires.

« Les agnus ainsi composés ont donc, nous apprend le chanoine de Montault, la double valeur que leur communiquent à la fois les reliques qu'ils renferment et la bénédiction qu'ils reçoivent des mains du souverain pontife. Aussi les tient-on en plus grande grande estime et leur rend-on un culte spécial.

» La poussière d'ossements de martyrs leur tenant lieu de consécration, ils ne sont pas plongés comme les autres agnus dans le bain d'eau bénite.

» En même temps que ces agnus en pâte de martyrs sont donnés aux fidèles qui en font pieusement la demande, Mgr le sous-garde-robe du palais apostolique leur remet sur un feuillet imprimé tout ce qu'il importe de savoir et de faire relativement à cette pâte sacrée. » (P. 64.)

Si la pâte de martyrs a des vertus supérieures encore à celles du simple agnus, l'imagination s'effraye d'avoir à les chercher.

OLLA-PODRIDA

Pierre de la Salette. — Pain bénit. — Bagues de saint Joseph. — Prière en infusion. — Fleurs d'autel. — Les petits papiers R. S. L. C. o. p. n. — La bénédiction de saint François. — Le petit livre du Saint-Suaire. — Une plaque d'assurance. — Les timbres du Sacré-Cœur. — Lettre de la Vierge et Révélation de sainte Brigitte. — L'oraison du Saint-Sépulcre et la Lettre de Jésus-Christ. — L'invocation à la Sainte-Croix.

PIERRE DE LA SALETTE

L'auteur de *la Dévotion à Marie en exemples*, racontant le sauvetage d'une femme qui allait se noyer, écrit :

« Vous penserez de ceci ce que vous voudrez ; les impies en riront s'ils le veulent : C. S. tenait dans ses mains son scapulaire et *un petit sac où elle porte de la pierre de la Salette* [1]. »

1. T. II, p. 60.

J'ai eu la curiosité de rechercher ce que pouvait bien être cette pierre de la Salette que la dévote personne portait sur elle dans un petit sac, et ma recherche a été couronnée du plus heureux succès.

La pierre en question est celle où, au moment de son apparition, la prétendue Vierge était assise.

« Avant le 19 septembre 1846, disent les *Annales de Notre-Dame de la Salette*, ce n'était qu'un banc de pierre, grossier et sans forme ; aujourd'hui c'est une relique que nous regardons comme bien précieuse ».

Afin de soustraire aux profanations une aussi précieuse relique, on s'empressa de l'enfermer dans un reliquaire en bois, qu'elle a quitté depuis pour un reliquaire définitif en cuivre doré, ayant la forme « d'un élégant chalet. »

Un ruban de soie blanche enlace la pierre dans ses deux sens en formant la croix, et sur le point de jonction Mgr l'évêque de Grenoble a apposé son sceau.

« On comprend, disent les *Annales*, qu'on n'a pas pu laisser cette pierre intacte ; elle n'a donc pas aujourd'hui la grosseur qu'elle avait le jour de l'apparition, et encore le jour de son enlèvement. On a dû céder à la pieuse importunité des premiers pèlerins et l'on en a détaché des fragments nombreux *qui ont servi à opérer bien des merveilles*, aussi bien que l'eau miraculeuse. Depuis plusieurs années, on ne touche plus

à la précieuse relique, et c'est en vain que les pèlerins jettent sur elle *des regards de pieuse convoitise* [1]. »

PAIN BÉNIT

Le pain bénit, dont la nature semblerait limiter l'usage à un espace de temps fort restreint, jouit encore — même rassis — de vertus singulières.

L'auteur des *Moines d'Occident* nous montre un disciple de saint Columba parcourant avec du pain bénit tout un pays infesté par l'épidémie et guérissant hommes et bêtes en leur faisant boire l'eau dans laquelle ce pain bénit avait trempé.

Le même pain lui sert encore à guérir « une sainte fille qui s'était cassé la cuisse en sortant de la messe ».

« Les effets du pain bénit sont énumérés, dit le père Huguet [2], dans la formule de bénédiction : « Faites, » Seigneur, que tous ceux qui mangeront de ce pain » y trouvent la santé du corps et de l'âme et *un préser-» vatif contre les maladies et les piéges des ennemis.*»

Et il ajoute :

« *Dieu s'est plu souvent à manifester l'efficacité de ce remède.* »

Il est regrettable que le père Huguet n'en fournisse pas de plus nombreux exemples.

1. Numéro du mois d'août 1866.
2. *Vertu miraculeuse de l'eau bénite et du pain bénit*, par le R. P. Huguet. Lyon, Paris et Saint-Dizier, 1870, in-18.

BAGUES DE SAINT JOSEPH

« Cette année passée, raconte le père de Barry, lorsque la contagion faisait à Lyon le plus de ravages, je sais que plusieurs habitants portaient des bagues où était gravé le nom de saint Joseph, afin d'être préservés de la peste; et Dieu, bénissant leur foi et leur confiance en cet aimable nom, ne permit pas qu'aucun d'eux en fût atteint[1]. »

PRIÈRE EN INFUSION

L'auteur de *la Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus en exemples* raconte (P. 83) que l'abbé Alacoque, frère de la bienheureuse Marguerite-Marie, étant tombé malade très gravement, sa sœur en fut informée.

Réflexion faite, elle décida « qu'il fallait faire prendre au malade quelque boisson dans laquelle aurait trempé un billet qu'elle donna.

» Ce billet contenait une invocation au Cœur sacré de Notre-Seigneur. »

Il est superflu d'ajouter que le frère fut sauvé.

« Cette cure inespérée arriva, dit le narrateur, au grand étonnement des médecins (bien entendu), aussitôt qu'on lui eut fait prendre ce que la servante de Dieu avait ordonné. »

1. *Soirées des serviteurs de saint Joseph*, p. 115.

FLEURS D'AUTEL

« Un jour que le pape entendait la messe au couvent, un de ses camériers, Mgr Adriani, fut pris de coliques si violentes qu'il fut obligé de quitter l'église. Il était souvent sujet à ces douleurs dont les médecins n'avaient jamais pu le guérir. Il rencontre frère Crispino [1] qui, touché de ses souffrances, le mène à son autel, lui fait prendre une des fleurs offertes à la très sainte Vierge, et le délivre de son infirmité pour toujours.

» Le médecin du pape ayant appris cette guérison, dit au bon religieux :

» — Vos remèdes ont plus de vertu que les nôtres [2]. »

LES PETITS PAPIERS DE LA SAINTE VIERGE

(R. S. L. C. O. P. N.)

Voici bien une des plus précieuses amulettes que je sache, puisqu'on n'a besoin, pour se la procurer, de recourir à qui que ce soit, qu'elle se passe de bénédiction et de tout le cortége ordinaire des pratiques spéciales, enfin qu'elle n'exige autre chose, en temps opportun, que la peine de jeter quelques lettres fatidiques sur de petits bouts de papier.

Les *Soirées des serviteurs de saint Joseph* en révèlent ainsi l'usage aux femmes qui veulent « se faire respecter. »

1. Le bienheureux Crispino de Viterbe, frère lai des mineurs capucins.

2. *La dévotion à Marie en exemples*, t. II, p. 443.

« Trois personnes très dévotes à saint Joseph étaient allées passer deux mois dans une des plus agréables parties de la Catalogne. Elles s'y trouvaient encore lorsque la dernière insurrection éclata, et quel ne fut pas leur effroi en voyant arriver près de leur habitation une bande d'insurgés, armés de fusils et d'un extérieur peu rassurant! Que faire en cette circonstance? Sur la terre il n'y avait aucun moyen de défense; ces dames eurent recours au ciel. Elles jetèrent par la fenêtre une grande quantité de petits papiers où étaient ces initiales : R. S. L. C. o. p. n. (*Regina sine labe concepta, ora pro nobis*); puis elles promirent d'écrire au *Propagateur*, si ces malheureux les respectaient. Après une heure d'angoisses, les protégées de saint Joseph se virent débarrassées de ces bandits sans avoir aucun mal. » (P. 200.)

LA BÉNÉDICTION DE SAINT FRANÇOIS

Elle figure au verso d'une image pieuse représentant saint François d'Assise accompagné des saints et des bienheureux de son ordre.

Au-dessous d'un *fac-simile* de vieille écriture, dont le vulgaire aurait peine à percer la signification sans la double traduction latine et française qui l'accompagne, on lit :

« Copie exacte de la Bénédiction écrite sur parchemin de la main propre du grand stigmatisé le patriarche saint François d'Assises à son compagnon le B. Léon, *reconnue par l'expérience miraculeuse*

contre les tentations, la peste, le tonnerre et les fièvres [1]. »

VARIANTE DE LA PRÉCÉDENTE

Impression sur toile de 13 centimètres de haut sur 9 de large.

Sous les regards de la Vierge qui domine cette scène, saint François déroule, devant un moine agenouillé, une pancarte, sur laquelle on peut lire (l'espagnol en pareil cas ne fait pas mal) :

✝ El señor te guarde
y te bendiga y
vuelva à ti su
rostre ✝ El señor
haya de ti mise-
ricordia y te de la
paz ✝ El señor de
à ti N su senta
ben ✝ dicion
Amen.

Puis au-dessous :

BÉNÉDICTION DE JÉSUS-CHRIST

A SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Dieu donna cette S. Bénédiction à Moïse et Jésus-Christ au S. P. S. François, et avec elle il bénissait Fe Léon et les autres fidèles.

Celui qui la portera sur sa personne avec une foi vive ne sera assujetti ni aux foudres, ni aux fantômes, ni à l'épilepsie, ni aux fièvres, ni à la mort subite, ni aux orages de la mer, ni aux embûches des ennemis, ni aux douleurs d'accouchement, ni à beaucoup d'autres maux, comme il conste par l'expérience [2].

1. Alcan, éditeur, rue d'Assas, 11, Paris.
2. Lith. Viale, rue Paradis, 13, Marseille.

EAU DE LA SAINTE LARME

A Allouagne, diocèse de Béthune, on conserve précieusement une larme de Jésus-Christ qui passe pour avoir été recueillie par Marie-Madeleine sur le tombeau de Lazare. Cette larme, étant par bonheur tombée sur une pierre, se trouve ainsi transportable. Ladite pierre, enfermée dans un petit reliquaire en forme de fiole, est offerte par le clergé local à la vénération des fidèles.

« Une fontaine placée dans l'église, dit une des brochures qui recommandent ce pèlerinage, contient de l'eau bénite dans laquelle on plonge la fiole. Les fidèles y viennent puiser et emportent chez eux de cette eau qui produit de merveilleux effets sur les personnes qui s'en servent. C'est principalement pour les maux d'yeux que cette eau est employée [1]. »

LE PETIT LIVRE DU SAINT SUAIRE

Voilà une amulette pas chère : elle ne m'a coûté que deux sous sur le seuil de Saint-Sulpice ; et pas difficile à porter : c'est un miniscule in-64 de seize pages, qui peut se glisser sans embarras dans la poche la plus étroite.

Cela s'appelle *le Saint-Suaire de N.-S. Jésus-Christ*. (Montereau, Moronval, imprimeur-libraire.)

1. *Pèlerinage d'Allouagne près Béthune, en l'honneur de la sainte-Larme de N.-S. Jésus-Christ.* Saint-Omer, typ. J. Devey, 1875, in-12, p. 17.

Un bois naïf orne la couverture. Deux évêques, sculptés au couteau et se reproduisant l'un l'autre en sens contraire avec la fidélité d'une tache d'encre écrasée dans un papier plié en deux, y tiennent suspendu verticalement un drap blanc où, par un merveilleux prodige d'équilibre, reste à plat sans tomber un personnage nègre que toutes les suppositions tendent à faire passer pour Jésus-Christ.

Peu de graves volumes jouissent d'un privilége égal à celui de cet opuscule, si l'on en juge par les

INDULGENCES

concédées par N. S.-P. le pape Clément VII à tous ceux et celles qui porteront sur eux le livre du Saint-Suaire.

« Notre saint-père le pape Clément VIII (*sic*) a accordé cent jours d'indulgence à tous ceux et celles qui diront sept fois le *Pater* et l'*Ave* en l'honneur du saint suaire. Et les sept premières fois qu'on les dira, après s'être confessé et communié, l'on délivrera *cinq âmes de ses amis* des flammes du purgatoire, à sa volonté. »

Je ne vois pas que le bref pontifical, agréable surtout aux amis qu'on peut avoir dans le purgatoire, vise positivement le petit volume imprimé à Montereau; mais il ne faut pas chicaner l'éditeur pour si peu.

S'il est une fois admis que l'acte de porter sur soi

une image du saint suaire nous protége contre les dangers, il est évident que, le fini du travail ne devant entrer pour rien dans les combinaisons célestes, l'image de l'éditeur Moronval a autant de droit de nous protéger qu'une autre. Or, que l'image du saint suaire jouisse de vertus protectrices, c'est ce dont il est impossible de douter après avoir lu le récit en vers des miracles arrivés grâce à lui, « l'année dernière, » comme dit le petit livre — imprimé sans date.

On remarquera l'habileté de ce « l'année dernière », qui donne aux miracles narrés par le poëte une jeunesse éternelle.

Mais laissons la parole audit poëte :

Dans Besançon, cité royale,
C'est là où l'on voit le trésor
Du saint suaire très adorable
Qui fait notre unique support.

Que le lecteur ne s'effraye pas de voir rimer *royale* avec *adorable*. Quand le chantre des vertus du saint suaire ne fait pas rimer *campagne* avec *somme*, ou *miséricorde* avec *cloche*, il n'y a pas trop à s'émouvoir.

Premier miracle :

Un artisan de campagne
Qui cheminait avec ardeur,
Là il portait une somme,
Fut attaqué des voleurs.
Il s'écria : « Mon doux Sauveur!
J'ai de vos marques. »
Le tonnerre tomba sur ces brigands.

Inutile de vous dire que « j'ai de vos marques » doit se traduire par « j'ai sur moi votre saint suaire ».

Deuxième miracle. Celui-là se passe à bord d'un bâtiment désemparé. Tout l'équipage pousse des cris de désespoir. C'est alors que l'aumônier fait sonner la cloche (celle qui rime avec miséricorde).

Et tout l'équipage assemblé,
Il dit : « Nous avons le saint suaire ;
Il ne faut rien appréhender.
Dites cinq *Pater* et cinq *Ave*
Au saint suaire. »
A Dunkerque ils sont arrivés
Tous en santé.

Voilà, fidèles catholiques,
Les beaux miracles arrivés;
Ne faut pas avoir de critique,
Car on en voit toutes les années.

Et, pour prouver combien peu ils sont rares, suit le cantique d'un soldat très chrétien, protégé par le saint suaire contre quatre misérables Turcs qui en voulaient à ses jours.

Mais le soldat débonnaire
Portait dessous son habit,
L'image de Jésus-Christ,
Qui est le précieux saint suaire
Qui lui conserva la vie
Et détourna leur envie.
« Faut qu'il ait un caractère,
Disaient ces Turcs et païens.
— Non, répondit le chrétien,
J'ai le précieux saint suaire
Qui m'a toujours préservé
De malheurs, en vérité. »

Moralité — toujours *en vers !*

Tous bons chrétiens qui porteront
Le saint suaire,
De mort subite seront préservés
Et de tout danger.

Vraiment, le précieux petit livre pourrait s'en tenir là, et on ne regretterait pas ses deux sous. Mais il ne borne pas à si peu ses faveurs. A tant de merveilles il joint encore trois oraisons, toutes trois au saint suaire, comme de juste, et au bout desquelles on lit textuellement :

« Ces trois belles oraisons ont été trouvées dans le saint sépulcre de N.-S. J.-C. ; et quiconque les portera sur soi en l'honneur et passion de N.-S. J.-C., *sera délivré du diable et de mort subite, sera préservé de peste et de toutes les maladies contagieuses.* Jamais sorcier ni sorcière ne pourront nuire à ceux et celles qui porteront ces oraisons sur eux. »

UNE PLAQUE D'ASSURANCE

C'est un petit feuillet d'apparence cabalistique couvert de cercles, de monogrammes et d'écritures.

L'inscription dominante est celle-ci, qui sert, du reste, à annoncer l'objet dans les catalogues :

LE TRÈS-SAINT NOM DE JÉSUS
PROTECTEUR DES MAISONS

Si vous voulez avoir idée du motif principal, imaginez un grand cercle qui en renferme cinq petits dont

l'un au milieu et les quatre autres dans la direction des quatre points cardinaux. Le petit cercle central porte le chiffre de Jésus I H S. avec l'exergue : *Nomen super omne nomen.* Dans les petits cercles de droite et de gauche, on voit les chiffres de Marie et de Joseph, et dans celui du bas les armes pontificales ; quant au cercle du haut, il se complique d'un triangle renfermant le nom de Jéhovah en caractères hébraïques.

L'espace libre entre tous ces cercles est rempli par des inscriptions latines contournées.

Ces textes latins sont, afin que le colportage en puisse faire une vaste distribution, traduits au verso en anglais, en allemand, en flamand et même... en français :

« Au nom de Jésus, tout genou doit fléchir dans le ciel, sur la terre et dans les enfers.

» Il n'a été donné aux hommes sous le ciel aucun autre nom par lequel nous puissions être sauvés.

» Il veille à ma porte et se tient en observation devant ma demeure.

» *Il sera un signe sur vos maisons et aucun fléau ne viendra fondre sur vous.* »

J'ai entre les mains deux modèles du « Nom de Jésus protecteur des maisons [1] », un grand et un petit. Leur usage est sans doute proportionné à la dimension des immeubles. On comprend que, pour protéger une maison qui a deux ailes et cinq étages, il soit sage de

1. Henri Briquet, libraire éditeur à Saint-Dizier.

coller dessus un papier protecteur plus grand que si elle n'avait que deux étages et pas d'ailes.

LES TIMBRES DU SACRÉ-CŒUR

Appartiennent à la même famille que le fétiche précédent. Ce sont de petits bulletins carrés, de 20 millimètres sur 25, qui portent, avec accompagnement de cœurs enflammés et encadrement de couronne d'épines, l'inscription :

I. M. J.

ARRIÈRE

LES CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE SONT LA!

Ils se débitent, soit en feuille, soit au détail, comme les timbres-poste, qu'ils rappellent d'ailleurs par la taille et la disposition, et sortent des presses de la lithographie Salettes, place Mage, 14, à Toulouse. Pour compléter la ressemblance avec les timbres-poste, ces bulletins sont imprimés, soit en bleu, soit en rose, soit en jaune. Il y en a même de dorés pour ceux qui veulent se donner ce petit luxe.

La marchande qui m'en a fourni des échantillons a bien voulu m'apprendre que cela s'achète pour coller sur les objets quelconques qu'on veut placer sous la sauvegarde céleste. « On en met beaucoup derrière les portes ; cela protége les habitations, » m'a-t-elle assuré. Et afin de faciliter le collage, les petits bulletins — dernier trait de ressemblance avec les timbres-poste, — sont en effet gommés au revers.

On conçoit quelle consommation peuvent faire de ces petits papiers ceux qui, non contents de timbrer à l'effigie du sacré-cœur de Jésus leurs portes, et au besoin leurs fenêtres, en timbrent également, pour les protéger contre les maléfices de Satan, leurs meubles, leurs effets, leurs livres, leurs ustensiles de ménage, etc., etc.

LETTRE DE LA VIERGE
ET
RÉVÉLATION DE SAINTE BRIGITTE

Je ne puis que reproduire textuellement ce double feuillet, orné d'une image de la Vierge, et sortant de l'imprimerie Gras, à Montpellier.

VIVENT

JÉSUS ET MARIE, REINE DES ANGES!

LETTRE

Ecrite par la bienheureuse Vierge Marie, à la cité de Messine, lorsque l'apôtre saint Paul prêchait l'Evangile, laquelle est conservée dans le reliquaire du grand Autel.

Marie, Vierge, très humble servante de Dieu, la mère de Jésus-Christ, fils de Dieu le Père tout-puissant et éternel, à tous ceux de Messine, salut et bénédiction au Seigneur!

Nous avons entendu par les ambassadeurs envoyés à nous, comme par la prédication de saint Paul, apôtre, que vous avez reçu le témoignage véritable que le Fils de Dieu s'est fait homme et a souffert mort et passion pour le salut du genre humain, et qu'il est vrai Messie, comme il est pareillement dit. Je vous prie de persévérer, vous promettant, à vous et à votre cité, d'être toujours à votre aide auprès de mon aimable fils.

MARIE, Vierge, très humble servante de Dieu.

Cette lettre fidèle est copiée sur la même qui se trouve à Messine, écrite de la main même de Marie, la divine mère de J.-C. Quiconque la portera sur soi ne peut mourir de feu, de fer, d'eau, ni poison, ni de mort subite, ni accident, ni sans avoir reçu les Sacrements, ni ne peut être offensé par ses ennemis, et si une femme ne peut enfanter, elle sera délivrée en la lui mettant dessus; elle est de grande dévotion et fait de grands miracles.

Révélation faite par N.-S. J.-C., à sainte Brigitte et à sainte Elisabeth, sur les diverses souffrances et indignités exercées sur sa sacrée humanité, dès qu'il fut livré aux Juifs jusqu'à sa mort, qu'il leur déclara en ces termes:

Sachez, mes bien-aimés, que lorsque je fus pris par les Juifs, ils me donnèrent cent vingt coups sur les joues, trente coups de poing sur la bouche, et le traitement que je reçus dans le jardin des Olives jusqu'à la maison d'Anne, m'avait réduit à une telle faiblesse que je tombai sept fois. Ayant reçu soixante-dix coups sur les bras, on m'en donna trente d'une massue sur la poitrine et trente-deux sur les épaules, après l'on me leva par les cheveux, attaché avec une corde; j'ai soupiré trente-neuf fois; l'on me poussa trois fois à la colonne avec une vitesse mortelle; les coups que j'ai reçus sont au nombre de seize mille six cent soixante-six et trente-deux plaies. La couronne d'épines me perça la tête en cent endroits; l'on me donna trois secousses, étant en croix, qui étaient capables de me faire mourir; l'on me cracha au visage soixante-trois fois; lors de ma prise, il y avait quarante-huit hommes, parmi lesquels il y en avait dix-huit d'armés, et huit qui me tenaient. Sachez que celui qui dira sept fois le *Pater* et *Ave Maria*, tous les jours jusqu'à ce qu'il ait accompli le compte des gouttes de sang que j'ai versées depuis ma naissance jusqu'à ma mort, qui sont au nombre de quatre millions trois cent soixante, faisant le terme de douze années, je lui accorderai cinq grâces, telles que les voici : premièrement, il aura le pardon des peines du purgatoire; secondement, je le recevrai au rang des martyrs, comme s'il versait son sang pour la foi; troisièmement, les âmes de ses parents, jusqu'au quatrième degré, seront délivrées des peines du purgatoire; qua-

trièmement, s'il vient à mourir avant le temps desdites années, je ferai comme s'il les avait accomplies; cinquièmement, je conserverai en grâce cinq de ses parents, selon son désir; et celui, finalement, qui portera sur soi cette révélation écrite, et la gardera en mémoire des peines que j'ai endurées en ma Passion, ma très chère Mère lui révélera le jour de son départ, un mois avant sa mort.

Le pape Innocent confirma ladite révélation, et ajouta que tous ceux qui accompliront ce qui est rapporté par ladite révélation, sortiront une âme du purgatoire le vendredi saint.

L'ORAISON DU SAINT SÉPULCRE

Quatre pages encore, comme la pièce précédente; seulement, à la place de la figure de la Vierge, celle du Christ. Cela veut être reproduit dans son entier. On craindrait, en écourtant une telle œuvre, de lui faire rien perdre de sa saveur originale.

ORAISON
AU SAINT SÉPULCRE
DE JÉSUS-CHRIST

A l'honneur de Dieu et le salut de nos âmes.

Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, aidez-nous; Sauveur du monde, sauvez-nous; Vierge sainte, priez pour nous votre cher fils bien-aimé. Reine des Anges, mémoire des bienheureux, aidez-nous à l'heure de notre mort où nos âmes sortiront de nos corps. Priez pour nos péchés. Ainsi soit-il.

Cette oraison a été trouvée au saint sépulcre de Jésus-Christ. Quiconque la portera sur soi ne mourra point de mort subite, ne sera pas attaqué de la peste, et ne périra pas par le feu. Toutes les personnes qui la porteront sur elles ne craindront aucun mal.

ORAISON

Vierge Marie, Mère de Dieu, pleine de grâces, fontaine de consolation des pécheurs, et plus blanche que la neige, à vous, Reine des Anges, nous recommandons nos âmes à l'heure de notre mort, pour obtenir de votre cher Fils le pardon de nos péchés. Ainsi soit-il.

Cette lettre a été trouvée au saint sépulcre de Jésus-Christ par un prêtre, après avoir dit la sainte messe, enveloppée dans un linge; chose merveilleuse et étonnante! il fut grandement surpris lorsqu'il vit l'explication de cette lettre : Quiconque la portera sur soi ne craindra ni la peste, ni ne sera point condamné injustement; il ne mourra point sans confession, et ne craindra ni ne sera accusé faussement. Si une personne est en danger elle mettra cette oraison sur elle, et à l'instant elle sera délivrée. Tous ceux qui la porteront dévotement sur eux peuvent bien être sûrs de voir Notre-Dame-de-Bon-Secours trois heures avant leur mort. Dieu leur en fasse la grâce! — *Amen.*

L'oraison du saint Sépulcre est immédiatement suivie d'une

LETTRE DE JÉSUS-CHRIST

dont voici les termes :

Jésus, Marie, Joseph, aidez-moi ; Reine des apôtres, Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des prophètes et des patriarches, Mère des Anges, Consolatrice des pécheurs, Lumière des confesseurs, Fontaine de miséricorde, aidez-moi à l'heure de ma mort, afin que je puisse jouir de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Cette lettre a été trouvée à Jérusalem, miraculeusement, de la part de Notre-Seigneur Jésus-Christ, écrite de sa propre main en lettres d'or, dans un linge, en un signe de croix, expliqué par un enfant orphelin, âgé de sept ans, qui n'avait jamais parlé et qui s'expliqua en ces termes : Je vous avertis que je

vous ai donné six jours de la semaine pour travailler et le septième pour vous reposer. Assistez aux offices, soulagez les affligés. Si vous suivez cette règle, vos enfants et vos maisons seront remplis de bénédictions. Enseignez les ignorants, consolez les affligés, remontrez les pécheurs, pardonnez les injures et supportez tous les défauts de votre prochain ; donnez à manger à ceux qui ont faim, couvrez ceux qui sont nus, logez les étrangers, visitez les malades et les pauvres honteux, aimez la patrie et vivez dans l'obéissance des lois. Telles sont les paroles de Jésus-Christ. Vous jeûnerez cinq vendredis et vous direz cinq *Pater* et cinq *Ave* en mémoire de ma Passion, que j'ai endurée sur l'arbre de la Croix pour votre salut. Vous porterez cette lettre sur vous, en l'honneur de Jésus-Christ, en grande humilité et dévotion, en donnant à tous ceux qui désireront la porter, cette lettre, écrite de ma propre main et prononcée de ma propre bouche, en la publiant et en donnant la copie à tous ceux et celles qui la demanderont, et ils seront bénis de moi. Quand ils auraient commis autant de péchés qu'il y a d'étoiles au firmament, ils seront pardonnés, étant bien repentis d'avoir offensé Dieu. Tous ceux et celles qui la garderont dans leur maison, le malin esprit ne les surprendra point, ni le feu, ni la tempête ne les toucheront point, et lorsque une femme sera en mal d'enfant, mettez-lui cette lettre sur elle avec dévotion, à l'instant elle sera délivrée, chose véritable éprouvée par ladite lettre.

Jésus, Marie, Joseph, ayez pitié de moi !

Que personne ne doute de la vérité de cette lettre, et ceux qui la croiront seront bénis de moi.

Ainsi soit-il.

J'ai mis ma confiance,
Vierge en votre secours
Servez-moi de défense,
Prenez soin de mes jours,
A ma dernière heure,
Vous fixerez mon sort,
Faites que je meure
De la plus sainte mort.

Ces deux remarquables pièces sortent des presses marseillaises : imprimerie du *Journal de Marseille*, rue Sainte, 6.

Il est presque superflu de mentionner que le *Journal de Marseille* appartient à la nuance « résolument conservatrice ».

L'INVOCATION A LA SAINTE CROIX

Je ne voudrais pas abuser des inepties de ce genre ; il me semblerait, toutefois, frustrer le lecteur si je ne lui communiquais encore l'invocation à la sainte croix.

C'est un simple feuillet, au recto duquel se trouve la prière ci-dessous, que ses étonnantes vertus ne permettent pas de laisser ignorer :

Dieu tout-puissant, qui avez souffert la mort à l'arbre particulier pour tous mes péchés, soyez avec moi.

Sainte croix de Jésus-Christ, ayez pitié de moi.

Sainte croix de Jésus-Christ, ayez pitié de nous.

Sainte croix de Jésus-Christ, soyez mon espoir.

Sainte croix de Jésus-Christ, repoussez de moi toute arme tranchante.

Sainte croix de Jésus-Christ, versez en moi tout bien.

Sainte croix de Jésus-Christ, détournez de moi tout mal.

Sainte croix de Jésus-Christ, faites que je parvienne au chemin du salut.

Sainte croix de Jésus-Christ, repoussez de moi toute atteinte de mort.

Sainte croix de Jésus-Christ, préservez-moi des accidents corporels et temporels.

Que j'adore la sainte croix de Jésus-Christ à jamais!

Jesus de Nazareth crucifié, ayez pitié de moi.

Faites que l'esprit malin invisible fuie de moi.

Dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

En l'honneur du sang précieux de Jésus-Christ.

En l'honneur de son incarnation, par où il peut nous conduire à la vie éternelle, aussi vrai que Jésus-Christ est né le jour de Noël et qu'il a été crucifié le vendredi saint.

On lit au verso :

Cette prière a été trouvée en 1505... sous le sépulcre de Jésus-Christ et envoyée par le pape à l'empereur Charles, quand il partit à l'armée pour combattre les ennemis envoyés à Saint-Michel en France.

Celui qui lit cette prière, qui l'entendra lire ou la portera sur lui ne mourra pas subitement, ne se noiera pas, ne se brûlera pas ; aucun venin ne pourra l'empoisonner, il ne tombera pas entre les mains de ses ennemis et ne sera pas vaincu dans les batailles. Quand une femme se trouve en enfantement, qu'elle entendra lire ou lira cette prière, ou la portera sur elle, elle sera promptement délivrée; elle restera tendre mère, et quand l'enfant sera né, il faudra poser cette prière sur son côté droit, et il sera préservé d'un grand nombre d'accidents. Celui qui portera cette prière sur lui sera préservé du mal d'épilepsie, et lorsque dans les rues vous verrez une personne attaquée de ce mal, posez cette prière sur son côté droit, et elle se relèvera joyeusement. Celui qui écrit cette prière pour lui ou pour d'autres, je le bénirai, dit le Seigneur, et celui qui s'en moquera et la méprisera fera pénitence. Lorsque cette prière est déposée dans une maison, elle est préservée de la foudre et du tonnerre, et celui qui journellement lira cette prière sera prévenu trois jours avant sa mort, par un signe divin, de l'heure de son trépas.

Documents à consulter

DOCUMENTS A CONSULTER[1]

ANNALES DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE, publiées par les missionnaires de Notre-Dame de La Salette, *avec l'approbation de Mgr l'évêque de Grenoble.* Bulletin mensuel, 11e année (1865-1876), Corps (Isère), au pèlerinage de Notre-Dame de la Salette. In-8°.

ANNALES DE NOTRE-DAME DE LOURDES, publiées par les RR. PP. missionnaires de l'Immaculée-Conception, *avec l'approbation de Mgr l'évêque de Tarbes.* Bulletin mensuel, 9e année (1868-1876). Lourdes, B. Pujo. In-8°.

PETITE NEUVAINE A NOTRE-DAME DE LOURDES A L'USAGE DES MALADES, avec récit de l'apparition et vue de la grotte miraculeuse. Au profit du sanctuaire. *Avec approbation de Mgr l'évêque de Tarbes.* Se vend chez l'auteur, l'abbé d'Ezerville, curé à Saint-Valérien (Yonne). Dépôt à Paris, chez Palmé, 1873. In-32.

1. Nous ne signalons ici que les principaux ouvrages que nous avons eus entre les mains. Cette liste pourrait s'accroître indéfiniment s'il s'agissait d'une bibliographie spéciale.

« Pour augmenter les bénéfices en faveur du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, permettez-moi de vous offrir directement, et presque sans intermédiaire des libraires, ce petit opuscule dont le prix est de 25 c. et 30 c. *franco* par la poste.

» Je donne le treizième à toute personne qui se chargera de placer douze exemplaires du présent opuscule. »

Eau du Jourdain, prospectus in-4°. Marseille. Imp. et lith. Senés, rue Paradis, 36.

L'Eau bénite au xixe siècle, par Mgr Gaume, protonotaire apostolique. 3e édit. *(Approbation de Mgr l'évêque de Versailles, lettre de S. E. le cardinal prince Altieri, camerlingue de la sainte Eglise romaine, lettre d'approbation et bref de Pie IX.)* Paris, Gaume frères et Duprey, 1866. In-18.

Vertu miraculeuse de l'eau bénite, pour chasser les démons, guérir les infirmités de l'âme et du corps, soulager les âmes du purgatoire, etc., etc., démontrée par un grand nombre de traits authentiques, par le R. P. Huguet. 4e édit. Lyon, Paris et Saint-Dizier, 1870. In-18.

« Pour contribuer autant qu'il dépend de nous à propager les bons livres, nous avons réduit le prix de cet opuscule à 15 c. l'exemplaire, 1 fr. 20 c. la douzaine et 9 fr. 50 c. le cent. »

L'Eau bénite de saint Ignace de Loyola, par Ed. Terwecoren, de la Compagnie de Jésus. 3e édit. (*Approbation de Mgr l'archevêque de Malines*).

Seconde partie du volume intitulé : *La Dévotion à saint Ignace de Loyola*, fondateur de la Compagnie de Jésus. Vie. — Eau bénite. — Pratiques de dévotion. — Panégyrique. Bruxelles, Gœmaere, Paris, Albanel, 1867. Gr. in-18.

Les plus faciles indulgences à gagner chaque jour et chaque année, ou Mémorial quotidien et perpétuel des

indulgences, par l'abbé Cloquet, missionnaire. 4e édit, Sancerre et Lyon. In-32.

10 c., *franco*, pour celui qui en demande au moins 25.
15 c., *franco*, à qui en veut au moins 15.

Le même. — Nouvelle édition, opuscule *approuvé de la Sacrée Congrégation des indulgences et de Mgr l'archevêque de Bourges*. Paris, Palmé, 1872. In-32.

Instruction sur les indulgences et sur le scapulaire de l'Immaculée Conception, dit scapulaire bleu. 4e édition (*Approbation de Mgr l'évêque de Beauvais, Noyon et Senlis*). Paris, A. Bray. In-18.

Mémorial des indulgences, par l'abbé ***, *avec approbation de S. E. le cardinal Du Pont, archevêque de Bourges*. Paris, Bray, 1856. In-12.

Manuel des indulgences authentiques, à l'usage des fidèles ou recueil de prières et de pratiques, toutes enrichies de précieuses indulgences, par un docteur en théologie, *avec approbation de la Sacrée Congrégation des indulgences et de Mgr l'évêque de Dijon*. 2e édit. Paris, 1869. Gr. in-18.

Petit trésor spirituel ou recueil de courtes prières, enrichies d'indulgences, toutes applicables aux âmes du purgatoire, piqûre de 8 pages (*Approbation de l'évêché d'Amiens*.) Amiens, Imp. Alfred Caron fils. — 15 fr. le mille.

Indulgences qu'on peut gagner chez soi tous les jours, *Recueil approuvé*. 5e édit. Paris, Palmé, 1875. In-32.

Le moyen d'aller droit au ciel, en profitant des indulgences de l'Eglise, par M. C. J. C. (*Approbation de l'archevêché de Lyon*.) 4e édit. Lyon, Veuve Rougier et fils, 1870. In-32.

« Veuillez, cher lecteur, avoir l'extrême bonté d'accorder un souvenir dans vos prières à l'auteur qui vous adresse ces lignes et qui, de son côté, vous promet une large part dans les siennes. »

Acte héroïque en faveur des ames du purgatoire, expliqué et recommandé aux enfants de Marie, approuvé et enrichi des indulgences les plus considérables par Sa Sainteté Pie IX, par le R. P. Huguet. Paris, Régis Ruffet, 1871. In-18.

Neuvaine en l'honneur des ames du purgatoire, suivie de l'acte héroïque de charité démontré aussi avantageux aux vivants qu'aux défunts, par le R. P. F. Gay. 2e édit. (*Approbation de l'archevêché de Lyon.*) Paris, librairie de la propagation catholique Enault et Mas. In-32.

Le petit trésor spirituel ou notions sur les scapulaires, chapelets et divers objets de piété, avec les indulgences et autres faveurs qui y sont attachées, par le P. Jules Jacques, de la Congrégation du T. S. Rédempteur. Nouvelle édition (*Avec neuf approbations*). Paris, Leipzig et Tournai, Casterman. 1869. In-32.

« Quinze mille exemplaires de cet opuscule, sans compter les milliers d'exemplaires publiés dans d'autres langues, ont été écoulés dans l'espace de quatre ans. »

L'Ave Maria et le Rosaire expliqués avec traits d'histoire. Bibliothèque catholique de l'hôpital militaire (*Approbation de Mgr l'archevêque de Toulouse.*) Toulouse, Resplandy et Albouy. In-32. — 10 fr. le cent.

Vertu miraculeuse de l'Ave Maria, démontrée par des traits de protection, de conversion et de guérison merveilleuse, par le R. P. Huguet. 4e édit. Saint-Dizier, Paris et Lyon, 1870. In-18.

« On peut donner cet opuscule en récompense dans les maisons d'éducation et dans les catéchismes, afin d'inspirer une tendre confiance en Marie. C'est là, *comme l'expérience le prouve,* le moyen le plus sûr et le plus efficace de conserver l'innocence des enfants...

» 12 exemplaires 1 fr. 20 c. et 9 fr. 50 c. le cent, *franco.* »

VERTU MIRACULEUSE DU ROSAIRE ET DU CHAPELET, démontrée par des guérisons, des conversions et des traits de protection merveilleuse, par le R. P. Huguet. Saint-Dizier, Paris, Lyon, Bruxelles et Anvers, 1869. In-18.

Même note que ci-dessus.

LE ROSAIRE, par un religieux dominicain. Notice, indulgences, méthode pratique (*Approbation des supérieurs et de l'archevêché de Toulouse.*) Paris, Poussielgue, In-32.

LE CHAPELET DE SIX DIZAINES, AUTREMENT DIT DE SAINTE BRIGITTE. Notice, indulgences, méthode pratique. Précédé de notions sur les chapelets, en général, et suivi des décisions de la S. Congrégation sur les chapelets brigittains et brigittés, par l'abbé Ch. Girard, docteur en théologie, ancien directeur de la confrérie du Rosaire. Paris, librairie de propagande Haton, 1876, In-32.

PIEUSE PROPAGANDE DU CHAPELET DES MORTS. Double feuillet in-18. Nîmes, Soustelle, imp. de Monseigneur.

CHAPELET DES MORTS, Feuillet in-18, Angers, imp. J. Lemesle et Méhouas.

LES PARDONS DU PETIT CHAPELET PRIVILÉGIÉ. Feuillet in-18. Lagny, imp. F. Aureau et Ce.

CHAPELET DES VINGT-SIX MARTYRS JAPONAIS. Feuillet in-32. Saint-Dizier, typ. O. Saupique et Henriot.

Couronne des ss. martyrs japonais. Double feuillet in-32 (*Approbation de Mgr l'évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.*) Saint-Brieuc, imp. Guyon Francisque.

Recueil des scapulaires de l'Immaculée Conception, du Rosaire, du Carmel, des sept douleurs, du Saint Esclavage, du Très Précieux Sang et de la Passion, avec une notice sur les indulgences que notre saint-père le pape accorde aux fidèles qui possèdent quelque objet bénit par Sa Sainteté, par l'abbé Guglielmi, prêtre romain (*Approbation de la Sacrée Congrégation des indulgences.*) Paris, Agence ecclésiastique et religieuse de Rome, 1862. Gr. in-18.

« Si vous rencontrez dans la lecture de ce livre quelque chose d'étrange ou de peu croyable, ne pensez pas que ce soit un rêve de l'auteur; tout ce que vous lirez est tiré d'ouvrages graves et savants, tels que le *Patronage de Marie*, du P. Lezana; *Instructions pour les Carmes*, du R. P. Théodore Frazio, le *Miroir des Carmes*, du P. Daniel, de la Vierge Marie; la *Couronne des douze étoiles*, du P. Isidore de Saint-Egide, etc., etc. »

Manuel complet, à l'usage des associés et des dispensateurs du S. scapulaire de N.-D. du Mont-Carmel. Toulouse, Aumônerie de l'hôpital militaire, 1862. In-32.

Le bouclier des enfants de Marie ou instructions sur la confiance en la sainte Virege et sur ses quatre scapulaires, avec un choix des plus belles prières et des principales indulgences en son honneur, par le R. P. Huguet, mariste. Nouvelle édit. *Approuvé par S. E. Mgr le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon.* Lyon, Girard et Josserand, 1863. In-18.

Vertu miraculeuse du scapulaire, démontrée par des traits de protection, de conversion et de guérison mer-

veilleuse, par le R. P. Huguet. Saint-Dizier, Paris, Lyon, Bruxelles et Anvers, 1869. In-18. — 9 fr. 50 le cent.

Scapulaires de l'Immaculée Conception, de Notre-Dame du Mont-Carmel et de la Passion. Notices, indulgences, cérémonial pour les bénir et les distribuer. Nouvelle édit. *approuvée par S. E. le cardinal Morlot, archevêque de Paris*. Paris, Leloup. In-18.

Scapulaire de Notre-Dame du Carmel. Double feuillet, in-32. (*Approbation de l'évêché du Mans.*) Le Mans, imp. Leguicheux-Gallienne.

Scapulaire bleu, Scapulaire rouge, double feuillet in-32. (*Approbation de l'évêché du Mans.*) Le Mans, imp. Leguicheux-Gallienne.

Appartient comme le précédent à la collection des « feuilles volantes » de la librairie de propagande Haton, 1 fr. le cent, 7 fr. le mille.

Scapulaire bleu. Double feuillet, in-18. Nogent-le-Rotrou, imp. Gouverneur.

Scapulaire du Sacré-Cœur de Jésus. Feuillet in-32. Wassy, imp. J. Guillemin.

Origine du Scapulaire du Sacré-Cœur, dont le premier fut bénit par N. S. Père Pie IX, avec application de cette bénédiction à tous les scapulaires faits sur le même modèle. Feuillet in-32. Paris, veuve Sandinos-Ritouret.

Vertu miraculeuse de la médaille de la très sainte Vierge, démontrée par des traits récents de protection, de guérison et de conversion merveilleuse, par le R. P. Huguet. Saint-Dizier, Paris et Lyon, 1870. In-18.

« En faveur de ceux qui veulent propager cet opuscule parmi la jeunesse, nous en avons réduit le prix à 15 c., *franco*; 12 exemplaires, 1 fr. 20 c., et 9 fr. 50 c. le cent. *franco*. »

Vertu miraculeuse de la médaille de saint Joseph, démontrée par des traits de protection, de conversion et de guérison merveilleuse, par le R. P. Huguet. Saint-Dizier, Paris et Lyon, 1869. In-18. — 8 fr. le cent.

Le signe de la croix au xixe siècle, par Mgr Gaume, protonotaire apostolique. 4e édit., *précédée d'un bref de S. S. Pie IX*, qui attache au signe de la croix une indulgence de cinquante jours. Paris, Gaume frères et J. Duprey, 1869. In-18.

« L'apparition en quelque sorte providentielle du *Signe de la Croix au* xixe *siècle* explique seule le rapide succès qu'il obtient. La première édition française s'est écoulée en quelques mois. Trois traductions en ont été faites dans les différentes langues de l'Europe : une en Allemagne, une à Turin, une à Rome. Les journaux catholiques le recommandent à l'envi, etc. » *Préface*.

Essai sur l'origine, la signification et les priviléges de la médaille ou croix de saint Benoît, par le R. P. Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes. 5e édit. Poitiers, Oudin, Paris, Palmé, 1869. In-18.

Origine et effets admirables de la croix ou médaille de saint Benoît, exposés par l'illustrissime et révérendissime Père abbé de Saint-Paul, sur la voie d'Ostie et D. Francesco Léopold Zelli-Jacobuzj, du Mont-Cassin, traduit de l'Italien, par P.-W.-H.-A. d'Avrainville. Paris, A. Le Clere et Ce, éditeurs de N. S. P. le pape, et de l'archevêché de Paris. In-16.

Explications sur la médaille dite de saint Benoît, prospectus in-18 de 4 p. (*Approbation de Mgr l'archevêque*

de Rennes.) Paris, veuve D. Saudinos-Ritouret, fabricante d'objets de religion en tous genres.

LE CORDON SÉRAPHIQUE, ses merveilleuses richesses, par Mgr de Ségur. Paris, librairie de propagande Haton, 1874. In-18.

LE CORDON DE SAINT FRANÇOIS, par Mgr de Ségur, piqûre de 8 p. Paris, Haton. In-32. — 1 fr. 50 le cent.

NOTICE SUR L'ARCHICONFRÉRIE DU CORDON DU SÉRAPHIQUE PÈRE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE, *avec l'approbation des supérieurs.* Paris, Poussielgue, 1871. In-32.

NOTICE SUR L'ARCHICONFRÉRIE DU CORDON DE SAINT JOSEPH, contenant les guérisons miraculeuses obtenues par cette sainte pratique, par le R. P. Huguet. 7e édit. améliorée. Paris, librairie catholique et classique, Périsse frères. In-18. — 8 fr. le cent.

VERTU MIRACULEUSE DU CORDON DE SAINT JOSEPH, démontrée par des guérisons et des conversions merveilleuses, par le R. P. Huguet. Nouvelle édit. Paris, Regis Ruffet, 1869. In-18.

« Voulant populariser, autant qu'il dépend de nous, cette sainte pratique, nous avons réduit le prix de cet opuscule à 15 c. net l'exemplaire, et à 9 fr. 50 c. net le cent, *franco.* »

LE CORDON DE SAINT JOSEPH. Double feuillet in-32. (*Approbation de l'évêché du Mans.*) Le Mans, imp. Leguicheux-Gallienne.

De la collection des « Feuilles volantes » de la librairie de propagande Haton : 1 fr. le cent, 7 fr. le mille.

« Chaque semaine donnez une *feuille volante* à tous les enfants de l'école, du catéchisme, du patronage, à tous les fidèles qui assistent aux vêpres, aux instructions, aux reunions spé-

ciales. Recommandez de la répandre, de la montrer, de la faire lire aux personnes qui ne viennent pas à l'église et que la prédication ne saurait atteindre. Semez et vous moissonnerez. »

Histoire des chaines de saint Pierre et de la confrérie qui porte ce nom à Rome, par Edmond Lafond. Paris, Poussielgue, 1868. In-32.

Notice sur la dévotion aux chaines de l'apotre saint Pierre, *approuvée par Mgr l'archevêque de Toulouse.* Toulouse, à la sacristie de l'église Saint-Pierre, et chez Mme Avignon, 1871. In-32.

Faits surnaturels de la vie de Pie IX, par le R. P. Huguet. 6e édit. Lyon, Josserand, 1872. In-18.

Le véritable ami de l'enfance ou abrégé de la vie et des vertus du vénérable serviteur de Dieu, J.-B. de la Salle. Nouvelle édit., considérablement augmentée et suivie du récit de faveurs obtenues par son intercession depuis sa mort jusqu'à ce jour. Tours, Mame, 1868. In-18.

Vertu miraculeuse des lampes et des cierges allumés en l'honneur de Marie, de Joseph et de sainte Anne, démontrée par un grand nombre de traits merveilleux et authentiques, par le R. P. Huguet. Saint-Dizier, Briquet, 1875. In-18.

« En faveur de ceux qui veulent propager cet opuscule parmi la jeunesse, nous en avons réduit le prix à 15 c. l'exemplaire, *franco*; la douzaine 1 fr. 20, le cent 9 fr. 50. »

Prière efficace au glorieux saint Joseph. Paris, imp. Carion. Feuillet in-32.

Prière très salutaire pour obtenir toutes les grâces célestes dans les nécessités, les fléaux et les tribulations de toute nature, recommandée avec un merveilleux effet par le bienheureux Benoît. Joseph Labre, imp. Chauvin. Feuillet in-32 (*Approbation de l'archevêque de Toulouse.*)

Prière que le bienheureux J. Labre distribuait a tous les fidèles leur promettant qu'en la récitant ils attireraient sur eux les bénédictions de Dieu et seraient préservés de tout fléau (avec la Salutation d'or de sainte Gertrude et l'Oraison de saint Bernard.) Tournai, Casterman. Feuillet in-32.

La prière du père Zucchi ou prière. « O ma souveraine, » par un Père de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édit. Paris, Leipzig et Tournai, Casterman. In-32.

« Si ce petit livre a fait quelque bien à votre âme, témoignez à Marie votre reconnaissance en le communiquant à d'autres; et si vous désirez lui être encore plus agréable, devenez-en le propagateur généreux. »

La prière du P. Zucchi. Tournai, Casterman. Feuillet in-32 (*Approbation de l'évêque du Puy.*).

Répons miraculeux en l'honneur de saint Antoine de Padoue. Lyon, imp. Nicolle. Feuillet in-32 (*Approbation de l'archevêché de Lyon.*)

Prière destinée a être attachée a la porte de sa maison et que l'on récite pour obtenir de Dieu d'être préservé du choléra et de tout autre malheur. (*Approbation de l'évêché de Tournai.*) Feuillet in-4°. Tournai, Casterman, imp. de l'évêché.

Neuvaine a saint Joseph de bon-secours, pour obtenir des grâces spirituelles pendant la vie et à l'heure de la

mort et le triomphe de la sainte église, par le R. P. Huguet. Paris, Tolra, 1873. In-18.

Notre Dame de Lourdes. Neuvaine. Bibliothèque de l'hôpital militaire. Toulouse, Resplandy. In-32.

Notice sur l'association en l'honneur de saint Joseph, établie canoniquement dans la chapelle de saint Joseph à Aizanville (Haute-Marne), par l'abbé J. L. Roy, directeur de l'association. A Aizanville, 1872. In-32. (*Approbation de Mgr l'évêque de Langres*).

Guérison instantanée, arrivée en promettant de faire un pèlerinage au sanctuaire de N.-D. de Lourdes. Saint Dizier, Paris et Lourdes, 1875. In-32.

De la dévotion aux Agnus Dei, par le chanoine (depuis camérier du pape), X. Barbier de Montault (*Avec approbation du Maître du Sacré palais apostolique*). 4e édit. Paris. E. Repos. In-18.

Le saint suaire de N. S. Jésus-Christ. Montereau, Moronval. In-64.

Le très saint nom de Jésus protecteur des maisons, Saint Dizier, H. Briquet. — 2 fr. 20 le cent, *franco*.

Lettre de la bienheureuse Vierge Marie et Révélation de sainte Brigitte. Double feuillet in-18. Montpellier, imp. Gras.

Oraison au saint Sépulcre et Lettre de N.-S. Jésus-Christ Double feuillet in-8°. Marseille, impr. du *Journal de Marseille*.

Invocation a la sainte Croix. Feuillet in-18. Vaugirard, imp. Aubry.

Notre Dame des Victoires. Annales de l'Archiconfrérie du T.-S. et immaculé cœur de Marie. Bulletin mensuel. Paris, in-8°.

La Semaine religieuse de Paris. Bulletin hebdomadaire. Paris, in-8°.

Le Pèlerin, organe du conseil des pèlerinages. Bulletin hebdomadaire. Paris, in-8°.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, pour le triomphe de l'Église et de la France, par le P. Marin de Boylesve. S. J. (*Approbation de Mgr l'évêque du Mans*). 61e édit. Paris et le Mans, 1876. In-32. — 6 fr. le cent.

Les principales pratiques d'un bon chrétien. Bibliothèque de l'hôpital militaire. Toulouse, Resplandy. In-32.

Le Purgatoire, par le P. L.-J.-M. Cros, de la Compagnie de Jésus. 2e édit. (*Approbation de Mgr l'archevêque de Toulouse.*) Toulouse, Regnault, 1870. In-32.

Vie nouvelle du curé d'Ars et de sainte Philomène, vierge et martyre, par J. Darche. Paris, Palmé, 1865. Gr. in-18.

Vie et culte de saint Gilles, l'un des quatorze saints les plus secourables du paradis, par J. de Kerval. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1875. In-18.

Pèlerinage de saint Hubert en Ardennes ou Particularités sur la vie de saint Hubert, l'abbaye d'Andage, l'église de saint Hubert et l'usage de la sainte Etole con-

tre l'hydrophobie, par l'abbé C. J. Bertrand. 2e édit. revue, augmentée et *approuvée par Mgr l'évêque de Namur*. Tournai, Paris et Leipzig, Casterman. Gr. in-18.

Notre-Dame de la Salette, son apparition, son culte, par le P. J. Berthier, missionnaire de N.-D. de la Salette. Nouvelle édit. revue et augmentée (*Approuvée par Mgr l'évêque de Grenoble*.) Paris, Grenoble et la Salette. In-18.

Notre-Dame auxiliaire ou Relation des prodiges opérés par la très sainte Vierge vénérée sous ce titre à Spolète (*Approbation de l'évêché de Tournai*.) Tournai, Paris et Leipzig, Casterman, 1863. In-32.

La Dévotion a Marie en exemples ou excellence des prières et des pratiques en l'honneur de la très sainte Vierge, démontrée par un grand nombre d'exemples, de traits et de miracles authentiques, par le R. P. Huguet, mariste. 4e édit. augmentée d'un grand nombre de nouveaux traits. Paris, Régis Ruffet, 1868. 2 vol. gr. in-18.

Saint Joseph nous secourt en tous nos besoins ou nouveau mois de mars en traits inédits, par le R. P. Huguet. Nouvelle édit. Saint-Dizier, Paris, Lyon et Besançon, 1873. In-18.

« Nous publions depuis dix ans *le Propagateur de la dévotion à saint Joseph*, recueil périodique qui contient chaque mois un bon nombre d'exemples du crédit de notre saint auprès de Dieu. Et dans l'impossibilité où nous sommes de rapporter tous les traits qui nous sont communiqués, nous devons y suppléer en publiant à part des opuscules qui sont comme le supplément du *Propagateur*. »

Soirées des serviteurs de saint Joseph ou relations des nouvelles faveurs obtenues par la médiation toute puissante de ce glorieux patriarche, par le R. P. Huguet.

2e édit. augmentée. Paris et Bruxelles, librairie catholique et classique, Régis Ruffet, 1870. Gr. in-18.

Saint Joseph avocat des causes désespérées, nouvelles relations des faveurs spirituelles et temporelles obtenues par la toute-puissante médiation de ce glorieux patriarche, par le R. P. Huguet. Paris, Palmé; Lyon, librairie du *Télégraphe*, 1874. Gr. in-18.

« Le bras de Dieu n'est pas raccourci et les prodiges répondent d'une manière victorieuse aux négations modernes, fruits véreux des conquêtes révolutionnaires... Jamais, non jamais, à aucune époque de l'histoire de l'Église, la puissance de saint Joseph n'a paru aussi grande que de nos jours. Il ne s'agit plus de faits isolés. Les cures merveilleuses. les guérisons subites et radicales, les conversions des pécheurs les plus endurcis, les secours de tout genre dans l'ordre spirituel et temporel, on les compte par milliers, ou plutôt on ne les compte plus : ils sont devenus innombrables. »

Quoique les deux volumes ci-dessus ne soient pas revêtus d'approbations spéciales, ils n'en sont pas moins indirectement approuvés, attendu qu'ils sont, aussi bien que les ouvrages du même auteur sur le cordon et la médaille de saint Joseph, composés, soit d'extraits, soit de compléments de son journal le *Propagateur*, lequel a obtenu la bénédiction de Pie IX.

Le propagateur de la dévotion a saint Joseph et à la sainte famille, bulletin mensuel du culte perpétuel des confréries, des associations en son honneur, et des faveurs obtenues par sa puissante médiation pour demander le triomphe de la sainte Eglise, par le R. P. Huguet. Régis Ruffet (1862-1876). Gr. in-18.

C'est le seul journal qui puisse offrir à ses abonnés, en guise de prime, contre le prix d'une seule messe, le bénéfice de vingt cinq mille messes.

« Tous les abonnés du *Propagateur* sont invités à dire chaque jour cette invocation, enrichie de cinquante jours d'indulgence :

O bon saint Joseph, notre guide! protégez-nous, protégez la sainte Eglise, et à faire célébrer, tous les ans, une messe pour les associés. Ceux qui remplissent cette dernière condition ont droit aux messes données par les autres, *au nombre de vingt-cinq mille*. Il suffit d'un abonnement et d'une messe pour tous les membres d'une communauté ou d'une famille. »

. . . .

« Le 3 mars 1868, la collection du *Propagateur* fut remise au Saint-Père de la part de M. Régis Ruffet, éditeur de cette œuvre; Sa Sainteté la parcourut avec beaucoup d'intérêt, et daigna répondre :

» Je vois avec un grand contentement que la dévotion à saint » Joseph s'accroît de plus en plus en France. Je bénis bien vo- » lontiers l'œuvre du *Propagateur de la dévotion* à *saint Jo-* » *seph*, mais il ne faut pas différer ma bénédiction. »

» L'auguste Pontife prit alors la plume et écrivit au bas de la lettre qui accompagnait les volumes :

» *Dominus te benedicat et dirigat cor tuum et intelligentiam tuam*.

» Pius P. P. IX.

» Rome, 3 mars 1868. »

Les petits volumes appartenant à la bibliothèque catholique de l'hôpital militaire de Toulouse sont des volumes de propagande à 15 c. l'exemplaire, 1 fr. 50 c. la douzaine et 10 fr. le cent. Outre l'approbation archiépiscopale ainsi conçue :

« Monsieur l'Abbé,

» L'œuvre des petits livres que vous avez entreprise est bien digne de votre zèle et de votre piété. Je la crois appelée à rendre de grands services à la religion. Aussi je lui donne volontiers mon approbation. Je fais des vœux pour qu'elle se développe non-seulement dans mon diocèse, mais encore dans la France entière.

» † Florian, *Archev. de Toulouse*. »

On trouve de plus sur leur couverture cette mention instructive :

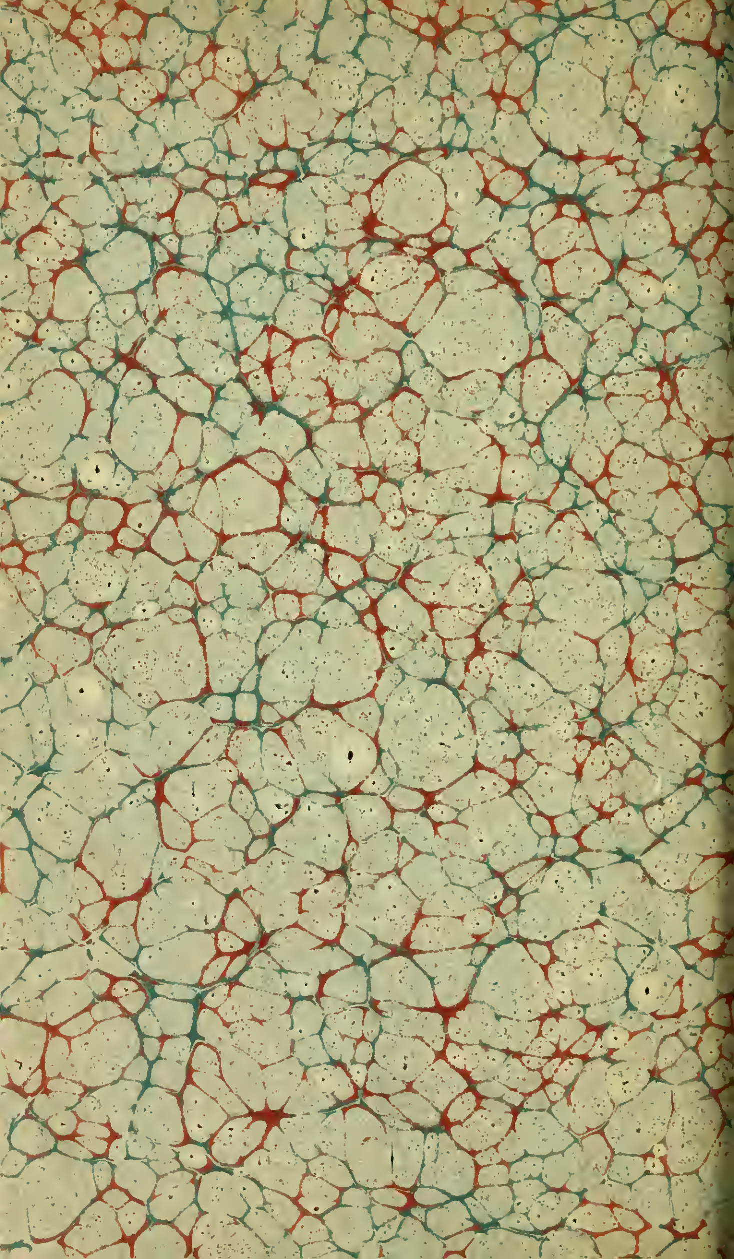
« La collection de nos petits livres a été bénie par N. S. P. le Pape le 31 mai 1862, louée au Sénat par les orateurs de la commission du colportage (séance du 10 juin 1861), et recommandée par le congrès de Malines le 22 août 1863. »

TABLE

PAGES

LES EAUX PIEUSES 1
LES IMAGES 45
LES CHAPELETS 71
LES SCAPULAIRES 113
LES MÉDAILLES 141
LES CORDONS 197
STATUETTES ET STATUES 219
LES CHAINES DE SURETÉ 231
LES AMULETTES LOCALES 241
LES DÉFROQUES MIRACULEUSES 251
LES CIERGES ET LES LAMPES 265
LES PRIÈRES SPÉCIALES 275
LES NEUVAINES 293
LES VŒUX 305
CORRESPONDANCES AVEC LES SAINTS 317
LES AGNUS DEI 327
OLLA PODRIDA 341
DOCUMENTS A CONSULTER 363

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny




UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 09 05 12 004 1